

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

N° 1

JANVIER 2015



www.cnrs.fr

Table des matières

04. Personnels

04.02 Recrutement

04.02.05 Vacataires

- Décision DEC150039DRH du 08/01/2015 portant revalorisation des taux horaires de rémunération des personnels payés sur crédit de vacances à compter du 01/01/2015 - DEC150039DRH - 08/01/2015 -

07. Mesures particulières du CNRS

07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

07.01.01. DR1

07.01.01.06. 2014

- Décision portant nomination de Mme Carine Staropoli aux fonctions de directrice adjointe et de M David Margolis aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8174 - DEC142670INSHS - 26/01/2015 -

- Décision portant nomination de Mme. Claire Legay aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8119 intitulée "Centre de neurophysique, physiologie, pathologie" - DEC142002INSB - 28/08/2014 -

- Décision portant nomination de Mme Sophie Dubuisson-Quellier aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7116 intitulée Centre de sociologie des organisations (CSO). - DEC143236INSHS - 15/01/2015 -

- Décision portant nomination de Mme Jacqueline LEROY] aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8257 intitulée Cognition and Action Group (COGNAC) - DEC143234DR01 - 16/12/2014 -

07.01.01.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Caroline Guibet-Lafaye, Directrice adjointe de l'UMR8097 - CMH - DEC143077INSHS - 05/01/2015 -

- Décision portant nomination de M Arnold Chassagnon aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR8545- Paris Jourdan Sciences Economiques - DEC142668INSHS - 26/01/2015 -

- Décision portant nomination de Mme Violaine SEBILLOTTE, directrice de l'unité mixte de recherche UMR8210 Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques « ANHIMA » et de Mme Nicole BELAYCHE et M. Jean-Pierre GUILHEMBET comme directeurs-adjoints - DEC143222INSHS - 12/01/2015 -

07.01.02. DR2

07.01.02.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Marc BAADEN aux fonctions de directeur adjoint de l'UPR9080 intitulée « Laboratoire de Biochimie Théorique » - DEC143121INC - 23/12/2014 -

- Décision portant nomination de Monsieur François COULOUVRAT aux fonctions de chargé de mission pour l'année 2015 - DEC142527INSIS - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de Mme Claudine Fleurant aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie Paris - DEC142336DR02 - 17/10/2014 -

- Décision portant nomination de M. Ludovic Olanier aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle - DEC142313DR02 - 23/09/2014 -

- Décision portant nomination de M. Freddy Martin aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle - DEC142312DR02 - 23/09/2014 -

- Décision portant nomination de M. Jean-Pierre Coutanceau aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7138 intitulée Evolution Paris Seine - DEC142286DR02 - 22/09/2014 -
- Décision portant nomination de Mmer Aurèle Crasson aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8132 intitulée Institut des textes et manuscrits modernes - DEC142105DR02 - 28/08/2014 -
- Décision portant nomination de Mme Emeline Nandrot aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7210 intitulée Institut de la vision - DEC142102DR02 - 28/08/2014 -
- Décision portant nomination de M. Christophe Testelin aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7588 intitulée Institut des nanosciences de Paris - DEC143196INP - 19/12/2014 -

07.01.02.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Jean-Michel Courty aux fonctions de chargé de mission - DEC143104INP - 06/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Didier GOURIER aux fonctions de directeur par intérim de la FR3506 intitulée « New AGLAE » - DEC150089INC - 19/01/2015 -
- Décision portant cessation de fonctions de M. Reynald Pain et nomination de M. Christophe Balland, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7585 (LPNHE) intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies. - DEC143166IN2P3 - 19/12/2014 -

07.01.03. DR3

07.01.03.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Sylvio de Franceschi, directeur de l'unité mixte de recherche UMR8584 Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM) - DEC142834INSHS - 23/01/2015 -

07.01.03.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme BRACHET-DUCOS Corinne aux fonctions de chargée de mission - DEC143316INSB - 19/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Romain Julliard aux fonctions de directeur de l'UMR7204-CESCO - DEC153347INEE - 15/01/2015 -

07.01.04. DR4

07.01.04.06. 2014

- Décision portant nomination de Monsieur Luc DARRASSE aux fonctions de chargé de mission pour l'année 2015 - DEC142528INSIS - 19/12/2014 -
- Décision portant nomination de Mme Anne-Lise Coutrot aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8501 intitulée Laboratoire Charles Fabry - DEC143306DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant nomination de Mme Dorine Caqueret aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3251 intitulée Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur - DEC143307DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Jean-Pierre Marchesseau aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR2301 intitulée Institut de chimie des substances naturelles - DEC143282DR04 - 01/01/2015 -

07.01.04.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme RECHENMANN Catherine aux fonctions de chargée de mission - DEC143317INSB - 19/01/2015 -
- Décision portant nomination de Mme Danielle Dowek aux fonctions de chargée de mission - DEC143105INP - 06/01/2015 -

07.01.05. DR5

07.01.05.06. 2014

- Décision portant nomination de Mme Lothsalinh Royer aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité de service de recherche USR3225 intitulée Maison de l'archéologie et de l'ethnologie. - DEC141558DR05 - 26/05/2014 -

- Décision portant nomination de Mme Claire Denis aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR3525 intitulée Génétique des génomes. - DEC140364DR05 - 22/01/2014 -

- Décision portant nomination de M. Pietro Cortona aux fonctions de directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche UMR8580 intitulée "Structures, propriétés, modélisation de solides" - DEC143139INC - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de Madame Isabelle SAGNES en qualité de chargée de mission - DEC142536INSIS - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Pascal De Boyer d'Eguilles aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité CNRS MOY500. - DEC143324DR05 - 23/12/2014 -

07.01.05.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Michel Rosso aux fonctions de chargé de mission - DEC143110INP - 06/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Cornelis Van Der Beek, directeur de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150011DR05 - 07/01/2015 -

- Décision portant nomination de M. Ariel Levenson aux fonctions de chargé de mission - DEC143108INP - 06/01/2015 -

- Décision portant nomination de M. Noël Dimarcq aux fonctions de chargé de mission - DEC143235INP - 06/01/2015 -

07.01.06. DR6

07.01.06.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Christian Moynes aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR2863 intitulée Fédération de recherche Jacques Villiermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés - DEC143176INSIS - 23/12/2014 -

07.01.07. DR7

07.01.07.06. 2014

- Décision portant nomination de Mme Sandra DUPERRIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5229 intitulée "Centre de Neurosciences Cognitives". - DEC142591DR07 - 01/12/2014 -

- Décision portant nomination de Monsieur Pascal SOMMER aux fonctions de chargé de mission pour l'année 2015 - DEC142537INSIS - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de Monsieur Fabien GODEFERD aux fonctions de chargé de mission pour l'année 2015 - DEC142530INSIS - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Vincent GERBAUD aux fonctions de directeur du GDR3541 intitulé « Thermodynamique Moléculaire et des Procédés » (THERMO) - DEC143119INC - 19/01/2015 -

- Décision portant renouvellement de nomination de M. Florent LAFAY aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5280 intitulée "Institut des Sciences Analytiques" - DEC142048DR07 - 02/11/2014 -

- Décision portant renouvellement de nomination de Mme Benedicte ELENA-HERRMANN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5280 "Institut des Sciences Analytiques" - DEC142045DR07 - 14/10/2014 -

- Décision portant renouvellement de nomination de M. Patrice SAINT-MARTIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5280 intitulée "Institut des Sciences Analytiques" - DEC142044DR07 - 02/11/2014 -

- Décision portant nomination de M. Johan GUIOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6587 intitulée "Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International". - DEC141667DR07 - 19/11/2014 -

- Décision portant nomination de Mme Annick BLAINVILLE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5822 intitulée "Institut de physique nucléaire de Lyon". - DEC141215DR07 - 20/08/2014 -
- Décision portant nomination de M. Fabrice Thouverez aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5513 intitulée Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes (LTDS) - DEC143151INSIS - 23/12/2014 -
- Décision portant nomination de M. Philippe Blanc-Benon aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5509 intitulée Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique (LMFA) - DEC143173INSIS - 23/12/2014 -
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe Dugourd, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5306 intitulée Institut Lumière Matière (ILM) - DEC143191INP - 18/12/2014 -
- Décision portant renouvellement de nomination de M. Pierre DIMOYAT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5648 intitulée "Histoire Archéologie Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux". - DEC142672DR07 - 08/12/2014 -

07.01.07.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme. Florence Ruggiero aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5242 intitulée "Institut de génomique fonctionnelle de Lyon (IGFL)" - DEC150256INSB - 30/01/2015 -
- Décision portant nomination de Mme Vanessa Prévot aux fonctions de chargé de mission - DEC142755DR07 - 06/01/2015 -

07.01.08. DR8

07.01.08.06. 2014

- Décision portant nomination de Monsieur Stéphane BILA aux fonctions de chargé de mission pour l'année 2015 - DEC142525INSIS - 19/12/2014 -
- Décision portant nomination de M. Jean-Yves BOURON, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7301 intitulée "Migrations internationales, espaces et sociétés" - MIGRINTER. - DEC142307DR08 - 18/12/2014 -

07.01.08.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Chiara Lastraioli aux fonctions de directrice de l'USR3501 (MSH Vals de Loire) - DEC150003INSHS - 30/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Eric Buffenoir aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes - DEC150269DAJ - 05/02/2015 -
- Décision portant nomination de François Rigalleau aux fonctions de directeur, et de Lydie Bodiou aux fonctions de directrice adjointe de l'USR3565 (MSH de Poitiers) - DEC150002INSHS - 23/01/2015 -

07.01.09. DR10

07.01.09.07. 2015

- Décision portant nomination de Monsieur Christian Kolmer aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY1000 intitulée Délégation Alsace - DEC150250DR10 - 30/01/2015 -
- Décision portant nomination de Monsieur Jean-Louis Tecquert aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY1000 intitulée Délégation Alsace
- DEC150249DR10 - 30/01/2015 -

07.01.10. DR11

07.01.10.06. 2014

- Décision DEC143098DCIF du 11/12/2014 portant cessation de fonctions de M. Vincent NOEL, agent comptable secondaire de la délégation régionale "Alpes" du CNRS - DEC143098DCIF - 11/12/2014 -

- Décision DEC143099DCIF du 11/12/2014 portant nomination de Mme Nathalie CHOQUET, agent comptable secondaire intérimaire de la délégation "Alpes" du CNRS, à compter du 1er janvier 2015 - DEC143099DCIF - 11/12/2014 -

- Décision portant nomination de Mme. Véronique STRIPPOLI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5194 intitulée PACTE - DEC142258DR11 - 19/12/2014 -

07.01.11. DR12

07.01.11.06. 2014

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Nathalie FERTE, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM) - DEC143070DR12 - 08/12/2014 -

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Ingrid ESCALIER, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMS3287 intitulée Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO) - DEC143239DR12 - 17/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Frédéric Fages aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille - DEC143193INP - 18/12/2014 -

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Anne DELMONT, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7294 intitulée Institut Méditerranéen d'Océanographie (MIO) - DEC143175DR12 - 15/12/2014 -

- Décision portant cessation de fonctions de M. Vincent BAYLE, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7332 intitulée Centre de Physique Théorique (CPT) - DEC143267DR12 - 18/12/2014 -

07.01.11.07. 2015

- Décision portant nomination de M. François QUANTIN comme directeur de l'unité de service et de recherche USR3155 intitulée Institut de recherche sur l'Architecture Antique (IRAA), à compter du 1er janvier 2015 - DEC150065INSHS - 23/01/2015 -

- Décision portant nomination de M. BALANSARD Ivan aux fonctions de chargé de mission - DEC143320INSB - 19/01/2015 -

- Décision portant nomination de Mme Martina Knoop aux fonctions de chargée de mission - DEC143106INP - 06/01/2015 -

- Décision portant nomination de M. Laurent Lellouch aux fonctions de chargé de mission - DEC143107INP - 06/01/2015 -

07.01.13. DR14

07.01.13.06. 2014

- Décision portant nomination de Mme. Sylvie Tournier aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR5088 intitulée "Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire du contrôle de la prolifération" - DEC142438INSB - 04/11/2014 -

- Décision - LC - nomination d'un Assistant de Prévention - N.VAYSSIERE-RICHARD - CERCO - DEC143318DR14 - 28/05/2014 -

- Décision portant nomination de Madame Martine MASBERNAT aux fonctions de chargée de mission pour l'année 2015 - DEC142533INSIS - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de Monsieur Liviu NICU en qualité de chargé de mission pour l'année 2015 - DEC142534INSIS - 19/12/2014 -

07.01.13.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Martine Richard-Viard aux fonctions de chargée de mission - DEC143109INP - 06/01/2015 -

- Décision portant nomination de Mme KNIBIEHLER Martine aux fonctions de chargée de mission - DEC143319INSB - 19/01/2015 -

07.01.14. DR15

07.01.14.06. 2014

- Décision portant nomination de Madame Nathalie MALBERT aux fonctions de chargé de mission pour l'année 2015 - DEC142532INSIS - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Xavier Arnaud de Sartre comme directeur par intérim de l'UMR 5603 intitulée Société, environnement, territoire, à compter du 23 septembre 2014 - DEC142744INSHS - 22/12/2014 -

07.01.14.07. 2015

- Nomination Pierre Méoule, Responsable du service financier et comptable de la Délégation Aquitaine du CNRS - DEC150108DR15 - 16/01/2015 -

- Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe PECHEYRAN, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5254 intitulée Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM) - DEC143079DR15 - 08/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Stéphane ROUDEAU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5797 intitulée Centre d'études nucléaires de Bordeaux Gradignan (CENBG) - DEC143074DR15 - 08/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Sylvain Miraux aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5536 intitulée "Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques (CRMSB)" - DEC150255INSB - 30/01/2015 -

- Décision portant nomination de Mme Cathy DENAGE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR9048 intitulée Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (I.C.M.C.B) - DEC143075DR15 - 08/12/2014 -

07.01.15. DR16

07.01.15.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Armin Liebens aux fonctions de directeur de plein exercice de l'unité mixte internationale UMI3464 intitulée "Eco-Efficient Products & Processes Laboratory (E2P2L)" - DEC143152INC - 22/12/2014 -

- Décision portant nomination de Mme Brigitte D ANDREA-NOVEL aux fonctions de chargée de mission - DEC142265INS2I - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Stéphane Plaszczyński aux fonctions de chargé de mission - DEC142683IN2P3 - 19/12/2014 -

07.01.15.07. 2015

- Décision portant nomination de M. ENSLEN Hervé aux fonctions de chargé de mission - DEC143321INSB - 19/01/2015 -

07.01.16.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Giovanni Lamanna aux fonctions de chargé de mission - DEC142682IN2P3 - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Thierry Ollivier aux fonctions de chargé de mission - DEC142681IN2P3 - 19/12/2014 -

07.01.17. DR18

07.01.17.06. 2014

- Décision portant cessation de fonctions de M. Alexis Spire, directeur adjoint et nomination par intérim de M. Etienne Penissat, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8026 intitulée Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS). - DEC143226INSHS - 23/01/2015 -

- Décision DEC143182DCIF du 18/12/2014 portant cessation de fonctions de Monsieur Gery DUPONCHEL, agent comptable secondaire de la délégation "Nord, Pas-de-Calais, Picardie" du CNRS - DEC143182DCIF - 18/12/2014 -

- Décision portant nomination de Mme Annette LEGRAND aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8179 intitulée Lille Economie et Management - DEC141763DR18 - 22/12/2014 -

- Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-Pierre Le Bourhis et nomination de M. Bruno Ambroise, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS). - DEC143268INSHS - -

07.01.17.07. 2015

- Décision portant nomination de M. LAFONT Frank aux fonctions de chargé de mission - DEC143329INSB - 19/01/2015 -

- Décision DEC143240DCIF du 18/12/2014 portant nomination de M. Arnaud MARTIN aux fonctions d'agent comptable secondaire intérimaire de la Délégation régionale Nord, Pas-de-Calais et Picardie du CNRS - DEC143240DCIF - 18/12/2014 -

07.01.18.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Nathalie CALLENS aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8161 intitulée Approches Génétiques Fonctionnelles et Structurales des Cancers - DEC142995DR18 - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de M. Philippe BOUTIN aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8161 intitulée Approches Génétiques Fonctionnelles et Structurales des Cancers - DEC142986DR18 - 19/12/2014 -

07.01.18. DR19

07.01.18.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Wilfrid Prellier aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR6508 intitulée Laboratoire de cristallographie et sciences des matériaux - CRISMAT - DEC143126INC - 22/12/2014 -

07.01.19. DR20

07.01.19.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Patrizia Vignolo aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7335 intitulée Institut non linéaire de Nice Sophia Antipolis (INLN) - DEC143289INP - 08/01/2015 -

07.01.20. Administration centrale

07.01.20.06. 2014

- Décision portant nomination de Mme Elsa Cortijo aux fonctions de chargé de mission - DEC143040DRH - 19/12/2014 -

- Décision portant nomination de Monsieur Stéphane LEBLANC aux fonctions de chargé de mission - DEC140972CNPS - 24/03/2014 -

07.01.20.07. 2015

- Décision portant nomination par intérim de M. Dominique Aymer de la Chevalerie aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à New-Delhi - DEC143224DAJ - 13/01/2015 -

- décision portant nomination de Mme Emilie MASSON en qualité de chargée de mission - DEC150362DIST - 28/01/2015 -

- Décision portant nomination de Monsieur Olivier Fudym aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Rio de Janeiro - DEC150006DAJ - 20/01/2015 -

- Décision portant nomination de Monsieur Srinivas Kaveri aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de New Dehli - DEC150007DAJ - 20/01/2015 -

- Décision portant nomination de Monsieur Philippe Codognet aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Tokyo - DEC150008DAJ - 20/01/2015 -

- Décision portant nomination de M. Pascal Loisel aux fonctions de chargé de mission - DEC142952DRH - 21/01/2015 -

07.01.21. Nomination autres instances

07.01.21.07. 2015

- Décision portant nomination des représentants titulaires et suppléants à la commission administrative paritaire des ingénieurs d'études (CAP n°4) - DEC150170DRH - 15/01/2015 - Nouveau mandat des CAP à compter du 01/01/2015
- Décision portant nomination des représentants titulaires et suppléants à la commission administrative paritaire des ingénieurs de recherche (CAP n°3) - DEC150090DRH - 15/01/2015 - Nouveau mandat des CAP à compter du 01/01/2015
- Décision portant nomination des représentants titulaires et suppléants à la commission administrative paritaire des assistants ingénieurs (CAP n°5) - DEC150172DRH - 15/01/2015 - Nouveau mandat des CAP à compter du 01/01/2015

07.01.22. Instituts

07.01.22.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Reynald Pain aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) - DEC143006DAJ - 22/12/2014 -
- Décision portant nomination de Mme Dominique Joly aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) - DEC143007DAJ - 22/12/2014 -
- Décision portant nomination de M. Eric Humler aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU) - DEC143005DAJ - 22/12/2014 -

07.01.22.07. 2015

- Décision portant nomination de Monsieur Philippe Helluy aux fonctions de chargé de mission - DEC143190INSMI - 27/01/2015 -
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur de l'institut de physique - DEC150035DAJ - 27/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Marc Sentis aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de physique (INP) - DEC143238DAJ - 15/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Laurent Guillopé aux fonctions de chargé de mission - DEC143157INSMI - 27/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Mehran Mostafavi aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut de chimie (INC) - DEC150010DAJ - 20/01/2015 -
- Décision portant nomination de M. Olivier Goubet aux fonctions de chargé de mission - DEC143158INSMI - 27/01/2015 -
- Décision portant nomination de Mme Christelle Roy aux fonctions de directrice adjointe de l'Institut national de physique nucléaire et physique des particules (IN2P3) - DEC153354DAJ - 13/01/2015 -

07.01.23. Décisions collectives de nomination

07.01.23.07. 2015

- Décision portant nomination des représentants titulaires et suppléants à la commission administrative paritaire des techniciens (CAP n°6) - DEC150173DRH - 15/01/2015 - Nouveau mandat des CAP à compter du 01/01/2015

07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.01. DR1

07.02.01.06. 2014

- Décision portant délégation de signature à Madame Joëlle VINH, directrice de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de masse biologique et protéomique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143314DR01 - 22/12/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Emmanuelle DEMEY THOMAS] pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de masse biologique et protéomique - DEC143315DR01 - 22/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Jérôme BIBETTE, directeur de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143312DR01 - 22/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Thierry KIRAT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7170 intitulée Institut de recherche Interdisciplinaire en Sociologie Economie et Science Politique - DEC143311DR01 - 22/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Dominique MEDA, directrice de l'unité UMR7170 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire en Sociologie Economie et Sciences Politique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143310DR01 - 22/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Hugues VINET pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR9912 intitulée Sciences et Technologie de la Musique et du Son - DEC143281DR01 - 19/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Gérard ASSAYAG, directeur de l'unité UMR9912 intitulée Sciences et Technologies de la Musique et du Son, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143280DR01 - 19/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Caroline GUIBET-LAFAYE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs - DEC143279DR01 - 19/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Patrick MICHEL, directeur de l'unité UMR8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143277DR01 - 19/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Gersende FORT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5141 intitulée Laboratoire traitement et communication de l'information (LTCl) - DEC143276DR01 - 19/12/2014 -

- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Olivier CAPPE, directeur de l'unité UMR5141 intitulée Laboratoire traitement et communication de l'information (LTCl), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143275DR01 - 19/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Dominique CHARPIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures - DEC143274DR01 - 19/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Thomas RÖMER, directeur de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143273DR01 - 19/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe BATAILLE, directeur de l'unité UMR8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- DEC143261DR01 - 18/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Valérie PICHON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation - DEC143313DR01 - 22/12/2014 -

07.02.01.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre FRAIGNIAUD, directeur de l'unité UMR7089 intitulée Laboratoire d'Informatique Algorithmique : Fondements et Applications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150226DR01 - 20/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Nicole BRAURE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7241 intitulée Centre interdisciplinaire de recherche en biologie - DEC150215DR01 - 20/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Alain PROCHIANTZ, directeur de l'unité UMR7241 intitulée Centre interdisciplinaire de recherche en biologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150214DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'unité UMR8015 intitulée Laboratoire de cristallographie et RMN, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150213DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Geneviève NGUYEN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3633 intitulée Structure Fédérative de Recherche Necker - DEC150212DR01 - 21/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Claude-Agnès REYNAUD, directrice de l'unité UMS3633 intitulée Structure Fédérative de Recherche Necker, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150211DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Karine LANINI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin - DEC150210DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-Olivier COURAUD, directeur de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150209DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Claudine PIATON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3103 intitulée Institut National de l'Art - DEC150208DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Mercedes VOLAIT, directrice de l'unité USR3103 intitulée Institut National de l'Art, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150207DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Sébastien VELUT, directeur de l'unité UMR7227 intitulée Centre de recherche et de documentation des Amériques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150202DR01 - 19/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Marie FOURCADE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8564 intitulée Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud - DEC150199DR01 - 19/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Ines ZUPANOV, directrice de l'unité UMR8564 intitulée Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150198DR01 - 19/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric VALES pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2609 intitulée Fédération Francilienne de Mécanique - matériaux, structures, procédés - DEC150388DR01 - 29/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Paul COLLEYN, directeur de l'unité GDR3357 intitulée L'Image en anthropologie (IMA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150196DR01 - 19/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Véronique LAUTIER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3357 intitulée L'Image en anthropologie - DEC150197DR01 - 19/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Valérie BERTHE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7089 intitulée Laboratoire d'Informatique Algorithmique : Fondements et Applications - DEC150227DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Jonathan WEITZMAN, directeur de l'unité UMR7216 intitulée Epigénétique et destin cellulaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150229DR01 - 20/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Valérie MEZGER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7216 intitulée Epigénétique

et destin cellulaire - DEC150230DR01 - 20/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Giuseppe BALDACCI, directeur de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150234DR01 - 20/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Roger KARESS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod - DEC150235DR01 - 20/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Thomas EHRHARD, directeur de l'unité UMR7126 intitulée Preuves Programmes et Systèmes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

-

- DEC150331DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Antonio BUCCIARELLI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7126 intitulée Preuves Programmes et Systèmes - DEC150332DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Hervé PETITE, directeur de l'unité UMR7052 intitulée Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150333DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Nathanaël LAROCLETTE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7052 intitulée Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA) - DEC150334DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Olivier HERMINE, directeur de l'unité ERL8254 intitulée Laboratoire d'hématologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150335DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Francine COTE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL8254 intitulée Laboratoire d'hématologie - DEC150336DR01 - 27/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Olivier MARTIN, directeur de l'unité UMR8070 intitulée Centre de recherche sur les liens sociaux, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150337DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur François MAUREL, directeur de l'unité UMR7086 intitulée Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes (ITODYS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150338DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-François QUENIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7086 intitulée Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes (ITODYS) - DEC150339DR01 - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-Olivier COURAUD, directeur de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150363DR01 - 28/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Karine LANINI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin - DEC150364DR01 - 28/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Xavier NASSIF, directeur de l'unité UMR8253 intitulée Institut Necker Enfant Malades - Centre de médecine moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150365DR01 - 28/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Madame Martine ROULET pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8253 intitulée Institut Necker Enfant Malades - Centre de médecine moléculaire - DEC150366DR01 - 28/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Sébastien LECHEVALIER, directeur de l'unité UPS2999 intitulée Réseau Asie, préfiguration de l'institut des mondes asiatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150368DR01 - 28/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Claire LE POULENNEC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2999 intitulée Réseau Asie, préfiguration de l'institut des mondes asiatiques (IMASIE) - DEC150369DR01 - 28/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre NADAL, directeur de l'unité UMR8557 intitulée Centre d'analyses et de mathématiques sociales par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150370DR01 - 28/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Sandrine NADAL pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8557 intitulée Centre d'analyses et de mathématiques sociales - DEC150371DR01 - 28/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Violaine SEBILLOTTE, directrice de l'unité UMR8210 intitulée Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150378DR01 - 29/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Nicole BELAYCHE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8210 intitulée Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques - DEC150379DR01 - 29/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Nicolas FIEVE, directeur de l'unité UMR8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150380DR01 - 29/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Rainier LANSELLE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale - DEC150381DR01 - 29/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Cécile DAVY-RIGAUX, directrice de l'unité UMR8223 intitulée Centre de recherche de musicologique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire
- DEC150382DR01 - 29/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Habiba BERKOUN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8223 intitulée Centre de recherche de musicologique - DEC150383DR01 - 29/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre HALLÉ, directeur de l'unité UMR7018 intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire
- DEC150385DR01 - 29/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Madame Gwénaëlle LO BUE, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7018 intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie - DEC150386DR01 - 29/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Samuel FOREST, directeur de l'unité FR2609 intitulée Fédération Francilienne de Mécanique - matériaux, structures, procédés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150387DR01 - 29/01/2015 -

07.02.02. DR2

07.02.02.06. 2014

- Décision donnant délégation de signature à Mme Hélène Pernot, directrice de l'unité UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143249DR02 - 17/12/2014 -

07.02.02.07. 2015

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7167 intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie - DEC150149DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Mme Geneviève Almouzni, directrice de l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du Noyau, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150154DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du Noyau - DEC150156DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Johannes Ludger, directeur de l'unité UMR3666 intitulée Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150158DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Mme Dominique Méda, directrice de l'unité UMR7170 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (IRISSO), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150160DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7170 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (IRISSO) - DEC150161DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité UMR7243 intitulée Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150163DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7243 intitulée Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'aide à la décision - DEC150164DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Testelin, directeur(trice) de l'unité UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris (INSP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150165DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris (INSP) - DEC150167DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface - DEC143250DR02 - 18/12/2014 -
- Décision donnant délégation de signature Mme Claire-Marie Pradier, directrice de l'unité FR2482 intitulée Institut des Matériaux de Paris-Centre, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC153348DR02 - 19/12/2014 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2482 intitulée Institut des Matériaux de Paris-Centre - DEC153349DR02 - 19/12/2014 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Gérard Biau, directeur de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de Statistique Théorique et Appliquée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC153355DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de Statistique Théorique et Appliquée - DEC153357DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Petitjeans, directeur de l'unité UMR7636 intitulée Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC153359DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7636 intitulée Physique et Mécanique des Milieux

Hétérogènes - DEC153360DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Sylvère Akamatsu, directeur de l'unité GDR3328 intitulée Solidification des Alliages Métalliques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC153361DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3328 intitulée Solidification des Alliages Métalliques - DEC153362DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Marc Fontecave, directeur de l'unité UMR8229 intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC153363DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Michel Brune, directeur de l'unité USR3573 intitulée Jeune équipe de physique du Collège de France, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150273DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Thomas Preat, directeur de l'unité UMR8249 intitulée Plasticité du Cerveau, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150277DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8249 intitulée Plasticité du Cerveau - DEC150278DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Maxime Dahan, directeur de l'unité UMR168 intitulée Physico-Chimie Curie, par la déléguée régional(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150279DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Simon Saule, directeur de l'unité UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon au Thérapies Innovantes des Cancers, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150283DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. José-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR3244 intitulée Dynamique de l'Information génétique : Bases fondamentales et cancer, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150286DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à Mme Joëlle Vinh, directrice de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150359DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à Mme Juliette Mangeney, directrice de l'unité GDR3703 intitulée Nanodispositifs pour le TeraHertz et moyen infrarouge, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150373DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématiques de la Décision - DEC153365DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches e Mathématiques de la Décision, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC153366DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à Mme Mounira Amor-Gueret, directrice de l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150013DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxiques et Cancer - DEC150014DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Dominique Charpin, directeur(trice) de l'unité UMS2409 intitulée Centre de Documentation de l'Institut des Civilisation du Collège de France, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150017DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS2409 intitulée Centre de Documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France - DEC150080DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Arnaud Tourin, directeur de l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150084DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images - DEC150086DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Jean Salamero, directeur de l'unité UMS3714 intitulée Centre d'Imagerie Biologique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150116DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Mme Edith Heard, directrice de l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150117DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement. - DEC150118DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Philip Piquemal, directeur de l'unité FR2622 intitulée Institut Parisien de Chimie Physique et Théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150119DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Mme Marie-Paule Teulade-Fichou, directrice de l'unité UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150120DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Claude Catala, directeur de l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150133DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris - DEC150134DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Renaud Huynh, directeur de l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150138DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot - DEC150139DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Thomas Römer, directeur de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150140DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures - DEC150141DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Ricardo Lobo, directeur de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150143DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux - DEC150144DR02 - 01/01/2015 -
- Décision donnant délégation de signature à Mme Brigitte Derlon, directrice de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'Anthropologie Sociale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - DEC150145DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'Anthropologie Sociale - DEC150146DR02 - 01/01/2015 -

- Décision donnant délégation de signature à M. Ludwik Leibler, directeur de l'unité UMR7167 intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150148DR02 - 01/01/2015 -

07.02.03. DR3

07.02.03.06. 2014

- Décision portant délégation de signature à M. Malcolm Buckle, directeur de l'unité UMR8113 intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142783DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Malcolm Buckle pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8113 intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée - DEC142784DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468 intitulée Bases de données sur la biodiversité, écologie, environnement et sociétés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142785DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3468 intitulée Bases de données sur la biodiversité, écologie, environnement et sociétés - DEC142786DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Pierre Caye, directeur de l'unité UPR76 intitulée Centre Jean Pépin, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142787DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Pierre Caye pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR76 intitulée Centre Jean Pépin - DEC142788DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Deprez, directeur de l'unité FR3242 intitulée Institut d'Alembert, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142790DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Deprez pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR3242 intitulée Institut d'Alembert - DEC142791DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Loup Faulon, directeur de l'unité FRE3561 intitulée Institut de biologie systémique et synthétique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142793DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Loup Faulon pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3561 intitulée Institut de biologie systémique et synthétique - DEC142794DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Paule Teulade-Fichou, directrice de l'unité UMR176 intitulée Conception, synthèse et vectorisation de biomolécules, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142796DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Paule Teulade-Fichou pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR176 intitulée Conception, synthèse et vectorisation de biomolécules - DEC142797DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Goud, directeur de l'unité UMR144 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaires, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142798DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Goud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR144 intitulée Compartimentation et

dynamique cellulaires - DEC142799DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR3666 intitulée Chimie biologique des membranes et ciblage thérapeutique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142800DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Ludger Johannes pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3666 intitulée Chimie biologique des membranes et ciblage thérapeutique - DEC142801DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Michel Latroche, directeur de l'unité UMR7182 intitulée Institut de chimie et des matériaux Paris-Est, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142803DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Michel Latroche pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7182 intitulée Institut de chimie et des matériaux Paris Est - DEC142804DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Giovanni, directeur de l'unité UMR7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142805DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Giovanni Levi pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes - DEC142806DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Keitaro Nakatani, directeur de l'unité UMR8531 intitulée Photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142840DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Pasquet, directeur de l'unité UMS27000 intitulée Outils et méthodes de la systémique intégrative, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142842DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Pasquet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS2700 intitulée Outils et méthodes de la systémique intégrative - DEC142843DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Rak, directrice de l'unité UMR8537 intitulée Laboratoire de photonique quantique et moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142844DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Philippe Ramirez, directeur de l'unité UPR299 intitulée Centre d'études himalayennes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142846DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Philippe Ramirez pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR299 intitulée Centre d'études himalayennes - DEC142847DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marie Robine, directeur de l'unité GDR3662 intitulé Opportunités et défis posés par l'augmentation de la longévité et la reconfiguration des cycles de vie des populations (Vieillesse), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142848DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Nicolas Vayatis, directeur de l'unité UMR8536 intitulée Centre de mathématiques et de leurs applications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142852DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Amor-Gueret, directrice de l'unité UMR3348 intitulée Stress génotoxiques et cancer, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142854DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224 intitulée Centre de recherche sur la conservation des collections, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143037DR03 - 03/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3224 intitulée Centre de recherche sur la conservation des collections - DEC143038DR03 - 03/12/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Yves Scoazec, directeur de l'unité UMS3655 intitulée Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143047DR03 - 03/12/2014 -
- Décision donnant délégation de signature à Mme Jeanine Tortajada, directrice de l'unité UMR8587 intitulée Laboratoire d'Analyse et de Modélisation pour la Biologie de l'Environnement (LAMBE), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150280DR03 - 04/06/2014 -
- Décision donnant délégation de signature à Mme Jeanine Tortajada pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8587 intitulée Laboratoire d'Analyse et de Modélisation de la Biologie de l'Environnement (LAMBE) - DEC150282DR03 - 04/06/2014 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Xavier Assfeld, directeur de l'unité GDR3333 intitulée Réseau Français de Chimie Théorique (RFCT) par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150395DR03 - 04/06/2014 -
- Décision donnant délégation de signature à M. Xavier Assfeld pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3333 intitulée Réseau français de Chimie Théorique (RFCT) - DEC150396DR03 - 04/06/2014 -

07.02.03.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Rebuffat, directrice de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150074DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Rebuffat pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes - DEC150075DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Nicolas Vayatis pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8536 intitulée Centre de mathématiques et de leurs applications - DEC142853DR03 - 03/12/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Samia Naïm, directrice de l'unité UMR7107 intitulée Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150073DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Dufour, directrice de l'unité UMR7208 intitulée Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150071DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Patrice Coll pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7583 intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques. - DEC150070DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Patrice Coll, directeur de l'unité UMR7583 intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150069DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Gloter pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8071 intitulée Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry. - DEC150068DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Gloter, directeur de l'unité UMR8071 intitulée Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150067DR03 - 05/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. José-Arturo Londono-Vallejo pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : Bases fondamentales et cancer - DEC150066DR03 -

05/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. José-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : Bases fondamentales et cancer, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150064DR03 - 05/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Walid Ben Ameer, directeur de l'unité UMR5157 intitulée SAMOVAR : Services Répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150166DR03 -

16/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Margareta Tengberg, directeur de l'unité UMR7209 intitulée Archéozoologie et Archéobotanique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150076DR03 - 05/01/2015 -

07.02.04. DR4

07.02.04.06. 2014

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8120 - Génétique quantitative et évolution - Le Moulon - DEC142999DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à T. Meinel, directeur de l'unité UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142984DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR3685 - Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie

- DEC143009DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à D. Aitken, directeur de l'unité UMR8182 intitulée Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143011DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8182 - Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay - DEC143012DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à A. Marinetti, directeur de l'unité UPR2301 intitulée Institut de chimie des substances naturelles, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143013DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UPR2301 - Institut de chimie des substances naturelles - DEC143014DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à P. Maître, directeur de l'unité UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143015DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8000 - Laboratoire de chimie physique - DEC143016DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à E. Ullmo, directeur de l'unité ERL9216 intitulée Laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142966DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à C. Montchamp-Moreau, directeur de l'unité UMR9191 intitulée Evolution, génomes, comportement et écologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142975DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR9191 - Evolution, génomes, comportement et écologie - DEC142976DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à C. Marchand, directeur de l'unité UMR8507 intitulée Laboratoire de génie électrique et électronique de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142978DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8507 - Laboratoire de génie électrique et électronique de Paris - DEC142979DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à T. Minea, directeur de l'unité UMR8578 intitulée Laboratoire de physique des gaz et des plasmas, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142980DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8578 - Laboratoire de physique des gaz et des plasmas - DEC142981DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à I. Buvat-Guillemet, directeur de l'unité ERL9218 intitulée Imagerie moléculaire in vivo, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142982DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - ERL9218 - Imagerie moléculaire in vivo - DEC142983DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à P. Lanièce, directeur de l'unité UMR8165 intitulée Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142930DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8165 - Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie - DEC142935DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à S. Ravy, directeur de l'unité UMR8502 intitulée Laboratoire de physique des solides, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142938DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8502 - Laboratoire de physique des solides - DEC142939DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à P. Georges, directeur de l'unité UMR8501 intitulée Laboratoire Charles Fabry, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142940DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à P. Robert, directeur de l'unité UPS3364 intitulée Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142943DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à S. Palacin, directeur de l'unité UMR3685 intitulée Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143008DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à E. Gassiat, directeur de l'unité UMR8628 intitulée Laboratoire de mathématiques d'Orsay, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142963DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8628 - Laboratoire de mathématiques d'Orsay - DEC142965DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR9198 - Institut de biologie intégrative de la cellule - DEC142985DR04 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à E. Brouillet, directeur de l'unité UMR9199 intitulée Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142991DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR9199 - Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie - DEC142992DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à J.F. Roch, directeur de l'unité UMR9188 intitulée Laboratoire Aimé Cotton, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142945DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR9188 - Laboratoire Aimé Cotton - DEC142949DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à O. Martin, directeur de l'unité UMR8120 intitulée Génétique quantitative et évolution - Le Moulon, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142996DR04 - 01/01/2015 -

07.02.04.07. 2015

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR3681 - Institut de physique théorique - DEC150184DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à J. Grollier, directeur de l'unité GDR3672 intitulée Implémentations matérielles du calcul naturel, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150221DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à F. Sottile, directeur de l'unité GDR3675 intitulée Rencontres de spectroscopie théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150222DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à D. Faure, directeur de l'unité GDR3692 intitulée Génomique environnementale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150223DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Bauer, directeur de l'unité UMR3681 intitulée Institut de physique théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150183DR04 - 01/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UPS3364 - Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement - DEC142944DR04 - 01/01/2015 -

07.02.05. DR5

07.02.05.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel Hebey, directeur de l'unité UMR8088 intitulée Analyse, géométrie et modélisation, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150178DR05 - 16/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Yannick Marandet, directeur de l'unité FR3029 intitulée « Fédération de recherche fusion par confinement magnétique ζ FCM/ITER », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150266DR05 - 21/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Peinturier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR3029 intitulée « Fédération de recherche fusion par confinement magnétique ζ FCM/ITER » - DEC150267DR05 - 21/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à M. Mathis Plapp, directeur de l'unité UMR7643 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150309DR05 - 26/01/2015 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Chantal Gouget et M. Jacques Peretti pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7643 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée - DEC150310DR05 -

26/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Anne de Bouard Liberge, directrice de l'unité UMR7641 intitulée Centre de mathématiques appliquées, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150312DR05 - 26/01/2015 -

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM) - DEC150375DR05 - 28/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Patrick Trieu-Cuot, directeur de l'unité ERL3526 intitulée Unité de Génétique Moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143188DR05 - 15/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Mélanie Weigel, Mme Catherine Houy-Lemaire et Mme Sandra Thomazo pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL3526, intitulée Microbiologie fonctionnelle et moléculaire. - DEC143189DR05 - 15/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. François Hache, directeur de l'unité UMR7645 intitulée Laboratoire d'optique et biosciences (LOB), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150015DR05 - 07/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Etienne Manneville, directrice de l'unité UMR3691, intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150019DR05 - 07/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Mélanie Weigel, Mme Catherine Houy-Lemaire et Mme Sandra Thomazo pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3691, intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique. - DEC150020DR05 - 07/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Fabien Gagosz, directeur de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150025DR05 - 08/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Samir Zard et M. Yvan Six pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique

- DEC150028DR05 - 08/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Marc Renneville, directeur de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150031DR05 - 08/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Stéphane Pouyllau et Mme Arianne Allet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM) - DEC150032DR05 - 08/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Patrick Audebert, directeur de l'unité UMR7605 intitulée laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150033DR05 - 08/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Jacquemot, à M. François Mathieu, à Mme Valérie Demuyt et à Mme Véronique Durox pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7605 intitulée laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI). - DEC150038DR05 - 08/01/2015 -

07.02.06. DR6

07.02.06.06. 2014

- Décision portant délégation de signature à M. Denis Fix, M. Pierre Brunet, M. Michel Vilasi, M. Mustapha Nadi, M. Michel Vergnat et Mme Sabine Denis pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7198 intitulée « Institut Jean Lamour ». - DEC142608DR06 - 01/11/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Christian Moyne, directeur par intérim de l'unité FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - DEC143308DR06 - 01/07/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Abderrahim Jourani et M. Samuel Herrmann pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5584 intitulée « Institut de Mathématiques de Bourgogne ». - DEC143103DR06 - 09/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Luis Paris, directeur de l'unité UMR5584 intitulée « Institut de Mathématiques de Bourgogne », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143102DR06 - 09/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Gaffet, directeur de l'unité UMR7198 intitulée « Institut Jean Lamour » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - DEC142606DR06 - 01/11/2014 -

07.02.06.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Christine Averlant-Petit pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7375 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire ». - DEC153352DR06 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Alain Durand, directeur de l'unité UMR7375 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - DEC153353DR06 - 01/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Christian Moyne, directeur de l'unité FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - DEC143332DR06 - 01/01/2015 -

07.02.08. DR8

07.02.08.06. 2014

- Décision portant délégation de signature consentie à Mme Caroline ANDREAZZA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3520 intitulée « Centre de Recherche sur la Matière Divisée » - CRMD - DEC142919DR08 - 23/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature consentie à Mme Cécile TREFFORT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3482 intitulée « Fédération des Etudes Supérieures du Moyen-Age et de la Renaissance » - FESMAR - DEC142921DR08 - 15/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature consentie à M. Olivier DE VIRON, Directeur de l'UMR7266 intitulée "Littoral, Environnement et Sociétés" - LIENSs, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - DEC143328DR08 - 23/12/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Maurad HAMAIDI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7301 intitulée "Migrations Internationales, espaces et sociétés" - MIGRINTER - DEC142311DR08 - 16/12/2014 -

07.02.08.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Buffenoir, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes - DEC150270DAJ - 05/02/2015 -

07.02.09. DR10

07.02.09.06. 2014

- Décision portant délégation de signature à Mme Christine Maillard, directrice de I₂USR3227 intitulée « Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142742DR10 - 26/11/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Christelle Roy, directrice de I₂UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142811DR10 - 17/11/2014 -

07.02.09.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Mme Laurence Drouard, directrice de I_zUPR2357 intitulée IBMP - Institut de Biologie Moléculaire des Plantes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142730DR10 - 26/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. André Dufour, directeur de I_zUMS3489 intitulée CI2N - Centre d'Investigations Neurocognitives & Neurophysiologiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142731DR10 - 26/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Luc Galzi, directeur de I_zUMR7242 intitulée Biotechnologie et signalisation cellulaire : intégrité du génome, biologie tumorale, récepteurs, outils thérapeutiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142732DR10 - 26/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Marcel Hibert, directeur de I_zUMR7200 intitulée « Laboratoire d'Innovation Thérapeutique », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire
- DEC142735DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de à M. Bertrand Koebel, directeur de I_zUMR7522 intitulée « BETA - Bureau d'Economie Théorique et Appliquée » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142738DR10 - 26/11/2014 -
- Décision portant délégation de à M. Frédéric Masson, directeur de I_zUMS830 intitulée Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre de Strasbourg, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142743DR10 - 26/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Sylviane Muller, directrice de I_zUPR3572 intitulée « ICT - Immunopathologie et chimie thérapeutique » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142802DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Cuong PHAM HUU, directeur de I_zUMR7515 intitulée « Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé » (ICPEES), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142807DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Sophie Reibel-Foisset, directrice de I_zUMS3415 intitulée « Chronobiotron » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142808DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Reichhart, directeur de I_zunité UPR9022 intitulée « Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142809DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Serge Remy, directeur de I_zUMR7199 intitulée « Laboratoire de Conception et Application de Molécules Bioactives » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142810DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Paolo Samori, directeur de I_zUMR7006 intitulée « Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142813DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Norbert Schappacher, directeur de I_zunité GDR3398 intitulée « Histoire des mathématiques », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142933DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Seraphin, directeur de I_zUMR7104 intitulée « Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142934DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Ivan Tarassov, directeur de I_zUMR7156 intitulée « Génétique moléculaire, génomique et microbiologie » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142937DR10 - 17/11/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Alexandre Varnek, directeur de l'unité GDR3418 intitulée « Chémo-informatique », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142942DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Pascal Villa, directeur de l'UMS3286 intitulée « Plate-forme de chimie biologique intégrative de Strasbourg », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142947DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Cathie Vix, directrice de l'UMR7361 intitulée IS2M - Institut de Sciences des Matériaux de l'UMR7361 Mulhouse, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142948DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Jean Weiss, directeur par intérim de l'UMR7177 intitulée « Institut de Chimie de Strasbourg » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142950DR10 - 17/11/2013 -
- Décision portant délégation de signature à M. Michel de Mathelin, directeur de l'UMR7357 intitulée ICUBE - Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142686DR10 - 24/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Delcroix, directrice de l'UMR7367, intitulée « Dynamiques européennes » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142684DR10 - 24/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Françoise Colobert, directrice de l'unité UMR7509 intitulée Chimie Moléculaire par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142680DR10 - 24/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. François Chabaux, directeur de l'UMR7517 intitulée Laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie de Strasbourg (LHyGeS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142678DR10 - 24/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Christophe Cassel, directeur de l'UMR7364 intitulée LNCA - Laboratoire de Neurosciences Cognitives et Adaptatives, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142676DR10 - 24/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Yann Bugeaud, directeur de l'unité UMR7501 intitulée Institut de Recherche Mathématique Avancée par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142675DR10 - 24/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-France Bader, directrice de l'unité UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142671DR10 - 21/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Bechmann, directrice de l'unité GDR3000 intitulée Informatique Géométrique et Graphique, Réalité Virtuelle et Visualisation par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142669DR10 - 21/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Dominique Badariotti, directeur de l'unité UMR7362 intitulée Institut LIVE - Laboratoire Image, Ville, Environnement par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142666DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Ulrich ACHAUER, directeur de l'unité UMR7516 intitulée Institut de Physique du Globe de Strasbourg par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142664DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Hervé Wozniak, directeur de l'UMR7550 intitulée « Observatoire Astronomique de Strasbourg » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143019DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Eric Westhof, directeur de l'unité [FRC1589] intitulée « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143018DR10 - 17/11/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M. Yves Mely, directeur de l'UMR7213 intitulée « Laboratoire de Biophotonique et Pharmacologie » par le délégué régional en sa qualité

d'ordonnateur secondaire - DEC142780DR10 - 17/11/2014 -

- Décision portant délégation de signature à Mme Laurence Drouard, directrice de l'UPR2357 intitulée IBMP - Institut de Biologie Moléculaire des Plantes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142730DR10 - 17/11/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Westhof, directeur de l'UPR9002 intitulée « Architecture et réactivité de l'ARN » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142951DR10 - 17/11/2014 -

- Décision portant délégation de signature à M. Michel de Mathelin, directeur de l'UMR7357 intitulée ICUBE - Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC142686DR10 - 17/11/2014 -

07.02.10. DR11

07.02.10.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Louis BARRAT directeur de l'unité UMR5588, intitulée Laboratoire Interdisciplinaire de Physique (LIPHY), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150398DR11 - 28/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Salvador MIR, directeur de l'unité UMR5159 intitulée Techniques de l'Informatique et de la microélectronique pour l'Architecture des systèmes intégrés (TIMA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150290DR11 - 22/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature à M. Darren HART, directeur de l'unité UMS3518 intitulée Integrated Structural Biology Grenoble (ISB-G), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150349DR11 - 28/01/2015 -

07.02.11. DR12

07.02.11.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric FAGES, directeur de l'unité UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanosciences de Marseille par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC150036DR12 - 02/01/2015 - Remplace la décision DEC120468DR12 du 02/01/12

- Décision portant délégation de signature à Mme Véronique Cosquer pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille

- DEC150037DR12 - 02/01/2015 - Remplace la décision DEC120798DR12 du 02/01/12

- Décision donnant délégation de signature à M. Marc Dalod pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7280 intitulée Centre d'Immunologie de Marseille Luminy - DEC143181DR12 - 02/01/2015 - Remplace la décision DEC121607DR12 du 10/05/2012

- Décision donnant délégation de signature à M. Eric Vivier, directeur de l'unité UMR7280 intitulée Centre d'Immunologie de Marseille Luminy, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143179DR12 - 02/01/2015 - Remplace la décision DEC121606DR12 du 10/05/2012

07.02.12. DR13

07.02.12.06. 2014

- Délégation de signature PRM de M. Frédéric SIMARD UMR5290 - DEC143242DR13 - 17/12/2014

-

07.02.12.07. 2015

- UMR5815 - Délégation de signature PRM de M. Eric DE MARI - DEC150104DR13 - 14/01/2015 -

- GDR3395 - Délégation de signature de M. Cédric BONNAFE - DEC150111DR13 - 14/01/2015 -

- FRE3690 - Délégation de signature de M. Franck MOLINA - DEC150114DR13 - 14/01/2015 -
- FRE3690 - Délégation de signature PRM de M. Franck MOLINA - DEC150115DR13 - 14/01/2015 -

- UMR5112 - Délégation de signature de M. William GENIEYS - DEC150124DR13 - 15/01/2015 -
- UMR5112 - Délégation de signature PRM de M. William GENIEYS - DEC150126DR13 - 15/01/2015
-

- UMR5237 - Délégation de signature de Mme Anne DEBANT - DEC150128DR13 - 15/01/2015 -
- UMR5237 - Délégation de signature PRM de Mme Anne DEBANT - DEC150131DR13 - 15/01/2015
-

- FR3105 - Délégation de signature de Mme Deborah JONES - DEC150180DR13 - 16/01/2015 -
- UMR5290 - Délégation de signature de M Frédéric SIMARD - DEC150182DR13 - 16/01/2015 -
- UMR 5290 - Délégation de signature PRM de M Frédéric SIMARD - DEC150187DR13 - 16/01/2015
-

- UMR5235 - Délégation de signature de M. Georges LUTFALLA - DEC150189DR13 - 16/01/2015 -
- UMR5235 - Délégation de signature PRM de M. Georges LUTFALLA - DEC150191DR13 -
16/01/2015 -

- FRE3673 - Délégation de signature PRM de Mme Claude GRISON - DEC150225DR13 -
20/01/2015 -

- Délégation de signature de M. jean-Philippe PIN - DEC150228DR13 - 20/01/2015 -
- UMR5203 - Délégation de signature PRM de M. Jean-Philippe PIN - DEC150231DR13 -
20/01/2015 -

- UMR5186 - Délégation de signature de Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN - DEC150232DR13 -
20/01/2015 -

- UPR8521 - Délégation de signature PRM de M. Gilles FLAMANT - DEC150238DR13 - 20/01/2015 -
-

- UMS3426 - Délégation de signature de M Laurent JOURNOT - DEC150247DR13 - 21/01/2015 -
- UMS2348 - Délégation de signature de M. Philippe LEBARON - DEC150252DR13 - 21/01/2015 -
- UMS3426 - Délégation de signature PRM de M Laurent JOURNOT - DEC150253DR13 -
21/01/2015 -

- UMS3282 - Délégation de signature de M Eric SERVAT - DEC150262DR13 - 21/01/2015 -
- UMR9190 - Délégation de signature de M. Laurent DEGORN - DEC150307DR13 - 26/01/2015 -
- UMR5257 - Délégation de signature de M. Stéphane PELLET-ROSTANG - DEC150340DR13 -
27/01/2015 -

- UMR5244 - Délégation de signature de M. Guillaume MITTA - DEC150346DR13 - 27/01/2015 -
- UMR5244 - Délégation de signature PRM de M. Guillaume MITTA - DEC150347DR13 - 27/01/2015
-

- UMR5140 - Délégation de signature de M. David LEFEVRE - DEC150372DR13 - 28/01/2015 -
- UMR5140 - Délégation de signature PRM de M. David LEFEVRE - DEC150384DR13 - 29/01/2015 -
-

- UMR5221 - Délégation de signature de M. Pierre LEFEBVRE - DEC150026DR13 - 08/01/2015 -
- UMR5221 - Délégation de signature PRM de M. Pierre LEFEBVRE - DEC150027DR13 -
08/01/2015 -

- UMR5506 - Délégation de signature de M. François PIERROT - DEC150029DR13 - 08/01/2015 -
- UMR5506 - Délégation de signature PRM de M. François PIERROT - DEC150030DR13 -
08/01/2015 -

- UMR5815 - Délégation de signature de M. DE MARI - DEC150103DR13 - 14/01/2015 -
- UMR5281 - Délégation de signature de M. David GIBAND - DEC150101DR13 - 14/01/2015 -
- UMR5120 - Délégation de signature PRM de M. Thierry FOURCAUD - DEC150099DR13 -
14/01/2015 -

- UMR5120 - Délégation de signature de M. Thierry FOURCAUD - DEC150098DR13 - 14/01/2015 -
- UMR5554 - Délégation de signature PRM de Mme Agnès MIGNOT - DEC150097DR13 - 14/01/2015 -
- UMR5554 - Délégation de signature de Mme Agnès MIGNOT - DEC150096DR13 - 14/01/2015 -
- UMR5299 - Délégation de signature PRM de M. Denis PUY - DEC150061DR13 - 12/01/2015 -
- UMR5535 - Délégation de signature de M. Marc PIECHACZYK - DEC150094DR13 - 14/01/2015 -
- UMR5535 - Délégation de signature PRM de M. Marc PIECHACZYK - DEC150095DR13 - 14/01/2015 -
- UPR1142 - Délégation de signature de M. Monsef BENKIRANE - DEC150044DR13 - 09/01/2015 -
- UPR1142 - Délégation de signature PRM de M. Monsef BENKIRANE - DEC150045DR13 - 09/01/2015 -
- UMR5635 - Délégation de signature de M. Philippe MIELE - DEC150046DR13 - 13/01/2015 -
- UMR5635 - Délégation de signature PRM de M. Philippe MIELE - DEC150047DR13 - 09/01/2015 -

- UMR5569 - Délégation de signature de M. Patrick SEYLER - DEC150053DR13 - 12/01/2015 -
- UMR5569 - Délégation de signature PRM de M. Patrick SEYLER - DEC150054DR13 - 12/01/2015 -

- FRE3689 - Délégation de signature de M. Jean-michel MESNARD - DEC150055DR13 - 12/01/2015

- UMR5508 - Délégation de signature de M. Stéphane PAGANO - DEC150057DR13 - 12/01/2015 -
- UMR5508 - Délégation de signature PRM de M. Stéphane PAGANO - DEC150058DR13 - 12/01/2015 -

- UMR5299 - Délégation de signature de M. Denis PUY - DEC150060DR13 - 12/01/2015 -

- UMR5281 - Délégation de signature PRM de M. David GIBAND - DEC150102DR13 - 14/01/2015 -

07.02.14. DR15

07.02.14.06. 2014

- Délégation de signature au directeur d'unité ordonnateur secondaire (OS) UMR5536 - DEC142175DR15 - 01/06/2014 -
- Délégation de signature pour les actes de la PRM (DU) UMR5199 - DEC142338DR15 - 26/09/2014
- Délégation de signature au directeur d'unité ordonnateur secondaire (OS) UMR5199 - DEC142427DR15 - 26/09/2014 -
- Décision donnant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la délégation Aquitaine - DEC143262DR15 - 18/12/2014 -

07.02.15. DR16

07.02.15.06. 2014

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Armis Liebens, directeur de l'UMI3464 «Eco-Efficient Products & Processes Laboratory », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC143309DR16 - 22/12/2014 -
- Décision portant délégation de signature à Mme Delphine MERCIER, directrice de l'unité USR3337 intitulée « Amérique Latine », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC141290DR16 - 02/01/2014 -
- Décision portant délégation de signature à M Pierre TULET directeur de l'unité UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - DEC141121DR16 - -

07.02.20. Administration centrale

07.02.20.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Frédérique MAZE-CORADIN aux fonctions de chargée de mission - DEC150264CNPS - 03/02/2015 -

07.02.21. Instituts

07.02.21.06. 2014

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-François Tassin, directeur adjoint scientifique à l'Institut de Chimie (INC) - DEC143205DAJ - 22/12/2014 -

07.02.21.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Alain Schuhl, directeur de l'institut de Physique - DEC150088DAJ - 27/01/2015 -

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, directeur de l'Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) - DEC150113DAJ - 21/01/2015 -

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.01. DR1

07.03.01.06. 2014

- Décision modifiant la décision DEC133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des FRE, concernant les partenaires de la FRE3643 Pôle d'histoire de l'analyse et des représentations économiques (PHARE) - DEC143178INSHS - 22/12/2014 - Modifie : DEC133020DGDS

07.03.01.07. 2015

- Décision portant modification de l'unité intitulée de l'unité mixte de recherche UMR8599 intitulée « Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVIIe et XVIIIe siècles » - DEC143130INSHS - 05/01/2015 - Modifie : DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des UMR

07.03.02. DR2

07.03.02.06. 2014

- Décision portant prolongation de la formation de recherche en évolution FRE3632 intitulée « Immunologie, immunopathologie, immunothérapie » - DEC142343DGDS - 07/11/2014 -

07.03.04. DR4

07.03.04.06. 2014

- Décision portant renouvellement de l'unité de recherche n°1 (UR1) intitulée « Unité de recherche SOLEIL (SOLEIL) » - DEC143153INP - 18/12/2014 -

07.03.05. DR5

07.03.05.06. 2014

- Décision modifiant la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des UMR, concernant les tutelles de l'UMR7114 Modèles, Dynamiques, Corpus - DEC143172INSHS - 22/12/2014 - Modifie : DEC133018DGDS

07.03.08. DR8

07.03.08.07. 2015

- Décision portant fermeture de la formation de recherche en évolution FRE3520 intitulée « Centre de recherche sur la matière divisée (CRMD) » - DEC143161INP - 18/12/2014 -

07.03.15. DR16

07.03.15.06. 2014

- Décision portant modification de la décision DEC133022DGDS du 20 décembre 2013 modifiée portant création et renouvellement des unités mixtes internationales - DEC143097INP - 28/01/2015 - Modifie : DEC133022DGDS

07.03.20. Administration centrale

07.03.20.07. 2015

- Décision portant modification de la décision DEC142119DGDS - Modification de la délégation de rattachement de l'UMR7231 - DEC150358DGDS - 28/01/2015 - Modifié : DEC142119DGDS

07.03.22. Décisions collectives

07.03.22.06. 2014

- Décision portant création et renouvellement des unités de service et de recherche - DEC142128DGDS - 18/12/2014 - USR mixte

- Décision portant création et renouvellement des unités de service et de recherche du CNRS - DEC142129DGDS - 18/12/2014 - USR CNRS

- Décision portant création et renouvellement des équipes de recherche labellisées - DEC142130DGDS - 18/12/2014 - ERL

- Décision portant création et renouvellement des unités propres de service UPS - DEC142131DGDS - 18/12/2014 - Modifié par : DEC150357DGDS

- Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche GDR propres (à composante exclusivement CNRS) - DEC142133DGDS - 18/12/2014 - Modifié par: DEC150355DGDS

- Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante non exclusivement CNRS) - DEC142134DGDS - 18/12/2014 - GDR associative

- Décision portant prorogation des structures opérationnelles de recherche - DEC142135DGDS - 18/12/2014 - prolongation SOR

- Décision portant prorogation des structures opérationnelles de service - DEC142136DGDS - 18/12/2014 -

- Décision portant modification du rattachement de certaines unités aux délégations régionales du CNRS - DEC143252DGDS - 18/12/2014 -

- Décision portant renouvellement des unités propres de recherche - DEC142127DGDS - 18/12/2014 - UPR

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de service - DEC142126DGDS - 18/12/2014 - UMS

- Décision portant création et renouvellement des fédérations de recherche FR - DEC142124DGDS - 18/12/2014 - Modifié par : DEC150356DGDS

- Décision portant renouvellement des unités mixtes internationales - DEC142123DGDS - 18/12/2014 - UMI

- Décision portant création des formations de recherche en évolution - DEC142122DGDS - 18/12/2014 - FRE CNRS

- Décision portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution - DEC142121DGDS - 18/12/2014 - FRE mixte

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées - DEC142120DGDS - 18/12/2014 - UMR Non Contractualisées

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées UMR - DEC142117DGDS - 18/12/2014 - Modifié par : DEC150358DGDS

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées UMR - DEC142119DGDS - 18/12/2014 - Modifié par : DEC150358DGDS

- UMR contr Ph E

07.03.22.07. 2015

- Décision portant modification de la décision DEC142124DGDS - Modification du dispositif partenarial de la FR3688 - DEC150356DGDS - 28/01/2015 - Modifié : DEC142124DGDS

- Décision portant modification de la décision DEC142131DGDS - Modification de la direction de l'UPS3107 - DEC150357DGDS - 28/01/2015 - Modifié : DEC142131DGDS

- Décision portant modification de la décision DEC142133DGDS - Modification de la délégation de rattachement du GDR2917 - DEC150355DGDS - 28/01/2015 - Modifie : DEC142133DGDS

07.04. Décisions tarifaires

07.04.04. DR4

07.04.04.07. 2015

- Décision relative au tarif des produits de la Prévention du Risque Chimique de Gif-sur-Yvette (UPS831) - DEC150274DR04 - 22/01/2015 -

07.04.09. DR10

07.04.09.07. 2015

- Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR7540 intitulée IPCMS - DEC150302DR10 - 23/01/2015 -

07.06. Autres décisions

07.06.01. DR1

07.06.01.07. 2015

- Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Paris A - DEC153350DR01 - 15/01/2015 -

07.06.03. DR3

07.06.03.07. 2015

- Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Ile-de-France Est - DEC150162DR03 - 15/01/2015 -

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8643 intitulée Laboratoire Spécification et vérification (LSV) - DEC150397DR03 - 14/01/2015 -

07.06.05. DR5

07.06.05.07. 2015

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7638 intitulée Laboratoire Leprince-Ringuet. - DEC150192DR05 - 16/01/2015 -

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7644 intitulée Centre de physique théorique. - DEC150265DR05 - 21/01/2015 -

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7649 intitulée Laboratoire de mécanique des solides (LMS). - DEC150042DR05 - 08/01/2015 -

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR3407 intitulée Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux. - DEC150043DR05 - 08/01/2015 -

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR288 Energétique Moléculaire et Macroscopique, Combustion & EM2C - DEC150403DR05 - 29/01/2015 -

07.06.06. DR6

07.06.06.07. 2015

- Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Centre-Est - DEC150195DR06 - 19/01/2015 -

07.06.07. DR7

07.06.07.07. 2015

- Décision fixant la liste des organisations syndicales non représentées à la commission régionale d'action sociale et à la commission régionale compétente en matière de formation permanente de la délégation régionale Rhône Auvergne - DEC150129DR07 - 15/01/2015 -

- Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Rhône Auvergne - DEC143304DR07 - 15/01/2015 -

07.06.11. DR12

07.06.11.07. 2015

- Décision portant renouvellement partiel du conseil de laboratoire de l'unité UMR7287 intitulée Institut des science du mouvement, Etienne-Jules Marey

-

- DEC150243DR12 - 14/01/2015 - Remplace la décision DEC121096DR12 du 16/02/2012

- Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Provence et Corse - DEC150296DR12 - 23/01/2015 -

07.06.15. DR16

07.06.15.06. 2014

- Décision portant modification de l'unité mixte internationale UMI2954 intitulée Multimédia, Informations, Communication et Applications (MICA) - DEC143165INS2I - 18/12/2014 -

07.06.15.07. 2015

- Décision relative à la nomination des experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ouverts au titre de l'année 2015 - DEC150242SGCN - 19/01/2015 -

07.06.18. DR19

07.06.18.07. 2015

- Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Normandie - DEC150127DR19 - 15/01/2015 -

07.06.19. DR20

07.06.19.06. 2014

- Décision portant fermeture de la régie de recettes instituée auprès du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) UMS3538 - DEC143344DR20 - 31/12/2014 -

- Décision portant cessation des fonctions de Mr Daniel BOYER régisseur de recettes de la régie institue auprès du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) UMS3538 - DEC143346DR20 - 31/12/2014 -

07.06.20. Administration centrale

07.06.20.06. 2014

- Liste d'aptitude établie au titre de 2015 - DEC150112DRH - 11/12/2014 -

- Tableau d'avancement établi au titre de 2015 - DEC150106DRH - 15/12/2014 -

- Décision fixant la liste des organisations syndicales non représentées au comité technique du CNRS

- DEC143129DRH - 16/12/2014 -

- Décision fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS

- DEC143128DRH - 16/12/2014 -

- Décision fixant la répartition des sièges au comité technique du CNRS

- DEC143127DRH - 16/12/2014 -

- Décision arrêtant la liste des organisations syndicales représentantes du personnel aux comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions (CRHSCT) de travail au CNRS - DEC143094DAJ - 05/12/2014 -

- Décision arrêtant la liste des organisations syndicales représentantes du personnel aux commissions consultatives paritaires (CCP) compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS - DEC143078DAJ - 05/12/2014 -

- Décision arrêtant la liste des représentants élus du personnel au comité technique d'établissement public (CT) du CNRS - DEC143076DAJ - 05/12/2014 -

- Décision créant un bureau de vote pour le dépouillement de l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires (CCP) compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS. - DEC142584DAJ - 24/11/2014 -

- Décision arrêtant la liste des représentants élus aux commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des personnels du CNRS - DEC143073DAJ - 05/12/2014 -

07.06.20.07. 2015

- Décision d'homologation des centres de traitement automatisés de l'information (CTAI) - (Modification 2014) - DEC150005DRH - 20/01/2015 - Modifie DEC141220DRH du 25/04/2014

- Décision arrêtant la liste des fonctionnaires accueillis en détachement sur un emploi de chercheur au CNRS - DEC150016DRH - 19/01/2015 -



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

LE PRESIDENT

- Vu la circulaire n°010001DRH en date du 20 novembre 2001 relative aux modalités d'engagement et de rémunération des personnels payés sur crédits de vacances,
- Vu la décision n°0100490DRH en date du 30 novembre 2001 fixant les taux horaires de rémunération des personnels payés sur crédits de vacances,
- Vu les crédits inscrits en colonne NA du budget, dépenses de personnel limitatives,

DECIDE :

Article 1 : Les taux horaires fixés par la décision susvisée sont revalorisés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Niveau I :	- travaux d'exécution :.....	9,61 €
Niveau II :	- travaux de réalisation :.....	9,78 €
Niveau III :	- travaux d'études techniques :.....	10,05 €
Niveau IV :	- travaux d'études et de conception :.....	11,00 €
Niveau V :	- travaux scientifiques ou techniques hautement spécialisés :.....	14,60 €

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 08 janvier 2015

Pour le Président

Le Directeur des Ressources Humaines

Christophe COUDROY

DEC142670INSHS

Décision portant nomination de Mme Carine Staropoli aux fonctions de directrice adjointe et de M David Margolis aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche 8174 intitulée Centre d'Economie de la Sorbonne

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8174 intitulée Centre d'Economie de la Sorbonne et nommant M Luc Fontagné directeur de cette unité ;

Vu la décision 141344INSHS en date du 6 mai 2014 portant nomination de Mme Carine Staropoli aux fonctions de directrice adjointe par intérim et de M David Margolis aux fonctions de directeur adjoint par intérim de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Carine Staropoli, Maître de conférence à l'université de Paris 1, est nommée directrice adjointe et M David Margolis, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **26 JAN. 2015**

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC142002INSB

Décision portant nomination de Mme. Claire Legay aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°8119 intitulée « Centre de neurophysique, physiologie, pathologie »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8119 intitulée « Centre de neurophysique, physiologie, pathologie » et nommant M. Claude Meunier directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme. Claire Legay, Professeur à l'université Paris Descartes, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} octobre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 août 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143236INSHS

Décision portant nomination de Mme Sophie Dubuisson-Quellier aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7116 intitulée Centre de sociologie des organisations (CSO).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7116 intitulée Centre de sociologie des organisations (CSO) et nommant M. Olivier Borraz directeur de cette unité;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire;

Vu l'avis du conseil de laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sophie Dubuisson-Quellier, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



DEC143234DR01

Décision portant nomination de Mme Jacqueline LEROY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8257 intitulée Cognition and Action Group (COGNAC)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant création de l'unité mixte UMR8257 intitulée Cognition and Action Group (COGNAC) et nommant M. Pierre-Paul VIDAL en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 20 février 2014 ;

Considérant que **Mme Jacqueline LEROY** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 8 au 10 février, puis du 8 au 10 mars 2005,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Jacqueline LEROY**, TCE est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8257 intitulée Cognition and Action Group (COGNAC) à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme Jacqueline LEROY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40
F 01 45 15 01 66

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Jacqueline LEROY est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le **16 DEC. 2014**

Le directeur de l'UMR 8257

Pierre-Paul VIDAL

COGNITION AND ACTION GROUP

COGNAC G UMR 8257 - MD4

CNRS - Université Paris Descartes - S. SA

45, rue des Saints Pères

75270 PARIS Cedex 06

Tél. : 01 42 86 33 98 - Fax : 01 42 86 33 99

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa du président de l'Université Paris Descartes

Visa du Ministère de la Défense

Médecin Général Inspecteur D. FELTEN

Médecin-Chef
de l'HIA du Val-de-Grâce

DEC143077INSHS

Décision portant nomination de Mme Caroline Guibet-Lafaye aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs et nommant M. Patrick Michel directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC142189INSHS en date du 26 septembre 2014 portant nomination de Mme Caroline Guibet-Lafaye aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique;

Vu l'accord du (des) partenaire(s);

Vu l'avis du conseil de laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Caroline Guibet-Lafaye, Directrice de recherche de 2^{ème} classe, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC142668INSHS

Décision portant nomination de M. Arnold Chassagnon aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche 8545 intitulée Paris-Jourdan Sciences Economiques-PjSE.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8545 intitulée Paris Jourdan Sciences Economiques et nommant M. Luc Behaghel directeur de cette unité;

Vu la décision n° 148006INSHS du 16 juillet 2014 portant nomination de M. Arnold Chassagnon aux fonctions de directeur adjoint par intérim de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires;

Vu l'accord du conseil de laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Arnold Chassagnon, Professeur à l'université de Tours, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} mars 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

26 JAN. 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science

Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143222INSHS

Décision portant nomination de Mme Violaine SEBILLOTTE comme directrice de l'unité mixte de recherche n°8210 *Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques* « ANHIMA » et de Mme Nicole BELAYCHE et M. Jean-Pierre GUILHEMBET comme directeurs-adjoints

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8210 intitulée *Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques* (ANHIMA) et nommant M. François de POLIGNAC, directeur de cette unité ;

Vu la décision n°141105INSHS en date du 16 avril 2014 portant nomination de Mme Violaine SEBILLOTTE comme directrice par intérim et de Mme Nicole BELAYCHE et de M. Jean-Pierre GUILHEMBET comme directeurs-adjoints par intérim jusqu'au 31 décembre 2014 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'accord du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Violaine SEBILLOTTE, professeur des universités à l'Université Paris 1, est nommée directrice, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Mme Nicole BELAYCHE, directrice d'études à l'EPHE, et M. Jean-Pierre GUILHEMBET, professeur des universités à l'Université Paris 7, sont nommés directeurs-adjoints, à compter de cette même date.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **12 JAN. 2015**

Pour le président et par déléguation,
Le directeur général délégué à la science

Philippe BAPTISTE



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143121INC

Décision portant nomination de M. Marc BAADEN aux fonctions de directeur adjoint de l'UPR9080 intitulée « Laboratoire de Biochimie Théorique »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133026DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement des unités propres de recherche ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Marc BAADEN, Directeur de recherche de 2^{ème} classe titulaire au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°9080 intitulée « Laboratoire de Biochimie Théorique », à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 décembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe BAPTISTE



DEC142527INSIS

Décision portant nomination de Monsieur François COULOUVRAT aux fonctions de chargé de mission

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

Article 1^{er}

Monsieur François COULOUVRAT, directeur de recherche 2^{ème} classe du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le domaine d'expertise de l'acoustique et des ondes non linéaires ainsi que celui des ondes de choc et du bang sonique.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur François COULOUVRAT demeure affecté à l'UMR7190 – Institut Jean le Rond d'Alembert – Paris.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs



ParisTech



DEC142336DR02

Décision portant nomination de Mme Claudine Fleurant aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant création de l'unité mixte n°8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris et nommant M. Michel Mortier en qualité de directeur ;

Vu l'avis de l'assemblée générale en date du 13/02/2014 ;

Considérant que Mme Claudine Fleurant a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le Muséum National d'Histoire naturelle du 05/05/2011 au 20/05/2011 (durée 36 heures),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Claudine Fleurant, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris, à compter du 01/01/2014.

Mme Claudine Fleurant exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Claudine Fleurant est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17/10/2014

Le directeur de l'unité
Michel Mortier

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du directeur Chimie ParisTech
Valérie Cabuil

DEC142313DR02

Décision portant nomination de M. Ludovic Olanier aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle et nommant M. Christian Frétiqny en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 10/03/2014 ;

Considérant que M. Ludovic Olanier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS du 05/03/2012 au 07/03/2012 et du 02/04/2012 au 04/04/2012,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Ludovic Olanier, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle, à compter du 01/01/2014.

M. Ludovic Olanier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Ludovic Olanier est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/09/2014

Le directeur de l'unité
Christian Fréigny

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

Visa du directeur général de l'ESPCI ParisTech
Jean-François Joanny

DEC142312DR02

Décision portant nomination de M. Freddy Martin aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle et nommant M. Christian Frétiigny en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 10/03/2014 ;

Considérant que M. Freddy Martin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris Michel Ange du CNRS du 02/06/2004 au 04/06/2004 et du 22/06/2004 au 24/06/2004,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Freddy Martin, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle, à compter du 01/01/2014.

M. Freddy Martin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Freddy Martin est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/09/2014

Le directeur de l'unité
Christian Fréigny

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

Visa du directeur général de l'ESPCI ParisTech
Jean-François Joanny

DEC142286DR02

Décision portant nomination de M. Jean-Pierre Coutanceau aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7138 intitulée Evolution Paris Seine

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7138 intitulée Evolution Paris Seine et nommant M. Dominique Higuët en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 27/06/2014 ;

Considérant que M. Jean-Pierre Coutanceau a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 14/11/2005 au 16/11/2005 et du 13/12/2005 au 15/12/2005,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jean-Pierre Coutanceau, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7138 intitulée Evolution Paris Seine à compter du 01/01/2014.

M. Jean-Pierre Coutanceau exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Pierre Coutanceau est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/09/2014

Le directeur de l'unité
Dominique Higuët

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz



DEC142105DR02

Décision portant nomination de Mme Aurèle Crasson aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8132 intitulée Institut des textes et manuscrits modernes

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°8132 intitulée Institut des textes et manuscrits modernes et nommant M. Paolo D'Iorio en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 28/04/2014 ;

Considérant que Mme Aurèle Crasson a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS du 13/05/2013 au 15/05/2013 et du 12/06/2013 au 14/06/2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Aurèle Crasson, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8132 intitulée Institut des textes et manuscrits modernes à compter du 01/01/2014.

Mme Aurèle Crasson exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Aurèle Crasson est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/08/2014

Le directeur de l'unité
Paolo D'Iorio

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc Mézard

DEC142102DR02

Décision portant nomination de Mme Emeline Nandrot aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7210 intitulée Institut de la vision

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7210 intitulée Institut de la vision et nommant M. José-Alain Sahel en qualité de directeur ;

Vu l'avis de la réunion des chefs d'équipe de l'unité en date du 15/07/2014 ;

Considérant que Mme Emeline Nandrot a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 30/03/2011 au 01/04/2011 et du 16/05/2011 au 18/05/2011,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Emeline Nandrot, chargée de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7210 intitulée Institut de la vision à compter du 01/01/2014.

Mme Emeline Nandrot exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Emeline Nandrot est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/08/2014

Le directeur de l'unité
José-Alain Sahel

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa de la déléguée régionale Paris 6 de l'Inserm
Sylviane Inocencio

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

DEC143196INP

Décision portant nomination de M. Christophe Testelin aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7588 intitulée « Institut des nanosciences de Paris (INSP) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7588 intitulée Institut des nanosciences de Paris et nommant M. Bernard Perrin directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2015, M. Christophe Testelin, directeur de recherche de deuxième classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, en remplacement de M. Bernard Perrin.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143104INP

Décision portant nomination de M. Jean-Michel Courty aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Michel Courty, professeur des universités de deuxième classe à l'université Pierre et Marie Curie, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Sa mission a pour objet la communication scientifique pour l'Institut.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Michel Courty demeure affecté à l'UMR8552 « Laboratoire Kastler Brossel (LKB) » - Ecole Normale Supérieure de Paris, Département de physique, 24 Rue Lhomond, 75231 PARIS CEDEX 05.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC150089INC

Décision portant cessation de fonctions de M. Philippe WALTER et Marie LAVANDIER ainsi que la nomination de M. Didier GOURIER aux fonctions de directeur par intérim de la FR3506 intitulée « New AGLAE »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122740DSI en date du 5 janvier 2012 portant notamment création de la fédération de recherche n°3506 intitulée « New AGLAE » et nommant respectivement M. Philippe WALTER et Mme Marie LAVANDIER, directeur et directrice adjointe de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin respectivement aux fonctions de M. Philippe WALTER et Marie LAVANDIER, directeur et directrice adjointe de la fédération de recherche susvisée, démissionnaires, à compter du 1^{er} janvier 2015.

II. A compter de cette même date, M. Didier GOURIER, Professeur des universités à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris est nommé directeur par intérim de la fédération de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

19 JAN. 2015

Pour le président et par déléguation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC143166IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Reynald Pain et nomination de M. Christophe Balland, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7585 (LPNHE) intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies et nommant M. Reynald Pain, directeur de cette unité ;

Vu l'accord de l'université Paris Diderot ;

Vu l'accord de l'université Pierre et Marie Curie ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Reynald Pain, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} janvier 2015.
- II. A compter de cette même date, M. Christophe Balland, maître de conférences à l'université Pierre et Marie Curie, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

Décision portant nomination de M. Sylvio de Franceschi comme directeur de l'unité mixte de recherche n° 8584 Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8584 intitulée Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM) et nommant M. Olivier BOULNOIS, directeur de cette unité ;

Vu la décision n° 141111INSHS en date du 16 mai 2014 nommant M. Sylvio de FRANCESCHI directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8584 jusqu'au 31 décembre 2014

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'accord du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1er

M. Sylvio de FRANCESCHI, directeur d'études à l'EPHE, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1er janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science

Philippe BAPTISTE

DEC143316INSB

Décision portant nomination de Mme BRACHET-DUCOS Corinne aux fonctions de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme BRACHET-DUCOS Corinne, Ingénieur d'études est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet d'animer et de faire émaner des projets scientifiques pour l'ITMO « Bases moléculaires et structurales du vivant ».

Pour l'exercice de cette mission, Mme BRACHET-DUCOS Corinne demeure affectée au Laboratoire de Biologie et Pharmacologie Appliquée (LBPA - UMR8113) à l'Ecole Normale Supérieure Cachan.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 Mme BRACHET-DUCOS Corinne percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Est (DR3).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **19 JAN. 2015**


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC153347INEE

Décision portant nomination de M. Romain Julliard aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7204 intitulée *Centre des Sciences de la Conservation (CESCO)*

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7204 intitulée Centre des Sciences de la Conservation (CESCO) et nommant M. Denis Couvet, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC142154INEE en date du 8 septembre 2014 portant cessation de fonctions et nomination de M. Romain Julliard, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7204 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Romain Julliard, Professeur au Museum National d'Histoire Naturelle, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} mars 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



DEC142528INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Luc DARRASSE aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Luc DARRASSE, directeur de recherche 1ère classe du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la section 28, pharmacologie, bio-ingénierie, imagerie, biotechnologie, du Comité National.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Luc DARRASSE demeure affecté à l'UMR 8081 – Unité de recherche en résonance magnétique médicale et Multi-Modalités – IR4M – Le Kremlin Bicêtre.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143306DR04

Décision portant nomination de Mme Anne-Lise COUTROT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8501 intitulée Laboratoire Charles Fabry

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Patrick GEORGES directeur de l'unité de recherche n° UMR8501, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Anne-Lise COUTROT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS les 13, 14, 15 octobre et les 24, 25, 26 novembre 2014 ;

DECIDE :

Article 1 : Mme Anne-Lise COUTROT, IR2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8501, à compter du 01/01/2015.

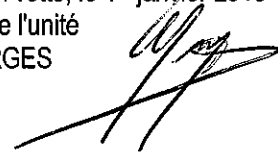
Mme Anne-Lise COUTROT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Anne-Lise COUTROT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur de l'unité
Patrick GEORGES

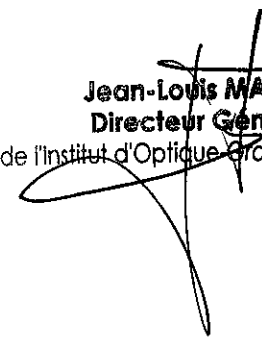


Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP



Pour l'Institut d'Optique Graduate School,

Jean-Louis MARTIN
Directeur Général
de l'Institut d'Optique Graduate School



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC143307DR04

Décision portant nomination de Mme Dorine CAQUERET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3251 intitulée Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142127DGDS nommant Monsieur François YVON directeur de l'unité de recherche n° UPR3251, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Dorine CAQUERET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS les 13, 14, 15 octobre et les 24, 25, 26 novembre 2014 ;

DECIDE :

Article 1 : Mme Dorine CAQUERET, AI, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3251, à compter du 01/01/2015.

Mme Dorine CAQUERET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Dorine CAQUERET est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

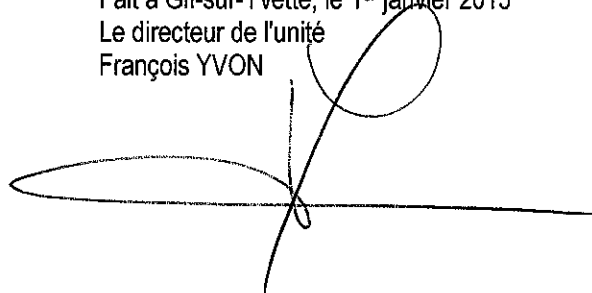
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur de l'unité
François YVON



Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC143282DR04

Décision portant nomination de M. Jean-Pierre MARCHESSEAU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR2301 intitulée Institut de chimie des substances naturelles

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142127DGDS nommant Madame Angela MARINETTI directeur de l'unité de recherche n° UPR2301, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que M. Jean-Pierre MARCHESSEAU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS les 13, 14, 15 octobre et les 24, 25, 26 novembre 2014 ;

DECIDE :

Article 1 : M. Jean-Pierre MARCHESSEAU, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR2301, à compter du 01/01/2015.

M. Jean-Pierre MARCHESSEAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Pierre MARCHESSEAU est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur de l'unité
Angela MARINETTI



Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC143317INSB

Décision portant nomination de Mme RECHENMANN Catherine aux fonctions de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme RECHENMANN Catherine, Directrice de recherche CNRS est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet le suivi de la section 23, Biologie intégrative végétale.

Pour l'exercice de cette mission, Mme RECHENMANN Catherine demeure affectée à l'Institut des Sciences du Végétal (ISV - UPR2355) situé à Gif-sur-Yvette.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016 Mme RECHENMANN Catherine percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Sud (DR4).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1^{er} JAN. 2015


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143105INP

Décision portant nomination de Mme Danielle Dowek aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Danielle Dowek, directrice de recherche de première classe au CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Sa mission a pour objet le suivi des opérations sur le plateau de Saclay et Orsay.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Danielle Dowek demeure affectée à l'UMR8214 « Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay (ISMO) » - Université Paris-Sud 11, Bâtiment 210 - 91405 ORSAY CEDEX.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC141558DR05

Décision portant nomination de Mme Lothsalinh Royer aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité de service de recherche n° USR3225 intitulée Maison de l'archéologie et de l'ethnologie.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC123228DGDS du 21 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité de service de recherche n° 3225 intitulée Maison de l'archéologie et de l'ethnologie et nommant M. Frédéric Hurllet en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Lothsalinh Royer a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 11 au 13 mars 2014 (1^{ère} session) et du 8 au 10 avril 2014 (2^{ème} session),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Lothsalinh Royer, ingénieur d'études CLD CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité de service de recherche n° 3225 intitulée Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, à compter du 1^{er} mai 2014.

Mme Lothsalinh Royer exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Lothsalinh Royer est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 26 mai 2014

Le directeur de l'unité
Frédéric Hurlet

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université Paris Ouest
Nanterre-La-Défense (ou de son délégué)

DEC140364DR05

Décision portant nomination de Mme Claire Denis aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR3525 intitulée Génétique des génomes.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 122734DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 3525, intitulée Génétique des génomes, dont le directeur est M. Alain Jacquier ;

Considérant que Mme Claire Denis a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 12 au 14 novembre 2013 (1^{ère} session) et du 11 au 13 décembre (2^{ème} session),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Claire Denis, Assistant Ingénieur CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° 3525 intitulée Génétique des génomes, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme Claire Denis exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Claire Denis est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 22 janvier 2014

Le directeur de l'unité
Alain Jacquier

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement partenaire

DEC143139INC

Décision portant nomination de M. Pietro Cortona aux fonctions de directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche UMR8580 intitulée « Structures, propriétés, modélisation des solides »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8580 intitulée « Structures, propriétés, modélisation des solides » et nommant M. Jean-Michel Kiat directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 prorogeant d'un an l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu la décision DEC133254INC du 17 janvier 2014 portant nomination de M. Guilhem Dezanneau aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu la décision DEC141490INC du 30 juin 2014 portant nomination de M. Pietro Cortona aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis de l'Ecole Centrale de Paris,

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pietro Cortona, professeur des universités à l'Ecole Centrale de Paris, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} novembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste





DEC142536INSIS

Décision portant nomination de Madame Isabelle SAGNES en qualité de chargée de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Madame Isabelle SAGNES, directeur de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet de suivre les activités de recherche en nanotechnologies et TGIR.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Isabelle SAGNES demeure affectée au laboratoire de photonique et de nanostructures (LPN) – UPR20 – Marcoussis.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Madame Isabelle SAGNES percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président
Alain Fuchs

DEC143324DR05

Décision portant nomination de M. Pascal De Boyer d'Eguilles aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité CNRS MOY500.

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant M. Philippe Cavelier, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision n° DEC090167DR05 du 28 décembre 2009 portant nomination de M. Anthony PIOROWICZ aux fonctions de responsable du Service Logistique et Technique de la Délégation Ile de France Ouest et Nord à compter du 1^{er} janvier 2010 ;

Considérant que M. Pascal De Boyer d'Eguilles a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 13 au 15/10/14 (1^{ère} session) et du 24 au 26/11/14 (2^{ème} session),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Pascal De Boyer d'Eguilles, technicien CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein du secteur technique du service logistique et technique de la Délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 1^{er} décembre 2014.

M. Pascal De Boyer d'Eguilles exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Pascal De Boyer d'Eguilles est placé directement sous l'autorité du responsable du service logistique et technique.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 23 décembre 2014

Visa du délégué régional
du CNRS

Visa du responsable du service
logistique et technique

DEC143110INP

Décision portant nomination de M. Michel Rosso aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Michel Rosso, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Sa mission a pour objet le suivi des GDR, des réseaux métiers et technologiques et de la politique de site « Alpes ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Michel Rosso demeure affecté à l'UMR7643 « Laboratoire de physique de la matière condensée (PMC) » - Ecole Polytechnique - Route de Saclay- 91128 PALAISEAU CEDEX.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, M. Michel Rosso percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC150011DR05

Décision portant délégation de signature à M. Cornelis Van Der Beek, directeur de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC123228DGDS du 04 juillet 2014 portant nomination de M. Cornelis Van Der Beek aux fonctions de directeur de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Cornelis Van Der Beek, directeur de l'unité UMR7642, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Cornelis Van Der Beek, délégation de signature est donnée à Mme Valérie Véniard, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC142447DR05 du 14 octobre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 07 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC143108INP

Décision portant nomination de M. Ariel Levenson aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Ariel Levenson, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Sa mission a pour objet le suivi de la thématique « Nanosciences ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Ariel Levenson demeure affecté à l'UPR20 « Laboratoire de photonique et de nanostructures (LPN) » - Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, M. Ariel Levenson percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord (DR05).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143235INP

Décision portant nomination de M. Noël Dimarcq aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Noël Dimarcq, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015.

Sa mission a pour objet de suivre les activités des laboratoires de l'Institut de Physique dans le domaine de la photonique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Noël Dimarcq demeure affecté à l'UMR8630 – « Systèmes de référence temps-espace (SYRTE) » - Observatoire de Paris – 61 avenue de l'Observatoire – 75014 PARIS.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, M. Noël Dimarcq percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord (DR05).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143176INSIS

Décision portant nomination de M. Christian Moyne aux fonctions de directeur de la fédération de recherche [FR2863] intitulée Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122891DGDS en date du 19 décembre 2012 portant renouvellement de la fédération de recherche n°2863 intitulée Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés et nommant M. Alain Degiovanni, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC141738INSIS en date du 8 juillet 2014 portant nomination par intérim de M. Christian Moyne aux fonctions de directeur de la fédération de recherche n°2863 ;

Vu l'avis émis par le conseil de fédération ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Christian Moyne, Directeur de recherches au CNRS est nommé directeur de la fédération de recherche intitulée Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés n° de code 2863 à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC142591DR07

Décision portant nomination de Mme Sandra DUPERRIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5229 intitulée « Centre de Neurosciences Cognitives ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'**Université Claude Bernard Lyon 1** (ou toute autre norme interne de l'université) ;

Vu la décision **DEC11A004DSI** portant renouvellement de l'unité mixte n°**5229** intitulée « **Centre de Neurosciences Cognitives** » et nommant M. **Jean-René DUHAMEL** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du

Considérant que **Mme Sandra DUPERRIER** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 29 et 30 septembre 2014 et du 03 au 05 novembre 2014,**

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Sandra DUPERRIER, assistante ingénieur,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°**5229** intitulée « **Centre de Neurosciences Cognitives** » à compter du **01/01/2015**.

Mme Sandra DUPERRIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Sandra DUPERRIER** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **BRON** le **01/12/2014**

Le directeur de l'unité
Jean-René DUHAMEL

Visa du président de l'**Université Claude Bernard Lyon 1**

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



DEC142537INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Pascal SOMMER aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Pascal SOMMER, directeur de recherche 1^{ère} classe du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la section 28, pharmacologie, bio-ingénierie, imagerie, biotechnologie, du Comité National.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Pascal SOMMER demeure affecté à la UMR5305 - Biologie Tissulaire et Ingénierie Thérapeutique.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Monsieur Pascal SOMMER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs



DEC142530INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Fabien GODEFERD aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Fabien GODEFERD, directeur de recherche 2^{ème} classe du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes, Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 10 en charge des activités scientifiques Mécanique des Fluides.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Fabien GODEFERD demeure affecté à l'UMR5509 – LMFA – Ecully.

Article 2

Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, Monsieur Fabien GODEFERD percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143119INC

Décision portant nomination de M. Vincent GERBAUD aux fonctions de directeur du GDR3541 intitulé « Thermodynamique Moléculaire et des Procédés » (THERMO)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC120062DSI portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes exclusivement CNRS) ;

Vu l'avis du bureau en date du 17 juillet 2014 du GDR3541 Thermodynamique Moléculaire et des Procédés (THERMO) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Vincent GERBAUD, Directeur de recherche de 2^{ème} classe titulaire au CNRS est nommé directeur du groupement de recherche intitulé « Thermodynamique Moléculaire et des Procédés » (THERMO) n° 3541 à compter du 1^{er} mars 2015, en remplacement de M. Agilio PADUA, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

19 JAN. 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe BAPTISTE



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13

DEC142048DR07

Décision portant nomination de M. Florent LAFAY aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques »

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n° **DEC141835INC** nommant **Mme Nathalie SCHILDKNECHT** en qualité de directrice de l'UMR5280 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option **détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules** délivrée à **M. Florent LAFAY** le **28/09/2012** par **CNRS formation entreprises**;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du **14/10/2014**.,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Florent LAFAY, assistant ingénieur, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du **28/09/2012**.

Article 2 : Missions¹

M. Florent LAFAY exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de **M. Florent LAFAY** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **02/11/2014**

La directrice

Nathalie SCHILDKNECHT

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional du CNRS

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

DEC142045DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Mme Benedicte ELENA-HERRMANN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5280 "Institut des Sciences Analytiques"

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'**Université Claude Bernard, Lyon 1** (ou toute autre norme interne de l'université) ;

Vu la décision n°DEC11A004DSI portant création de l'unité mixte n°5280 intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** » ;

Vu la décision n° DEC141835INC nommant **Mme Nathalie SCHILDKNECHT** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **14/10/2014** ;

Considérant que **Mme Benedicte ELENA-HERRMANN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 14 et 15 mai 2009 et du 24 au 26 juin 2009,**

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Benedicte ELENA-HERRMANN, ingénieure de recherche,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°5280 intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** » à compter du **23/07/2014.**

Mme Benedicte ELENA-HERRMANN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Benedicte ELENA-HERRMANN** est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **14/10/2014**

La directrice de l'unité

Mme Nathalie SCHILDKNECHT

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC142044DR07

Décision portant renouvellement de nomination de M. Patrice SAINT-MARTIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques »

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'**Université Claude Bernard, Lyon 1** (ou toute autre norme interne de l'université) ;

Vu la décision n°DEC11A004DSI portant création de l'unité mixte n°5280 intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** » ;

Vu la décision n° DEC141835INC nommant **Mme Nathalie SCHILDKNECHT** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **14/10/2014** ;

Considérant que **M. Patrice SAINT-MARTIN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 25 et 26 mars 2013 et du 15 au 17 avril 2013,**

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Patrice SAINT-MARTIN, technicien classe normale,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5280 intitulée « **Institut des Sciences Analytiques** » à compter du **23/07/2014.**

M. Patrice SAINT-MARTIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Patrice SAINT-MARTIN** est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **02/11/2014**

La directrice de l'unité

Mme Nathalie SCHILDKNECHT

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC141667DR07

Décision portant nomination de M. Johan GUIOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6587 intitulée « Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'**Université d'Auvergne Clermont-Ferrand 1** (ou toute autre norme interne de l'université) ;

Vu la décision **DEC122742DSI** portant renouvellement de l'unité mixte n°**6587** intitulée « **Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International** » ;

Vu la décision **DEC141666INSHS** nommant **M. Vianney DEQUIEDT** directeur de l'unité mixte n°**6587** ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **18/11/2014** ;

Considérant que **M. Johan GUIOT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** du **02 au 04 juin 2014**.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Johan GUIOT, assistant ingénieur**, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°**6587** intitulée « **Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International** » à compter du **01/12/2014**.

M. Johan GUIOT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Johan GUIOT** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Clermont-Ferrand**, le **19/11/2014**

Le directeur de l'unité

Vianney DEQUIEDT

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC141215DR07

Décision portant nomination de Mme Annick BLAINVILLE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5822 intitulée « Institut de physique nucléaire de Lyon ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'**Université Claude Bernard Lyon 1** (ou toute autre norme interne) ;

Vu la décision n° **DEC11A004DSI** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5822** intitulée « **Institut de physique nucléaire de Lyon** » ;

Vu la décision n° DEC111666IN2P3 du 06/09/2011 nommant **M. Guy CHANFRAY** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du ;

Considérant que **Mme Annick BLAINVILLE** a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 17 et 18 mars et du 07 au 08 avril 2014**,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Annick BLAINVILLE, ingénieur d'étude**, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° **UMR5822** intitulée « **Institut de physique nucléaire de Lyon** » à compter du **01/09/2014**

Mme Annick BLAINVILLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Annick BLAINVILLE** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **20/08/2014**

Le directeur de l'unité

M. Guy CHANFRAY

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC143151INSIS

Décision portant nomination de M. Fabrice Thouverez aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche [UMR5513] intitulée Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes (LTDS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5513 intitulée Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes (LTDS) et nommant M. Denis Mazuyer directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Fabrice Thouverez, Professeur à l'Ecole Centrale de Lyon, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015, en remplacement de M. Denis Mazuyer, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143173INSIS

Décision portant nomination de M. Philippe Blanc-Benon aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche [UMR5509] intitulée Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique (LMFA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5509 intitulée Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique (LMFA) et nommant M. Michel Lance directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Philippe Blanc-Benon, Directeur de recherches au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015, en remplacement de M. Michel Lance, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143191INP

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe Dugourd, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5306 intitulée « Institut Lumière Matière (ILM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122887DGDS en date du 19 décembre 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°5306 intitulée Institut Lumière Matière et nommant Mme Marie-France Joubert, directrice et M. Alfonso San Miguel directeur adjoint de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Alfonso San Miguel, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres, à compter du 1^{er} janvier 2015.
- II. A compter de cette même date, M. Philippe Dugourd, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 30 juin 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC142672DR07

Décision portant renouvellement de nomination de M. Pierre DIMOYAT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5648 intitulée « Histoire Archéologie Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'**Université Lumière Lyon 2** (ou toute autre norme interne de l'université) ;

Vu la décision **DEC11A004DSI** portant renouvellement de l'unité mixte n°**5248** intitulée « **Histoire Archéologie Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux** » ;

Vu la décision **DEC142396INSHS** nommant M. **Jean-Louis GAULIN** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **03/04/2012**;

Considérant que **M. Pierre DIMOYAT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **10 et 11 mai 2012** et du **30 mai au 1er juin 2012**,

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Pierre DIMOYAT**, **technicien de classe normale**, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°**5648** intitulée « **Histoire Archéologie Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux** » à compter du **01/08/2014**.

M. Pierre DIMOYAT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Pierre DIMOYAT** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON** le **08/12/2014**

Le directeur de l'unité
Jean-Louis GAULIN

Visa du président de l'**Université Lyon 2**

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC150256INSB

Décision portant nomination de Mme Florence Ruggiero aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon (IGFL) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°5242 intitulée Institut de génomique fonctionnelle de Lyon (IGFL) prolongeant M. Vincent Laudet dans ses fonctions de directeur ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme. Florence Ruggiero, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} octobre 2014, en remplacement de Mme. Françoise Bleicher, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



DEC142755DR07

Décision portant nomination de Mme Vanessa Prévot aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Vanessa Prévot, CR1, est nommée chargée de mission auprès du délégué régional de la circonscription Rhône Auvergne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Sa mission a pour objet de représenter, en Auvergne, le délégué régional, en tant que de besoin au sein des instances locales des partenaires académiques, des collectivités territoriales et des acteurs socio-économiques, des instances de pilotage des projets mis en œuvre dans le cadre du PIA et de participer au suivi de la convention de site.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Vanessa Prévot demeure affectée à l'UMR6296 intitulée Institut de Chimie de Clermont-Ferrand à Aubière.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, Mme Vanessa Prévot percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône Auvergne.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 janvier 2015

Le président
Alain Fuchs



DEC142525INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Stéphane BILA aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Stéphane BILA, chargé de recherche 1^{ère} classe du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes, Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 8 en charge des activités scientifiques antennes et circuits hyperfréquences.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Stéphane BILA demeure affecté à l'UMR7252 – XLIM – Limoges.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Monsieur Stéphane BILA percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre-Poitou-Charentes.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC142307DR08

Décision portant nomination de M. Jean-Yves BOURON, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création l'unité UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER ;

Vu la décision DEC141833INSHS du 05 septembre 2014 portant nomination de M. Cédric AUDEBERT aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Yves BOURON, Ingénieur de Recherche de 2^{ème} classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7301 à compter du 1^{er} septembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 décembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité par intérim
Cédric AUDEBERT

DEC150003INSHS

Décision portant nomination de Mme Chiara Lastraioli aux fonctions de directrice de l'unité de service et de recherche n° 3501 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire (MSH VL)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122896DGDS en date du 19 décembre 2012 portant création de l'unité de service et recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire (MSH VL) ;

Vu la décision DEC142179INSHS en date du 26 septembre 2014 portant nomination de Mme Chiara Lastraioli aux fonctions de directrice par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3501 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire (MSH VL) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE :

Article 1

Mme Chiara Lastraioli, Professeur à l'Université de Tours, est nommée directrice de l'unité de service et recherche n° 3501 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire (MSH VL), à compter du 1^{er} avril 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 30 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC150269DAJ

Décision portant nomination de M. Eric Buffenoir aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Eric Buffenoir, directeur de recherche, est nommé délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes, à compter du 09 février 2015.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 05 Février 2015

Alain Fuchs

DEC150002INSHS

Décision portant nomination de M. François Rigalleau aux fonctions de directeur, et de Mme Lydie Bodiou aux fonctions de directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n° 3565 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122896DGDS en date du 19 décembre 2012 portant création de l'unité de service et recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers ;

Vu la décision DEC142436INSHS du 27 octobre 2014 portant nomination de M. François Rigalleau aux fonctions de directeur par intérim et portant renouvellement de Mme Lydie Bodiou aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité de service et recherche intitulée susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord de l'organisme partenaire ;

DECIDE :

Article 1

M. François Rigalleau, Professeur à l'Université de Poitiers, est nommé directeur de l'unité de service et recherche susvisée, à compter du 1^{er} mars 2015.

Mme Lydie Bodiou, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, est nommée directrice adjointe de l'unité de service et de recherche susvisée, à compter du 1^{er} mars 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 23 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC150250DR10

Décision portant nomination de Monsieur Christian Kolmer aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY1000 intitulée Délégation Alsace

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 04115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de M. Patrice Soullie aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace

Considérant que Monsieur Christian Kolmer a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 18 au 20 mai 2010 et du 8 au 10 juin 2010,

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Christian Kolmer, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS MOY1000 Délégation Alsace à compter du 17 novembre 2014.

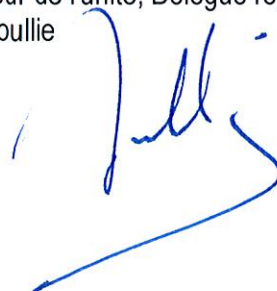
Monsieur Christian Kolmer exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Christian Kolmer est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 30 janvier 2015

Le directeur de l'unité, Délégué régional
Patrice Soullie



DEC150249DR10

Décision portant nomination de Monsieur Jean-Louis Tecquert aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY1000 intitulée Délégation Alsace

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 04115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de M. Patrice Soullie aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace

Considérant que Monsieur Jean-Louis Tecquert a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 4 au 6 avril 2006 et du 16 au 18 mai 2006,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Louis Tecquert, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS MOY1000 Délégation Alsace à compter du 17 novembre 2014.

Monsieur Jean-Louis Tecquert exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Jean-Louis Tecquert est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 30 janvier 2015

Le Directeur de l'unité, Délégué régional
Patrice Soullie



DEC143098DCIF

Décision DEC143098DCIF portant cessation de fonctions de Monsieur Vincent NOEL agent comptable secondaire de la délégation régionale «Alpes » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS.

VU, la décision DEC090013ACPL du 19 novembre 2009 nommant Monsieur Vincent NOEL agent comptable secondaire de la délégation régionale « Alpes» du CNRS à compter du 1^{er} décembre 2009

VU, la lettre RH-1B/2014/12/655 du 1er décembre 2014 de la direction générale des Finances publiques nommant M. Vincent NOEL agent comptable de l'Ecole des hautes études en santé publique

VU, l'avis favorable de l'Administrateur général des Finances publiques, agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art. 1^{er} – Monsieur Vincent NOEL inspecteur divisionnaire des Finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Alpes » à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art. 2 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 11 décembre 2014

Alain FUCHS

DEC143099DCIF

Décision DEC143099DCIF portant nomination de Mme Nathalie CHOQUET aux fonctions d'agent comptable secondaire intérimaire de la délégation « Alpes » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre National de la Recherche Scientifique

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du C.N.R.S.

VU, la décision DEC112108DCIF du 29 septembre 2011 nommant Mme Nathalie CHOQUET agent comptable secondaire de la délégation « Rhône-Auvergne » du CNRS à compter du 1^{er} octobre 2011

VU, la décision DEC143098DCIF du 11 décembre 2014 portant cessation de fonctions le 1^{er} janvier 2015 de M. Vincent NOEL, agent comptable secondaire de la délégation « Alpes » du CNRS

VU, l'agrément de la Direction générale des Finances publiques donnée par lettre RH-1B/2014/1212120 du 4 décembre 2014

VU, l'avis favorable de l'agent comptable principal, administrateur général des finances publiques

DECIDE

Art.1 –Madame Nathalie CHOQUET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, assurera les fonctions d'agent comptable secondaire intérimaire de la délégation « Alpes » du CNRS à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art.2 – La présente décision sera publiée au bulletin officiel du CNRS

Fait à Paris, le 11 décembre 2014

Alain FUCHS

DEC142258DR11

Décision portant nomination de Mme. Véronique STRIPPOLI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5194 intitulée PACTE

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC11A004DSI du 04 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR 5194 intitulée PACTE et la décision CEC112879INSHS du 02 mars 2012 nommant M. Nicolas BUCLET en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 16 septembre 2014 ;

Considérant que M. Véronique STRIPPOLI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes du CNRS du 13 au 15 novembre et du 9 au 11 décembre 2002 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme. Véronique STRIPPOLI, IE, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5194 intitulée PACTE à compter du 16 septembre 2014.

Mme. Véronique STRIPPOLI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

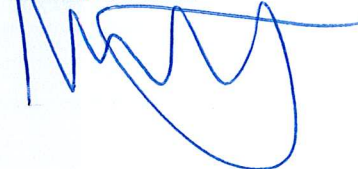
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Véronique STRIPPOLI, est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

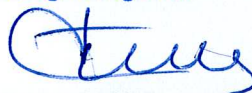
Fait à Saint Martin d'Hères le 16 septembre 2014

La directrice de l'unité
Nicolas BUCLET



Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa des chefs d'établissements partenaires



UNIVERSITÉ DE
INSTITUT
D'ÉTUDES
LE DIRECTEUR
Jean-Charles FROMENT
POLITIQUES
GRENOBLE

DEC143070DR12

Décision portant cessation de fonctions de Mme Nathalie FERTE, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC121989DR12 du 3 juillet 2012 portant nomination de Mme Nathalie FERTE aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Nathalie FERTE, dans l'unité du CNRS n° UMR7325 à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 8/12/2014

Le directeur de l'unité
M. Claude HENRY

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC143239DR12

Décision portant cessation de fonctions de Mme Ingrid ESCALIER, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMS3287 intitulée Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122142DR12 du 17 juillet 2012 portant nomination de Mme Ingrid ESCALIER aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Ingrid ESCALIER, dans l'unité du CNRS n°UMS3287, à compter du 14 janvier 2014.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 17 décembre 2014

Le directeur de l'unité
M. Marin DACOS

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC143193INP

Décision portant nomination de M. Frédéric Fages aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7325 intitulée « Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille et nommant M. Claude Henry directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2015, M. Frédéric Fages, professeur d'université de première classe à l'université d'Aix-Marseille, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, en remplacement de M. Claude Henry.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143175DR12

Décision portant cessation de fonctions de Mme Anne DELMONT, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7294 intitulée Institut Méditerranéen d'Océanographie (MIO)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132797DR12 du 30 septembre 2013 portant nomination de Mme Anne DELMONT aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Anne DELMONT, dans l'unité du CNRS n°UMR7294, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 15 décembre 2014

Le directeur de l'unité
M. Richard SEMPERE

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC143267DR12

Décision portant cessation de fonctions de M. Vincent BAYLE, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7332 intitulée Centre de physique théorique (CPT)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122617DR12 du 20 septembre 2012 portant nomination de M. Vincent BAYLE aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par Mme Vincent BAYLE, dans l'unité du CNRS n°UMR7332, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 18 décembre 2014

Le directeur de l'unité
M. Thierry MARTIN

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC150065INSHS

Décision portant nomination de M. François QUANTIN comme directeur de l'unité de service et de recherche n° 3155 intitulée *Institut de recherche sur l'Architecture Antique (IRAA)*

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122733DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche et de service n°3155 intitulée *Institut de recherche sur l'Architecture Antique* et nommant M. Renaud ROBERT directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC132580INSHS en date du 3 septembre 2013 portant nomination de M. Xavier LAFON aux fonctions de directeur de l'unité de service et de recherche n°3155, à compter du 1^{er} août 2013 ;

Vu la décision DEC142328INSHS en date du 18 décembre 2014 portant nomination de M. François QUANTIN aux fonctions de directeur par intérim de l'USR n°3155 jusqu'au 31 décembre 2014 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. François QUANTIN, maître de conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, est nommé directeur de l'unité de service et de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la
science

Philippe BAPTISTE

DEC143320INSB

Décision portant nomination de M. BALANSARD Ivan aux fonctions de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. BALANSARD Ivan, Ingénieur de recherche CNRS est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet le suivi de l'expérimentation animale.

Pour l'exercice de cette mission, M. BALANSARD Ivan demeure affecté au Centre d'Exploration Fonctionnelle et de Formation (CE2F-PRIM) – UMS3537 – situé à Marseille.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016 M. BALANSARD Ivan percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse (DR12).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 9 JAN. 2015


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143106INP

Décision portant nomination de Mme Martina Knoop aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Martina Knoop, chargée de recherche de première classe au CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Sa mission a pour objet le suivi de l'information scientifique pour l'Institut.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Martina Knoop demeure affectée à l'UMR7345 « Physique des interactions ioniques et moléculaires (P2IM) » - Université d'Aix Marseille - Campus Saint-Jérôme, Case 322 - Avenue escadrille Normandie-Niemen - 13397 MARSEILLE CEDEX 20.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Mme Martina Knoop percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse (DR12).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

Alain Fuchs

DEC143107INP

Décision portant nomination de M. Laurent Lellouch aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent Lellouch, directeur de recherche de deuxième classe au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Sa mission a pour objet le calcul scientifique de l'Institut.

Pour l'exercice de cette mission, M. Laurent Lellouch demeure affecté à l'UMR7332 « Centre de physique théorique (CPT) » - CNRS, case 907 - 13288 MARSEILLE CEDEX 09.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, M. Laurent Lellouch percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse (DR12).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs



DEC142438INSB

Décision portant nomination de Mme Sylvie Tournier aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°5088 intitulée « Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire du contrôle de la prolifération »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5088 intitulée Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire du contrôle de la prolifération et nommant M. Didier Trouche directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme. Sylvie Tournier, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 novembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

Locaux propres UPS

Lettre de cadrage

Décision de nomination à la fonction d'assistant de prévention (n° BO du CNRS)

Madame, VAYSSIERE-RICHARD Nathalie, IR 2

Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoit, en son article 4, la nomination d'Assistants de prévention constituant un réseau de proximité en matière de prévention, sur le terrain.

Article 1 - Nomination et positionnement

Vous avez bien voulu accepter la fonction d'assistant de prévention et avez été nommé (e) à compter du 01 juin 2014.

Conformément aux dispositions de l'article précité, vous exercez cette fonction sous la responsabilité de Simon THORPE, directeur du laboratoire CERCO-UMR5549 et de ce fait, recevez des directives de sa part et devez lui rendre compte de votre action.

Je vous rappelle que cette dernière doit être essentiellement axée sur le conseil et l'assistance.

Pour officialiser votre mission, ce document fait également office de décision portant nomination pour la durée du mandat du directeur d'unité ou pour une durée de 5 ans en dehors des laboratoires de recherche. La reconduction de la mission est possible mais pas par tacite reconduction.

Une mise à jour de votre fiche de poste doit être opérée.

Chaque année, le responsable et l'assistant de prévention effectueront un bilan des missions et définiront ensemble les objectifs de l'année qui suit. Cette action devra notamment s'appuyer sur l'état d'avancement de l'évaluation des risques professionnels et de son programme d'actions.

Il peut être mis fin à cette mission à la demande de l'une ou l'autre partie. Une décision actera cette fin de fonction.

Article 2 - Champ de compétence

Dans le cadre des dispositions prévues à l'article 4-1 du décret du 28 mai 1982 précité, votre mission d'assistant de prévention a pour objet principal d'assister et de conseiller le chef de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Vos missions s'articulent autour de :

- La mise en place d'une politique de prévention des risques et la mise en œuvre de la politique définie par l'hébergeur ;
- l'animation et la sensibilisation de l'ensemble du personnel des unités ou services relevant de votre compétence ;
- la prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents, dans le cadre des actions de prévention arrêtées par le chef de service ;
- l'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- l'intégration de la sécurité dans la conception des nouvelles manipulations et installations ;
- l'approfondissement, dans les services, de la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- la bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans les services relevant de votre compétence.

De plus, vous pourrez être amené à participer aux travaux du CHSCT de l'UPS si l'ordre du jour le nécessite.

Il vous appartient de contribuer à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels et à leur bonne application.

Vous proposerez des mesures pratiques et opérationnelles propres à améliorer la prévention des risques professionnels en vous appuyant sur les rapports des inspecteurs sécurité et santé au travail du MESR, des ingénieurs prévention sécurité, des médecins de prévention et sur l'évaluation des risques professionnels (décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001).

Vous contribuerez à l'analyse des causes des accidents de service et de travail et participerez, avec les autres acteurs de prévention, à la sensibilisation et à la formation des personnels.

En matière d'évaluation des risques, telle que prévue par le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001, il est rappelé que cette action est prioritaire. L'évaluation des risques professionnels et son programme d'actions, une fois réalisés doivent être mis à jour annuellement, en collaboration avec le chef de service ou directeur d'unité. Les personnels des unités ou services relevant de votre compétence doivent être associés.

Article 3 - Formation

Conformément à l'article 4-2 du décret précité, vous bénéficiez d'une formation initiale obligatoire, préalable à votre prise de fonction. Par ailleurs, des sessions de formation continue vous seront dispensées ; vous êtes tenu d'y participer.

Article 4 - Périmètre d'action

Vous exercez votre fonction d'assistant de prévention et avez une compétence sur les locaux du laboratoire CERCO à l'intérieur du bâtiment BAUDOT (Préciser le périmètre de la fonction : nom du service / de l'équipe / du bâtiment / de l'étage / voir du domaine pris en charge)

Article 5 - Liens fonctionnels

Tout en restant sous l'autorité directe de votre chef de service, vous informez les ingénieurs prévention sécurité des actions réalisées et exercez notamment une première analyse des risques encourus par les agents.

Votre action ne peut se concevoir sans un travail de partenariat étroit avec les ingénieurs prévention sécurité, le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail qui sont vos interlocuteurs directs pour tout conseil et appui technique.

Vous exercerez vos fonctions en relation avec les autres acteurs concourant à l'amélioration des conditions de travail des agents comme les services des ressources humaines, les services immobiliers, de manière à mobiliser l'ensemble des intervenants chaque fois que nécessaire.

Article 6 - Moyens

Pour l'exercice de cette mission vous disposerez de.....10%.....

Les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission vous seront attribués (documentation, abonnements, équipements bureautiques,....).

Article 7 – Loi informatique et libertés

L'assistant de prévention est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à tenir à jour un annuaire des assistants de prévention. Les destinataires des données sont les usagers de l'UPS et du CNRS (personnels toutes tutelles et étudiants).

Vous êtes également informé de la création d'une liste de diffusion mails gérée par les services prévention et sécurité, dont l'objectif est de vous faire circuler de l'information.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à amandine.aspe@adm.ups-tlse.fr.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.


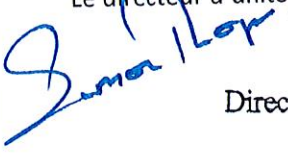



Article 8

Pour l'université, la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e).

Pour le CNRS, cette décision sera publiée dans son *Bulletin Officiel*.

Toulouse 28/05/2014

A (lieu) le..... (Date)

L'assistant de prévention 		Le directeur d'unité ou chef de service  Simon THORPE Directeur du Centre de Recherche Cerveau et Cognition	
Le président de l'université 	Le délégué régional du CNRS 	La déléguée régionale de l'INSERM 	



DEC142533INSIS

Décision portant nomination de Madame Martine MASBERNAT aux fonctions de chargée de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Madame Martine MASBERNAT, directeur de recherche 2^{ème} classe du CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes, du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 10 en charge des activités scientifiques Génie des Procédés.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Martine MASBERNAT demeure affectée à l'UMR5503 – LGC – Toulouse.

Article 2

Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, Madame Martine MASBERNAT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs



DEC142534INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Liviu NICU en qualité de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Liviu NICU, directeur de recherche 2ème classe au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 8 en charge des activités scientifiques relatives aux microsystemes et biomicrosystemes.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Liviu NICU demeure affecté au Laboratoire d'analyse et d'architecture des systemes – LAAS – UPR8001 – Toulouse.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Monsieur Liviu NICU percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143109INP

Décision portant nomination de Mme Martine Richard-Viard aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Martine Richard-Viard, directrice de recherche de deuxième classe au CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi des projets européens présentés par les laboratoires de l'Institut de Physique du CNRS dans le cadre du programme H2020 de la Commission européenne.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Martine Richard-Viard demeure affectée à la Délégation Midi-Pyrénées (MOY1400), 16 avenue Edouard Belin – BP 24367 - 31055 TOULOUSE CEDEX 4.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Mme Martine Richard-Viard percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées (DR14).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143319INSB

Décision portant nomination de Mme KNIBIEHLER Martine aux fonctions de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme KNIBIEHLER Martine, Ingénieur de recherche hors classe CNRS est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015. Sa mission a pour objet le suivi des actions avec la Mission Interdisciplinarité.

Pour l'exercice de cette mission, Mme KNIBIEHLER Martine demeure affectée à la Fédération de Recherche en Biologie de Toulouse (FRBT – FR3451).

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015 Mme KNIBIEHLER Martine percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées (DR14).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 9 JAN. 2015


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90



DEC142532INSIS

Décision portant nomination de Madame Nathalie MALBERT aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Madame Nathalie MALBERT, professeur des universités 1ère classe, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 8 en charge des structures opérationnelles de recherche du domaine de l'électronique, des micro et nanotechnologies, la photonique et l'électromagnétisme.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Nathalie MALBERT demeure affectée à l'UMR5218 – Laboratoire de l'intégration, du matériau au système – IMS - Talence.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Madame Nathalie MALBERT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Aquitaine-Limousin.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

Alain Fuchs

DEC142744INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Francis Jaurréguiberry et nomination de M. Xavier Arnauld de Sartre comme directeur par intérim de l'UMR 5603 intitulée Société, environnement, territoires

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5603 intitulée *Société, environnement, territoires* et nommant M. Francis Jaurréguiberry directeur de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 23 septembre 2014 ;

Vu l'accord du partenaire ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Francis Jaurréguiberry, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 23 septembre 2014.

A compter de cette même date, M. Xavier Arnauld de Sartre, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 DEC. 2014**

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science


Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC150108DR15

Décision portant nomination de M. Pierre MEOULE aux fonctions de Responsable du service financier et comptable de la délégation Aquitaine

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément de la directrice de la Stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion et de l'Agent comptable principal ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pierre MEOULE, inspecteur divisionnaire de classe normale des Finances publiques, est nommé, à compter du 1^{er} janvier 2015, Responsable du service financier et comptable de la délégation Aquitaine en remplacement de Mme Sylvette VEZIEN, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 16 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale
Gaëlle BUJAN

DEC143079DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe PECHEYRAN, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5254 intitulée Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132664DR15 du 9 septembre 2013 portant nomination de M. Christophe PECHEYRAN aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Christophe PECHEYRAN, dans l'unité du CNRS n° 5254 intitulée Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM), à compter du 31 décembre 2014.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 8 décembre 2014

Le directeur de l'unité
Olivier DONARD

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Mohamed AMARA

DEC143074DR15

Décision portant nomination de M. Stéphane ROUDEAU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5797 intitulée Centre d'études nucléaires de Bordeaux Gradignan (CENBG)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC110814IN2P3 du 1^{er} avril 2011 nommant M. Philippe MORETTO, directeur de l'UMR5797 intitulée Centre d'études nucléaires de Bordeaux Gradignan (CENBG) ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche : option relative à la détention ou à la gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules, option relative à la détention ou à la gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle délivrée à M. Stéphane ROUDEAU le 19/11/2014 par la Société de Radioprotection Progray ;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire),

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Stéphane ROUDEAU, ingénieur de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 19/11/2014.

Article 2 : Missions¹

M. Stéphane ROUDEAU exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

L'identité et les coordonnées de M. Stéphane ROUDEAU sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 8 décembre 2014

Le directeur d'unité
Philippe MORETTO

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de Bordeaux
Eric DUTIL



DEC150255INSB

Décision portant nomination de M. Sylvain Miraux aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5536 intitulée « Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques (CRMSB) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°5536 intitulée Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques (CRMSB) et prolongeant M. Jean-Michel Franconi dans ses fonctions de directeur ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Sylvain Miraux, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143075DR15

Décision portant nomination de Mme Cathy DENAGE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR9048 intitulée Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (I.C.M.C.B)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° 121886INC du 21 juin 2012 nommant M. Mario MAGLIONE, directeur de l'UPR 9048 intitulée Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (I.C.M.C.B) ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option relative à la détention ou à la gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules délivrée à Mme Cathy DENAGE le 18 novembre 2014 par la Société de Radioprotection Progray ;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire),

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Cathy DENAGE, assistant ingénieur, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 18/11/2014.

Article 2 : Missions¹

Mme Cathy DENAGE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Cathy DENAGE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 8 décembre 2014

Le directeur d'unité
Mario MAGLIONE

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

DEC143152INC

Décision portant nomination de M. Armin Liebens aux fonctions de directeur de plein exercice de l'unité mixte internationale (UMI3464) intitulée "Eco-Efficient Products & Processes Laboratory (E2P2L)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC111340INC du 27 juin 2011 portant création de l'unité mixte internationale n° 3464 intitulée "Eco-Efficient Products & Processes Laboratory (E2P2L)" et nommant M. Floryan de Campo directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC1421165INC du 3 septembre 2014 portant cessation de fonctions de M. Floryan de Campo et nomination de M. Armin Liebens directeur par intérim de l'unité mixte internationale susvisée ;

Vu la décision DEC142187INC du 8 septembre 2014 portant prorogation de l'unité mixte internationale susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'institut de Chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Armin Liebens, directeur de recherche – Solvay est nommé directeur de plein exercice de l'unité mixte internationale susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste





www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13

DEC142265INS2I

Décision portant nomination de Mme Brigitte d'ANDREA-NOVEL aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 090142DAJ du 16 novembre 2009 portant création et organisation des Instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Brigitte d'ANDREA-NOVEL, professeure de classe exceptionnelle à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi des « Relations industrielles, le transfert, l'innovation et l'interface avec la DIRE ».

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, Mme Brigitte d'ANDREA-NOVEL, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.


Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Michel Ange.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **19 DEC. 2014**



Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC142683IN2P3

Décision portant nomination de M. Stéphane Plaszczyński aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Stéphane Plaszczyński, directeur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour le directeur général délégué à la science, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet de représenter le CNRS au sein de la collaboration SCOAP3.

Pour l'exercice de cette mission, M. Stéphane Plaszczyński demeure affecté au Laboratoire de l'accélérateur linéaire (UMR8607).

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016, M. Stéphane Plaszczyński percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Sud.

Article 2 ou 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143321INSB

Décision portant nomination de M. ENSLEN Hervé aux fonctions de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. ENSLEN Hervé, Directeur de recherche est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi de la section 22, Biologie Cellulaire, Biologie du Développement, Evolution-Développement, Reproduction.

Pour l'exercice de cette mission, M. ENSLEN Hervé demeure affecté à l'Institut Cochin (UMR8104) situé à Paris.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 M. ENSLEN Hervé percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Michel-Ange (DR16).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 9 JAN. 2015


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC142682IN2P3

Décision portant nomination de M. Giovanni Lamanna aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Giovanni Lamanna, directeur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet le domaine informatique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Giovanni Lamanna demeure affecté au laboratoire d'Annecy le vieux de physique des particules (UMR5814).

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016, M. Giovanni Lamanna percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alpes.

Article 2 ou 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC142681IN2P3

Décision portant nomination de M. Thierry Ollivier aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Thierry Ollivier, Ingénieur de recherche hors classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet le domaine de la formation.

Pour l'exercice de cette mission, M. Thierry Ollivier demeure affecté à l'institut de physique nucléaire de Lyon (UMR5822).

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016, M. Thierry Ollivier percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

Article 2 ou 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143226INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Alexis Spire, directeur adjoint et nomination par intérim de M. Etienne Penissat, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8026 intitulée Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133034DGDS en date du 20 décembre 2013 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°8026 intitulée Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS) et nommant M. Jean-Gabriel CONTAMIN directeur de cette unité;

Vu l'accord du partenaire;

DECIDE :

Article 1^{er}

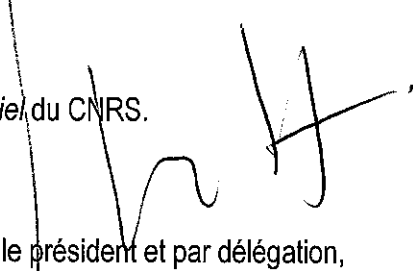
I. Il est mis fin aux fonctions de M. Alexis Spire, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} aout 2014.

II. A compter de cette même date, M. Etienne Penissat, Chargé de recherche de 2eme classe, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **23 JAN. 2015**


Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143182DCIF

Décision DEC1430182DCIF portant cessation de fonctions de Monsieur Géry DUPONCHEL agent comptable secondaire de la délégation régionale «Nord, Pas-de-Calais, Picardie » » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS.

VU, la décision DEC130977DCIF du 22 mars 2013 nommant Monsieur Gery DUPONCHEL agent comptable secondaire de la délégation régionale « Nord, Pas-de-Calais, Picardie » du CNRS à compter du 1^{er} avril 2013

VU, la notification d'affectation du 18 novembre 2014 de la direction générale des Finances publiques réintégrant M. Gery DUPONCHEL dans son administration d'origine

VU, l'avis favorable de l'Administrateur général des Finances publiques, agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art. 1^{er} – Monsieur Gery DUPONCHEL inspecteur des Finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Nord, Pas-de-Calais, Picardie » à compter du 5 janvier 2015.

Art. 2 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Alain FUCHS

DEC141763DR18

Décision portant nomination de Mme Annette LEGRAND aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 8179 intitulée Lille Economie Management

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 2012/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°8179 intitulée Lille Economie et Management et nommant M. Benoit DEMIL en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Annette LEGRAND a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 01 au 03/11/03 et du 15 au 17/03/04,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Annette LEGRAND TCN, est reconduite dans sa nomination aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8179 intitulée Lille Economie et Management, à compter du 01/01/2014.

Mme Annette LEGRAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Annette LEGRAND est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Lille, le 27 juin 2014

Le directeur de l'unité
Benoit DEMIL

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'Université Lille1 Sciences et Technologies
Philippe ROLLET

DEC143268INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-Pierre Le Bourhis et nomination de M. Bruno Ambroise, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS).



LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS) et nommant M. Frédéric Lebaron, directeur de cette unité;

Vu la décision DEC131883INSHS en date du 29 août 2013 portant nomination de M. Bertrand Geay, aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS);

Vu l'accord du partenaire;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Pierre Le Bourhis, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} Janvier 2015.

II. A compter de cette même date, M. Bruno Ambroise, chargé de recherche 1^{ère} classe est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/01/2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143329INSB

Décision portant nomination de M. LAFONT Frank aux fonctions de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. LAFONT Frank, Directeur de recherche est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi de la section 27, Immunologie, Relation hôte pathogène.

Pour l'exercice de cette mission, M. LAFONT Frank demeure affecté au Centre d'Infection et d'Immunité de Lille (CIIL - UMR8204).

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 M. LAFONT Frank percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Nord-Pas-de-Calais et Picardie (DR18).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 9 JAN. 2015


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143240DCIF

Décision DEC143240DCIF portant nomination de Monsieur Arnaud MARTIN aux fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la Délégation « Nord, Pas-de-Calais et Picardie » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la décision DEC113113DCIF du 30 décembre 2011 nommant Monsieur Arnaud MARTIN agent comptable secondaire de la Délégation « Normandie » du CNRS à compter du 3 janvier 2012

VU, la décision DEC143182DCIF portant cessation de fonctions le 5 janvier 2015 de Monsieur Géry DUPONCHEL, agent comptable secondaire de la Délégation « Nord, Pas-de-Calais et Picardie » du CNRS

VU, l'avis favorable de l'Agent comptable principal, Administrateur général des finances publiques

DECIDE

Art.1 - Monsieur Arnaud MARTIN, inspecteur des finances publiques, assurera les fonctions, en intérim, d'agent comptable secondaire de la Délégation « Nord, Pas-de-Calais et Picardie » du CNRS à compter du 5 janvier 2015.

Art.2 – La présente décision sera publiée au bulletin officiel du CNRS

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Alain FUCHS

DEC142995DR18

Décision portant nomination de Mme Nathalie CALLENS aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 8204 intitulée Centre d'Infection et d'Immunité de Lille.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI portant création de l'unité mixte n°8204 intitulée Centre d'Infection et d'Immunité de Lille et nommant M. Camille LOCHT en qualité de directeur ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources non scellées délivrée à Mme Nathalie CALLENS le 20/10/2010 par le C.E.A. Radioprotection ;

Vu l'avis favorable du CRHSCT du 07/11/2014,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Nathalie CALLENS, IE1, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 20/10/2010.

Article 2 : Missions

Mme Nathalie CALLENS exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Nathalie CALLENS sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.



Délégation
Nord-Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr
Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers
59046 LILLE Cedex

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 28/11/2014

Dr Camille Locht
Directeur du CILL
INSERM U1019-CNRS UMR8204
Univ Lille Nord de France
Institut Pasteur de Lille

Le directeur d'unité
Camille LOCHT

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS



DEC142986DR18

Décision portant nomination de M. Philippe BOUTIN aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 8161 intitulée Approches Génétiques Fonctionnelles et Structurales des Cancers

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

/u l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

/u la décision n° DEC10A004DSI du 18/12/2009, nommant M. Yvan DE LAUNOIT, directeur de l'unité n°8161 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources non scellées délivrée à M. Philippe BOUTIN le 03/05/2012 par le CERAP ;

Vu l'avis favorable du CRHSCT du 07/11/2014,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Philippe BOUTIN, IR1, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 03/05/2012.

Article 2 : Missions

M. Philippe BOUTIN exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Philippe BOUTIN sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr
Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers
59046 LILLE Cedex

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 28/11/2014



Le directeur d'unité
Yvan DE LAUNOIT

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS



DEC143126INC

Décision portant nomination de M. Wilfrid Prellier aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR6508 intitulée Laboratoire de cristallographie et sciences des matériaux - CRISMAT

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122742DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 6508 intitulée « *Laboratoire de cristallographie et sciences des matériaux – CRISMAT* » et nommant M. Antoine Maignan directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Wilfrid Prellier, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



DEC143289INP

Décision portant nomination de Mme Patrizia Vignolo aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7335 intitulée Institut non linéaire de Nice Sophia Antipolis (INLN)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI en date du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7335 intitulée Institut non linéaire de Nice Sophia Antipolis et nommant M. Jean-Marc Gambaudo directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC141876INP en date du 17 juillet 2014 portant nomination de Mme Patrizia Vignolo directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7335 intitulée « Institut non linéaire de Nice Sophia Antipolis (INLN) » ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2015, Mme Patrizia Vignolo, professeure des universités de première classe à l'université de Nice Sophia Antipolis, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143040DRH

Décision portant nomination de Madame Elsa CORTIJO aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Elsa CORTIJO, DR2 est nommée chargée de mission auprès du président pour la DRH-OME, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a deux objets : la finalisation de l'étude engagée « inter BAP – multi BAP » d'une part et l'articulation entre le niveau national et le niveau régional en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de laboratoire d'autre part.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Elsa CORTIJO demeure affecté(e) à l'UMR8212, Laboratoire des Sciences du Climat et l'Environnement, bât 12, Avenue de la Terrasse, 91198 GIF SUR YVETTE CEDEX.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Le président
Alain Fuchs

DEC140972CNPS

Décision portant nomination de M. Stéphane LEBLANC aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100259DAJ du 01 octobre 2010 portant création et organisation de la coordination nationale de prévention et de sécurité ;]

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Stéphane LEBLANC, ingénieur d'étude au CNRS (IE1), responsable du service de prévention et de sécurité de la délégation Midi-Pyrénées est nommé chargé de mission auprès du président pour la direction générale déléguée aux ressources dans le cadre de la coordination nationale de prévention et de sécurité. Sa mission a pour objet d'apporter une expertise dans le cadre du développement du didacticiel NEO, destiné à former les nouveaux arrivants dans les unités de recherche en matière de sécurité.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Stéphane LEBLANC demeure affecté à la délégation Midi-Pyrénées, 16 avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse cedex 4.

Article 2

Du 1^{er} mars au 31 octobre 2014, Monsieur Stéphane LEBLANC percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

Alain Fuchs

DEC143224DAJ

Décision portant nomination de M. Dominique Aymer de la Chevalerie aux fonctions de directeur par intérim du bureau du CNRS à New-Delhi

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC130234DAJ du 31 janvier 2013 portant renouvellement des fonctions de M. Dominique Aymer de la Chevalerie, directeur du bureau à New-Delhi ;

Sur proposition du directeur général délégué à la science,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Dominique Aymer de la Chevalerie est nommé directeur par intérim du Bureau du CNRS à New-Delhi du 1^{er} janvier 2015 au 30 janvier 2015.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC150362DIST

Décision portant nomination d'Emilie MASSON aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100176DAJ portant création et organisation de la direction de l'information scientifique et technique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Emilie MASSON Ingénieure d'études de 2^{ème} classe, est nommée chargée de mission auprès du Président pour la Direction de l'information scientifique et technique du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le conseil, la réflexion et les propositions juridiques.

Pour l'exercice de sa mission, Emilie Masson est affectée au Service informatique et libertés du CNRS à Nancy.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, Emilie MASSON percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre-Est.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC150006DAJ

Décision portant nomination de M. Olivier Fudym aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Rio de Janeiro

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Sur proposition du directeur de la DERCI ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Olivier Fudym, professeur des universités, est nommé directeur du bureau du CNRS à Rio de Janeiro à compter du 1^{er} février 2015 pour une durée de deux ans.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC150007DAJ

Décision portant nomination de M. Srinivas Kaveri aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de New Dehli

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Sur proposition du directeur de la DERCI ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Srinivas Kaveri, directeur de recherche, est nommé directeur du bureau du CNRS à New Dehli à compter du 1^{er} février 2015 pour une durée de deux ans.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC150008DAJ

Décision portant nomination de M. Philippe Codognet aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Tokyo

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Sur proposition du directeur de la DERCI ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Philippe Codognet, professeur des universités, est nommé directeur du bureau du CNRS à Tokyo à compter du 1^{er} février 2015 pour une durée de deux ans.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC142952DRH

Décision portant nomination de M. Pascal LOISEL aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pascal LOISEL, ingénieur de recherche hors classe, responsable du service Systèmes et Traitement de l'Information à la Direction des ressources humaines, est reconduit dans ses fonctions de chargé de mission à temps partiel auprès du président, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet la direction de la maîtrise d'ouvrage du système décisionnel ZENTO de l'établissement.

Pour l'exercice de cette mission, M. Pascal LOISEL demeure affecté à la Direction des ressources humaines du CNRS, 3 rue Michel-Ange 75016 PARIS.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, M. Pascal LOISEL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Michel-Ange.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC150170DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

VU le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique- Alain FUCHS,

VU l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du CNRS,

DECIDE

Article 1^{er} : sont nommés, à compter du 1er janvier 2015, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire n° 4 compétente à l'égard des ingénieurs d'étude :

Monsieur Alain FUCHS
Président du CNRS

Monsieur Christophe GIRAUD
Délégué Régional

Madame Carole LECONTEL
Ingénieur de recherche hors classe

Madame Susanne BOLTE
Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Thierry MOUTHUY
Ingénieur de recherche hors classe

Madame Christine BERTHAUD



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Frédéric VALES
Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Olivier RAVEL
Ingénieur de recherche de première classe

Article 2 : sont nommés, à compter du 1^{er} janvier 2015, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire n° 4 compétente à l'égard des ingénieurs d'étude :

Monsieur Patrice SOULLIE
Délégué régional

Monsieur Driss KOUACH
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Dominique PACOT
Ingénieur de recherche de première classe

Madame Florence MORINEAU
Ingénieur de recherche de première classe

Madame Béatrice LECETRE ROLLAND
Ingénieur de recherche de première classe

Madame Bernadette PERRICHON
Ingénieur de recherche de première classe

Madame Isabelle KAUFFMAN
Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Frédéric BRAU
Ingénieur de recherche de première classe

Article 3 : Le Président du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

ALAIN FUCHS

DEC150090DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

VU le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique- Alain FUCHS,

VU l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du CNRS,

DECIDE

Article 1^{er} : sont nommés, à compter du 1er janvier 2015, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire n° 3 compétente à l'égard des ingénieurs de recherche :

Monsieur Alain FUCHS
Président du CNRS

Madame Véronique DEBISSCHOP
Déléguée Régionale

Madame Anne HUCHENCQ –CHAMPAGNE
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Thierry FOURNIER
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur David LE MIGNANT
Ingénieur de recherche de première classe



Monsieur Pierre GUIBERT
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Olivier PORTE
Ingénieur de recherche hors classe

Madame Joanna JANIK
Ingénieur de recherche de première classe

Article 2 : sont nommés, à compter du 1^{er} janvier 2015, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire n° 3 compétente à l'égard des ingénieurs de recherche :

Monsieur Jérôme PARET
Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur François DAUDON
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Louis CABARET
Ingénieur de recherche hors classe

Madame Magali CONTENSIN
Ingénieur de recherche hors classe

Madame Michèle DETOURNAY
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Yves FENECH
Ingénieur de recherche hors classe

Madame Evelyne KLOTZ
Ingénieur de recherche de première classe

Madame Françoise PAILLOUS
Déléguée régionale

Article 3 : Le Président du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

ALAIN FUCHS

DEC150172DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

VU le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique- Alain FUCHS,

VU l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du CNRS,

DECIDE

Article 1^{er} : sont nommés, à compter du 1er janvier 2015, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire n° 5 compétente à l'égard des assistants ingénieurs :

Monsieur Alain FUCHS
Président du CNRS

Monsieur Antoine CHARLOT
Ingénieur de recherche de deuxième classe

Monsieur Christophe DERYCKERE
Ingénieur d'étude hors classe

Madame Catherine CAILLEAU
Ingénieur d'étude de première classe



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

Article 2 : sont nommés, à compter du 1^{er} janvier 2015, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire n° 5 compétente à l'égard des assistants ingénieurs :

Madame Hélène NAFSTALSKI
Déléguée Régionale

Madame Martine DAMONNEVILLE
Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Olivier DUARTE
Ingénieur de recherche de deuxième classe

Madame Stéphanie LECOCQ
Ingénieur d'étude de première classe

Article 3 : Le Président du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

ALAIN FUCHS

DEC143006DAJ

Décision portant nomination de M. Reynald Pain aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC121154DAJ du 6 avril 2012 portant nomination de M. Gabriel Chardin aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'IN2P3 ;

Vu la proposition du directeur de l'IN2P3 ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Il est mis fin aux fonctions de M. Gabriel Chardin, directeur adjoint scientifique de l'IN2P3, en charge du domaine des astroparticules, à compter du 31 août 2014.

Art. 2. – M. Reynald Pain, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint scientifique de l'IN2P3, en charge du domaine des astroparticules, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Alain Fuchs

DEC143007DAJ

Décision portant nomination de Mme Dominique Joly aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la proposition de la directrice de l'INEE ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Mme Dominique Joly, directrice de recherche, est nommée directrice adjointe scientifique de l'INEE, en charge des infrastructures et des outils de l'INEE, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Alain Fuchs

DEC143005DAJ

Décision portant nomination de M. Eric Humler aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC11278DAJ du 16 mai 2011 portant nomination de M. Michel Diament aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSU ;

Vu la proposition de la directrice de l'INSU ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de M. Michel Diament, directeur adjoint scientifique de l'INSU, en charge du domaine « Terre solide », à compter du 31 décembre 2014.

Art. 2. – M. Eric Humler, professeur des universités, est nommé directeur adjoint scientifique de l'INSU, en charge du domaine « Terre solide », à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Alain Fuchs

DEC143190INSMI

Décision portant nomination de M. Philippe Helluy aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;]

Vu la décision n°10001DAJ du 10 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Philippe Helluy, Professeur des Universités, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs interactions, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi du calcul scientifique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Philippe Helluy demeure affecté à l'UMR7501 (IRMA) dirigée par Yann Bugeaud.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 M. Philippe Helluy, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alsace (DR10).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC150035DAJ

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur de l'institut de Physique

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC141668DAJ du 24 juin 2014 portant nomination de M. Fabrice Vallée aux fonctions de directeur par intérim de l'institut de Physique ;

Sur proposition du directeur général délégué à la science ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – M. Alain Schuhl, professeur des universités, est nommé directeur de l'institut de Physique, à compter du 1^{er} février 2015.

Art. 2. – A compter du 1^{er} février 2015, il est mis fin aux fonctions de M. Fabrice Vallée en tant que directeur par intérim de l'institut de Physique.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC143238DAJ

Décision portant nomination de M. Marc Sentis aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de physique (INP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la proposition du directeur de l'Institut de physique ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – M. Marc Sentis, directeur de recherche, est nommé aux fonctions de délégué scientifique « ELI, TGIR Laser Saclay, CILEX-Apollon, Bordeaux » de l'Institut de physique à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC143157INSMI

Décision portant nomination de M. Laurent Guillopé aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;]

Vu la décision n°10001DAJ du 10 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent Guillopé, Professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs interactions, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet la formation.

Pour l'exercice de cette mission, M. Laurent Guillopé demeure affecté à l'UMR6629 dirigée par Benoît Grebert à Nantes.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, M. Laurent Guillopé percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Bretagne et Pays-de-la-Loire (DR17).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC150010DAJ

Décision portant nomination de M. Mehran Mostafavi aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut de chimie (INC)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC132612DAJ du 9 septembre 2013 portant nomination de M. Mehran Mostafavi aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de Chimie ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – M. Mehran Mostafavi, professeur des universités, est nommé directeur adjoint scientifique de l'Institut de chimie à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art. 2 – A compter du 1^{er} janvier 2015, il est mis fin aux fonctions de M. Mehran Mostafavi en tant que délégué scientifique au sein de l'INC.

Art. 3 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC143158INSMI

Décision portant nomination de M. Olivier Goubet aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;]

Vu la décision n°10001DAJ du 10 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier Goubet, Professeur des Universités, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs interactions, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi des relations avec les Alliances.

Pour l'exercice de cette mission, M. Olivier Goubet demeure affecté à l'UMR7352 (LAFMA) dirigée par Fabien Durand.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, M. Olivier Goubet percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Nord-Pas-de-Calais et Picardie (DR18).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC153354DAJ

Décision portant nomination de Mme Christelle Roy aux fonctions de directrice adjointe de l'Institut national de physique nucléaire et physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la proposition du directeur de l'IN2P3 ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Mme Christelle Roy, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'Institut national de physique nucléaire et physique des particules, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC150173DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

VU le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique- Alain FUCHS,

VU l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du CNRS,

DECIDE

Article 1^{er} : sont nommés, à compter du 1er janvier 2015, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire n° 6 compétente à l'égard des techniciens de la recherche:

Monsieur Alain FUCHS
Président du CNRS

Monsieur Jérôme VITRE
Délégué Régional

Madame Claire WERLEN
Ingénieur de recherche de première classe

Madame Marie-Claire BERTELLE
Ingénieur d'étude de première classe

Madame Christine BIATEAU
Ingénieur d'étude de première classe

Madame Vanessa SOUBEYRE



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

Ingénieur d'étude de deuxième classe

Monsieur Etienne DURAND
Ingénieur d'étude de deuxième classe

Madame Juliette HUEBER
Ingénieur de d'étude de deuxième classe

Article 2 : sont nommés, à compter du 1^{er} janvier 2015, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire n° 6 compétente à l'égard des techniciens de la recherche :

Madame Virginie MAHDI
Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Pascal TROUVE
Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Olivier GRENET
Ingénieur d'étude de première classe

Madame Isabelle PRUDHOMME
Ingénieur d'étude de première classe

Monsieur Stéphane BOUQUET
Ingénieur d'étude de première classe

Monsieur Hugues HERVE
Ingénieur d'étude de deuxième classe

Madame Christine LAURENT
Ingénieur d'étude de deuxième classe

Madame Martine BRUTT
Ingénieur d'étude de deuxième classe

Article 3 : Le Président du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 janvier 2015

ALAIN FUCHS

DEC143314DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Joëlle VINH, directrice de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de masse biologique et protéomique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3149, intitulée « Spectrométrie de masse biologique et protéomique », dont la directrice est Madame Joëlle VINH ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Joëlle VINH, directrice de l'unité USR3149, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Joëlle VINH, délégation de signature est donnée à Madame Emmanuelle DEMEY THOMAS, Ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 22 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Emmanuelle DEMEY THOMAS] pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de masse biologique et protéomique

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3149, intitulée « Spectrométrie de masse biologique et protéomique », dont la directrice est Madame Joëlle VINH ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Emmanuelle DEMEY THOMAS, Ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

La Directrice d'unité
Joëlle VINH

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC143312DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jérôme BIBETTE, directeur de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8231, intitulée « Chimie, Biologie, Innovation, dont le directeur est Monsieur Jérôme BIBETTE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jérôme BIBETTE, directeur de l'unité UMR8231, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jérôme BIBETTE, délégation de signature est donnée à Madame Valérie PICHON, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 22 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC143311DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Thierry KIRAT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7170 intitulée Institut de recherche Interdisciplinaire en Sociologie Economie et Science Politique

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7170, intitulée « Institut de recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique », dont la directrice est Madame Dominique MEDA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Thierry KIRAT, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry KIRAT, délégation est donnée à Monsieur Emmanuel HENRY, Professeur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry KIRAT et de Monsieur Emmanuel HENRY, délégation est donnée à Madame Sabine MONTAGNE, Chargé de recherche aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

La Directrice d'unité
Dominique MEDA

Décision portant délégation de signature à Madame Dominique MEDA, directrice de l'unité UMR7170 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire en Sociologie Economie et Sciences Politique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7170, intitulée « Institut de recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique », dont la directrice est Madame Dominique MEDA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Dominique MEDA Directrice de l'unité UMR7170, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Dominique MEDA, délégation de signature est donnée à Monsieur Thierry KIRAT, Directeur de recherche, Monsieur Emmanuel HENRY, Professeur, et Madame Sabine MONTAGNE, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 22 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Monsieur Hugues VINET pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR9912 intitulée Sciences et Technologie de la Musique et du Son

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR9912, intitulée « Sciences et Technologie de la Musique et du Son », dont le directeur est Monsieur Gérard ASSAYAG ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Hugues VINET, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues VINET, délégation est donnée à Madame Martine GROSPIRON, Technicienne de classe exceptionnelle aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Le Directeur d'unité
Gérard ASSAYAG

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC143280DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Gérard ASSAYAG, directeur de l'unité UMR9912 intitulée Sciences et Technologies de la Musique et du Son, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR9912, intitulée « Sciences et Technologie de la Musique et du Son », dont le directeur est Monsieur Gérard ASSAYAG ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Gérard ASSAYAG, directeur de l'unité UMR9912, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gérard ASSAYAG, délégation de signature est donnée à Monsieur Hugues VINET, directeur adjoint et à Madame Martine GROSPIRON, technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 19 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Caroline GUIBET-LAFAYE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8097, intitulée « Centre Maurice Halbwachs », dont le directeur est Monsieur Patrick MICHEL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Caroline GUIBET-LAFAYE, Directeur de recherche au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Caroline GUIBET-LAFAYE, délégation est donnée à Madame Solenne BERTRAND, Ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Le Directeur d'unité
Patrick MICHEL

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC143277DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Patrick MICHEL, directeur de l'unité UMR8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8097, intitulée « Centre Maurice Halbwachs », dont le directeur est Monsieur Patrick MICHEL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Patrick MICHEL, directeur de l'unité UMR8097, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick MICHEL, délégation de signature est donnée à Madame Caroline GUIBET-LAFAYE, Directeur de recherche, et Madame Solenne BERTRAND, Ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 19 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC143276DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Gersende FORT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5141 intitulée Laboratoire traitement et communication de l'information (LTCl)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 130252INS2I du 31 janvier 2012 portant nomination de Monsieur Olivier CAPPE directeur de l'unité UMR5141, intitulée « Laboratoire traitement et communication de l'information (LTCl) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Gersende FORT, Directrice de recherche 2^{ème} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Gersende FORT, délégation est donnée à Monsieur Gaël RICHARD, Professeur des universités aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Gersende FORT et de Monsieur Gaël RICHARD, délégation est donnée à Madame Janique REGIS, Assistant ingénieure aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Le Directeur d'unité
Olivier CAPPE

Décision donnant délégation de signature à Monsieur Olivier CAPPE, directeur de l'unité UMR5141 intitulée Laboratoire traitement et communication de l'information (LTCI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 130252INS2I du 31 janvier 2012 portant nomination de Monsieur Olivier CAPPE directeur de l'unité UMR5141, intitulée « Laboratoire traitement et communication de l'information (LTCI) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Olivier CAPPE, directeur de l'unité UMR5141, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier CAPPE, délégation de signature est donnée à Madame Gersende FORT, Directrice de recherche 2^{ème} classe, Monsieur Gaël RICHARD, Professeur des universités, et Madame Janique REGIS, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 19 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC143274DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Dominique CHARPIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123228DGDS du 21 décembre 2012 portant sur la prolongation de l'unité UMR7192, intitulée « Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures », dont le directeur est Monsieur Thomas RÖMER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Dominique CHARPIN, Directeur d'étude,, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique CHARPIN, délégation est donnée à Monsieur Lionel MARTI, Chargé de recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique CHARPIN et de Monsieur Lionel MARTI, délégation est donnée à Monsieur Christophe NICOLLE, Chargé de recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Le Directeur d'unité
Thomas RÖMER

DEC143273DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Thomas RÖMER, directeur de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC123228DGDS du 21 décembre 2012 portant sur la prolongation de l'unité UMR7192, intitulée « Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures, dont le directeur est Monsieur Thomas RÖMER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Thomas RÖMER, directeur de l'unité UMR7192, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thomas RÖMER, délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique CHARPIN, Directeur d'étude, Monsieur Lionel MARTI, Chargé de recherche, et Monsieur Christophe NICOLLE, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 19 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC143261DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe BATAILLE, directeur de l'unité UMR8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS20 du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8039, intitulée « Centre d'analyse et d'intervention sociologiques », dont le directeur est Monsieur Philippe BATAILLE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe BATAILLE, directeur de l'unité UMR8039, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 18 décembre 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Valérie PICHON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8231, intitulée « Chimie, Biologie, Innovation, dont le directeur est Monsieur Jérôme BIBETTE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Valérie PICHON, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Le Directeur d'unité
Jérôme BIBETTE

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150226DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre FRAIGNIAUD, directeur de l'unité UMR7089 intitulée Laboratoire d'Informatique Algorithmique : Fondements et Applications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7089, intitulée « Laboratoire d'Informatique Algorithmique : Fondements et Applications », dont le directeur est Monsieur Pierre FRAIGNIAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre FRAIGNIAUD, directeur de l'unité UMR7089, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre FRAIGNIAUD, délégation de signature est donnée à Madame Valérie BERTHE, Directrice de recherche 1^{ère} classe, et Madame Noëlle DELGADO, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 21 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150215DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Nicole BRAURE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7241 intitulée Centre interdisciplinaire de recherche en biologie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UMR 7241, intitulée « Centre interdisciplinaire de recherche en biologie », dont le directeur est Monsieur Alain PROCHIANTZ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Nicole BRAURE, Ingénieur d'étude 1ère classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Alain PROCHIANTZ

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150214DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Alain PROCHIANTZ, directeur de l'unité UMR7241 intitulée Centre interdisciplinaire de recherche en biologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UMR 7241, intitulée « Centre interdisciplinaire de recherche en biologie », dont le directeur est Monsieur Alain PROCHIANTZ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Alain PROCHIANTZ, directeur de l'unité UMR7241, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain PROCHIANTZ, délégation de signature est donnée à Madame Nicole BRAURE, Ingénieur d'études 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150213DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'unité UMR8015 intitulée Laboratoire de cristallographie et RMN, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8015, intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN », dont le directeur est Monsieur Nicolas LEULLIOT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'unité UMR8015 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Geneviève NGUYEN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3633 intitulée Structure Fédérative de Recherche Necker

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMS3633, intitulée « Structure Fédératives de Recherche Necker », dont la directrice est Madame Claude-Agnès REYNAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Geneviève NGUYEN, Directrice de recherche 2^{ème} classe, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Geneviève NGUYEN, délégation est donnée à Madame Stéphanie MASSARE, Assistant ingénieure aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

La Directrice d'unité
Claude-Agnès REYNAUD

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150211DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Claude-Agnès REYNAUD, directrice de l'unité UMS3633 intitulée Structure Fédérative de Recherche Necker, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMS3633, intitulée « Structure Fédératives de Recherche Necker », dont la directrice est Madame Claude-Agnès REYNAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Claude-Agnès REYNAUD, directrice de l'unité UMS3633, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claude-Agnès REYNAUD, délégation de signature est donnée à Madame Geneviève NGUYEN, Directrice de recherche 2^{ème} classe, et Madame Stéphanie MASSARE, Assistant ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150210DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Karine LANINI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8104, intitulée « Institut Cochin », dont le directeur est Monsieur Pierre-Olivier COURAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Karine LANINI, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine LANINI, délégation est donnée à Madame Sandrine DUARTE, Ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine DUARTE, délégation de signature est donnée à Monsieur Yannig PAUCHONT, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yannig PAUCHONT, délégation de signature est donnée à Madame Patricia MERALLI, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MERALLI, délégation de signature est donnée à Madame Ourdia HAMMOUM, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ourdia HAMMOUM, délégation de signatures est donnée à Madame Maryline BAJOLLE, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Maryline BAJOLLE, délégation de signatures est donnée à Madame Véronique CHAUVIN, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 8

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 9

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Pierre-Olivier COURAUD

DEC150209DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-Olivier COURAUD, directeur de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8104, intitulée « Institut Cochin », dont le directeur est Monsieur Pierre-Olivier COURAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre-Olivier COURAUD, directeur de l'unité UMR8104, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre-Olivier COURAUD, délégation de signature est donnée à Madame Karine LANINI, Ingénieur de recherche, Madame Sandrine DUARTE, Ingénieur d'étude, Monsieur Yannig PAUCHONT, Technicien classe exceptionnelle, Madame Patricia MERALLI, Technicien classe exceptionnelle, Madame Ourdia HAMMOUM, Technicien de classe normale, Madame Maryline BAJOLLE, Assistant Ingénieur, et Madame Véronique CHAUVIN, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150208DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Claudine PIATON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3103 intitulée Institut National de l'Art

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3103, intitulée « Institut National de l'Art », dont la directrice est Madame Mercedes VOLAIT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Claudine PIATON, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

La Directrice d'unité
Mercedes VOLAIT

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150207DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Mercedes VOLAIT, directrice de l'unité USR3103 intitulée Institut National de l'Art, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3103, intitulée « Institut National de l'Art », dont la directrice est Madame Mercedes VOLAIT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Mercedes VOLAIT, directrice de l'unité USR3103, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Mercedes VOLAIT, délégation de signature est donnée à Madame Claudine PIATON, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150202DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Sébastien VELUT, directeur de l'unité UMR7227 intitulée Centre de recherche et de documentation des Amériques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7227, intitulée « Centre de recherche et de documentation des Amériques », dont le directeur est Monsieur Sébastien VELUT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Sébastien VELUT, directeur de l'unité UMR7227, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150199DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Marie FOURCADE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8564 intitulée Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC140883INSHS du 7 avril 2014 portant cessation de fonctions et nomination Madame Ines ZUPANOV, directrice par intérim, et Madame Corinne LEFEVRE, directrice adjointe par intérim, de l'unité UMR8564 intitulée « Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie FOURCADE, Ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie FOURCADE, délégation est donnée à Madame Caterina GUENZI, Maître de conférences aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie FOURCADE et de Madame Caterina GUENZI, délégation est donnée à Madame Corinne LEFEVRE, Chargé de recherche 1^{ère} classe aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

La Directrice d'unité
Ines ZUPANOV

DEC150198DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Ines ZUPANOV, directrice de l'unité UMR8564 intitulée Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC140883INSHS du 7 avril 2014 portant cessation de fonctions et nomination Madame Ines ZUPANOV, directrice par intérim, et Madame Corinne LEFEVRE, directrice adjointe par intérim, de l'unité UMR8564 intitulée « Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Ines ZUPANOV, directrice de l'unité UMR8564, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Inès ZUPANOV, délégation de signature est donnée à Madame Marie FOURCADE, Ingénieur d'études, Madame Caterina GUENZI, Maître de conférences, et Madame Corinne LEFEVRE, Chargé de recherche 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150388DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric VALES pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2609 intitulée Fédération Francilienne de Mécanique – matériaux, structures, procédés

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133023DGDS20 du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2609, intitulée « Fédération Francilienne de Mécanique – matériaux, structures, procédés, dont le directeur est Monsieur Samuel FOREST ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric VALES, Ingénieur de recherche 1^{ère} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Samuel FOREST

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150196DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Paul COLLEYN, directeur de l'unité GDR3357 intitulée L'Image en anthropologie (IMA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3357, intitulée « L'image en anthropologie », dont le directeur est Monsieur Jean-Paul COLLEYN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Paul COLLEYN, directeur de l'unité GDR3357, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Paul COLLEYN, délégation de signature est donnée à Madame Véronique LAUTIER, Ingénieur d'étude 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 20 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150197DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Véronique LAUTIER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3357 intitulée L'Image en anthropologie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3357, intitulée « L'image en anthropologie », dont le directeur est Monsieur Jean-Paul COLLEYN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Véronique LAUTIER, Ingénieur d'étude 1^{ère} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Jean-Paul COLLEYN

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150227DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Valérie BERTHE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7089 intitulée Laboratoire d'Informatique Algorithmique : Fondements et Applications

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7089, intitulée « Laboratoire d'Informatique Algorithmique : Fondements et Applications », dont le directeur est Monsieur Pierre FRAIGNIAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Valérie BERTHE, Directrice de recherche 1^{ère} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Valérie BERTHE, délégation est donnée à Madame Noëlle DELGADO, Assistant ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Pierre FRAIGNIAUD

DEC150229DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jonathan WEITZMAN, directeur de l'unité UMR7216 intitulée Epigénétique et destin cellulaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7216, intitulée « Epigénétique et destin cellulaire », dont le directeur est Monsieur Jonathan WEITZMAN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jonathan WEITZMAN, directeur de l'unité UMR7216, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jonathan WEITZMAN, délégation de signature est donnée à Madame Valérie MEZGER, Directrice de recherche 2^{ème} classe, et Madame Geneviève FOURNIER, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 21 janvier 2014

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Valérie MEZGER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7216 intitulée Epigénétique et destin cellulaire

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7216, intitulée « Epigénétique et destin cellulaire », dont le directeur est Monsieur Jonathan WEITZMAN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Valérie MEZGER, Directrice de recherche 2^{ème} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Valérie MEZGER, délégation est donnée à Madame Geneviève FOURNIER, Assistant ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Jonathan WEITZMAN

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150234DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Giuseppe BALDACCI, directeur de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7592, intitulée « Institut Jacques Monod », dont le directeur est Monsieur Giuseppe BALDACCI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Giuseppe BALDACCI, directeur de l'unité UMR7592, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Giuseppe BALDACCI, délégation de signature est donnée à Monsieur Roger KARESS, Directeur de recherche 1^{ère} classe, Monsieur Antoine CHARLOT, Ingénieur de recherche 2^{ème} classe, et Madame Anne DIDIER DE SAINT AMAND, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 21 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150235DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Roger KARESS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7592, intitulée « Institut Jacques Monod », dont le directeur est Monsieur Giuseppe BALDACCI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Roger KARESS, Directeur de recherche 1^{ère} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Roger KARESS, délégation est donnée à Monsieur Antoine CHARLOT, Ingénieur de recherche 2^{ème} classe aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Roger KARESS et de Monsieur Antoine CHARLOT, délégation est donnée à Madame Anne DIDIER DE SAINT AMAND, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Giuseppe BALDACCI

DEC150331DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Thomas EHRHARD, directeur de l'unité UMR7126 intitulée Preuves Programmes et Systèmes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7126, intitulée « Preuves Programmes et Systèmes », dont le directeur est Monsieur Thomas EHRHARD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Thomas EHRHARD, directeur de l'unité UMR7126, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thomas EHRHARD, délégation de signature est donnée à Monsieur Antonio BUCCIARELLI, Maître de conférences, et Madame Odile AINARDI, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 26 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Monsieur Antonio BUCCIARELLI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7126 intitulée Preuves Programmes et Systèmes

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR126, intitulée « Preuves Programmes et Systèmes », dont le directeur est Monsieur Thomas EHRHARD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Antonio BUCCIARELLI, Maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Antonio BUCCIARELLI, délégation est donnée à Madame Odile AINARDI, Assistant ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Thomas EHRHARD

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150333DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Hervé PETITE, directeur de l'unité UMR7052 intitulée Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7052, intitulée « Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA) », dont le directeur est Monsieur Hervé PETITE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Hervé PETITE, directeur de l'unité UMR7052, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé PETITE, délégation de signature est donnée à Monsieur Nathanaël LAROCLETTE, Assistant ingénieur, Madame Delphine LOGEART-AVRAMOGLOU, Chargé de recherche 1^{ère} classe, et Monsieur Morad BENSIDHOUM, Chargé de recherche 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 26 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150334DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Nathanaël LAROCLETTE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7052 intitulée Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7052, intitulée « Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA) », dont le directeur est Monsieur Hervé PETITE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Nathanaël LAROCLETTE, Assistant ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nathanaël LAROCLETTE, délégation est donnée à Madame Delphine LOGEART-AVRAMOGLOU, Chargé de recherche 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nathanaël LAROCLETTE et de Madame Delphine LOGEART-AVRAMOGLOU, délégation est donnée à Monsieur Morad BENSIDHOUM, Chargé de recherche 1^{ère} classe aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Hervé PETITE

DEC150335DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Olivier HERMINE, directeur de l'unité ERL8254 intitulée Laboratoire d'hématologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133029DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité ERL8254, intitulée « Laboratoire d'hématologie », dont le directeur est Monsieur Olivier HERMINE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Olivier HERMINE, directeur de l'unité ERL8254 de l'unité], à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier HERMINE, délégation de signature est donnée à Madame Francine COTE, Chargée de recherche 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 26 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150336DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Francine COTE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL8254 intitulée Laboratoire d'hématologie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133029DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité ERL8254, intitulée « Laboratoire d'hématologie », dont le directeur est Monsieur Olivier HERMINE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Francine COTE, Chargée de recherche 1^{ère} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Olivier HERMINE

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150337DR01

Décision donnant délégation de signature à Monsieur Olivier MARTIN, directeur de l'unité UMR8070 intitulée Centre de recherche sur les liens sociaux, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8070, intitulée « Centre de recherche sur les liens sociaux, dont le directeur est Monsieur Olivier MARTIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Olivier MARTIN, directeur de l'unité UMR8070, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 26 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150338DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur François MAUREL, directeur de l'unité UMR7086 intitulée Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes (ITODYS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7086, intitulée « Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes (ITODYS) », dont le directeur est Monsieur François MAUREL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur François MAUREL, directeur de l'unité UMR7086, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François MAUREL, délégation de signature est donnée à Monsieur Pierre-François QUENIN, Ingénieur d'étude 1^{ère} classe, et Monsieur Jean-Christophe LACROIX, Professeur de l'université classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 26 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150339DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-François QUENIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7086 intitulée Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes (ITODYS)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7086, intitulée « Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes (ITODYS) », dont le directeur est Monsieur François MAUREL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre-François QUENIN, Ingénieur d'étude 1^{ère} classe,, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre-François QUENIN, délégation est donnée à Monsieur Jean-François LACROIX, Professeur de l'université classe exceptionnelle aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 janvier 2015

Le Directeur d'unité
François MAUREL

DEC150363DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-Olivier COURAUD, directeur de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8104, intitulée « Institut Cochin », dont le directeur est Monsieur Pierre-Olivier COURAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Olivier COURAUD, directeur de l'unité UMR8104, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre-Olivier COURAUD, délégation de signature est donnée à Madame Karine LANINI, Ingénieur de recherche, Madame Sandrine DUARTE, Ingénieur d'étude, Monsieur Yannig PAUCHONT, Technicien classe exceptionnelle, Madame Patricia MERALLI, Technicien classe exceptionnelle, Madame Ourdia HAMMOUM, Technicien de classe normale, Madame Maryline BAJOLLE, Assistant Ingénieur, Madame Véronique CHAUVIN, Technicien de classe supérieure, et Madame Fatima BEN ABDALLAH, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 28 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150364DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Karine LANINI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8104 intitulée Institut Cochin

LE(LA) DIRECTEUR(TRICE) D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8104, intitulée « Institut Cochin », dont le directeur est Monsieur Pierre-Olivier COURAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Karine LANINI, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine LANINI, délégation est donnée à Madame Sandrine DUARTE, Ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sandrine DUARTE, délégation de signature est donnée à Monsieur Yannig PAUCHONT, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yannig PAUCHONT, délégation de signature est donnée à Madame Patricia MERALLI, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MERALLI, délégation de signature est donnée à Madame Ourdia HAMMOUM, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ourdia HAMMOUM, délégation de signatures est donnée à Madame Maryline BAJOLLE, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Maryline BAJOLLE, délégation de signatures est donnée à Madame Véronique CHAUVIN, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Maryline BAJOLLE, et de Madame Véronique CHAUVIN délégation de signatures est donnée à Madame Fatima BEN ABDALLAH, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 9

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 10

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Pierre-Olivier COURAUD

DEC150365DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Xavier NASSIF, directeur de l'unité UMR8253 intitulée Institut Necker Enfants Malades – Centre de médecine moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8253, intitulée « Institut Necker Enfants Malades – Centre de médecine moléculaire », dont le directeur est Monsieur Xavier NASSIF ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Xavier NASSIF, directeur de l'unité UMR8253, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Xavier NASSIF, délégation de signature est donnée à Madame Martine ROULET, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 28 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150366DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Martine ROULET pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8253 intitulée Institut Necker Enfant Malades – Centre de médecine moléculaire

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8253, intitulée « Institut Necker Enfants Malades – Centre de médecine moléculaire », dont le directeur est Monsieur Xavier NASSIF ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Martine ROULET, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Xavier NASSIF

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Décision portant délégation de signature à Monsieur Sébastien LECHEVALIER, directeur de l'unité UPS2999 intitulée Réseau Asie, préfiguration de l'institut des mondes asiatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133030DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UPS2999, intitulée « Réseau Asie, préfiguration de l'institut des mondes asiatiques » dont le directeur est Monsieur Sébastien LECHEVALIER ;

Vu la décision DEC140932INSHS du 28 mars 2014 portant modification de l'intitulé de UPS2999 « Réseau Asie, préfiguration de l'institut asiatiques » (IMASIE), dont le directeur est Monsieur Sébastien LECHEVALIER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Sébastien LECHEVALIER, directeur de l'unité UPS2999, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sébastien LECHEVALIER, délégation de signature est donnée à Madame Claire LE POULENNEC, Ingénieur d'études 2^{ème} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 28 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Claire LE POULENNEC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2999 intitulée Réseau Asie, préfiguration de l'institut des mondes asiatiques (IMASIE)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133030DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UPS2999, intitulée «Réseau Asie, préfiguration de l'institut des mondes asiatiques, dont le directeur est Monsieur Sébastien LECHEVALIER ;

Vu la décision DEC140932INSHS du 28 mars 2014 portant modification de l'intitulé de UPS2999 « Réseau Asie, préfiguration de l'institut asiatiques (IMASIE), dont le directeur est Monsieur Sébastien LECHEVALIER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Claire LE POULENNEC, Ingénieur d'études 2^{ème} classe, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Sébastien LECHEVALIER

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150370DR01

Décision donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre NADAL, directeur de l'unité UMR8557 intitulée Centre d'analyses et de mathématiques sociales par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8557, intitulée « Centre d'analyses et de mathématiques sociales », dont le directeur est Monsieur Jean-Pierre NADAL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre NADAL, directeur de l'unité UMR8557, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre NADAL, délégation de signature est donnée à Madame Sandrine NADAL, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 28 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150371DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Sandrine NADAL pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8557 intitulée Centre d'analyses et de mathématiques sociales

LE(LA) DIRECTEUR(TRICE) D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8557, intitulée « Centre d'analyses et de mathématiques sociales », dont le directeur est Monsieur Jean-Pierre NADAL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Sandrine NADAL, Technicien de classe normale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Jean-Pierre NADAL

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150378DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Violaine SEBILLOTTE, directrice de l'unité UMR8210 intitulée Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC143222INSHS du 12 janvier 2015 portant nomination de Madame Violaine SEBILLOTTE directrice de l'unité UMR8210, intitulée « Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA), dont la directrice est Madame Violaine SEBILLOTTE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Violaine SEBILLOTTE, directrice de l'unité UMR8210, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Violaine SEBILLOTTE, délégation de signature est donnée à Madame Nicole BELAYCHE, Directrice d'étude, Monsieur Jean-Pierre GUILHEMBET, Professeur des universités 2^{ème} classe, et Monsieur Bertrand DARLY, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 29 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150379DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Nicole BELAYCHE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8210 intitulée Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC143222INSHS du 12 janvier 2015 portant nomination de Madame Violaine SEBILLOTTE directrice de l'unité UMR8210, intitulée « Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA), dont la directrice est Madame Violaine SEBILLOTTE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Nicole BELAYCHE, Directrice d'étude, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nicole BELAYCHE, délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre GUILHEMBET, Professeur des Universités 2^{ème} classe aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nicole BELAYCHE et de Monsieur Jean-Pierre GUILHEMBET, délégation est donnée à Monsieur Bertrand DARLY, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 janvier 2015

La Directrice d'unité
Violaine SEBILLOTTE

DEC150380DR01

Décision donnant délégation de signature à Monsieur Nicolas FIEVE, directeur de l'unité UMR8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS20 du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8155, intitulée « Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale », dont le directeur est Monsieur Nicolas FIEVE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Nicolas FIEVE, directeur de l'unité UMR8155, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas FIEVE, délégation de signature est donnée à Monsieur Rainier LANSELLE, Maître de conférences, Monsieur Alain THOTE, Professeur des Universités, Madame Claire-Akiko BRISSET, Maître de conférences, et Madame Marine PENICAUD, Technicien de classe normal, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 29 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150381DR01

Décision donnant délégation de signature à Monsieur Rainier LANSELLE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS20 du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8155, intitulée « Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale », dont le directeur est Monsieur Nicolas FIEVE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Rainier LANSELLE, Maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rainier LANSELLE, délégation est donnée à Monsieur Alain THOTE, Directeur d'études 1^{ère} classe aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rainier LANSELLE, de Monsieur Alain THOTE, délégation est donnée à Madame Claire-Akiko BRISSET, Maître de conférences aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rainier LANSELLE, de Monsieur Alain THOTE, et de Madame Claire-Akiko BRISSET, Maître de conférences délégation est donnée à Madame Marine PENICAUD, Technicien de classe normal aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Nicolas FIEVE

DEC150382DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Cécile DAVY-RIGAUX, directrice de l'unité UMR8223 intitulée Centre de recherche de musicologique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8223, intitulée « Centre de recherche de musicologique », dont la directrice est Madame Cécile DAVY-RIGAUX ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Cécile DAVY-RIGAUX, directrice de l'unité UMR8223, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Cécile DAVY-RIGAUX, délégation de signature est donnée à Madame Habiba BERKOUN, Assistant ingénieur, et de Monsieur Philippe CATHE, Professeur des Universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 29 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Habiba BERKOUN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8223 intitulée Centre de recherche de musicologique

LE(LA) DIRECTEUR(TRICE) D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8223, intitulée « Centre de recherche de musicologique », dont la directrice est Madame Cécile DAVY-RIGAUX ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Habiba BERKOUN, Assistant ingénieur, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Habiba BERKOUN, délégation est donnée à Monsieur Philippe CATHE, Professeur des Universités aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 janvier 2015

La Directrice d'unité
Cécile DAVY-RIGAUX

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150385DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre HALLÉ, directeur de l'unité UMR7018 intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7018, intitulée « Laboratoire de Phonétique et Phonologie », dont le directeur est Monsieur Pierre HALLÉ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre HALLÉ, directeur de l'unité UMR7018, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre HALLÉ, délégation de signature est donnée à Madame Gwénaëlle LO BUE, Technicien de classe supérieur, et Monsieur Cédric GENDROT, Maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 29 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant délégation de signature à Madame Gwénaëlle LO BUE, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7018 intitulée Laboratoire de Phonétique et Phonologie

LE(LA) DIRECTEUR(TRICE) D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7018, intitulée « Laboratoire de Phonétique et Phonologie », dont le directeur est Monsieur Pierre HALLÈ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Gwénaëlle LO BUE, Technicien de classe supérieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Gwénaëlle LO BUE, délégation est donnée à Monsieur Cédric GENDROT, Maître de conférences aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 janvier 2015

Le Directeur d'unité
Pierre HALLÈ

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150387DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Samuel FOREST, directeur de l'unité FR2609 intitulée Fédération Francilienne de Mécanique – matériaux, structures, procédés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133023DGDS20 du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2609, intitulée « Fédération Francilienne de Mécanique – matériaux, structures, procédés, dont le directeur est Monsieur Samuel FOREST ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Samuel FOREST, directeur de l'unité FR2609, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Samuel FOREST, délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric VALES, Ingénieur de recherche 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 29 janvier 2015

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision donnant délégation de signature à Mme Hélène Pernot, directrice de l'unité UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges Déléguée Régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface, et nommant Mme Claire-Marie Pradier directrice de cette unité ;

Vu la décision n° 142289INC du 3 octobre 2014 portant nomination de Mme Hélène Pernot, directrice par intérim de l'UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface ;

Vu la décision n° 142433INC du 21 novembre 2014 portant nomination de Mme Hélène Pernot, directrice de l'UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Hélène Pernot, directrice de l'unité UMR7197, à l'effet de signer à compter du 1^{er} janvier 2015, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène Pernot, délégation de signature est donnée à Mme Sonia Mbarek, Ingénieur d'études, et Mme Claude Jolival, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 142455 du 14 octobre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150149DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7167 intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7167, intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie, dont le directeur est M. Ludwik Leibler ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7167, intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-France Boucher, Technicien de classe exceptionnelle à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Ludwik Leibler

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150154DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Geneviève Almouzni, Directrice de l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du Noyau par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° 133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR3664, intitulée Dynamique du Noyau, dont la directrice est Mme Geneviève Almouzni ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du noyau à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Geneviève Almouzni, directrice de l'unité UMR3664, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Geneviève Almouzni, délégation de signature est donnée à Mme Angéla Taddei, Directrice adjointe, Mme Dominique Chardonnières, Assistant ingénieur et Mme Marion Martin, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150156DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du Noyau

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR3664, intitulée Dynamique du Noyau, dont la directrice est Mme Geneviève Almouzni ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du noyau à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Angéla Taddei, Directrice adjointe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Angéla Taddei, délégation est donnée à Mme Dominique Chardonnières, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique Chardonnières, délégation est donnée à Mme Marion Martin, Assistant ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité
Geneviève Almouzni

DEC150158DR02

Décision portant délégation de signature à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR3666 intitulée Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR3666, Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique, dont le directeur est Ludger Johannes ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3666 intitulée Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR3666, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludger Johannes, délégation de signature est donnée à Mme Katharina Kopf, Assistant de l'Administration de la Recherche, M. Frédéric Schmidt, Directeur de Recherche et M. Christophe Lamaze, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Méda, Directrice de l'unité UMR7170 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7170, intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique, dont la Directrice est Mme Dominique Méda ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7170, intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Dominique Méda, directrice de l'unité UMR7170, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique Méda, délégation de signature est donnée à M. Thierry Kirat, Directeur de Recherche, M. Emmanuel Henry, Professeur des Universités, et Mme Isabelle Veyrat-Masson, Directeur de Recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150161DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7170 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7170, intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique, dont la Directrice est Mme Dominique Méda ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7170, intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Thierry Kirat, Directeur de Recherche à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry Kirat, délégation est donnée à M. Emmanuel Henry, Professeur des Universités aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel Henry, délégation est donnée à Mme Isabelle Veyrat-Masson, Directeur de Recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité
Dominique Méda

DEC150163DR02

Décision portant délégation de signature à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité UMR7243, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7243, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision, dont le directeur est M. Alexandros Tsoukias ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7243 intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité UMR7243, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandros Tsoukias délégation de signature est donnée à M. Bernard Ries, Maître de Conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150164DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7243, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision intitulée.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7243, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision, dont le directeur est M. Alexandros Tsoukias ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7243 intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bernard Ries, Maître de Conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Alexandros Tsoukias

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150165DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Testelin, directeur de l'unité UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7588, intitulée Institut des Nanosciences de Paris, dont le directeur est M. Bernard Perrin ;

Vu la décision n° 143196 du 19 décembre 2014 portant nomination de M. Christophe Testelin aux fonctions de directeur de l'unité UMR7588, intitulée Institut des Nanosciences de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Christophe Testelin, directeur de l'unité UMR7588, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Testelin, délégation de signature est donnée à Mme Christelle Caron, Assistant Ingénieur, M. Jean-Louis Thomas, Directeur de Recherche et Mme Valérie Guezo, Technicien de Classe Normale, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 140491 du 17 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150167DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7588, intitulée Institut des Nanosciences de Paris, dont le directeur est M. Bernard Perrin ;

Vu la décision n° 143196 du 19 décembre 2014 portant nomination de M. Christophe Testelin aux fonctions de directeur de l'unité UMR7588, intitulée Institut des Nanosciences de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Christelle Caron, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

La décision n°140492 du 22 janvier 2014 donnant délégation de signature est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Christophe Testelin

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC143250DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface

La directrice d'unité,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7197, intitulée « Laboratoire de Réactivité de Surface », dont la directrice est Mme Claire-Marie Pradier ;

Vu la décision n° 142289INC du 3 octobre 2014 portant nomination de Mme Hélène Pernot, directrice par intérim de l'UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface ;

Vu la décision n° 142433INC du 21 novembre 2014 portant nomination de Mme Hélène Pernot, directrice de l'UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sonia Mbarek, Ingénieur d'études, à l'effet de signer à compter du 1^{er} janvier 2015 au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sonia Mbarek, délégation est donnée à Mme Claude Jolival, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

La décision n° 142456 du 14 octobre 2014 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (PRM) est abrogée.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

La directrice d'unité,
Hélène Pernot

DEC153348DR02

Décision donnant délégation de signature à Mme Claire-Marie Pradier, directrice de l'unité FR2482 intitulée Institut des matériaux de Paris-Centre, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n°133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2482, intitulée Institut des matériaux de Paris-Centre, dont la directrice est Mme Claire-Marie Pradier ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Claire-Marie Pradier, directrice de l'unité FR2482, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Claire-Marie Pradier, délégation de signature est donnée à Nathalie François, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 140576 du 7 février 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC153349DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2482 intitulée Institut des Matériaux de Paris-Centre

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité FR2482, intitulée Institut des Matériaux de Paris-Centre, dont la directrice est Mme Claire-Marie Pradier;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Nathalie François, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2014

Le directeur d'unité
Claire-Marie Pradier

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC153355DR02

Décision portant délégation de signature à M. Gérard Biau, directeur de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de Statistique Théorique et Appliquée par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de statistique théorique et appliquée dont le directeur est M. Gérard Biau

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gérard Biau, directeur de l'unité FRE3684, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard Biau, délégation de signature est donnée à M. Michel Broniatowski, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC153357DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de Statistique Théorique et Appliquée

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité FRE3684, intitulée Laboratoire de statistique théorique et appliquée, dont le directeur est M. Gérard Biau ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel Broniatowski, Professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Gérard Biau

DEC153359DR02

Décision portant délégation de signature à M. Philippe Petitjeans, directeur de l'unité UMR7636 intitulée Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7636, intitulée Laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH) dont le directeur est Philippe Petitjeans ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7636 intitulée Laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH) à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe Petitjeans, directeur de l'unité UMR7636, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Petitjeans, délégation de signature est donnée à Mme Frédérique Auger, Ingénieur d'études, Mme Claudette Barez, Technicien de Classe Supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC153360DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7636 intitulée Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7636, intitulée Laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH) dont le directeur est Philippe Petitjeans

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7636 intitulée Laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH) à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Frédérique Auger, Ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Frédérique Auger, délégation est donnée à Mme Claudette Barez, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} Janvier 2015

Le directeur d'unité
Philippe Petitjeans

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC153361DR02

Décision portant délégation de signature à M.Silvère Akamatsu, directeur de l'unité GDR3328 intitulée Solidification des Alliages Métalliques par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142134DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3328, intitulée Solidification des Alliages Métalliques (SAM), dont le directeur est M. Silvere Akamatsu;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Silvère Akamatsu, directeur de l'unité GDR3328, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sylvère Akamatsu, délégation de signature est donnée à Mme Lucdivine Bonnamy, Technicien de Classe supérieure, Mme Christelle Caron, Assistant Ingénieur, Mme Valérie Guezo, Technicien de Classe normale , aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC153362DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3328 intitulée Solidification des Alliages Métalliques.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142134DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3328, intitulée Solidification des Alliages Métalliques, dont le directeur est M. Silvère Akamatsu ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Lucdivine Bonnamy, Technicien de Classe supérieure à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lucdivine Bonnamy, délégation est donnée à Mme Christelle Caron, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris , le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Silvère Akamatsu

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC153363DR02

Décision portant délégation de signature à M. Marc Fontecave, directeur de l'unité UMR8229 intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8229, intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques, dont le directeur est M. Marc Fontecave ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8229 intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Marc Fontecave, directeur de l'unité UMR8229, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc Fontecave, délégation de signature est donnée à Mme Caroline Mellot-Draznieks, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} Janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150273DR02

Décision portant délégation de signature à Monsieur Michel Brune, directeur de l'unité USR3573 intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3573, intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France, dont le directeur est Monsieur Michel Brune ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité USR3573, intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel Brune, directeur de l'unité USR3573, intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Brune, délégation de signature est donnée à Mme Carmen Toderasc, Technicien de Classe Supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} Janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150277DR02

Décision portant délégation de signature à Monsieur Thomas Preat, directeur de l'unité UMR8249 intitulée Plasticité du cerveau, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8249, intitulée Plasticité du cerveau, dont le directeur est Monsieur Thomas Preat ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8249, intitulée Plasticité du cerveau à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Thomas Preat, directeur de l'unité UMR8249, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas Preat, délégation de signature est donnée à M. Thierry Gallopin, Maitre de Conférences ESPCI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150278DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8249 intitulée Plasticité du cerveau.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8249, intitulée Plasticité du cerveau, dont le directeur est Monsieur Thomas Preat ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8249, intitulée Plasticité du cerveau à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Thierry Gallopin, Maître de Conférences ESPCI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Thomas Preat

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150279DR02

Décision portant délégation de signature à M. Maxime Dahan directeur de l'unité UMR168 intitulée Unité Physico-Chimie Curie (PCC) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC13018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 168, intitulée Laboratoire de physico-chimie Curie, dont le directeur est M. Maxime Dahan ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR168 intitulée Unité Physico-chimie-Curie (PCC) à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Maxime Dahan, directeur de l'unité UMR168, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maxime Dahan, délégation de signature est donnée à M. Axel Buguin, Professeur, Mme Karen Brémond, Ingénieur d'Etudes et Mme Sylvie Coscoy, Chargée de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150283DR02

Décision portant délégation de signature à M. Simon Saule, directeur de l'unité UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon aux Thérapies Innovantes des Cancers par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3347, intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon aux Thérapies Innovantes des Cancers, dont le directeur est Simon Saule ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon aux Thérapies Innovantes des Cancers, dont le directeur est Simon Saule à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Simon Saule, directeur de l'unité UMR3347, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Simon Saule, délégation de signature est donnée à M. Lionel Larue, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

Décision portant délégation de signature à M. Jose-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement l'unité UMR3244, intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer, dont le directeur est José-Arturo Londono-Vallejo ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3244, intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. José-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR3244, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jose-Arturo Londono-Vallejo, délégation de signature est donnée à M. Antonin Morillon, Directeur de Recherche, M. Alain Nicolas, Directeur de Recherche, Mme Michelle Debatisse, Professeur et M. Frank Toledo, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150359DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Joëlle Vinh, Directrice de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3149, intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique, dont la directrice est Mme Joëlle Vinh ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité USR3149, intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique intitulée à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Joëlle Vinh, directrice de l'unité USR3149, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Joëlle Vinh, délégation de signature est donnée à Mme Emmanuelle Demey, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

Décision portant délégation de signature à Mme Juliette Mangeney, Directrice de l'unité GDR3703 intitulée Nanodispositifs pour le TeraHertz et moyen infrarouge par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité GDR3703, intitulée Nanodispositifs pour le TeraHertz et moyen infrarouge, dont la directrice est Mme Juliette Mangeney ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Juliette Mangeney, directrice de l'unité GDR3703, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Juliette Mangeney, délégation de signature est donnée à Mme Fabienne Renia, Technicien de classe supérieure et Mme Anne Matignon, Assistant Ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7534, intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision, dont le directeur est Monsieur Olivier GLASS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Bellier, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Bellier, délégation est donnée à M. Eric Séré, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Séré, délégation est donnée à M. Jean Dolbeault, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Olivier Glass

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC153366DR02

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7534, intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision, dont le directeur est Monsieur Olivier GLASS ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Glass, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle Bellier, Assistant Ingénieur, M. Eric Séré, Professeur, M. Jean Dolbeault, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150013DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Mounira Amor-Gueret, Directrice de l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3348, intitulée Stress Génotoxique et Cancer, dont la directrice est Mme Mounira Amor-Gueret ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Mounira Amor-Gueret, directrice de l'unité UMR3348, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mounira Amor-Gueret, délégation de signature est donnée à M. Stephan Vagner, Directeur Adjoint, et Mme Odile Bonnemaison, Attaché d'Administration de la Recherche (Institut Curie), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} Janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer.

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3348, intitulée Stress Génotoxique et Cancer, dont la directrice est Mme Mounira Amor-Gueret ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Stephan Vagner, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stephan Vagner, délégation est donnée à Mme Odile Bonnemaïson, Attaché d'Administration de la Recherche (Institut Curie), aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité
Mounira Amor-Gueret

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150017DR02

Décision portant délégation de signature à M. Dominique Charpin, directeur de l'unité UMS2409 intitulée Centre de Documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2409, intitulée Centre de documentation des Instituts d'Orient, dont le directeur est M. Pierre-Etienne Will ;

Vu la décision DEC141766INSHS du 16 juillet 2014 portant modification de l'Intitulé de l'unité UMS2409, renommant l'unité Centre de documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France, portant cessation de fonctions de M. Pierre-Etienne Will et nomination de M. Dominique Charpin aux fonctions de Directeur de l'Unité à compter du 1^{er} septembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS2409 intitulée Centre de documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France, à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Dominique Charpin, directeur de l'unité UMS2409, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à

l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique Charpin, délégation de signature est donnée à Mme Sophie Bosser, Technicienne de Classe Normale (Collège de France), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS2409 intitulée Centre de Documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2409, intitulée Centre de documentation des Instituts d'Orient, dont le directeur est M. Pierre-Etienne Will ;

Vu la décision DEC141766INSHS du 16 juillet 2014 portant modification de l'Intitulé de l'unité UMS2409, renommant l'unité Centre de documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France, portant cessation de fonctions de M. Pierre-Etienne Will et nomination de M. Dominique Charpin aux fonctions de Directeur de l'Unité à compter du 1^{er} septembre 2014 ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS2409 intitulée Centre de documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France, à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Sophie Bosser, Technicienne de Classe Normale (Collège de France) à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Dominique Charpin

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150084DR02

Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Tourin, directeur de l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7587, intitulée Institut Langevin Ondes et Images, dont le directeur est M. Arnaud Tourin;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Arnaud Tourin, directeur de l'unité UMR7587, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud Tourin, délégation de signature est donnée à M. Rémi Carminati, Professeur de Classe Exceptionnelle et M. Mickaël Tanter, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7587, intitulée Institut Langevin Ondes et Images, dont le directeur est M. Arnaud Tourin;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Rémi Carminati, Professeur de Classe Exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rémi Carminati, délégation est donnée à M. Mickaël Tanter, Directeur de Recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Arnaud Tourin

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150116DR02

Décision portant délégation de signature à M. Jean Salamero, directeur de l'unité UMS3714 intitulée Centre d'Imagerie Biologique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMS3714, intitulée Centre d'Imagerie Biologique, dont le directeur est M. Jean Salamero ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean Salamero, directeur de l'unité UMS3714, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150117DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Edith Heard, Directrice de l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133019DGDS du 20 DECEMBRE 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3215, intitulée Génétique et Biologie du Développement, dont la directrice est Mme Edith Heard ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Edith Heard, directrice de l'unité UMR3215, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Edith Heard, délégation de signature est donnée à M. Johanns Bellaïche, Directeur adjoint, Mme Virginie Bourgeois, Attaché Administratif de la Recherche (Institut Curie), Mme Déborah Merlini-Mutombo, Assistant Ingénieur et Mme Isabelle Basson, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150118DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133019 du 20 D2CEMBRE 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3215, intitulée Génétique et Biologie du Développement, dont la directrice est Mme Edith Heard ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Yohanns Bellaïche, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yohanns Bellaïche, délégation est donnée à Mme Virginie Bourgeois, Attaché Administratif de la Recherche (Institut Curie) aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Virginie Bourgeois, délégation est donnée à Mme Déborah Merlini-Mutombo, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Déborah Merlini-Mutombo, délégation est donnée à Mme Isabelle Basson, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité
Edith Heard

DEC150119DR02

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philip Piquemal, directeur de l'unité FR2622 intitulée Institut Parisien de Chimie Physique et Théorique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2622, intitulée Institut Parisien de Chimie Physique et Théorique, dont le directeur est Jean-Philip Piquemal ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Philip Piquemal, directeur de l'unité FR2622, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philip Piquemal, délégation de signature est donnée à M. Luc-Henri Jolly, Ingénieur d'Etudes et Mme Nathalie François, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 122684 du 17 octobre 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150120DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Paule Fichou, Directrice de l'unité UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie, dont la directrice est Mme Marie-Paule Fichou ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-Paule Fichou, directrice de l'unité UMR9187, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Paule Fichou, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie Marie, Attaché d'Administration de la Recherche (Institut Curie), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150133DR02

Décision portant délégation de signature à M. Claude Catala, directeur de l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2201, intitulée Observatoire de Paris, dont le directeur est M. Claude Catala ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Claude Catala, directeur de l'unité UMS2201, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude Catala, délégation de signature est donnée à M. Emmanuel Roques, Directeur adjoint et Christine Balsamo, Assistant Ingénieur (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150134DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2201, intitulée Observatoire de Paris, dont le directeur est M. Claude Catala ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Emmanuel Roques, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel Roques, délégation est donnée à Mme Christine Balsamo, Assistant ingénieur (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Claude Catala

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150138DR02

Décision portant délégation de signature à M. Renaud Huynh, directeur de l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMS6425, intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot, dont le directeur est M. Renaud Huynh ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Renaud Huynh, directeur de l'unité UMS6425, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Renaud Huynh, délégation de signature est donnée à Mme Natalie Pigéard-Micault, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150139DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMS6425, intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot, dont le directeur est M. Renaud Huynh ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Natalie Pigéard-Micault, Ingénieur d'Etudes, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Renaud Huynh

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150140DR02

Décision portant délégation de signature à M. Thomas Römer, directeur de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures, dont le directeur est M. Thomas Römer ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Thomas Römer, directeur de l'unité UMR7192, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas Römer, délégation de signature est donnée à M. Dominique Charpin, Professeur (Collège de France), M. Lionel Marti, Chargé de Recherche et M. Christophe Nicolle, Chargé de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150141DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures, dont le directeur est M. Thomas Römer ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Dominique Charpin, Professeur (Collège de France) à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique Charpin, délégation est donnée à M. Lionel Marti, Chargé de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Lionel Marti, délégation est donnée à M. Christophe Nicolle, Chargé de Recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Thomas Römer

DEC150143DR02

Décision portant délégation de signature à M. Ricardo Lobo, directeur de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8213, intitulée Laboratoire de Physique et d'Etudes des Matériaux, dont le directeur est Monsieur Ricardo Lobo ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8213, intitulée Laboratoire de Physique et d'Etudes des Matériaux à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ricardo Lobo, directeur de l'unité UMR8213, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ricardo Lobo, délégation de signature est donnée à M. Marie-Claude Thème, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC150144DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8213, intitulée Laboratoire de Physique et d'Etudes des Matériaux, dont le directeur est Monsieur Ricardo Lobo ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8213, intitulée Laboratoire de Physique et d'Etudes des Matériaux à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-Claude Thème, Technicien de Classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité
Ricardo Lobo

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150145DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Brigitte Derlon, Directrice de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'Anthropologie Sociale par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7130, intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale, dont la directrice est Mme Brigitte Derlon ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7130, intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Brigitte Derlon, directrice de l'unité UMR7130, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte Derlon, délégation de signature est donnée à Mme Carole Ferret, Chargé de Recherche et Mme Patricia Rigole, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} Janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'Anthropologie Sociale.

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7130, intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale, dont la directrice est Mme Brigitte Derlon ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7130, intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Carole Ferret, Chargé de Recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Carole Ferret, délégation est donnée à Mme Patricia Rigole, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité
Brigitte Derlon

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150148DR02

Décision portant délégation de signature à M. Ludwik Leibler, directeur de l'unité UMR7167 intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7167, intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie, dont le directeur est M. Ludwik Leibler;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7167, intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ludwik Leibler, directeur de l'unité UMR7167, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludwik Leibler, délégation de signature est donnée à Mme Marie-France Boucher, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2015

La déléguée régionale
Christine d'Argouges

DEC142783DR03

Décision portant délégation de signature à M. Malcolm Buckle, directeur de l'unité UMR 8113 intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8113, intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée, dont le directeur est M. Malcolm Buckle ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Malcolm Buckle, directeur de l'unité UMR 8113, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Malcolm Buckle, délégation de signature est donnée à M. Eric Deprez, Directeur de recherche et Mme Anne-Marie Vaudeville, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC112058DR03 du 1^{er} aout 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142784DR03

Décision portant délégation de signature à M. Malcolm Buckle pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8113 intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8113, intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée, dont le directeur est M. Malcolm Buckle ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric Deprez, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Deprez, délégation est donnée à Mme Anne-Marie Vaudeville, Technicien de classe exceptionnelle aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Cachan, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Malcolm Buckle

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142785DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS 3468 intitulée Bases de données sur la biodiversité, écologie, environnement et sociétés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 3468, intitulée Bases de données sur la biodiversité, écologie, environnement et sociétés, dont la directrice est Mme Cécile Callou ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS 3468, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile Callou, délégation de signature est donnée à Mme Chloé Martin, Ingénieur de recherche, Mme Isabelle Baly, Assistante ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122443DR03 du 12 septembre 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142786DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS 3468 intitulée Bases de données sur la biodiversité, écologie, environnement et sociétés

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 3468, intitulée Bases de données sur la biodiversité, écologie, environnement et sociétés, dont la directrice est Mme Cécile Callou ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Chloé Martin, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Chloé Martin, délégation est donnée à Mme Isabelle Baly, Assistant ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 décembre 2014

La directrice d'unité
Cécile Callou

DEC142787DR03

Décision portant délégation de signature à M. Pierre Caye, directeur de l'unité UPR 76 intitulée Centre Jean Pépin, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC11A001DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UPR 76, intitulée Centre Jean Pépin, dont le directeur est M. Pierre Caye ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre Caye, directeur de l'unité UPR 76, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre Caye, délégation de signature est donnée à Mme Sandrine Launey, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC110158DR03 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142788DR03

Décision portant délégation de signature à M. Pierre Caye pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR 76 intitulée Centre Jean Pépin

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC11A001DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UPR 76, intitulée Centre Jean Pépin, dont le directeur est M. Pierre Caye ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandrine Launey, Assistant ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Pierre Caye

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142790DR03

Décision portant délégation de signature à M. Eric Deprez, directeur de l'unité FR 3242 intitulée Institut d'Alembert, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR 3242, intitulée Institut d'Alembert, dont le directeur est M. Eric Deprez ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric Deprez, directeur de l'unité FR 3242, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Deprez, délégation de signature est donnée à Mme Marjolaine Vernier, Ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141191DR03 du 8 avril 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142791DR03

Décision portant délégation de signature à M. Eric Deprez pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR 3242 intitulée Institut d'Alembert

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR 3242, intitulée Institut d'Alembert, dont le directeur est M. Eric Deprez ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marjolaine Vernier, Ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Cachan, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Eric Deprez

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142793DR03

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Loup Faulon, directeur de l'unité FRE 3561 intitulée Institut de biologie systémique et synthétique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC123181INSB du 18 mars 2013 portant création de l'unité FRE 3561, intitulée Institut de biologie systémique et synthétique, dont le directeur est M. Jean-Loup Faulon ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Loup Faulon, directeur de l'unité FRE 3561, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Loup Faulon, délégation de signature est donnée à M. Joan Hérisson, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132270DR03 du 25 juillet 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142794DR03

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Loup Faulon pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE 3561 intitulée Institut de biologie systémique et synthétique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123181INSB du 18 mars 2013 portant création de l'unité FRE 3561, intitulée Institut de biologie systémique et synthétique, dont le directeur est M. Jean-Loup Faulon ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Joan Hérisson, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Evry, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Jean-Loup Faulon

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142796DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Paule Teulade-Fichou, directrice de l'unité UMR 176 intitulée Conception, synthèse et vectorisation de biomolécules, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 176, intitulée Conception, synthèse et vectorisation de biomolécules, dont la directrice est Mme Marie-Paule Teulade-Fichou ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-Paule Teulade-Fichou, directrice de l'unité UMR 176, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Paule Teulade Fichou, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie Marie, Attaché d'administration de la recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122148DR03 du 19 juillet 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142797DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Paule Teulade-Fichou pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 176 intitulée Conception, synthèse et vectorisation de biomolécules

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 176, intitulée Conception, synthèse et vectorisation de biomolécules dont la directrice est Mme Marie-Paule Teulade-Fichou ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Nathalie Marie, Attaché d'administration de la recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orsay, le 3 décembre 2014

La directrice d'unité
Marie-Paule Teulade-Fichou

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142798DR03

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Goud, directeur de l'unité UMR 144 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 144, intitulée Compartimentation et dynamiques cellulaires, dont le directeur est M. Bruno Goud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bruno Goud, directeur de l'unité UMR 144, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Goud, délégation de signature est donnée à Mme Carine Galloo, Assistant ingénieur et Françoise Poiron, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC110236DR03 du 3 janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142799DR03

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Goud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 144 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaires

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC13018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 144, intitulée Compartimentation et dynamique cellulaire, dont le directeur est M. Bruno Goud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Carine Galloo, Assistant ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Carine Galloo, délégation est donnée à Mme Françoise Poiron, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Bruno Goud

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142800DR03

Décision portant délégation de signature à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR 3666 intitulée Chimie biologique des membranes et ciblage thérapeutique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR 3666, intitulée Chimie biologique des membranes et ciblage thérapeutique, dont le directeur est M. Ludger Johannes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR 3666, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludger Johannes, délégation de signature est donnée à Mme Katharina Kopf, Attaché d'administration de la recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC140888DR03 du 6 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142801DR03

Décision portant délégation de signature à M. Ludger Johannes pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 3666 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaires

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR 3666, intitulée Chimie biologique des membranes et ciblage thérapeutique, dont le directeur est M. Ludger Johannes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Katharina Kopf, Attaché d'administration de la recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Ludger Johannes

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142803DR03

Décision portant délégation de signature à M. Michel Latroche, directeur de l'unité UMR 7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC123228DGDS du 21 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7182, intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est, dont le directeur est M. Michel Latroche ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel Latroche, directeur de l'unité UMR 7182, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Latroche, délégation de signature est donnée à Mme Valérie Langlois, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120007DR03 du 1^{er} janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142804DR03

Décision portant délégation de signature à M. Michel Latroche pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8643 intitulée Laboratoire spécification et vérification

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123228DGDS du 21 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7182, intitulée Institut de chimie et des matériaux Paris Est, dont le directeur est M. Michel Latroche ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Valérie Langlois, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Michel Latroche

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142805DR03

Décision portant délégation de signature à M. Giovanni Lévi, directeur de l'unité UMR 7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7221, intitulée Evolution des régulations endocriniennes, dont le directeur est M. Giovanni Lévi ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Giovanni Lévi, directeur de l'unité UMR 7221, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Giovanni Lévi, délégation de signature est donnée à Mme Barbara Demeneix, PRCE, M. Lanto Courcelaud, Assistant ingénieur et M. Laurent Sachs, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC140863DR03 du 4 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142806DR03

Décision portant délégation de signature à M. Giovanni Lévi pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7221, intitulée Evolution des régulations endocriniennes, dont le directeur est M. Giovanni Lévi;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Barbara Demeneix, PRCE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Barbara Demeneix, délégation est donnée à M. Lanto Courcelaud, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Barbara Demeneix et de M. Lanto Courcelaud, délégation est donnée à M. Laurent Sachs, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Giovanni Lévi

DEC142840DR03

Décision portant délégation de signature à M. Keitaro Nakatani, directeur de l'unité UMR 8531 intitulée Photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8531, intitulée Photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires, dont le directeur est M. Keitaro Nakatani ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Keitaro Nakatani, directeur de l'unité UMR 8531, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Keitaro Nakatani, délégation de signature est donnée à M. Fabien Miomandre, Maître de conférences et Mme Isabelle Leray-Riou-Kerangal, Directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122736DR03 du 15 octobre 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142842DR03

Décision portant délégation de signature à M. Eric Pasquet, directeur de l'unité UMS 2700 intitulée Outils et méthodes de la systémique intégrative, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 2700, intitulée Outils et méthodes de la systémique intégrative, dont le directeur est M. Eric Pasquet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric Pasquet, directeur de l'unité UMS 2700, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Pasquet, délégation de signature est donnée à Mme Sarah Samadi, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°DEC100153DR03 du 3 mars 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142843DR03

Décision portant délégation de signature à M. Eric Pasquet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS 2700 intitulée Outils et méthodes de la systématique intégrative

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 2700, intitulée Outils et méthodes de la systématique intégrative, dont le directeur est M. Eric Pasquet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sarah Samadi, Professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Eric Pasquet

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142844DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Rak, directrice de l'unité UMR 8537 intitulée Laboratoire de photonique quantique et moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8537, intitulée Laboratoire de photonique quantique et moléculaire, dont la directrice est Mme Isabelle Rak ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Rak, directrice de l'unité UMR 8537, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Rak, délégation de signature est donnée à M. Joseph Zyss, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC100183DR03 du 26 mars 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142846DR03

Décision portant délégation de signature à M. Philippe Ramirez, directeur de l'unité UPR 299 intitulée Centre d'études himalayennes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133026DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UPR 299, intitulée Centre d'études himalayennes, dont le directeur est M. Philippe Ramirez ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe Ramirez, directeur de l'unité UPR 299, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Ramirez, délégation de signature est donnée à M. Olivia Aubriot, Chargée de recherche et Mme Pascale Dollfus, Chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC131856DR03 du 5 juin 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142847DR03

Décision portant délégation de signature à M. Philippe Ramirez pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR 299 intitulée Centre d'études himalayennes

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133026DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UPR 299, intitulée Centre d'études himalayennes, dont le directeur est M. Philippe Ramirez ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Olivia Aubriot, Chargée de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Olivia Aubriot, délégation est donnée à Mme Pascale Dollfus, Chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Philippe Ramirez

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marie Robine, directeur de l'unité GDR 3662 intitulée Opportunités et défis posés par l'augmentation de la longévité et la reconfiguration des cycles de la vie des populations (vieillessement), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 portant création de l'unité GDR 3662, intitulée Opportunités et défis posés par l'augmentation de la longévité et la reconfiguration des cycles de la vie des populations (vieillessement), dont le directeur est M. Jean-Marie Robine;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Marie Robine, directeur de l'unité GDR 3662, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142852DR03

Décision portant délégation de signature à M. Nicolas Vayatis, directeur de l'unité UMR 8536 intitulée Centre de mathématiques et de leurs applications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8536, intitulée Centre de mathématiques et de leurs applications dont le directeur est M. Nicolas Vayatis ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Nicolas Vayatis, directeur de l'unité UMR 8536, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas Vayatis, délégation de signature est donnée à M. Florian De Vuyst, Professeur des universités et Mme Véronique Almadovar, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120385DR03 du 1^{er} janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142854DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Mourina Amor-Gueret, directrice de l'unité UMR 3348 intitulée Stress génotoxiques et cancer, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 3348, intitulée Stress génotoxiques, dont la directrice est Mme Mounria Amor-Gueret ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Mounira Amor-Gueret, directrice de l'unité UMR 3348, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

La décision n° DEC100050DR03 du 5 février 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC143037DR03

Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR 3224 intitulée Centre de recherche sur la conservation (CRC), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR 3224, intitulée Centre de recherche sur la conservation, dont le directeur est M. Bertrand Lavédrine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR 3224, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand Lavédrine, délégation de signature est donnée à Mme Christine Capderou, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC100103DR03 du 12 octobre 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC143038DR03

Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR 3224 intitulée Centre de recherche sur la conservation (CRC).

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR 3224, intitulée Centre de recherche sur la conservation, dont le directeur est M. Bertrand Lavédrine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Christine Capderou, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Bertrand Lavédrine

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC142848DR03

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Yves Scoazec, directeur de l'unité UMS 3655 intitulée Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMS 3655, intitulée Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse, dont le directeur est M. Jean-Yves Scoazec;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Yves Scoazec, directeur de l'unité UMS 3655, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 3 décembre 2014

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150280DR03

Décision donnant délégation de signature à Mme Jeanine Tortajada, directrice de l'unité UMR 8587 intitulée Laboratoire d'Analyse et de Modélisation pour la Biologie de l'Environnement (LAMBE), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC060330DAJ du 29 décembre 2006 nommant M. Brice Kerber délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 2 janvier 2007 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8587, intitulée Laboratoire d'Analyse et de Modélisation pour la Biologie de l'Environnement (LAMBE) par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire, dont la directrice est Jeanine Tortajada;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Jeanine Tortajada, directrice de l'unité UMR8587, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jeanine Tortajada, délégation de signature est donnée à M. Jean-Yves Salpin, DR2 au CNRS, Mme Annie Chaussé, PU1 à l'UEVE, et M. Régis Daniel, DR2 au CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC100163DR03 du 08 mars 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 4 juin 2014

Le délégué régional
Brice Kerber

Décision donnant délégation de signature à Mme Jeanine Tortajada pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8587 intitulée Laboratoire d'Analyse et de Modélisation de la Biologie de l'Environnement (LAMBE)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8587, intitulée Laboratoire d'Analyse et de Modélisation de la Biologie de l'Environnement (LAMBE), dont la directrice est Jeanine Tortajada ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Yves Salpin, DR2 au CNRS et directeur-adjoint de l'unité, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves Salpin, délégation est donnée à Mme Annie Chaussé, PU1 à l'UEVE, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves Salpin et de Mme Annie Chaussé, délégation est donnée à M. Régis Daniel, DR2 au CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 04 juin 2014

La directrice d'unité
Jeanine Tortajada

DEC150395DR03

Décision donnant délégation de signature à M. Xavier Assfeld, directeur de l'unité GDR3333 intitulée Réseau Français de Chimie Théorique (RFCT) par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC060330DAJ du 29 décembre 2006 nommant M. Brice Kerber délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 2 janvier 2007 ;

Vu la décision DEC140017DGDS du 14 janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3333, intitulée Réseau Français de Chimie Théorique (RFCT), dont le directeur est Xavier Assfeld;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Xavier Assfeld, directeur de l'unité GDR3333, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Xavier Assfeld, délégation de signature est donnée à Mme Céline Léonard, PU à l'UPEM, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC100206DR03 du 31 mai 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 04 juin 2014

Le délégué régional
Brice Kerber

DEC150396DR03

Décision donnant délégation de signature à M. Xavier Assfeld pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3333 intitulée Réseau français de Chimie Théorique (RFCT)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité GDR, intitulée Réseau Français de Chimie Théorique (RFCT), dont le directeur est Xavier Assfeld ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Céline Léonard, PU 2 à l'UPEM et directrice adjointe de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marne-la-Vallée, le 04 juin 2014

Le directeur d'unité
Xavier Assfeld

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150074DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Rebuffat, directrice de l'unité UMR 7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7245, intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, dont la directrice est Mme Sylvie Rebuffat ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sylvie Rebuffat, directrice de l'unité UMR 7245, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Rebuffat, délégation de signature est donnée à M. Philippe Grellier, Professeur des universités, Mme Christine Maulay-Bailly, Ingénieur d'études et Mme Djana Mokhtari, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC100109DR03 du 16 février 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 5 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150075DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Rebuffat pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes.

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7245, intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes dont la directrice est Mme Sylvie Rebuffat ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe Grellier, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Grellier, délégation est donnée à Mme Christine Maulay-Bailly, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Grellier et Mme Christine Maulay-Bailly, délégation est donnée à Mme Djana Mokhtari, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

La directrice d'unité
Sylvie Rebuffat

DEC142853DR03

Décision portant délégation de signature à M. Nicolas Vayatis pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8536 intitulée Centre de mathématiques et de leurs applications.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8536, intitulée Centre de mathématiques et de leurs applications, dont le directeur est M. Nicolas Vayatis ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Florian De Vuyst, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Florian De Vuyst, délégation est donnée à Mme Véronique Almadovar, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Cachan, le 3 décembre 2014

Le directeur d'unité
Nicolas Vayatis

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150073DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Samia Naïm, directrice de l'unité UMR 7107 intitulée Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7107, intitulée Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale, dont la directrice est Mme Samia Naïm ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Samia Naïm, directrice de l'unité UMR 7107, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

La décision n° DEC140857DR03 du 4 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 5 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150071DR03

Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Dufour, directrice de l'unité UMR 7208 intitulée Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR 7208, intitulée Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques, dont la directrice est Mme Sylvie Dufour ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sylvie Dufour, directrice de l'unité UMR 7208, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Dufour, délégation de signature est donnée à M. Philippe Keith, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122247DR03 du 1^{er} aout 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 5 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150070DR03

Décision portant délégation de signature à M. Patrice Coll pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 7583 intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7583, intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques, dont le directeur est M. Patrice Gloter ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Karine Desboeufs, Maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine Desboeufs, délégation est donnée à M. Bernard Aumont, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine Desboeufs et M. Bernard Aumont, délégation est donnée à Mme Geneviève Tual, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Créteil, le 5 janvier 2015

Le directeur d'unité
Patrice Coll

DEC150069DR03

Décision portant délégation de signature à M. Patrice Coll, directeur de l'unité UMR 7583 intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7583, intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques, dont le directeur est M. Patrice Coll ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Patrice Coll, directeur de l'unité UMR 7583, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice Coll, délégation de signature est donnée à Mme Karine Desboeufs, Maître de conférences, M. Bernard Aumont, Professeur des universités et Mme Geneviève Tual, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141193DR03 du 8 avril 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 5 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150068DR03

Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Gloter pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8071 intitulée Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8071, intitulée Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry, dont le directeur est M. Arnaud Gloter ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Christophe Ambroise, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Ambroise, délégation est donnée à M. Pierre Gilles Lemarié-Rieusset, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Ambroise et M. Pierre Gilles Lemarié-Rieusset, délégation est donnée à M. Pierre Neuvial, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Ambroise, M. Pierre Gilles Lemarié-Rieusset et M. Pierre Neuvial, délégation est donnée à M. Stéphane Crépey, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Evry, le 5 janvier 2015

Le directeur d'unité
Arnaud Gloter

DEC150067DR03

Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Gloter, directeur de l'unité UMR 8071 intitulée Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8071, intitulée Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry, dont le directeur est M. Arnaud Gloter ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Arnaud Gloter, directeur de l'unité UMR 8071, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud Gloter, délégation de signature est donnée à M. Christophe Ambroise, Professeur des universités, M. Pierre-Gilles Lemarié-Rieusset, Professeur des universités, M. Pierre Neuvial, Chargé de recherche et M. Stéphane Crépey, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141183DR03 du 7 avril 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 5 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150066DR03

Décision portant délégation de signature à M. José-Arturo Londono-Vallejo pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : Bases fondamentales et cancer.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 3244, intitulée Dynamique de l'information génétique : Bases fondamentales et cancer, dont le directeur est M. José-Arturo Londono-Vallejo ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Antonin Morillon, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antonin Morillon, délégation est donnée à Mme Michelle Debatisse, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antonin Morillon et Mme Michelle Debatisse, délégation est donnée à M. Franck Toledo, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antonin Morillon, Mme Michelle Debatisse et M. Franck Toledo, délégation est donnée à M. Alain Nicolas, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Le directeur d'unité
José-Arturo Londono-Vallejo

DEC150064DR03

Décision portant délégation de signature à M. José-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR 3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : Bases fondamentales et cancer, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 3244, intitulée Dynamique de l'information génétique : Bases fondamentales et cancer, dont le directeur est M. José-Arturo Londono-Vallejo ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. José-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR 3244, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. José-Arturo Londono-Vallejo, délégation de signature est donnée à M. Antonin Morillon, Directeur de recherche, Mme Michelle Debatisse, Professeur des universités, M. Franck Toledo, Professeur des universités et M. Alain Nicolas, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC140886DR03 du 6 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 5 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150166DR03

Décision portant délégation de signature à M. Walid Ben Ameer, directeur de l'unité UMR 5157 intitulée SAMOVAR : Services répartis, Architectures, Modélisation, Validation, Administration des Réseaux, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 5157, intitulée SAMOVAR : Services répartis, Architectures, Modélisation, Validation, Administration des Réseaux, dont le directeur est M. Walid Ben Ameer

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Walid Ben Ameer, directeur de l'unité UMR 5157, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

La décision n° DEC110160DR03 du 3 janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 16 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

Décision portant délégation de signature à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR 7209 intitulée Archéozoologie et Archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7209, intitulée Archéozoologie et Archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements, dont la directrice est Mme Margareta Tengberg ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR 7209, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Margareta Tengberg, délégation de signature est donnée à M. Jean-Denis Vigne, Directeur de recherche, Mme Marie Balasse, Chargé de recherche et M. Philippe Bearez, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141560DR03 du 27 mai 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 5 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC142999DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8120 intitulée Génétique quantitative et évolution - Le Moulon

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8120, intitulée « Génétique quantitative et évolution - Le Moulon », dont le directeur est Monsieur Olivier MARTIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Alain CHARCOSSET, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain CHARCOSSET, délégation est donnée à Madame Catherine DAMERVAL, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain CHARCOSSET et de Madame Catherine DAMERVAL, délégation est donnée à Madame Valérie LESPINAS, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

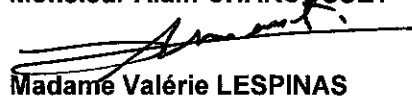
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



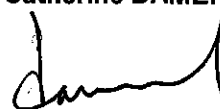
Monsieur Olivier MARTIN
Directeur de l'unité n° UMR8120

Monsieur Alain CHARCOSSET

Madame Catherine DAMERVAL



Madame Valérie LESPINAS



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142984DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Thierry MEINNEL, directeur de l'unité UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9198, intitulée « Institut de biologie intégrative de la cellule », dont le directeur est Monsieur Thierry MEINNEL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Thierry MEINNEL, directeur de l'unité UMR9198, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry MEINNEL, délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric BOCCARD, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry MEINNEL et de Monsieur Frédéric BOCCARD, délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier GRENET, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry MEINNEL, de Monsieur Frédéric BOCCARD et de Monsieur Olivier GRENET, délégation de signature est donnée à Madame Nathalie GIBELIN, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry MEINNEL, de Monsieur Frédéric BOCCARD, de Monsieur Olivier GRENET et de Madame Nathalie GIBELIN, délégation de signature est donnée à Madame Stéphanie BILHERE, assistante ingénieure, ou à Madame Valérie BOURLARD, technicienne, ou à Madame Céline LENTZ, technicienne, ou à Madame Anne-Laure GALLET, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 6

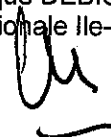
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 7

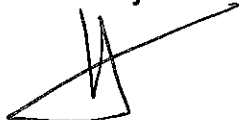
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Monsieur Thierry MEINNEL




Monsieur Frédéric BOCCARD



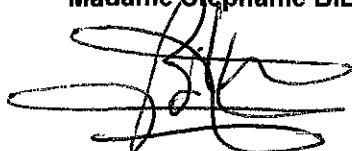
Monsieur Olivier GRENET



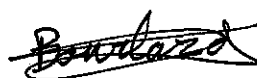
Madame Nathalie GIBELIN



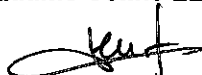
Madame Stéphanie BILHERE



Madame Valérie BOURLARD



Madame Céline LENTZ



Madame Anne-Laure GALLET



DEC143009DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR3685 intitulée Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142120DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3685, intitulée « Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie », dont le directeur est Monsieur Serge PALACIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe DILLMANN, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Monsieur Philippe DILLMANN



Monsieur Serge PALACIN
Directeur de l'unité n° UMR3685



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC143011DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur David AITKEN, directeur de l'unité UMR8182 intitulée Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8182, intitulée « Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay », dont le directeur est Monsieur David AITKEN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur David AITKEN, directeur de l'unité UMR8182, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur David AITKEN, délégation de signature est donnée à Madame Anne BLEUZEN, professeure, Madame Catherine CHARLES-PAUWELS, ingénieure de recherche, et Madame Marie NOGUEIRA DE BARROS, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

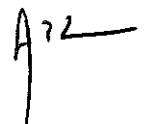
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Monsieur David AITKEN

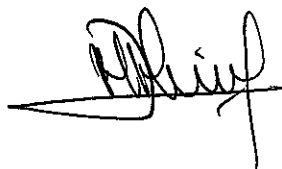


Madame Anne BLEUZEN

Madame Catherine CHARLES-PAUWELS



Madame Marie NOGUEIRA DE BARROS



Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8182 intitulée Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8182, intitulée « Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay », dont le directeur est Monsieur David AITKEN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Anne BLEUZEN, professeure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne BLEUZEN, délégation est donnée à Madame Catherine CHARLES-PAUWELS, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne BLEUZEN et de Madame Catherine CHARLES-PAUWELS, délégation est donnée à Madame Marie NOGUEIRA DE BARROS, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

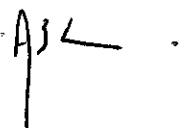
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



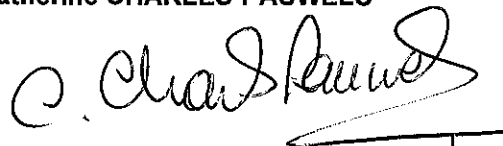
Madame Anne BLEUZEN



Monsieur David AITKEN
Directeur de l'unité n° UMR8182

Madame Catherine CHARLES-PAUWELS

Madame Marie NOGUEIRA DE BARROS



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC143013DR04

Décision portant délégation de signature à Madame Angela MARINETTI, directeur de l'unité UPR2301 intitulée Institut de chimie des substances naturelles, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142127DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPR2301, intitulée « Institut de chimie des substances naturelles », dont le directeur est Madame Angela MARINETTI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Angela MARINETTI, directeur de l'unité UPR2301, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Angela MARINETTI, délégation de signature est donnée à Madame Marie-France BERTIAUX, ingénieure de recherche, Madame Lucie DUFOSSE, assistante ingénieure, et Madame Fanny ROUSSI, chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33


Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

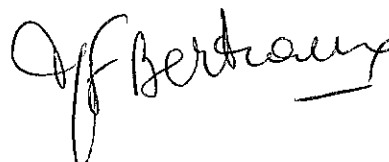


Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Madame Angela MARINETTI



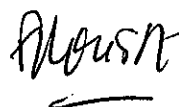
Madame Marie-France BERTIAUX



Madame Lucie DUFOSSE



Madame Fanny ROUSSI



DEC143014DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UPR2301 intitulée Institut de chimie des substances naturelles

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142127DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPR2301, intitulée « Institut de chimie des substances naturelles », dont le directeur est Madame Angela MARINETTI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie-France BERTIAUX, ingénieure de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-France BERTIAUX, délégation est donnée à Madame Lucie DUFOSSE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-France BERTIAUX et de Madame Lucie DUFOSSE, délégation est donnée à Madame Fanny ROUSSE, chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

Madame Angela MARINETTI
Directeur de l'unité n° UPR2301

Madame Marie-France BERTIAUX

Madame Lucie DUFOSSE

Madame Fanny ROUSSE



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T 01 69 82 30 30
F 01 69 82 33 33

DEC143015DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe MAITRE, directeur de l'unité UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8000, intitulée « Laboratoire de chimie physique », dont le directeur est Monsieur Philippe MAITRE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe MAITRE, directeur de l'unité UMR8000, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Philippe MAITRE**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Pedro ALMEIDA DE OLIVEIRA, professeur**, et **Madame Marie-Françoise LECANU, ingénieure d'étude**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

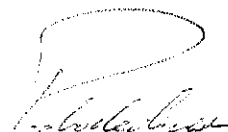
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Monsieur Philippe MAITRE



Monsieur Pedro ALMEIDA DE OLIVEIRA



Madame Marie-Françoise LECANU

DEC143016DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8000, intitulée « Laboratoire de chimie physique », dont le directeur est Monsieur Philippe MAITRE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pedro ALMEIDA DE OLIVEIRA, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pedro ALMEIDA DE OLIVEIRA, délégation est donnée à Madame Marie-Françoise LECANU, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

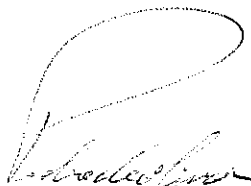
Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Monsieur Philippe MAITRE
Directeur de l'unité n° UMR8000



Monsieur Pedro ALMEIDA DE OLIVEIRA



Madame Marie-Françoise LECANU



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142966DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel ULLMO, directeur de l'unité ERL9216 intitulée Laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142130DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité ERL9216, intitulée « Laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES », dont le directeur est Monsieur Emmanuel ULLMO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel ULLMO, directeur de l'unité ERL9216, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

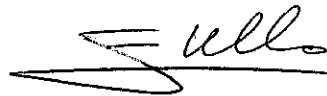
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Emmanuel ULLMO



DEC142975DR04

Décision portant délégation de signature à Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU, directeur de l'unité UMR9191 intitulée Evolution, génomes, comportement et écologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9191, intitulée « Evolution, génomes, comportement et écologie », dont le directeur est Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU, directeur de l'unité UMR9191, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU, délégation de signature est donnée à Madame Myriam HARRY, professeure, et Madame Sylvie APRUZZESE-SERAZIN, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33


Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

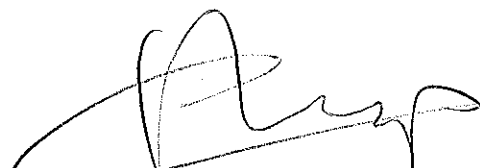
Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

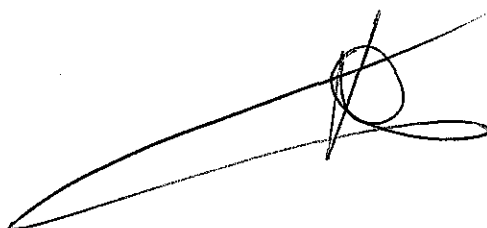


Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU

Madame Myriam HARRY



Madame Sylvie APRUZZESE-SERAZIN



DEC142976DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR9191 intitulée Evolution, génomes, comportement et écologie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9191, intitulée « Evolution, génomes, comportement et écologie », dont le directeur est Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Myriam HARRY, professeure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam HARRY, délégation est donnée à Madame Sylvie APRUZZESE-SERAZIN, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

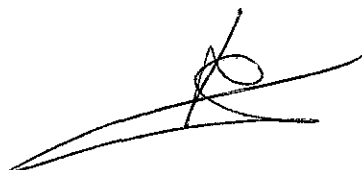


Madame Myriam HARRY



Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU
Directeur de l'unité n° UMR9191

Madame Sylvie APRUZZESE-SERAZIN



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142978DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Claude MARCHAND, directeur de l'unité UMR8507 intitulée Laboratoire génie électrique et électronique de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8507, intitulée « Laboratoire génie électrique et électronique de Paris », dont le directeur est Monsieur Claude MARCHAND ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Claude MARCHAND, directeur de l'unité UMR8507, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Claude MARCHAND**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Jean-Paul KLEIDER, directeur de recherche**, et **Madame Françoise JUBIN, assistante ingénieure**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

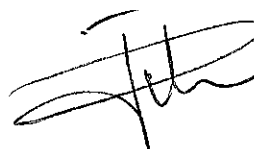


Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Monsieur Claude MARCHAND

Monsieur Jean-Paul KLEIDER



Madame Françoise JUBIN



DEC142979DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8507 intitulée Laboratoire génie électrique et électronique de Paris

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8507, intitulée « Laboratoire génie électrique et électronique de Paris », dont le directeur est Monsieur Claude MARCHAND ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Paul KLEIDER, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Paul KLEIDER, délégation est donnée à Madame Françoise JUBIN, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Monsieur Claude MARCHAND
Directeur de l'unité n° UMR8507

Monsieur Jean-Paul KLEIDER

Madame Françoise JUBIN



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142980DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Tiberiu MINEA*, directeur de l'unité *UMR8578* intitulée *Laboratoire de physique des gaz et des plasmas*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8578, intitulée « Laboratoire de physique des gaz et des plasmas », dont le directeur est Monsieur Tiberiu MINEA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Tiberiu MINEA, directeur de l'unité UMR8578, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7:1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Tiberiu MINEA**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Stéphane PASQUIERS**, directeur de recherche, et **Monsieur Sagayaradje DESSAINTS**, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

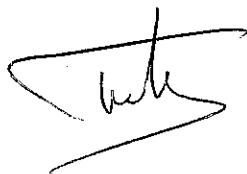
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

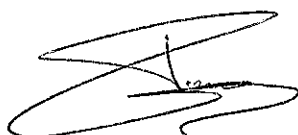
Monsieur Tiberiu MINEA



Monsieur Stéphane PASQUIERS



Monsieur Sagayaradje DESSAINTS



DEC142981DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8578 intitulée Laboratoire de physique des gaz et des plasmas

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8578, intitulée « Laboratoire de physique des gaz et des plasmas », dont le directeur est Monsieur Tiberiu MINEA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Stéphane PASQUIERS, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane PASQUIERS, délégation est donnée à Monsieur Sagayaradje DESSAINTS, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

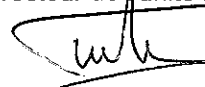
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

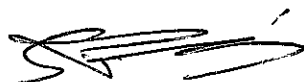
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

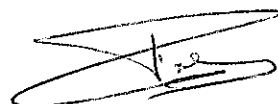
Monsieur Tiberiu MINEA
Directeur de l'unité n° UMR8578



Monsieur Stéphane PASQUIERS



Monsieur Sagayaradje DESSAINTS



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142982DR04

Décision portant délégation de signature à Madame Irène BUVAT-GUILLEMET, directeur de l'unité ERL9218 intitulée Imagerie moléculaire in vivo, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142130DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité ERL9218, intitulée « Imagerie moléculaire in vivo », dont le directeur est Madame Irène BUVAT-GUILLEMET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Irène BUVAT-GUILLEMET, directeur de l'unité ERL9218, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Irène BUVAT-GUILLEMET**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Claude COMTAT, ingénieur-chercheur CEA**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33


Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Madame Irène BUVAT-GUILLEMET Monsieur Claude COMTAT

DEC142983DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité ERL9218 intitulée Imagerie moléculaire in vivo

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142130DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité ERL9218, intitulée « Imagerie moléculaire in vivo », dont le directeur est Madame Irène BUVAT-GUILLEMET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Claude COMTAT, ingénieur-chercheur CEA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

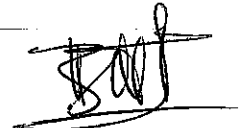
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Monsieur Claude COMTAT

Madame Irène BUVAT-GUILLEMET
Directeur de l'unité n° ERL9218



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142930DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe LANIECE, directeur de l'unité UMR8165 intitulée *Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8165, intitulée « Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie », dont le directeur est Monsieur Philippe LANIECE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe LANIECE, directeur de l'unité UMR8165, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe LANIECE, délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent MENARD, maître de conférences, et Madame Nathalie ARLAUD, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

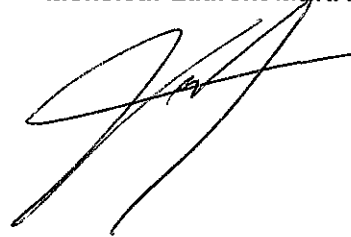


Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Philippe LAMÉCE



Monsieur Laurent MENARD



Madame Nathalie ARLAUD



Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8165 intitulée Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8165, intitulée « Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie », dont le directeur est Monsieur Philippe LANIECE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Laurent MENARD, maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent MENARD, délégation est donnée à Madame Nathalie ARLAUD, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015


Monsieur Philippe LANIECE
Directeur de l'unité n° UMR8165

Monsieur Laurent MENARD

Madame Nathalie ARLAUD







Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142938DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Sylvain RAVY, directeur de l'unité UMR8502 intitulée Laboratoire de physique des solides, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8502, intitulée « Laboratoire de physique des solides », dont le directeur est Monsieur Sylvain RAVY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Sylvain RAVY, directeur de l'unité UMR8502, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Sylvain RAVY**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Luc ORTEGA, ingénieur de recherche, Madame Pouneh MILANIAN, ingénieure d'étude, et Madame Marianne IMPEROR, directrice de recherche**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

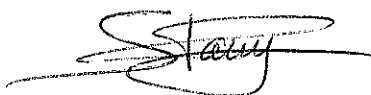
Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

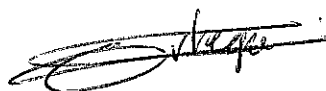
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



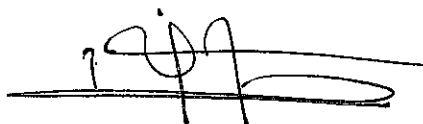
Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



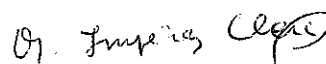
Monsieur Sylvain RAVY



Monsieur Luc ORTEGA



Madame Pouneh MILANIAN



Madame Marianne IMPEROR

DEC142939DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8502 intitulée Laboratoire de physique des solides

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8502, intitulée « Laboratoire de physique des solides », dont le directeur est Monsieur Sylvain RAVY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Luc ORTEGA, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Luc ORTEGA, délégation est donnée à Madame Pouneh MILANIAN, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Luc ORTEGA et de Madame Pouneh MILANIAN, délégation est donnée à Madame Marianne IMPEROR, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

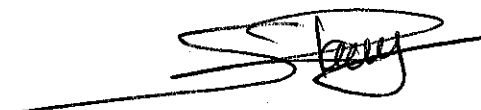
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

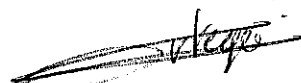
Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

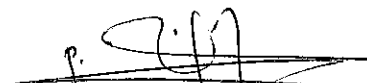
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Monsieur Sylvain RAVY
Directeur de l'unité n° UMR8502

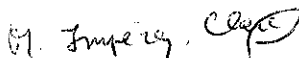


Monsieur Luc ORTEGA



Madame Pouneh MILANIAN

Madame Marianne IMPEROR



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142940DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Patrick GEORGES, directeur de l'unité UMR8501 intitulée Laboratoire Charles Fabry, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8501, intitulée « Laboratoire Charles Fabry », dont le directeur est Monsieur Patrick GEORGES ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Patrick GEORGES, directeur de l'unité UMR8501, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3


La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Patrick GEORGES



Patrick GEORGES
Directeur du Laboratoire Charles Fabry
UMR 8501
Institut d'Optique Graduate School
et CNRS

DEC142943DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre ROBERT, directeur de l'unité UPS3364 intitulée Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS3364, intitulée « Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement », dont le directeur est Monsieur Pierre ROBERT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre ROBERT, directeur de l'unité UPS3364, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre ROBERT, délégation de signature est donnée à Madame Thérèse ALLEGRE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

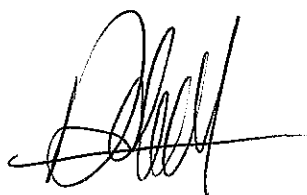
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Pierre ROBERT



Madame Thérèse ALLEGRE



DEC143008DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Serge PALACIN, directeur de l'unité UMR3685 intitulée Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142120DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3685, intitulée « Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie », dont le directeur est Monsieur Serge PALACIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Serge PALACIN, directeur de l'unité UMR3685, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Serge PALACIN**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Philippe DILLMANN, directeur de recherche**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

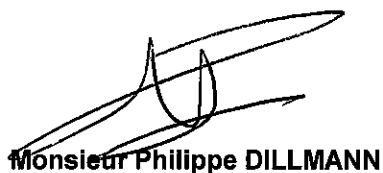
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Monsieur Serge PALACIN



Monsieur Philippe DILLMANN

DEC142963DR04

Décision portant délégation de signature à Madame Elisabeth GASSIAT, directeur de l'unité UMR8628 intitulée Laboratoire de mathématiques d'Orsay, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8628, intitulée « Laboratoire de mathématiques d'Orsay », dont le directeur est Madame Elisabeth GASSIAT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Elisabeth GASSIAT, directeur de l'unité UMR8628, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elisabeth GASSIAT, délégation de signature est donnée à Monsieur Thierry RAMOND, maître de conférences, Madame Marie-Christine MYOUP, ingénieure d'étude, et Monsieur Guy HENNIART, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Madame Elisabeth GASSIAT

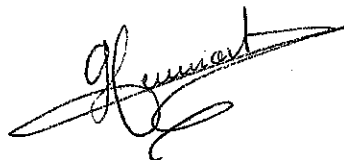
Monsieur Thierry RAMOND



Madame Marie-Christine MYOUP



Monsieur Guy HENNIART



DEC142965DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8628 intitulée Laboratoire de mathématiques d'Orsay

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8628, intitulée « Laboratoire de mathématiques d'Orsay », dont le directeur est Madame Elisabeth GASSIAT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Thierry RAMOND, maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry RAMOND, délégation est donnée à Madame Marie-Christine MYOUPPO, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry RAMOND et de Madame Marie-Christine MYOUPPO, délégation est donnée à Monsieur Guy HENNIART, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

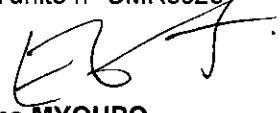
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

Madame Elisabeth GASSIAT
Directeur de l'unité n° UMR8628

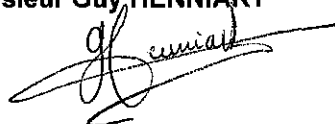


Monsieur Thierry RAMOND

Madame Marie-Christine MYOUPPO



Monsieur Guy HENNIART



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142985DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9198, intitulée « Institut de biologie intégrative de la cellule », dont le directeur est Monsieur Thierry MEINNEL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric BOCCARD, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric BOCCARD, délégation est donnée à Monsieur Olivier GRENET, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric BOCCARD et de Monsieur Olivier GRENET, délégation est donnée à Madame Nathalie GIBELIN, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric BOCCARD, de Monsieur Olivier GRENET et de Madame Nathalie GIBELIN, délégation est donnée à Madame Stéphanie BILHERE, assistante ingénieure, ou à Madame Valérie BOURLARD, technicienne, ou à Madame Céline LENTZ, technicienne, ou à Madame Anne-Laure GALLET, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

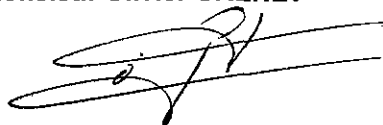


Monsieur Thierry MEINNEL
Directeur de l'unité n° UMR9198

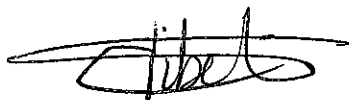
Monsieur Frédéric BOCCARD



Monsieur Olivier GRENET



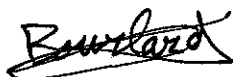
Madame Nathalie GIBELIN



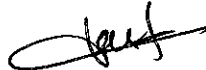
Madame Stéphanie BILHERE



Madame Valérie BOURLARD



Madame Céline LENTZ



Madame Anne-Laure GALLET



DEC142991DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel BROUILLET, directeur de l'unité UMR9199 intitulée Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9199, intitulée « Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie », dont le directeur est Monsieur Emmanuel BROUILLET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel BROUILLET, directeur de l'unité UMR9199, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Emmanuel BROUILLET, délégation de signature est donnée à Monsieur Gilles BONVENTO, directeur de recherche, Monsieur Philippe HANTRAYE, directeur de recherche, et Monsieur Marc DHENAIN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

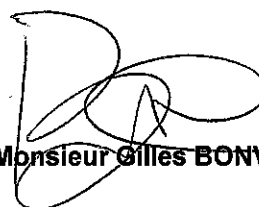
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



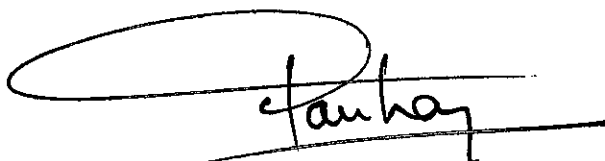
Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Monsieur Emmanuel BROUILLET

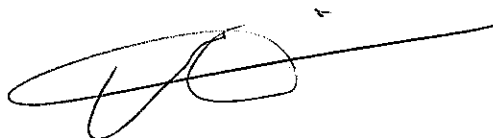


Monsieur Gilles BONVENTO



Monsieur Philippe HANTRAYE

Monsieur Marc DHENAIN



DEC142992DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR9199 intitulée Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9199, intitulée « Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie », dont le directeur est Monsieur Emmanuel BROUILLET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Gilles BONVENTO, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gilles BONVENTO, délégation est donnée à Monsieur Philippe HANTRAYE, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gilles BONVENTO et de Monsieur Philippe HANTRAYE, délégation est donnée à Monsieur Marc DHENAIN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.


Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015


Monsieur Gilles BONVENTO


Monsieur Emmanuel BROUILLET
Directeur de l'unité n° UMR9199


Monsieur Philippe HANTRAYE

Monsieur Marc DHENAIN





Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142945DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-François ROCH, directeur de l'unité UMR9188 intitulée Laboratoire Aimé Cotton, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9188, intitulée « Laboratoire Aimé Cotton », dont le directeur est Monsieur Jean-François ROCH ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-François ROCH, directeur de l'unité UMR9188, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-François ROCH, délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier DULIEU, directeur de recherche, et Monsieur Jacques ROBERT, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

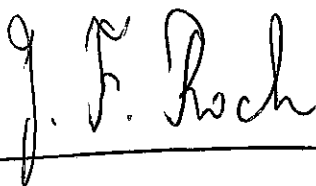
Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

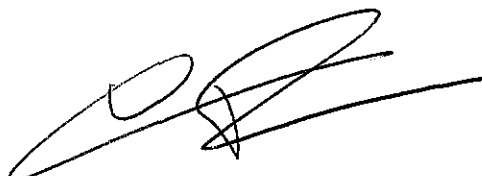


Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

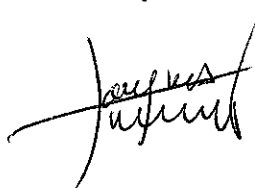


Monsieur Jean-François ROCH

Monsieur Olivier DULIEU



Monsieur Jacques ROBERT



DEC142949DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR9188 intitulée Laboratoire Aimé Cotton

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9188, intitulée « Laboratoire Aimé Cotton », dont le directeur est Monsieur Jean-François ROCH ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Olivier DULIEU, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier DULIEU, délégation est donnée à Monsieur Jacques ROBERT, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

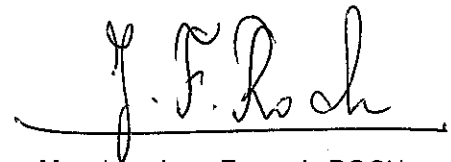
Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

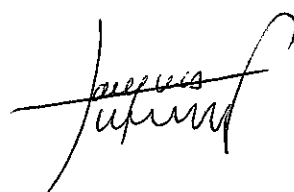
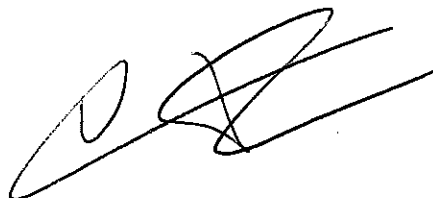
Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Monsieur Jean-François ROCH
Directeur de l'unité n° UMR9188

Monsieur Olivier DULIEU

Monsieur Jacques ROBERT



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC142996DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Olivier MARTIN, directeur de l'unité UMR8120 intitulée Génétique quantitative et évolution - Le Moulon, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8120, intitulée « Génétique quantitative et évolution - Le Moulon », dont le directeur est Monsieur Olivier MARTIN ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Olivier MARTIN, directeur de l'unité UMR8120, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Olivier MARTIN**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Alain CHARCOSSET**, directeur de recherche, **Madame Catherine DAMERVAL**, directrice de recherche, et **Madame Valérie LESPINAS**, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

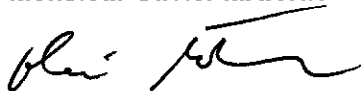
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

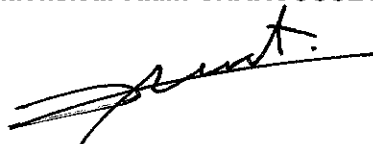


Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

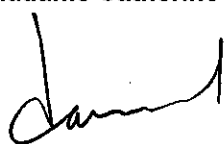
Monsieur Olivier MARTIN



Monsieur Alain CHARCOSSET



Madame Catherine DAMERVAL



Madame Valérie LESPINAS



DEC150184DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR3681 intitulée Institut de physique théorique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142120DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3681, intitulée « Institut de physique théorique », dont le directeur est Monsieur Michel BAUER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Stéphane NONNENMACHER, ingénieur CEA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane NONNENMACHER, délégation est donnée à Madame Anne ANGLES, cadre administratif CEA, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4


La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

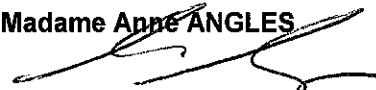


Monsieur Michel BAUER
Directeur de l'unité n° UMR3681

Monsieur Stéphane NONNENMACHER



Madame Anne ANGLES



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC150221DR04

Décision portant délégation de signature à Madame Julie GROLLIER, directeur de l'unité GDR3672 intitulée *Implémentations matérielles du calcul naturel*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142133DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité GDR3672, intitulée « Implémentations matérielles du calcul naturel », dont le directeur est Madame Julie GROLLIER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Julie GROLLIER, directeur de l'unité GDR3672, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

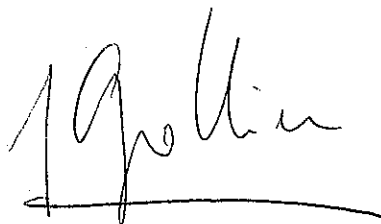
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Madame Julie GROLLIER



~~Décision portant délégation de signature à Monsieur Francesco SOTTILE, directeur de l'unité GDR3675 intitulée Rencontres de spectroscopie théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire~~

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142133DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité GDR3675, intitulée « Rencontres de spectroscopie théorique », dont le directeur est Monsieur Francesco SOTTILE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Francesco SOTTILE, directeur de l'unité GDR3675, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Francesco SOTTILE



DEC150223DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Denis FAURE*, directeur de l'unité GDR3692 intitulée *Génomique environnementale*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142134DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité GDR3692, intitulée « Génomique environnementale », dont le directeur est Monsieur Denis FAURE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Denis FAURE, directeur de l'unité GDR3692, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Monsieur Denis FAURE



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

DEC150183DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Michel BAUER, directeur de l'unité UMR3681 intitulée Institut de physique théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142120DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3681, intitulée « Institut de physique théorique », dont le directeur est Monsieur Michel BAUER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Michel BAUER, directeur de l'unité UMR3681, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel BAUER, délégation de signature est donnée à Monsieur Stéphane NONNENMACHER, ingénieur CEA, et Madame Anne ANGLES, cadre administratif CEA, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015



Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud



Monsieur Michel BAUER



Monsieur Stéphane NONNENMACHER

Madame Anne ANGLES



DEC142944DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UPS3364 intitulée Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS3364, intitulée « Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement », dont le directeur est Monsieur Pierre ROBERT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Thérèse ALLEGRE, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2


Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} janvier 2015

Monsieur Pierre ROBERT
Directeur de l'unité n° UPS3364



Madame Thérèse ALLEGRE



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC150178DR05

Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel Hebey, directeur de l'unité UMR8088 intitulée Analyse, géométrie et modélisation, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8088 intitulée Analyse, géométrie et modélisation, dont le Directeur est M. Emmanuel Hebey;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Emmanuel Hebey, directeur de l'unité UMR 8088, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

La décision n° DEC132397DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 16 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150266DR05

Décision portant délégation de signature à M. Yannick Marandet, directeur de l'unité FR3029 intitulée « Fédération de recherche fusion par confinement magnétique – FCM/ITER », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité FR3029 intitulée « Fédération de recherche fusion par confinement magnétique – FCM/ITER », dont le directeur est M. Yannick Marandet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Yannick Marandet, directeur de l'unité FR3029, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick Marandet, délégation de signature est donnée à Mme Catherine Peinturier, AI, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 21 janvier 2015.

Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150267DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Peinturier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR3029 intitulée « Fédération de recherche fusion par confinement magnétique – FCM/ITER »

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité FR3029 intitulée « Fédération de recherche fusion par confinement magnétique – FCM/ITER », dont le directeur est M. Yannick Marandet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Catherine Peinturier, AI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 21 janvier 2015.

Le directeur d'unité
Yannick Marandet

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150309DR05

Décision portant délégation de signature à M. Mathis Plapp, directeur de l'unité UMR7643 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7643, intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée – LPMC, dont le directeur est M. Mathis Plapp;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Mathis Plapp, directeur de l'unité UMR 7643, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mathis Plapp, délégation de signature est donnée à Mme Anne-Chantal Gouget, CR1 et M. Jacques Peretti, DR2, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC132304DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 26 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC150310DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Chantal Gouget et M. Jacques Peretti pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7643 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7643, intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée – LPMC, dont le directeur est M. Mathis Plapp;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne-Chantal Gouget, CR1 et M. Jacques Peretti, DR2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 26 janvier 2015

Le directeur d'unité
Mathis Plapp

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150312DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Anne de Bouard Liberge, directrice de l'unité UMR7641 intitulée Centre de mathématiques appliquées, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7641, intitulée Centre de mathématiques appliquées – CMAP, dont la directrice est Mme Anne de Bouard Liberge ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne de Bouard Liberge, directrice de l'unité UMR7641, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne de Bouard Liberge, délégation de signature est donnée à M. Antonin Chambolle, DR1, et Mme Nasséra Naar, IE, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132369DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prendra fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 26 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC150375DR05

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC130631INSHS du 30 avril 2013 portant création de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM), dont le directeur est M. Marc Renneville ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM),

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend l'ensemble des électeurs composant l'assemblée générale de l'unité.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 28 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC143188DR05

Décision portant délégation de signature à M. Patrick Trieu-Cuot, directeur de l'unité ERL3526 intitulée Unité de Génétique Moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavalier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision n° 122737DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité ERL 3526, intitulée Microbiologie fonctionnelle et moléculaire ;

Vu la décision n° DEC142016INSB du 28 août 2014 portant nomination de M. Patrick Trieu-Cuot aux fonctions de directeur de l'unité ERL 3526, intitulée Microbiologie fonctionnelle et moléculaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Patrick Trieu-Cuot, directeur de l'unité ERL 3526, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Trieu-Cuot, délégation de signature est donnée à Mme Sandra Thomazo, gestionnaire, Mme Catherine Houy-Lemaire, assistante gestionnaire, et à Mme Mélanie Weigel, gestionnaire adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature effet à compter du 1^{er} septembre 2014 et prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 15 décembre 2014

Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC143189DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Mélanie Weigel, Mme Catherine Houy-Lemaire et Mme Sandra Thomazo pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL3526, intitulée Microbiologie fonctionnelle et moléculaire.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 122737DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité ERL 3526, intitulée Microbiologie fonctionnelle et moléculaire ;

Vu la décision n° DEC142016INSB du 28 août 2014 portant nomination de M. Patrick Trieu-Cuot aux fonctions de directeur de l'unité ERL 3526, intitulée Microbiologie fonctionnelle et moléculaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Mélanie Weigel, gestionnaire adjointe, à Mme Catherine Houy-Lemaire, assistante de gestion et à Mme Sandra Thomazo, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1^{er} septembre 2014 et prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 décembre 2014.

Le directeur d'unité
Patrick Trieu-Cuot

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000€ HT au 01/01/2012

DEC150015DR05

Décision portant délégation de signature à M. François Hache, directeur de l'unité UMR7645 intitulée Laboratoire d'optique et biosciences (LOB), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7645, intitulée Laboratoire d'optique et biosciences (LOB), dont le Directeur est M. François Hache ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François Hache, directeur de l'unité UMR 7645, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

La décision n° DEC132323DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 7 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150019DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Etienne Manneville, directrice de l'unité UMR3691, intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavalier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision n°DEC142120DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMR3691, intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique, dont la directrice est Mme Sandrine Etienne Manneville ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandrine Etienne Manneville, directrice de l'unité UMR3691, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine Etienne Manneville, délégation de signature est donnée à Mme Mélanie Weigel, AI, Mme Catherine Houy-Lemaire, T, et à Mme Sandra Thomazo, IE2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 7 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150020DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Mélanie Weigel, Mme Catherine Houy-Lemaire et Mme Sandra Thomazo pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR3691, intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique.

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC142120DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMR3691, intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique, dont la directrice est Mme Sandrine Etienne Manneville ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Mélanie Weigel, gestionnaire adjointe, à Mme Catherine Houy-Lemaire, assistante de gestion et à Mme Sandra Thomazo, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 janvier 2015.

La directrice d'unité
Sandrine Etienne Manneville

DEC150025DR05

Décision portant délégation de signature à M. Fabien Gagosz, directeur de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique, dont le directeur est M. Fabien Gagosz ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Fabien Gagosz, directeur de l'unité UMR7652, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabien Gagosz, délégation de signature est donnée à M. Samir Zard, DRCE2, et Yvan Six, CR1, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132278DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 8 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC150028DR05

Décision portant délégation de signature à M. Samir Zard et M. Yvan Six pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique, dont le directeur est M. Fabien Gagosz ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Samir Zard, DRCE2, et Yvan Six, CR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 08 janvier 2015

Le directeur d'unité
Fabien Gagosz

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150031DR05

Décision portant délégation de signature à M. Marc Renneville, directeur de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC130631INSHS du 30 avril 2013 portant création de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM), dont le directeur est M. Marc Renneville ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Marc Renneville, directeur de l'unité UMS3598, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc Renneville, délégation de signature est donnée à M. Stéphane Pouyllau, IR2 et Mme Arianne Allet, IE2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 8 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC150032DR05

Décision portant délégation de signature à M. Stéphane Pouyllau et Mme Arianne Allet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMANUM)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC130631INSHS du 30 avril 2013 portant création de l'unité UMS3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMANUM), dont le directeur est M. Marc Renneville ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Stéphane Pouyllau, IR2 et Mme Arianne Allet, IE2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 janvier 2015

Le directeur d'unité
M. Marc Renneville

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150033DR05

Décision portant délégation de signature à M. Patrick Audebert, directeur de l'unité UMR7605 intitulée laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7605, intitulée laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI), dont le directeur est M. Patrick Audebert;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Patrick Audebert, directeur de l'unité UMR 7605, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Audebert, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Jacquemot, DR1, à M. François Mathieu, IR, Mme Valérie Demuyt, IE, et à Mme Véronique Durox, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132311DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 8 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150038DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Jacquemot, à M. François Mathieu, à Mme Valérie Demuyt et à Mme Véronique Durox pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7605 intitulée laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI).

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7605, intitulée laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (LULI), dont le directeur est M. Patrick Audebert;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sylvie Jacquemot, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Jacquemot, délégation est donnée à M. François Mathieu, chef de projet aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Jacquemot et de M. François Mathieu, délégation est donnée à Mme Valérie Demuyt, responsable du « pôle ressources humaines » et à Mme Véronique Durox, responsable du « pôle financier », aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 8 janvier 2015

Le directeur d'unité
Patrick AUDEBERT

Décision portant délégation de signature à M. Denis Fix, M. Pierre Brunet, M. Michel Vilasi, M. Mustapha Nadi, M. Michel Vergnat et Mme Sabine Denis pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7198 intitulée « Institut Jean Lamour ».

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7198 intitulée « Institut Jean Lamour », dont le directeur est M. Eric Gaffet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Denis Fix**, secrétaire général, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Denis Fix, délégation est donnée à **M. Pierre Brunet**, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Denis Fix et de Pierre Brunet, délégation est donnée à **M. Michel Vilasi**, directeur adjoint et chef du département CP2S aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Denis Fix, de Pierre Brunet et de Michel Vilasi, délégation est donnée à **M. Mustapha Nadi**, directeur adjoint et chef du département N2EV aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Denis Fix, de Pierre Brunet, de Michel Vilasi et de Mustapha Nadi, délégation est donnée à **M. Michel Vergnat**, directeur adjoint et chef du département P2M aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Denis Fix, de Pierre Brunet, de Michel Vilasi, de Mustapha Nadi et de Michel Vergnat, délégation est donnée à **Mme Sabine Denis**, directrice adjointe et chef du département SI2M aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 7

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 8

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 1^{er} novembre 2014

Le directeur d'unité

Eric Gaffet

Décision portant délégation de signature à M. Christian Moyne, directeur par intérim de l'unité FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC1000152DAJ du 23 juin 2010 portant nomination de M. Philippe Piéri aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Vu la décision n° DEC122891DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés » ;

Vu la décision DEC141738INSIS du 8 juillet 2014 portant nomination de M. Christian Moyne aux fonctions de directeur par intérim de la fédération de recherche FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Christian Moyne**, directeur par intérim de l'unité FR2863, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

La décision n° DEC130003DR06 du 1^{er} janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 1^{er} juillet 2014

Philippe Piéri

Christian Moyne

Le Délégué Régional

Le directeur d'unité par intérim

DEC143103DR06

Décision portant délégation de signature à M. Abderrahim Jourani et M. Samuel Herrmann pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5584 intitulée « Institut de Mathématiques de Bourgogne ».

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122742DSI du 5 janvier 2012(approuvant le renouvellement de l'unité UMR5584, intitulée « Institut de Mathématiques de Bourgogne », dont le directeur est Luis Paris ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Abderrahim Jourani**, Professeur à l'Université de Bourgogne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Abderrahim Jourani, délégation est donnée à **M. Samuel Herrmann**, Professeur à l'Université de Bourgogne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 09 décembre 2014

Le directeur d'unité

Luis Paris

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Décision portant délégation de signature à M. Luis Paris, directeur de l'unité UMR5584 intitulée « Institut de Mathématiques de Bourgogne », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC1000152DAJ du 23 juin 2010 portant nomination de M. Philippe Piéri aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Vu la décision DEC122742DSI du 5 janvier 2012(approuvant le renouvellement de l'unité UMR5584, intitulée « Institut de Mathématiques de Bourgogne », dont le directeur est Luis Paris ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Luis Paris**, directeur de l'unité UMR5584, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luis Paris, délégation de signature est donnée à **M. Abderrahim Jourani**, Professeur à l'Université de Bourgogne et à **M. Samuel Herrmann**, Professeur à l'Université de Bourgogne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132532DR06 du 1^{er} septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 09 décembre 2014

Philippe Piéri

Luis Paris

Le Délégué Régional

Le directeur d'unité

Abderrahim Jourani

Samuel Herrmann

Le délégataire

Le délégataire

Décision portant délégation de signature à M. Eric Gaffet, directeur de l'unité UMR7198 intitulée «Institut Jean Lamour» par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC1000152DAJ du 23 juin 2010 portant nomination de M. Philippe Piéri aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Vu la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7198 intitulée « Institut Jean Lamour », dont le directeur est M. Eric Gaffet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Eric Gaffet**, directeur de l'unité UMR7198, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Gaffet, délégation de signature est donnée, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, aux personnes suivantes :

- à **M. Denis Fix**, secrétaire général, jusqu'à concurrence de 90 000 € ;
- à **M. Pierre Brunet**, Ingénieur de recherche CNRS, directeur adjoint, jusqu'à concurrence de 90 000 € ;
- à **M. Michel Vilasi**, Professeur à l'Université de Lorraine, directeur adjoint et **chef du département CP2S, jusqu'à concurrence de 90 000 €** dans la limite de la gestion de son département ;
- à **M. Mustapha Nadi**, Professeur à l'Université de Lorraine, directeur adjoint et **chef du département N2EV, jusqu'à concurrence de 90 000 €** dans la limite de la gestion de son département ;

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

- à **M. Michel Vergnat**, Professeur à l'Université de Lorraine, directeur adjoint et **chef du département P2M, jusqu'à concurrence de 90 000 €** dans la limite de la gestion de son département ;
- à **Mme Sabine Denis**, Professeur à l'Université de Lorraine, directrice adjointe et **chef du département SI2M, jusqu'à concurrence de 90 000 €** dans la limite de la gestion de son département ;
- à **Mme Martine Tailleur**, Assistant ingénieur CNRS, responsable des ressources humaines, à **Mme Sophie Klein**, Assistant ingénieur CNRS, responsable des recettes et à **Mme Hélène Huon**, Assistant ingénieur CNRS, responsable des dépenses, **jusqu'à concurrence de 4 000 €**.

Article 3

La décision n° DEC141098DR06 du 20 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 1^{er} novembre 2014

Philippe Piéri

Eric Gaffet

Le Délégué Régional

Le Directeur

Denis Fix
Secrétaire général

Pierre Brunet
Directeur adjoint

Le délégataire

Le délégataire

Michel Vilasi
Chef du Dpt CP2S

Mustapha Nadi
Chef du Dpt N2EV

Le délégataire

Le délégataire

Michel Vergnat
Chef du Dpt P2M

Sabine Denis
Chef du Dpt SI2M

Le délégué

La déléguée

Martine Tailleur
Responsable ressources humaines

Sophie Klein
Responsable recettes

La déléguée

La déléguée

Hélène Huon
Responsable dépenses

La déléguée

DEC153352DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Christine Averlant-Petit pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7375 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire ».

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142117DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMR7375, intitulée « Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire », dont le directeur est Alain Durand ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Mme Marie-Christine Averlant-Petit**, Chargée de recherche CNRS, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre-les-Nancy, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Alain Durand

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Décision portant délégation de signature à M. Alain Durand, directeur de l'unité UMR7375 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC1000152DAJ du 23 juin 2010 portant nomination de M. Philippe Piéri aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Vu la décision DEC142117DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMR7375, intitulée «Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire», dont le directeur est Alain Durand ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Alain Durand**, directeur de l'unité UMR7375, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain Durand, délégation de signature est donnée à **Mme Marie-Christine Averlant-Petit**, Chargée de recherche CNRS, directrice adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130011DR06 du 1^{er} janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 1^{er} janvier 2015

Philippe Piéri

Alain Durand

Le Délégué Régional

Le directeur d'unité

Marie-Christine Averlant-Petit

La délégataire

Décision portant délégation de signature à M. Christian Moyne, directeur de l'unité FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC1000152DAJ du 23 juin 2010 portant nomination de M. Philippe Piéri aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

Vu la décision n° DEC122891DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés » ;

Vu la décision DEC143176INSIS du 23 décembre 2014 portant nomination de M. Christian Moyne aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR2863 intitulée « Fédération de recherche Jacques Villermaux pour la mécanique, l'énergie, les procédés » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Christian Moyne**, directeur de l'unité FR2863, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

La décision n° DEC143308DR06 du 1^{er} juillet 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 1^{er} janvier 2015

Philippe Piéri

Christian Moyne

Le Délégué Régional

Le directeur d'unité

DEC142919dr08

Décision portant délégation de signature consentie à Mme Caroline ANDREAZZA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3520 intitulée « Centre de Recherche sur la Matière Divisée» - CRMD,

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC133020GDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FRE3520, intitulée « Centre de Recherche sur la Matière Divisée» - CRMD, dont la directrice est Mme Sylvie BONNAMY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à, Mme Caroline ANDREAZZA, Professeur des unités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline ANDREAZZA, délégation est donnée à M. Jean-Michel MONFROY, Ingénieur d'études, pour les bons de commande et missions n'excédant pas 4 000 €uros, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline ANDREAZZA et de M. Jean-Michel MONFROY, délégation est donnée à Mme Nicole NOURRY, Technicienne de classe exceptionnelle, pour les bons de commande et les missions n'excédant pas 2 000 €uros, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline ANDREAZZA et de M. Jean-Michel MONFROY et de Mme Nicole NOURRY, délégation est donnée à Mme Jennifer JUBIN, Technicienne de classe normale, aux fins mentionnées dans l'article 1^{er}.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La décision n°DEC141001dr08 du 26 février 2014 donnant délégation de signature au titre de la personne responsable des marchés est abrogée.

Article 6

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 décembre 2014

La directrice d'unité
Sylvie BONNAMY

DEC142921dr08

Décision portant délégation de signature consentie à Mme Cécile TREFFORT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3482 intitulée « Fédération des Etudes Supérieures du Moyen-Age et de la Renaissance» - FESMAR,

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC122740DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité FRE3482, intitulée « Fédération des Etudes Supérieures du Moyen-Age et de la Renaissance » - FESMAR, dont le directeur est M. Joël BIARD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Cécile TREFFORT, Professeure des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

La décision n°DEC121140dr08 du 23 mars 2012 donnant délégation de signature au titre de la personne responsable des marchés est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Tours, le 15 décembre 2014

Le directeur d'unité
Joël BIARD

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC143328dr08

Décision portant délégation de signature à M. Olivier DE VIRON, Directeur de l'unité UMR7266 intitulée « Littoral, Environnement et Sociétés » - LIENSs par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142576DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Patricia MADRIERES aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7266 intitulée « Littoral, Environnement et Sociétés » - LIENSs ;

Vu la décision DEC142373INEE du 10 octobre 2014 portant nomination de M. Olivier DE VIRON aux fonctions de Directeur de l'unité UMR7266 intitulée « Littoral, Environnement et Sociétés » - LIENSs ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier DE VIRON, Directeur de l'unité UMR7266, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier DE VIRON, délégation de signature est donnée à Mme Marianne GRABER, Professeur des Universités, à Mme Nathalie LONG, Chargée de recherche et à Mme Lucia PICARD, Assistante-Ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision N°DEC142440DR08 du 14 octobre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 17 novembre 2014.

Fait à Orléans, le 23 décembre 2014

La déléguée régionale p.i.
Patricia MADRIERES

DEC142311dr08

Décision portant délégation de signature à M. Maurad HAMAI DI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7301, intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER ;

Vu la décision DEC141833INSHS du 05 septembre 2014 portant nomination de M. Cédric AUDEBERT aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR7301, intitulée « Migrations Internationales, espaces et sociétés » - MIGRINTER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Maurad HAMAI DI, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

La présente décision abroge la décision n°DEC121139dr08 du 16 mars 2012 donnant délégation de signature au titre de la personne responsable des marchés.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 16 décembre 2014

Le directeur d'unité par intérim
Cédric AUDEBERT

DEC150270DAJ

Décision portant délégation de signature à M. Eric Buffenoir, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes

LE PRESIDENT,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 28 février 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche au CNRS ;

Vu l'arrêté du 24 août 2004 relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche du CNRS ;

Vu la décision n°159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils

de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100263DAJ du 20 octobre 2010 portant sur les recherches impliquant une expérience sur l'homme menées au CNRS ;

Vu la décision DEC121147DAJ du 2 avril 2012 portant nomination de Mme Patricia Madrières aux fonctions d'adjointe au délégué régional ;

Vu la décision DEC131730DR08 du 22 mai 2013 portant nomination de Mme Isabelle Prud'Homme aux fonctions de responsable du service du personnel et des ressources humaines ;

Vu la décision DEC150269DAJ portant nomination de M. Eric Buffenoir aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes ;

Vu l'instruction n° INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CNRS du 4 février 2010 modifiée donnant délégation de pouvoir au président du CNRS,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. Délégation permanente est donnée à M. Eric Buffenoir aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions et conventions relevant des domaines suivants :

1.1 - Gestion des personnels

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions de désignation des jurys de concours de recrutement des ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les décisions fixant pour chaque concours, la date et le lieu de déroulement des épreuves, ainsi que la liste des candidats admis à

concourir, conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 28 février 2002 susvisé ;

- les décisions d'ouverture des concours externes d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche, prises en application de décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- les conventions de mise à disposition à l'exception de celles impliquant une exonération totale ou partielle de la prise en charge de la rémunération et des charges sociales afférentes à la mise à disposition des personnes du CNRS auprès d'une entreprise ;
- les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du CNRS ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
- les décisions de désignation des jurys d'examens de sélection professionnelle conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.

1.2 - Organisation et fonctionnement des services

- les décisions de nomination des correspondants fonctionnels et des responsables de la Délégation, à l'exception de l'adjoint(e) au délégué régional et des chargés de mission scientifique ou résidents ;
- les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
- les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
- les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
- les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à 125 000 euros ;
- les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
- les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.

1.3 - Relations avec les partenaires

- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
- les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
- les conventions de collaboration pour une unité propre de recherche hors contractualisation ;
- les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
- les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical, en application notamment du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 susvisé et de l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;
- les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
- les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
- les conventions d'adhésion à des associations « loi 1901 », lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 3 000 euros ;
- les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions ;
- les contrats ou conventions conclus dans les domaines de l'édition et de l'audiovisuel et notamment, les contrats d'édition ou de co-édition, de production et de coproduction, de diffusion, de cession et d'achat de droits d'auteur ou de droits voisins, pour le compte des unités relevant de sa circonscription ;
- les conventions de délégation de gestion des unités conclus avec les établissements d'enseignement supérieur et les actes qui leur sont afférents.

1.4 - Les dons et legs

- les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires, les actes conservatoires, d'administration, de disposition, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer.

1.5 - Déclarations diverses

- les déclarations, demandes et autres formalités en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement ;
- le visa des demandes d'autorisation des lieux de recherches biomédicales du CNRS, en tant que responsable des lieux, en application de l'article L. 1121-13 du code de santé publique ;
- les demandes d'autorisation relatives à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules ;
- les demandes d'autorisation d'activité d'importation et/ou d'exportation d'organes et de cellules issus du corps humain et de leurs dérivés à des fins scientifiques, en application des articles R.1235-7 et R.1235-8 du code de la santé publique.

1.6 - Subventions

- l'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à 125 000 euros et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au soutien à des institutions scientifiques et aux associations liées aux CNRS ;
- l'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à 125 000 euros ;
- l'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal 375 000 euros.
- les décisions de versement de subventions aux établissements d'enseignement supérieur pour les unités dont la gestion leur est déléguée au titre d'une convention de délégation de gestion.

1.7 - Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits

- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au CNRS entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de ventes de produits.

1.8 - Poursuites pénales engagées par le CNRS

- les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par dépôt, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels, excepté les dépôts de

plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

Art. 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Buffenoir, délégué régional, délégation est donnée à Mme Patricia Madrières, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1, et à l'article 2.

Art. 3 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Buffenoir, délégué régional, et de Mme Patricia Madrières, adjointe au délégué régional, délégation est donnée à Mme Isabelle Prud'Homme, responsable du service du personnel et des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1, dans la limite de ses attributions.

Art. 4 - La décision DEC142578DAJ du 14 novembre 2014 portant délégation de signature à la délégation Centre Poitou-Charentes, est abrogée.

Art. 5 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 05 Février 2015

Alain Fuchs

DEC142742DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Christine Maillard, directrice de l'USR3227 intitulée « **Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace** », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122896DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'USR3227, intitulée « Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace », dont la directrice est Mme Christine Maillard.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Christine Maillard, directrice de l'USR3227, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine Maillard, délégation de signature est donnée à M. Christian Jeunesse [DR adjoint] ainsi qu'à M. Christophe Steyer [Secrétaire général de la MISHA], aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC131664DR10 du 30 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142811DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Christelle Roy, directrice de l'UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'UMR7178, intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien, dont la directrice est Mme Christelle Roy.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Christelle Roy, directrice de l'UMR7178, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle Roy, délégation de signature est donnée à :

- Marc Rousseau, Directeur adjoint
- Jean Schihin, Directeur administratif
- Laurence Sabatier, Directrice du département DSA
- François Criscuolo, Directeur du département DEPE

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC142271DR10 du 22 septembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142730DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Laurence Drouard, directrice de l'UPR2357 intitulée IBMP - Institut de Biologie Moléculaire des Plantes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122894DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UPR2357, intitulée IBMP - Institut de Biologie Moléculaire des Plantes, dont la directrice est Mme Laurence Drouard.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Laurence Drouard, directrice de l'UPR2357, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence Drouard, délégation de signature est donnée à M. Jean-Luc Evrard [DR adjoint - CNRS] ainsi qu'à M. Philippe Haegel [Administrateur - CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC130284DR10 du 25 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142731DR10

Décision portant délégation de signature à M. André Dufour, directeur de l'UMS3489 intitulée CI2N - Centre d'Investigations Neurocognitives & Neurophysiologiques par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122893DGDS du 19 décembre 2012 portant création de l'UMS3489, intitulée *CI2N - Centre d'Investigations Neurocognitives & Neurophysiologiques* dont le directeur est M. André Dufour.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. André Dufour, directeur de l'UMS3489, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

La décision n° DEC130671DR10 du 21 février 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

Signature du délégataire :

André Dufour
Directeur de l'UMS3489

DEC142732DR10

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Luc Galzi, directeur de l'UMR7242 intitulée Biotechnologie et signalisation cellulaire : intégrité du génome, biologie tumorale, récepteurs, outils thérapeutiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'UMR7242, intitulée « Biotechnologie et signalisation cellulaire : intégrité du génome, biologie tumorale, récepteurs, outils thérapeutiques », dont le directeur est M. Jean-Luc Galzi.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Luc Galzi, directeur de l'UMR7242, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Luc GALZI, délégation de signature est donnée à :

- M. Bruno CHATTON *[DR-adjoint] [PR-UdS]*
- M. Serge MYKITA *[IR-CNRS] [gestionnaire]*
- Mme Sylvie DOUESSIN *[TCS-CNRS] [gestionnaire]*
- Mme Claire GUTH *[TCS-CNRS] [gestionnaire]*

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 2

La décision n° DEC120320DR10 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142735DR10

Décision portant délégation de signature à M. Marcel Hibert, directeur de l'UMR7200 intitulée « **Laboratoire d'Innovation Thérapeutique** », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7200, intitulée « Laboratoire d'Innovation Thérapeutique » dont le directeur est M. Marcel Hibert.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Marcel Hibert, directeur de l'UMR7200, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marcel Hibert, délégation de signature est donnée à M. Didier Rognan [Directeur-Adjoint de l'UMR 7200] ainsi qu'à Mme Françoise Herth [Assistant-Ingénieur CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132605DR10 du 29 août 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142738DR10

Décision portant délégation de à M. Bertrand Koebel, directeur de l'UMR7522 intitulée « BETA - Bureau d'Economie Théorique et Appliquée » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7522, intitulée *BETA - Bureau d'Economie Théorique et Appliquée* dont le directeur est M. Bertrand Koebel.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bertrand Koebel, directeur de l'UMR7522, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

La décision n° DEC130667DR10 du 21 février 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 26 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142743DR10

Décision portant délégation de à M. Frédéric Masson, directeur de l'UMS830 intitulée « Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre de Strasbourg », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 08A011DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'UMS830, intitulée « Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre de Strasbourg », dont le directeur est M. Frédéric Masson.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Frédéric Masson, directeur de l'UMS830, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric Masson, délégation de signature est donnée à Mme Patricia WALTER [AI-CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de **20 K€ HT**.

Article 3

La décision n° DEC130191DR10 du 15 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142802DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Sylviane Muller, directrice de l'UPR3572 intitulée « ICT - Immunopathologie et chimie thérapeutique » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC122894DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UPR3572, intitulée « ICT – Immunopathologie et chimie thérapeutique », dont la directrice est Mme Sylviane Muller.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sylviane Muller, directrice de l'UPR3572, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylviane Muller, délégation de signature est donnée à Mme Danièle Haegel [IR-CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC141545DR10 du 26 mai 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142807DR10

Décision portant délégation de signature à M. Cuong Pham Huu, directeur de l'UMR7515 intitulée « Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé » (ICPEES), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7515, intitulée « Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé » (ICPEES), dont le directeur est M. Cuong Pham Huu.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Cuong Pham Huu, directeur de l'UMR7515, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Cuong Pham Huu, délégation de signature est donnée

- Dominique Bégin (directeur adjoint et chargé de recherche 1^{ère} classe)
- Guy Schlatter (directeur adjoint et professeur des universités 2^{ème} classe)
- Agnès Orb (IE1)
- Véronique Verkruysse (AI) avec un seuil de 20 k€ HT
- Nathalie Weber (TCN) avec un seuil de 4 k€ HT

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130380DR10 du 14 février 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142808DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Sophie Reibel-Foisset, directrice de l'UMS3415 intitulée « Chronobiotron » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122739DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'UMS3415, intitulée "Chronobiotron", dont la directrice est Mme Sophie Reibel-Foisset.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sophie Reibel-Foisset, directrice de l'UMS3415, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sophie Reibel-Foisset, délégation de signature est donnée à :

- Mme Frédérique Dinhof [AI-CNRS]
- Mme Dominique Ciocca [IR-CNRS]

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, **dans la limite de 20 K€ HT.**

Article 3

La décision n° DEC120363DR10 du 02 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142809DR10

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Reichhart, directeur de l'UPR9022 intitulée « **Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes** », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122894DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UPR9022, intitulée « Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes », dont le directeur est M. Jean-Marc Reichhart.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Marc Reichhart, directeur de l'UPR9022, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc Reichhart, délégation de signature est donnée

- M. Jean-Luc Imler [adjoint au directeur de l'UPR 9022 – PR UdS],
- M. Laurent Troxler [IR-CNRS]
- Mme Carole Février [AI-CNRS]

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132108DR10 du 1^{er} juillet 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142810DR10

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Serge Remy, directeur de l'UMR7199 intitulée « **Laboratoire de Conception et Application de Molécules Bioactives** » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7199, intitulée « Laboratoire de Conception et Application de Molécules Bioactives » dont le directeur est M. Jean-Serge Remy.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Serge Remy, directeur de l'UMR7199, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Serge Remy, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie Hammerschmitt [AI - CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130815DR10 du 8 mars 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142813DR10

Décision portant délégation de signature à M. Paolo Samori, directeur de l'UMR7006 intitulée « Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 123121INC du 12 janvier 2012 portant nomination de M. Paolo Samori, aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n° 7006.

Vu la décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'UMR7006, intitulée « Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires ».

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Paolo Samori, directeur de l'UMR7006, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Paolo Samori, délégation de signature est donnée à :

- M. Thomas Ebbesen [*Professeur Uds*]
- Mme Muriel Muzet [*chercheur contractuel au CNRS – directrice administrative de l'ISIS*]

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122322DR10 du 1^{er} septembre 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142933DR10

Décision portant délégation de signature à M. Norbert Schappacher, directeur de l'unité GDR3398 intitulée « Histoire des mathématiques », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC11A013DSI du 25 février 2011 portant création de l'unité GDR3398, intitulée « Histoire des mathématiques », dont le directeur est M. Norbert Schappacher.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Norbert Schappacher, directeur de l'unité GDR3398, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Norbert Schappacher, délégation de signature est donnée à Mme Delphine Schmitt (AI-CNRS), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120367DR10 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142934DR10

Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Seraphin, directeur de l'UMR7104 intitulée « Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision 122886DGDS en date du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité UMR7104, intitulée Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC).

Vu la décision 140171INSB du 18 février 2014 portant cessation de fonctions et nomination de M. Bertrand SERAPHIN, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7104 intitulée « Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGMC).

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bertrand Seraphin, directeur de l'UMR7104, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand Seraphin, délégation de signature est donnée à :

- Yann Hérault [Directeur-Adjoint, DRCE CNRS]
- Norbert Ghyselinc [DR2 CNRS], (commande dans la limite de 20kEuros)
- Katell Morvan [Directrice Administrative et financière, IR Université de Strasbourg] (commande dans la limite de 20kEuros)
- Astrid Lunkes [Directrice des Affaires Scientifiques, IR2 Inserm] (commande dans la limite de 20kEuros)
- Peggy Mathon [IE2 Université de Strasbourg] (commande dans la limite de 20kEuros)
- Valérie Reine [AI CNRS] (commande dans la limite de 20kEuros),

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141103DR10 du 28 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142937DR10

Décision portant délégation de signature à M. Ivan Tarassov, directeur de l'UMR7156 intitulée « **Génétique moléculaire, génomique et microbiologie** » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7156, intitulée « *Génétique moléculaire, génomique et microbiologie* », dont le directeur est M. Ivan Tarassov.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ivan Tarassov, directeur de l'UMR7156, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ivan Tarassov, délégation de signature est donnée à M. Philippe Bertin [DR adjoint], Mme Sandrine Krauth [AI-CNRS] et Mme Aline Keilbach [AI-CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130163DR10 du 9 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142942DR10

Décision portant délégation de signature à M. Alexandre Varnek, directeur de l'unité GDR3418 intitulée « Chémoinformatique », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 11A013DSI du 25 février 2011 portant création de l'unité GDR3418, intitulée « Chémoinformatique », dont le directeur est M. Alexandre Varnek.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Alexandre Varnek, directeur de l'unité GDR3418, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandre Varnek, délégation de signature est donnée à M. Didier Rognan [DR1-CNRS-UMR7200 CNRS/UdS, Illkirch], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120369DR10 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142947DR10

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Villa, directeur de l'UMS3286 intitulée « Plate-forme de chimie biologique intégrative de Strasbourg », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 090022SDV du 07 septembre 2009 portant création de l'UMS3286, intitulée « Plate-forme de chimie biologique intégrative de Strasbourg », dont le directeur est M. Pascal Villa .

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pascal Villa, directeur de l'UMS3286, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Villa, délégation de signature est donnée à :

- Mme Sylvie Douessin [TCS-CNRS] [gestionnaire] dans la limite de 4 k€
- Mme Claire Guth [TCS-CNRS] [gestionnaire] dans la limite de 4 k€

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120373DR10 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142948DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Cathie Vix, directrice de l'UMR7361 intitulée « IS2M - Institut de Sciences des Matériaux de l'UMR7361 Mulhouse », par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7361, intitulée *IS2M - Institut de Sciences des Matériaux de Mulhouse*, dont la directrice est Mme Cathie Vix.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Cathie Vix, directrice de l'UMR7361, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cathie Vix, délégation de signature est donnée à M. Bassel Haidar [DR - CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC130224DR10 du 17 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142950DR10

Décision portant délégation de signature à M. Jean Weiss, directeur de l'UMR7177 intitulée « Institut de Chimie de Strasbourg » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7177, intitulée « Institut de Chimie de Strasbourg » dont le directeur est M. Jean Weiss.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean Weiss, directeur de l'UMR7177, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Weiss, délégation de signature est donnée à

- M. Christian Daniel [IEHC - CNRS]
- Mme Nadia Bouaouina [AI-CNRS]

dans la limite de 20 K€ HT, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130650DR10 du 20 février 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142686DR10

Décision portant délégation de signature à M. Michel de Mathelin, directeur de l'UMR7357 intitulée ICUBE - Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 123202DGDS du 19 décembre 2012 approuvant la création de l'UMR7357, intitulée *ICUBE - Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie* dont le directeur est M. Michel de Mathelin.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel de Mathelin, directeur de l'UMR7357, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel de Mathelin, délégation de signature est donnée à

- Fabrice Heitz [DR adjoint, enseignant-chercheur PUEX]
- Thomas Noël [DR adjoint, enseignant-chercheur PU1]
- Daniel Mathiot [DR adjoint, enseignant-chercheur PUEX]
- Robert Mosé [DR adjoint, enseignant-chercheur PUEX]

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130241DR10 du 21 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142684DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Delcroix, directrice de l'unité UMR7367, intitulée « Dynamiques européennes » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'UMR7367, intitulée « Dynamiques européennes », dont la directrice est Mme Catherine Delcroix.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Catherine Delcroix, directrice de l'UMR7367, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Delcroix, délégation de signature est donnée à M. Maurice Carrez [Professeur UdS] et à Mme Cathy Reibel [AI-CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 3

La décision n° DEC141721DR10 1^{er} juillet 2014 donnant délégation de signature en sa qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142680DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Françoise Colobert, directrice de l' UMR7509 intitulée Chimie Moléculaire par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° ° 08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'UMR7509, intitulée « Chimie Moléculaire », dont la directrice est Mme Françoise Colobert.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Françoise Colobert, directrice de l'UMR7509, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise Colobert, délégation de signature est donnée à Mme Sabine Choppin [Maître de conférence] aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC120308DR10 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142678DR10

Décision portant délégation de signature à M. François Chabaux, directeur de l'UMR7517 intitulée **Laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie de Strasbourg (LHyGeS)**, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7517 intitulée Laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie de Strasbourg (LHyGeS) dont le directeur est M. François Chabaux.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François Chabaux, directeur de l'UMR7517, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Chabaux, délégation de signature est donnée M. Frédérick Delay [Professeur 1^{ère} classe – DR adjoint du LHyGES], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.de la présente décision dans la limite de 10 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC131470DR10 du 22 avril 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142676DR10

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Christophe Cassel, directeur de l'UMR7364 intitulée LNCA - Laboratoire de Neurosciences Cognitives et Adaptatives, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant la création de l'UMR7364, LNCA - Laboratoire de Neurosciences Cognitives et Adaptatives dont le directeur est M. Jean-Christophe Cassel.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Christophe Cassel, directeur de l'UMR7364, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Christophe Cassel, délégation de signature est donnée M. Christian Kelche [DR1-CNRS] et M. André Dufour [PU- Université de Strasbourg], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130280DR10 du 24 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142675DR10

Décision portant délégation de signature à M. Yann Bugeaud, directeur de l'UMR7501 intitulée Institut **de Recherche Mathématique Avancée** par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7501, intitulée Institut de Recherche Mathématique Avancée, dont le directeur est M. Yann Bugeaud.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Yann Bugeaud, directeur de l'UMR7501, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yann Bugeaud, délégation de signature est donnée à Mme Delphine Schmitt [assistant ingénieur - CNRS] ainsi qu'à M. Rutger Noot, [professeur des universités], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132585DR10 du 1^{er} septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 24 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142671DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-France Bader, directrice de l'UPR3212 intitulée Institut des neurosciences cellulaires et intégratives par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 08A001DSI du 19 décembre 2008 portant création de l'UPR3212, intitulée Institut des neurosciences cellulaires et intégratives, dont la directrice est Mme Marie -France Bader.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-France Bader, directrice de l'UPR3212, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-France BADER, délégation de signature est donnée à :

1. M. Rémy SCHLICHTER [PR-UdS]
2. M. Bernard POULAIN [DR-CNRS]
3. Mme Valérie SIMONNEAUX [DR-CNRS]
4. M. Cédric KLIPFEL [TCE-CNRS]

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120307DR10 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 21 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142669DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Bechmann, directrice de l'unité GDR3000 intitulée IG-RV - Informatique Géométrique et Graphique, Réalité Virtuelle et Visualisation par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 140017DGDS du 13 janvier 2014 portant création de l'unité GDR3000, intitulée IG-RV - Informatique Géométrique et Graphique, Réalité Virtuelle et Visualisation, dont la directrice est Mme Dominique Bechmann.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Dominique Bechmann, directrice de l'unité GDR3000, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

La décision n° DEC140884DR10 du 06 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 21 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

Délégataire :

Dominique Bechmann
Directrice de l'unité GDR3000

DEC142666DR10

Décision portant délégation de signature à M. Dominique Badariotti, directeur de l'unité UMR7362 intitulée Institut LIVE - Laboratoire Image, Ville, Environnement par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7362, intitulée LIVE - Laboratoire Image, Ville, Environnement dont le directeur est M. Dominique Badariotti.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Dominique Badariotti, directeur de l'UMR7362, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique Badariotti, délégation de signature est donnée à M. Laurent Schmitt [Professeur - Université de Strasbourg] et à Mme Estelle Baehrel [TCE- Université de Strasbourg], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.et dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC142341DR10 du 29 septembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 21 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142664DR10

Décision portant délégation de signature à M. Ulrich Achauer, directeur de l' UMR7516 intitulée Institut de Physique du Globe de Strasbourg par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7516, intitulée Institut de Physique du Globe de Strasbourg, dont le directeur est M. Ulrich Achauer;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ulrich Achauer , directeur de l'UMR7516, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ulrich Achauer, délégation de signature est donnée à Mme Binta Mesmacque [AI-CNRS] et Mme Laurence Jouniaux [DR2-CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130190DR10 du 15 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 21 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC143019DR10

Décision portant délégation de signature à M. Hervé Wozniak, directeur de l'UMR7550 intitulée « Observatoire Astronomique de Strasbourg » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'UMR7550, intitulée « Observatoire Astronomique de Strasbourg », dont le directeur est M. Hervé Wozniak.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée M. Hervé Wozniak, directeur de l'UMR7550 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hervé Wozniak, délégation de signature est donnée à Mme Sandrine Langenbacher [AI-UdS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC120381DR10 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC143018DR10

Décision portant délégation de signature à M. Eric Westhof, directeur de l'unité FRC1589 intitulée « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 08A004DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de de l'unité FRC1589, intitulée « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire », dont le directeur est M. Eric Westhof;

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric Westhof, directeur de l'unité FRC1589 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Westhof délégation de signature est donnée à Mme Sylviane Muller [DR - CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122915DR10 du 26 octobre 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142780DR10

Décision portant délégation de signature à M. Yves Mely, directeur de l'UMR7213 intitulée « Laboratoire de Biophotonique et Pharmacologie » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 08A011DSI du 19 décembre 2008 portant création de l'UMR7213, intitulée « Laboratoire de Biophotonique et Pharmacologie », dont le directeur est M. Yves Mely.

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Yves Mely, directeur de l'UMR7213, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves Mely, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Elisabeth Wernert [AI-CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, **dans la limite de 20 K€ HT.**

Article 3

La décision n° DEC130191DR10 du 15 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142730DR10

Décision portant délégation de signature à Mme Laurence Drouard, directrice de l'UPR2357 intitulée IBMP - Institut de Biologie Moléculaire des Plantes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 122894DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UPR2357, intitulée IBMP - Institut de Biologie Moléculaire des Plantes, dont la directrice est Mme Laurence Drouard.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Laurence Drouard, directrice de l'UPR2357, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence Drouard, délégation de signature est donnée à M. Jean-Luc Evrard [IR1-CNRS - DR adjoint] ainsi qu'à M. Philippe Haegel [IE1-CNRS - Administrateur], aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20 K€ HT.

Article 3

La décision n° DEC130284DR10 du 25 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142951DR10

Décision portant délégation de signature à M. Eric Westhof, directeur de l'UPR9002 intitulée « Architecture et réactivité de l'ARN » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 08A001DSI du 19 décembre 2008 portant approuvant le renouvellement de l'UPR9002, intitulée « *Architecture et réactivité de l'ARN* », dont le directeur est M. Eric Westhof;

.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric Westhof, directeur de l'UPR9002 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Westhof délégation de signature est donnée à Mme Pascale Romby [Directrice adjointe - CNRS] et Mme Danièle Werling [Assistante de direction de l'UPR 9002, IE - CNRS], aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122913DR10 du 12 novembre 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC142686DR10

Décision portant délégation de signature à M. Michel de Mathelin, directeur de l'UMR7357 intitulée ICUBE - Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision n° 123202DGDS du 19 décembre 2012 approuvant la création de l'UMR7357, intitulée *ICUBE - Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie* dont le directeur est M. Michel de Mathelin.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel de Mathelin, directeur de l'UMR7357, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel de Mathelin, délégation de signature est donnée à

- Fabrice Heitz [DR adjoint, enseignant-chercheur PUEX]
- Thomas Noël [DR adjoint, enseignant-chercheur PU1]
- Daniel Mathiot [DR adjoint, enseignant-chercheur PUEX]
- Robert Mosé [DR adjoint, enseignant-chercheur PUEX]

aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC130241DR10 du 21 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2014

Le délégué régional
Patrice Soullie

DEC150398DR11

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Louis BARRAT directeur de l'unité UMR5588, intitulée Laboratoire Interdisciplinaire de Physique (LIPHY), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015 dans un intérêt de service, l'unité UMR5588, intitulée Laboratoire Interdisciplinaire de Physique (LIPHY), dont le directeur par intérim est M. Jean-Louis BARRAT, et M. Eric LACOT, directeur adjoint par intérim ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Louis BARRAT, directeur de l'unité UMR5588, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Louis BARRAT, délégation de signature est donnée à M. Eric LACOT, PU UJF, directeur adjoint, et à Mme Annick COTILLARD, IE1 CNRS, responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141759DR11 du 27 juin 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 28 janvier 2015

Le délégué régional
Jérôme Vitre

DEC150290DR11

Décision portant délégation de signature à M. Salvador MIR, directeur de l'unité UMR5159 intitulée Techniques de l'Informatique et de la microélectronique pour l'Architecture des systèmes intégrés (TIMA), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015 l'unité UMR5159, intitulée Techniques de l'Informatique et de la microélectronique pour l'Architecture des systèmes intégrés (TIMA), dont le directeur est M. Salvador MIR ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Salvador MIR, directeur de l'unité UMR5159, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Salvador MIR, délégation de signature est donnée à M. Skandar BASROUR, PR UJF, directeur adjoint, et à Mr Frédéric PETROT, PR Grenoble INP, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 110271DR11 du 01/01/2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 28 janvier 2015

Le délégué régional
Jérôme Vitre

DEC150349DR11

Décision portant délégation de signature à M. Darren HART, directeur de l'unité UMS3518 intitulée Integrated Structural Biology Grenoble (ISB-G), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC122893DGDS du 19 décembre 2012 portant création à compter du 1^{er} janvier 2013 de l'unité UMS3518 intitulée Integrated Structural Biology Grenoble (ISB-G), dont le directeur est M. Darren HART ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Darren HART, directeur de l'unité UMS3518, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Darren HART, délégation de signature est donnée à Mme Linda PONNET, TCS CNRS, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 5.000 €.

Article 3

La décision n° 130600DR11 du 15/02/2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 28 janvier 2015

Le délégué régional
Jérôme Vitre

DEC150036DR12

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric FAGES, directeur de l'unité UMR7325 intitulée Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC090098DAJ du 30/07/09 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision n° DEC122743DSI du 05/01/12 portant création de l'unité UMR 7325, intitulée « Centre interdisciplinaire de nanosciences de Marseille », dont le directeur est Claude HENRY ;

Vu la décision n° DEC143193INP du 18/12/14 nommant M. Frédéric FAGES directeur de l'UMR7235, Centre interdisciplinaire de nanosciences de Marseille, à compter du 01/01/2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Frédéric FAGES, directeur de l'unité UMR7325, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Frédéric FAGES**, délégation de signature est donnée à M. Michel DAYEZ, IR1 et à Mme Véronique COSQUER, IE1, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120468DR12 du 02/01/2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 02 janvier 2015

Le délégué régional
Younis HERMES

Le Directeur :

Nom : F. FAGES
Signature :
Paraphe :

Les délégataires :

Nom : M. DAYEZ	Nom : V. COSQUER
Signature :	Signature :
Paraphe :	Paraphe :

DEC150037DR12

Décision portant délégation de signature à Mme Véronique COSQUER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7325 intitulée *Centre interdisciplinaire de nanosciences de Marseille*

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122743DSI du 05/01/12 portant création de l'unité UMR 7325, intitulée « Centre interdisciplinaire de nanoscience de Marseille », dont le directeur est Claude HENRY ;

Vu la décision n° DEC143193INP du 18/12/14 nommant M. Frédéric FAGES directeur de l'UMR7235, Centre interdisciplinaire de nanoscience de Marseille, à compter du 01/01/2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Véronique COSQUER, secrétaire générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 2 janvier 2015

Le directeur d'unité
Frédéric FAGES

La délégataire :

Nom : V. COSQUER

Signature :

Paraphe :

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC143181DR12

Décision portant délégation de signature à M. Marc DALOD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7280 intitulée Centre d'Immunologie de Marseille Luminy

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR 7280, intitulée «Centre d'immunologie de Marseille-Luminy», dont le directeur est Eric VIVIER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Marc DALOD, DR2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc DALOD, délégation est donnée à Mme Monique ALLIONE, IR2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 2 janvier 2015

Le directeur d'unité
Eric VIVIER

Les délégués :

Nom : M. DALOD	Nom : M. ALLIONE
Signature :	Signature :
Paraphe :	Paraphe :

DEC143179DR12

Décision portant délégation de signature à M. Eric VIVIER, directeur de l'unité UMR7280 intitulée Centre d'immunologie de Marseille Luminy, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30/07/09 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR7280, intitulée «Centre d'immunologie de Marseille-Luminy», dont le directeur est Eric VIVIER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric VIVIER, directeur de l'unité UMR7280, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Eric VIVIER**, délégation de signature est donnée à M. Marc DALOD, DR2 et Mme Monique ALLIONE, IR2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC121606DR12 du 10/05/2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 2 janvier 2015

Le délégué régional
Younis HERMES

Le Directeur :

Nom : E. VIVIER
Signature :
Paraphe :

Les délégataires :

Nom : M. DALOD	Nom : M. ALLIONE
Signature :	Signature :
Paraphe :	Paraphe :

DEC143242DR13

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric SIMARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 5290, intitulée Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142366INEE du 20 octobre 2014 portant la nomination de M. Frédéric SIMARD, directeur par intérim de l'unité UMR 5290, intitulée *Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle* :

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François RENAUD, Directeur Adjoint de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François RENAUD, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Nadine MAURY, Assistante en Gestion Administrative et Financière ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 3 novembre 2014

Le directeur d'unité par intérim

Frédéric SIMARD

DEC150104DR13

Décision portant délégation de signature à M. Eric DE MARI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5815, intitulée Dynamiques du droit ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5815, intitulée *Dynamiques du droit*, dont le directeur est M. Eric DE MARI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Malo DEPINCE, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Malo DEPINCE, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Evelyne MONTELS, Administratrice ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Eric DE MARI

DEC150111DR13

Décision portant délégation de signature à M. Cédric BONNAFE, directeur de l'unité GRD3395, intitulée Théorie de lie Algébrique et Géométrie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142133DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité GDR3395 intitulée *Théorie de Lie Algébrique et Géométrie*, dont le directeur est M. Cédric BONNAFE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Cédric BONNAFE, directeur de l'unité GDR3395 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Cédric BONNAFE, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie QUINTIN, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC140947DR13 du 1^{er} janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150114DR13

Décision portant délégation de signature à M. Franck MOLINA, directeur de l'unité FRE3690 intitulée Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014, portant création de l'unité FRE3690 intitulée *Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic*, dont le directeur est M. Franck MOLINA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Franck MOLINA, directeur de l'unité FRE3690 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Franck MOLINA, délégation de signature est donnée à Mme Sandrine BILLOUEZ, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150115DR13

Décision portant délégation de signature à M. Franck MOLINA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3690, intitulée Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité FRE3690, intitulée *Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic*, dont le directeur est M. Franck MOLINA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandrine BILLOUEZ, Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Franck MOLINA

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150124DR13

Décision portant délégation de signature à M. William GENIEYS, directeur de l'unité UMR5112 intitulée Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5112 intitulée *Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine*, dont le directeur est M. William GENIEYS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. William GENIEYS, directeur de l'unité UMR5112 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. William GENIEYS, délégation de signature est donnée à M. Ludovic SPOSITO, IE, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC100103DR13 du 6 septembre 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150126DR13

Décision portant délégation de signature à M. William GENIEYS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5112, intitulée Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5112, intitulée *Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine*, dont le directeur est M. William GENIEYS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ludovic SPOSITO, Responsable administratif, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

William GENIEYS

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150128DR13

Décision portant délégation de signature à Mme Anne DEBANT, directrice de l'unité UMR5237 intitulée Centre de recherche de biochimie macromoléculaire, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5237 intitulée *Centre de recherche de biochimie macromoléculaire*, dont la directrice est Mme Anne DEBANT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne DEBANT, directrice de l'unité UMR5237 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne DEBANT, délégation de signature est donnée à Mme Karine FLEUROT, IE CNRS, à M. Serge ROCHE, DR INSERM, à M. Michel MOREAU, AI CNRS, à M. Ghislain MASMEJEAN, AI CNRS et à M. Yvan BOUBLIK, IR CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC121527DR13 du 1^{er} janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150131DR13

Décision portant délégation de signature à Mme Anne DEBANT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5237, intitulée Centre de recherche de biochimie macromoléculaire ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5237, intitulée *Centre de recherche de biochimie macromoléculaire*, dont la directrice est Mme Anne DEBANT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Karine FLEUROT, Secrétaire Générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine FLEUROT, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Yvan BOUBLIK, Directeur Adjoint opérationnel ;

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yvan BOUBLIK, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Serge ROCHE, Directeur Adjoint ;

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité

Anne DEBANT

DEC150180DR13

Décision portant délégation de signature à Mme Deborah JONES, directrice de l'unité FR3105 intitulée Fédération de Recherche Chimie Balard, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité FR3105 intitulée, *Fédération de Recherche Chimie Balard* dont la directrice est Mme Deborah JONES ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mm Deborah JONES, directrice de l'unité FR3105 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

La décision n° DEC111096DR13 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150182DR13

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric SIMARD, directeur de l'unité UMR5290 intitulée Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant le renouvellement de l'unité UMR5290 intitulée *Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle* dont le directeur est M Frédéric SIMARD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Frédéric SIMARD, directeur de l'unité UMR5290 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric SIMARD, délégation de signature est donnée à M. François RENAUD, DRCE-CNRS, à Mme Nadine MAURY, AI-CNRS, et à Mme Audrey RAVAT, AI-IRD, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143241DR13 du 3 novembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150187DR13

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric SIMARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 5290, intitulée Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 5290, intitulée *Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle*, dont le directeur est Mr Frédéric SIMARD

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François RENAUD, Directeur Adjoint de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François RENAUD, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Nadine MAURY, Assistante en Gestion Administrative et Financière ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Frédéric SIMARD

DEC150189DR13

Décision portant délégation de signature à M. Georges LUTFALLA, directeur de l'unité UMR5235 intitulée Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant le renouvellement de l'unité UMR5235 intitulée *Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques* dont le directeur est M. Georges LUTFALLA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Georges LUTFALLA, directeur de l'unité UMR5235 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Georges LUTFALLA, délégation de signature est donnée à Mme Christine BOUSQUET, IE-CNRS, à Mme Maryse LEBRUN, DR-INSERM, et à M. Michel VIDAL, DR-CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC090089DR13 du 1^{er} février 2009 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150191DR13

Décision portant délégation de signature à M. Georges LUTFALLA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5235, intitulée Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5235, intitulée *Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques*, dont le directeur est M. Georges LUTFALLA

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Christine BOUSQUET, Administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine BOUSQUET, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Maryse LEBRUN, Directrice adjointe UMR 5235 ;

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse LEBRUN, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Michel VIDAL, Responsable d'Equipe ;

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Georges LUTFALLA

DEC150225DR13

Décision portant délégation de signature à Mme Claude GRISON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE3673, intitulée Chimie bio-inspirée et innovations écologiques ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité FRE3673, intitulée *Chimie bio-inspirée et innovations écologiques*, dont la directrice est Mme Claude GRISON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guillaume CLAVE, Chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité

Claude GRISON

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150228DR13

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philippe PIN, directeur de l'unité UMR5203 intitulée Institut de génomique fonctionnelle, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant le renouvellement de l'unité UMR5203 *Institut de génomique fonctionnelle* dont le directeur est M. Jean-Philippe PIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Philippe PIN, directeur de l'unité UMR5203 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philippe PIN, délégation de signature est donnée à M. Philippe LORY, DR2, à Mme Anne CHABANNES, IR, à M. Laurent FAGNI, DR1, à M. Patrice MOLLARD, DR1, et à M. Philippe JAY, DR2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DE122801DR13 du 1^{er} janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150231DR13

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philippe PIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5203, intitulée Institut de génomique fonctionnelle

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5203, intitulée *Institut de génomique fonctionnelle*, dont le directeur est M. Jean-Philippe PIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe LORY, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe LORY, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Anne CHABANNES, Secrétaire Général ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Jean-Philippe PIN

DEC150232DR13

Décision portant délégation de signature à Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, directrice de l'unité UMR5186 intitulée Institut de recherche sur la Renaissance, l'Age Classique et les Lumières , par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5186 intitulée, *Institut de recherche sur la Renaissance, l'Age Classique et les Lumières* dont la directrice est Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, directrice de l'unité UMR5186 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, délégation de signature est donnée à M. Jean-Pierre SCHANDELER, CR1, et à Mme Brigitte BELIN AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC112814DR13 du 8 décembre 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150238DR13

Décision portant délégation de signature à M. Gilles FLAMANT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR8521, intitulée Laboratoire Procédés, Matériaux Energie Solaire (PROMES) ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142127DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UPR1142, *Laboratoire Procédés, Matériaux Energie Solaire (PROMES)*, dont le directeur est M. Gilles FLAMANT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Naoual AUTONES, Administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Naoual AUTONES, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Daniel GAUTHIER, Responsable du service STAR ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Gilles FLAMANT

DEC150247DR13

Décision portant délégation de signature à M. Laurent JOURNOT, directeur de l'unité UMS3426 intitulée BioCampus Montpellier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMS3426 intitulée *BioCampus Montpellier*, dont le directeur est M. Laurent JOURNOT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Laurent JOURNOT, directeur de l'unité UMS3426 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent JOURNOT, délégation de signature est donnée à Mme Brigitte COUETTE, CR1, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141785DR13 du 1^{er} juillet 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150252DR13

Décision portant délégation de signature à M. Philippe LEBARON, directeur de l'unité UMS2348 intitulée Observatoire océanologique de Banyuls sur Mer, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013, portant le renouvellement de l'unité UMS2348 intitulée *Observatoire océanologique de Banyuls sur Mer* dont le directeur est M. Philippe LEBARON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe LEBARON, directeur de l'unité UMS2348 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe LEBARON, délégation de signature est donnée à M. Yves DESDEVISES, PR UPMC, et à M. Maxime FERNANDEZ, Attaché principal adminin UPMC, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141117DR13 du 1^{er} janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150253DR13

Décision portant délégation de signature à M. Laurent JOURNOT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3426, intitulée BioCampus Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMS3426, intitulée *BioCampus Montpellier*, dont le directeur est M. Laurent JOURNOT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Brigitte COUETTE, Secrétaire Générale et coordinatrice scientifique, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Laurent JOURNOT

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150262DR13

Décision portant délégation de signature à M. Eric SERVAT, directeur de l'unité UMS3282 intitulée Observatoire de REcherche Méditerranéen de l'Environnement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMS3282 intitulée, *Observatoire de REcherche Méditerranéen de l'Environnement* dont le directeur est M. Eric SERVAT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M Eric SERVAT, directeur de l'unité UMS3282 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric SERVAT, délégation de signature est donnée à Mme Alexia VAILLE, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132729DR13 du 1^{er} juillet 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150307DR13

Décision portant délégation de signature à M. Laurent DEGORN, directeur de l'unité UMR9190 intitulée Centre pour la biodiversité marine, l'exploitation et la conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant création de l'unité UMR9190 intitulée *Centre pour la biodiversité marine, l'exploitation et la conservation*, dont le directeur est M. Laurent DAGORN;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Laurent DAGORN, directeur de l'unité UMR9190 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent DAGORN, délégation de signature est donnée à Mme Catherine ALIAUME, PROFESSEUR, à M. Jean-Marc FROMENTIN, CDR3, à M. Thierry BOUVIER, Directeur de recherche, et à Mme Solange FOURNIER, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150340DR13

Décision portant délégation de signature à M. Stéphane PELLET-ROSTAING, directeur de l'unité UMR5257 intitulée Institut de Chimie Séparative de Marcoule, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant le renouvellement de l'unité UMR5257 *Institut de Chimie Séparative de Marcoule* dont le directeur est M. Stéphane PELLET-ROSTAING ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Stéphane PELLET-ROSTAING, directeur de l'unité UMR5257 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane PELLET-ROSTAING, délégation de signature est donnée à M. Thomas ZEMB, Chercheur CEA, à Mme Dominique ALPE CONCHY, IR CEA, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DE132957DR13 du 1^{er} août 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150346DR13

Décision portant délégation de signature à M. Guillaume MITTA, directeur de l'unité UMR5244 intitulée Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant le renouvellement de l'unité UMR5244 *Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements* dont le directeur est M. Guillaume MITTA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guillaume MITTA, directeur de l'unité UMR5244 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume MITTA, délégation de signature est donnée à M. Yannick GUEGUEN, CR IFREMER, et à Mme Diane MERCERON, TCE CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DE112318DR13 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150347DR13

Décision portant délégation de signature à M. Guillaume MITTA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5244, intitulée Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5244, intitulée, *Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements* dont le directeur est M. Guillaume MITTA

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Yannick GUEGUEN, DU Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick GUEGUEN, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Diane MERCERON, Assistante gestion administrative ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Guillaume MITTA

DEC150372DR13

Décision portant délégation de signature à M. David LEFEVRE, directeur de l'unité UMR5140 intitulée Archéologie des sociétés méditerranéennes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, portant le renouvellement de l'unité UMR5140 intitulée, *Archéologie des sociétés méditerranéennes* dont le directeur est M. David LEFEVRE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. David LEFEVRE, directeur de l'unité UMR5140 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David LEFEVRE, délégation de signature est donnée à Mme Armelle GARDEISEN, IRHC, et à Mme Christine LUCAND, IE1, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC110628DR13 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150384DR13

Décision portant délégation de signature à M. David LEFEVRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5140, intitulée Archéologie des sociétés méditerranéennes

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5140, intitulée *Archéologie des sociétés méditerranéennes*, dont le directeur est M. David LEFEVRE

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Armelle GARDEISEN, Directrice-adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Armelle GARDEISEN, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Christine LUCAND, Administratrice d'unité ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

David LEFEVRE

DEC150026DR13

Décision portant délégation de signature à M. Pierre LEFEBVRE, directeur de l'unité UMR5221 intitulée Laboratoire Charles Coulomb, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5221 intitulée *Laboratoire Charles Coulomb* dont le directeur est M. Pierre LEFEBVRE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre LEFEBVRE, directeur de l'unité UMR5221 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre LEFEBVRE, délégation de signature est donnée à Mme Corine ZICLER, IE1, à M. LIGOURE Christian, Professeur, et à Mme Delphine AUGER, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141951 du 1^{er} janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150027DR13

Décision portant délégation de signature à M. Pierre LEFEBVRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5221, intitulée Laboratoire Charles Coulomb ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5221, intitulée *Laboratoire Charles Coulomb* dont le directeur est M. Pierre LEFEBVRE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Corine ZICLER, Secrétaire Générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Corine ZICLER, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Christian LIGOURE, Directeur Adjoint ;

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian LIGOURE, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Delphine AUGER, Gestionnaire ;

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Pierre LEFEBVRE

DEC150029DR13

Décision portant délégation de signature à M. François PIERROT, directeur de l'unité UMR5506 intitulée Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5506 intitulée *Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier* dont le directeur est M. François PIERROT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François PIERROT, directeur de l'unité UMR5506 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François PIERROT, délégation de signature est donnée à M. Christophe DHENAUT, IR1 CNRS, à M. Michel RENOVELL, DR1 CNRS, et à Mme Esther PACITTI, PU2 Université Montpellier 2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122159DR13 du 1^{er} janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150030DR13

Décision portant délégation de signature à M. François PIERROT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5506, intitulée Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5506, intitulée *Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier*, dont le directeur est M. François PIERROT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Christophe DHENAUT, Directeur des services, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe DHENAUT, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Michel RENOVELL, Directeur Adjoint ;

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel RENOVELL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Esther PACITTI, Directrice Adjoint ;

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

François PIERROT

DEC150103DR13

Décision portant délégation de signature à M. Eric DE MARI, directeur de l'unité UMR5815, intitulée Dynamiques du droit, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5815 intitulée *Dynamiques du droit*, dont le directeur est M. Eric DE MARI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric DE MARI, directeur de l'unité UMR5815 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric DE MARI, délégation de signature est donnée à M. Malo DEPINCE, Maître de conférences, et à Mme Evelyne MONTELS, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132716DR13 du 1^{er} juillet 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150101DR13

Décision portant délégation de signature à M. David GIBAND, directeur de l'unité UMR5281 intitulée Acteurs, ressources et territoires dans le développement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5281 intitulée *Acteurs, ressources et territoires dans le développement*, dont le directeur est M. David GIBAND ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. David GIBAND, directeur de l'unité UMR5281 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David GIBAND, délégation de signature est donnée à M. Marc DEDEIRE, Maître de conférences, et à Mme Lalao RANAIVO RAINIZANATSOA, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC122109DR13 du 1^{er} janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150099DR13

Décision portant délégation de signature à M. Thierry FOURCAUD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5120, intitulée Botanique et modélisation de l'architecture des plantes et des végétations ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5120, intitulée *Botanique et modélisation de l'architecture des plantes et des végétations*, dont le directeur est M. Thierry FOURCAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-François MOLINO, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François MOLINO, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Raphaël PELISSIER, Directeur Adjoint ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Thierry FOURCAUD

DEC150098DR13

Décision portant délégation de signature à M. Thierry FOURCAUD, directeur de l'unité UMR5120 intitulée Botanique et modélisation de l'architecture des plantes et des végétations, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5120 intitulée *Botanique et modalisation de l'architecture des plantes et des végétations*, dont le directeur est M. Thierry FOURCAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Thierry FOURCAUD, directeur de l'unité UMR5120 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry FOURCAUD, délégation de signature est donnée à M. Jean-François MOLINO, CR1, à M. Raphaël PELISSIER, DR2, et à Mme Marie-Laure DE GUILLEN, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC131943DR13 du 1^{er} janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150097DR13

Décision portant délégation de signature à Mme Agnès MIGNOT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5554, intitulée Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5554, intitulée *Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier*, dont la directrice est Mme Agnès MIGNOT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Sébastien GIBERT, Administrateur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien GIBERT, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Sébastien PICARD, Assistant en gestion Principal ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

La directrice d'unité

Agnès MIGNOT

DEC150096DR13

Décision portant délégation de signature à Mme Agnès MIGNOT, directrice de l'unité UMR5554 intitulée Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5554 intitulée *Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier*, dont la directrice est Mme Agnès MIGNOT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Agnès MIGNOT, directrice de l'unité UMR5554 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Agnès MIGNOT, délégation de signature est donnée à M. Nicolas GALTIER, DR1, à M. Sébastien GIBERT, IE, et à M. Sébastien PICARD, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC132892DR13 du 1^{er} septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150061DR13

Décision portant délégation de signature à M. Denis PUY pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5299, intitulée Laboratoire Univers et Particules de Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5299, intitulée *Laboratoire Univers et Particules de Montpellier*, dont le directeur est M. Denis PUY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Georges VASILEIADIS, Directeur Adjoint non statutaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Georges VASILEIADIS, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Sylviane COLAIOCCO, Responsable Administrative ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Denis PUY

DEC150094DR13

Décision portant délégation de signature à M. Marc PIECHACZYK, directeur de l'unité UMR5535 intitulée Institut de génétique moléculaire de Montpellier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5535 intitulée *Institut de génétique moléculaire de Montpellier*, dont le directeur est M. Marc PIECHACZYK ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Marc PIECHACZYK, directeur de l'unité UMR5535 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc PIECHACZYK, délégation de signature est donnée à M. Alexandre PHILIPS, CR1 INSERM, à M. Patrick BERENGUER, IR2 CNRS, et à Mme Lysianne AMAT, AI CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC110604DR13 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150095DR13

Décision portant délégation de signature à M. Marc PIECHACZYK pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5535, intitulée Institut de génétique moléculaire de Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5535, intitulée *Institut de génétique moléculaire de Montpellier*, dont le directeur est M. Marc PIECHACZYK ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Alexandre PHILIPS, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandre PHILIPS, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Patrick BERENQUER, Administrateur ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Marc PIECHACZYK

DEC150044DR13

Décision portant délégation de signature à M. Monsef BENKIRANE, directeur de l'unité UPR1142 intitulée Institut de Génétique Humaine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142127DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UPR1142 intitulée *Institut de Génétique Humaine*, dont le directeur est M. Monsef BENKIRANE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Monsef BENKIRANE, directeur de l'unité UPR1142 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Monsef BENKIRANE, délégation de signature est donnée à M. Dominique GIORGI, DR2 CNRS, à Mme Brigitte MANGONI, IE1 CNRS, et à Mme Sahondra RAKOTONDRAMASY, AI CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC110692DR13 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150045DR13

Décision portant délégation de signature à M. Monsef BENKIRANE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR1142, intitulée Institut de Génétique Humaine ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142127DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UPR1142, intitulée *Institut de Génétique Humaine*, dont le directeur est M. Monsef BENKIRANE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Dominique GIORGI, Directeur-Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique GIORGI, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Brigitte MANGONI, Administratrice ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Monsef BENKIRANE

DEC150046DR13

Décision portant délégation de signature à M. Philippe MIELE, directeur de l'unité UMR5635 intitulée Institut Européen des Membranes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5635 intitulée *Institut Européen des Membranes*, dont le directeur est M. Philippe MIELE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe MIELE, directeur de l'unité UMR5635 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe MIELE, délégation de signature est donnée à M. Philippe FALQUE, IR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC141789DR13 du 1^{er} janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150047DR13

Décision portant délégation de signature à M. Philippe MIELE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5635, intitulée Institut Européen des Membranes ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5635, intitulée *Institut Européen des Membranes*, dont le directeur est M. Philippe MIELE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe FALQUE, Administrateur en gestion et pilotage, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Philippe MIELE

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

DEC150053DR13

Décision portant délégation de signature à M. Patrick SEYLER, directeur de l'unité UMR5569 intitulée HydroSciences Montpellier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5569 intitulée *HydroSciences Montpellier*, dont le directeur est M. Patrick SEYLER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Patrick SEYLER, directeur de l'unité UMR5569 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick SEYLER, délégation de signature est donnée à Mme Hélène FENET, Professeur Université de Montpellier, à Mme Elise DEME, IE, et à Mme Catherine MARCHAND, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC100121DR13 du 1^{er} février 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150054DR13

Décision portant délégation de signature à M. Patrick SEYLER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5569, intitulée HydroSciences Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5569, intitulée *HydroSciences Montpellier*, dont le directeur est M. Patrick SEYLER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Hélène FENET, Directrice Adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène FENET, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Elise DEME, Administratrice ;

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elise DEME, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Catherine MARCHAND, Gestionnaire ;

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Patrick SEYLER

DEC150055DR13

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Michel MESNARD, directeur de l'unité FRE3689 intitulée Centre d'études d'agents Pathogènes et Biotechnologies pour la Santé, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014, portant création de l'unité FRE3689 intitulée *Centre d'études d'agents Pathogènes et Biotechnologies pour la santé*, dont le directeur est M. Jean-Michel MESNARD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Michel MESNARD, directeur de l'unité FRE3689 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel MESNARD, délégation de signature est donnée à M. Stephan KOHLER, DR, à M. Pierre DIAMANTE, AI, à Mme Martine MICHAUD, AI, et à Mme Sandrine PEIRED, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150057DR13

Décision portant délégation de signature à M. Stéphane PAGANO, directeur de l'unité UMR5508 intitulée Laboratoire de mécanique et génie civil, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5508 intitulée *Laboratoire de mécanique et génie civil*, dont le directeur est M. Stéphane PAGANO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Stéphane PAGANO, directeur de l'unité UMR5508 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane PAGANO, délégation de signature est donnée à Mme Sandrine BARDET, MCF, à M. Frédéric DUBOIS, IR, et à Mme Corinne BEZANCON, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC140442DR13 du 1^{er} janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150058DR13

Décision portant délégation de signature à M. Stéphane PAGANO pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5508, intitulée Laboratoire de mécanique et génie civil ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5508, intitulée *Laboratoire de mécanique et génie civil*, dont le directeur est M. Stéphane PAGANO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandrine BARDET, Directrice Adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine BARDET, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Frédéric DUBOIS, Directeur Adjoint ;

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric DUBOIS, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Corinne BEZANCON, Administratrice ;

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

Stéphane PAGANO

DEC150060DR13

Décision portant délégation de signature à M. Denis PUY, directeur de l'unité UMR5299 intitulée Laboratoire Univers et Particules de Montpellier, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5299 intitulée *Laboratoire Univers et Particules de Montpellier*, dont le directeur est M. Denis PUY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Denis PUY, directeur de l'unité UMR5299 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis PUY, délégation de signature est donnée à Mme Agnès LEBRE, Astronome, à M. Georges VASILEIADIS, CR1, et à Mme Sylviane COLAIOCCO, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC111277DR13 du 1^{er} janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015.

La déléguée régionale

Ghislaine GIBELLO

DEC150102DR13

Décision portant délégation de signature à M. David GIBAND pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5281, intitulée Acteurs, ressources et territoires dans le développement ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5281, intitulée *Acteurs, ressources et territoires dans le développement*, dont le directeur est M. David GIBAND ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Marc DEDEIRE, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc DEDEIRE, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Lalao RANAIVO RAINIZANATSOA, Assistante en gestion financière ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} janvier 2015

Le directeur d'unité

David GIBAND

DEC142175DR15

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Michel Franconi, directeur de l'unité UMR5536 intitulée Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC121050DAJ du 23 mars 2012 nommant Christophe GIRAUD délégué régional pour la circonscription Aquitaine - Limousin à compter du 1er avril 2012;

Vu la décision n°DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5536, intitulée Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques, dont le directeur est Jean-Michel Franconi;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Michel Franconi, directeur de l'unité UMR5536, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel Franconi, délégation de signature est donnée à M. Henri Valeins, Directeur de Recherche, Mme Fabienne Lastère-Itçaina, Assistant Ingénieur et M. Sylvain Miraux, Chargé de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC111918DR15 du 30 mai 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} juin 2014

Le délégué régional
Christophe Giraud

DEC142338DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Ferrier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5199, intitulée De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5199, intitulée De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie, dont le directeur est Bruno Maureille ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Catherine Ferrier, Directrice-adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Ferrier, délégation est donnée à Mme Catherine Morel-Chevillet, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Ferrier et de Mme Catherine Morel-Chevillet, délégation est donnée à M. Jean-François Caro, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 26 septembre 2014

Le directeur d'unité
Bruno Maureille

DEC142427DR15

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Maureille, directeur de l'unité UMR5199, intitulée De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC121050DAJ du 23 mars 2012 nommant Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Aquitaine - Limousin à compter du 1^{er} avril 2012 ;

Vu la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5199, intitulée De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie, dont le directeur est Bruno Maureille ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bruno Maureille, directeur de l'unité UMR5199, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Maureille, délégation de signature est donnée à Mme Catherine Ferrier, Maître de Conférence, Mme Catherine Morel-Chevillet, Ingénieur de Recherche, et M. Jean-François Caro, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC112091 du 12 septembre 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 26 septembre 2014

Le délégué régional
Christophe Giraud

DEC143262DR15

Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la délégation Aquitaine

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 142562DAJ du 14 novembre nommant Mme Gaëlle BUJAN, aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

Vu la décision n°040145DAJ du 31 décembre 2004 portant nomination de Mme Florence PARNIER aux fonctions d'adjointe au délégué régional de la délégation Aquitaine ;

Vu la décision n°142374DR15 du 1^{er} octobre 2014 portant nomination de Mme Laurence GIMENEZ aux fonctions de responsable par intérim du service des ressources humaines de la délégation Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine, délégation est donnée à :

- Mme Florence PARNIER, adjointe à la déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.
- Mme Laurence GIMENEZ, responsable par intérim du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et dans son périmètre de compétences.

Article 2

La présente décision prend effet le 17 novembre 2014.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 18 décembre 2014

La déléguée régionale
Gaëlle BUJAN

DEC143309DR16

Décision portant délégation de signature à Monsieur Armis Liebens, directeur de l'UMI n°3464 «Eco-Efficient Products & Processes Laboratory », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision n°143152INC du 22 décembre 2014 portant nomination de Monsieur Armis Liebens directeur de l'UMI n°3464 «Eco-Efficient Products & Processes Laboratory » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Armin Liebens, directeur de l'UMI n°3464 «Eco-Efficient Products & Processes Laboratory », à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Armin Liebens, délégation est donnée à Monsieur Jean-Marc CLACENS, chargé de recherche de 1ère classe CNRS, directeur adjoint de l'unité aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Hélène NAFTALSKI

Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

DEC141290DR16

Décision portant délégation de signature à Mme Delphine MERCIER, directrice de l'unité USR 3337 intitulée « Amérique Latine », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision n°10A001DSI du 18 décembre 2009 portant création de l'USR n°3337 « Amérique Latine, Recherches sur les humanités en Amérique latine » dont la directrice est Mme Delphine MERCIER;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Delphine MERCIER, directrice de l'unité USR 3337 intitulée « Amérique Latine », à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Delphine MERCIER, délégation est donnée à Monsieur Georges LOMNE, directeur-adjoint aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

Article 3

La décision n° Dec100043dr16 du 22 janvier 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 janvier 2012

La déléguée régionale
Hélène Naftalski

DEC141121DR16

Décision portant délégation de signature à MPierre TULET directeur de l'unité UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision n°10A004DSI du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'UMR n°8105 « Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre TULET, directeur de l'UMR 8105 «Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) » à l'effet de signer, au nom du délégué régional de Paris Michel-Ange, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

- a) les commandes d'un montant inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 23 920 euros TTC dans les cas ne relevant pas de l'alinéa a),
- b) les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et pays étrangers en respectant la réglementation en vigueur au CNRS pour les pays à risques), ainsi que les bons de transport afférents.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre TULET, délégation est donnée à

- Monsieur Hassan BENCHERIF, directeur-adjoint de l'unité
- Monsieur Jean-Luc BARAY, physicien adjoint
- Madame Meriem BRAHAM-CHAOUCHE, agent CNRS gestionnaire aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

Article 3

La décision n° DEC120297DR16 du 25 JANVIER 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris le, 2 janvier 2014

La déléguée régionale
Hélène Naftalski

DEC150264CNPS

Décision portant nomination de Mme Frédérique MAZE-CORADIN aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100259DAJ du 01 octobre 2010 portant organisation de la coordination nationale de prévention et de sécurité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Frédérique MAZE-CORADIN, ingénieure de recherche au CNRS (IR2), responsable du service de prévention et de sécurité de la délégation Paris B, est nommée chargée de mission auprès du président pour la direction déléguée aux ressources dans le cadre de la coordination nationale de prévention et de sécurité du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet la prévention du risque chimique.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Frédérique MAZE-CORADIN demeure affectée à la délégation Paris B, 16 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, Madame Frédérique MAZE-CORADIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

Alain Fuchs

DEC143205DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-François Tassin, directeur adjoint scientifique à l'Institut de Chimie (INC)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC142240DAJ du 30 septembre 2014 portant nomination de M. Jean-François Tassin aux fonctions de directeur adjoint scientifique à l'INC ;

Vu le projet de convention portant création du LIA « *Push-Pull AlloyS and Complex Compounds : from bulk properties to surface functions* » (PACS2), conclue entre l'Université de Lorraine, *the Jozef Stefan Institute*, et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Jean-François Tassin, directeur adjoint scientifique à l'INC, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention portant création du LIA « PACS2 », conclue entre l'Université de Lorraine, *the Jozef Stefan Institute*, et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2014

Alain Fuchs

DEC150088DAJ

Décision portant délégation de signature à M. Alain Schuhl, directeur de l'institut de Physique

LE PRESIDENT

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n°31/90 du 9 février 1990 relative aux comités d'orientation et de surveillance des unités propres de service ;

Vu la décision DEC900267SOSI du 17 septembre 1990 modifiée relative à la composition et au fonctionnement des comités scientifiques des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC122449DAJ du 1^{er} octobre 2012 portant nomination de M. Lyasid Hammoud aux fonctions de directeur adjoint administratif de l'Institut de Physique (INP) ;

Vu la décision DEC150035DAJ portant nomination de M. Alain Schuhl aux fonctions de directeur de l'institut de Physique (INP) ;

DECIDE:

Art. 1^{er} – Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Alain Schuhl, directeur de l'institut de Physique, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes, décisions, conventions et avenants relevant des domaines suivants :

A) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE RECHERCHE ET DE SERVICE

- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des groupements de recherche et de service ;
- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des structures fédératives de recherche hors contractualisation ;
- les décisions portant modification du rattachement des unités aux sections du comité national de la recherche scientifique et aux délégations régionales ;
- les décisions portant nomination des sous-directeurs des unités propres de recherche et des unités propres de service ;
- les décisions arrêtant la composition des comités scientifiques auprès des structures de recherche ainsi que celles désignant les présidents desdits comités ;
- les décisions arrêtant la composition des comités d'orientation et de surveillance des structures propres de service ainsi que celles désignant les présidents desdits comités.

B) GESTION SCIENTIFIQUE

- les décisions de principe relatives à l'affectation et aux positions des chercheurs et le cas échéant à celles des ingénieurs, des personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution des postes de chercheurs, d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution de crédits aux structures de recherche et de service ;
- les décisions de principe relatives aux transferts de matériels.

Art. 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain Schuhl, directeur de l'institut de Physique, délégation est donnée à M. Lyasid Hammoud, directeur adjoint administratif, à l'effet de signer au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}.

Art. 3- La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC150113DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, directeur de l'Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC132449DAJ du 3 septembre 2013 portant nomination de M. Christoph Sorger aux fonctions de directeur de l'INSMI ;

Vu le projet de convention relative à l'Equipe de Recherche Labellisée « Laboratoire de recherche mathématique et physique théorique de l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques (IHES) » conclue entre l'IHES et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Christoph Sorger, directeur de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention relative à l'Equipe de Recherche Labellisée « Laboratoire de recherche mathématique et physique théorique de l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques (IHES) » conclue entre l'IHES et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2015

Alain Fuchs

DEC143178INSHS

Décision modifiant la décision n° 133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des FRE, concernant les partenaires de la FRE n° 3643 *Pôle d'histoire de l'analyse et des représentations économiques* (PHARE)

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution, et notamment de la FRE n° 3493 *Pôle d'histoire de l'analyse et des représentations économiques* ;

Vu la demande de l'Université Paris 8 ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales ;

Décide

Article 1^{er}

L'article 1 de la décision n° 133020DGDS du 20 décembre 2013 susvisée concernant la FRE3493 *Pôle d'histoire de l'analyse et des représentations économiques* est modifié comme suit :

les termes :

« Partenaires : UNIVERSITE PARIS 1, UNIVERSITE PARIS 8 » sont remplacés par les termes :

« Partenaire : UNIVERSITE PARIS 1 »

Article 2

La présente décision, qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2014, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 DEC. 2014**


Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143130INSHS

Décision portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche n°8599 intitulée «Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVIIe et XVIIIe siècles»

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8599 intitulée «Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVIIe et XVIIIe siècles» ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A l'article 2 de la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 susvisée, l'intitulé de l'unité mixte de recherche n°8599 «Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVIIe et XVIIIe siècles» est modifié ainsi qu'il suit :

« Intitulé : Centre d'étude de la langue et des littératures françaises ».

Article 2

La présente décision, qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2014, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC142343DGDS

Décision portant prolongation de la formation de recherche en évolution FRE3632 intitulée « Immunologie, immunopathologie, immunothérapie »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution (FRE), et notamment de la FRE n°3632 placée sous la responsabilité de M. David Klatzmann ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Prolongation

Est prolongée, pour une durée de un an, à compter du 1^{er} janvier 2015, la formation de recherche en évolution (FRE) n°3632, intitulée « Immunologie, immunopathologie, immunothérapie » ;

Institut : INSB ;

Partenaires : Université Pierre et Marie Curie, Inserm

Délégation : Paris B ;

Sections : 27, 21, 28.

Article 2 : Direction

M. David Klatzmann, PUPH à l'Université Pierre et Marie Curie, est maintenu dans ses fonctions de responsable de cette formation pour la durée mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 novembre 2014

Le président
Alain Fuchs

DEC143153INP

Décision portant renouvellement de l'unité de recherche n°1 (UR1) intitulée « Unité de recherche SOLEIL (SOLEIL) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC133234INP du 18 décembre 2013 portant prorogation de l'unité de recherche n°1 (UR1) intitulée « Unité de recherche SOLEIL » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Est renouvelée, à compter du 1^{er} janvier 2015, l'unité de recherche suivante :

Ile-de France Sud

UR n°1

Intitulé : Unité de recherche SOLEIL (SOLEIL)

Directeur : Jean DAILLANT

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143172INSHS

Décision modifiant la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des UMR, concernant les tutelles de l'UMR n°7114 Modèles, Dynamiques, Corpus

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des UMR et notamment de l'UMR n°7114 Modèles, Dynamiques, Corpus ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales ;

Décide

Article 1^{er}

L'article 2 de la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 susvisée concernant l'UMR7114 Modèles, Dynamiques, Corpus est modifié comme suit :

les termes :

« Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE, UNIVERSITE PARIS DESCARTES » sont remplacés par les termes :

« Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE »

Article 2

La présente décision, qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2014, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 DEC. 2014**


Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC143161INP

Décision portant fermeture de la formation de recherche en évolution FRE3520 intitulée « Centre de recherche sur la matière divisée (CRMD) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution ;

DECIDE :

Article 1^{er}

La FRE n°3520 intitulée « Centre de recherche sur la matière divisée (CRMD) » est fermée par anticipation pour transformation en unité mixte de recherche, à compter du 31 décembre 2014.

Article 2

A compter de cette même date, il est mis fin aux fonctions de Mme Sylvie BONNAMY, responsable de la FRE N°3520.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC143097INP

Décision portant modification de la décision DEC133022DGDS du 20 décembre 2013 modifiée portant création et renouvellement des unités mixtes internationales

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141522INP du 12 juin 2014 portant modification de la décision DEC133022DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des unités mixtes internationales ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision susvisée est modifié, concernant l'UMI n°3654 rattachée à l'INP, comme suit :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n°3654

Intitulé : MajuLab

Directeur : M. Christian MINIATURA, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Berthold-Georg ENGLERT, professeur

Partenaires : UNIVERSITE NATIONALE DE SINGAPOUR, UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE NANYANG, UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 2, 3, 4, 5, 6

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président,
Alain FUCHS

DEC150358DGDS

Décision portant modification de la décision DEC142119DGDS – Modification de la délégation de rattachement de l'UMR7231

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et portant notamment renouvellement de *Propagation des ondes : étude mathématique et simulation* ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. – A l'article 2 de la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR7231 intitulée *Propagation des ondes : étude mathématique et simulation* et placée sous la direction de M. Patrick JOLY sont modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante

« Délégation Ile-de-France Est »

Est remplacée par

« Délégation Ile-de-France Ouest et Nord »

Les données relatives à l'UMR7231 deviennent ainsi :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°7231

Intitulé : Propagation des ondes : étude mathématique et simulation

Directeur : M. Patrick JOLY, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Anne-sophie BONNET-BEN DHIA, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE TECHNIQUES AVANCEES

Etablissement partenaire : INRIA

Sections : 9, 8

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le président
Alain FUCHS



DEC142128DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités de service et de recherche

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Est créée à compter du 01 janvier 2015 sous réserve de la conclusion de la convention correspondante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Est

USR n°3683

Intitulé : Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay

Directeur : M. Claude DIDRY, directeur de recherche

Partenaires : CEA, HEC PARIS, ENSAE PARISTECH, ENSTA PARISTECH, MINES PARISTECH, ENS CACHAN, ECOLE POLYTECHNIQUE, AGROPARISTECH, INSTITUT

D'OPTIQUE THEORIQUE & APPLIQUEE, INRA, TELECOM MANAGEMENT SUDPARIS, TELECOM PARISTECH, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN, FCS CAMPUS PARIS-SACLAY, CENTRALESUPELEC

Sections : 36, 33, 37, 40

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les unités de service et de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Ile-de-France Sud

USR n°3441

Intitulé : Maison de la Simulation

Directeur : M. Edouard AUDIT, Chercheur du CEA

Directeur-adjoint : M. Daniel BORGIS, directeur de recherche

Partenaires : CEA, INRIA, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN

Section : 6

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Ile-de-France Sud

USR n°3461

Intitulé : Institut photonique d'analyse non-destructive européen des matériaux anciens

Directeur : M. Loïc BERTRAND, Directeur de recherche

Partenaires : MINISTERE CULTURE ET COMMUNICATION, MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut de physique (INP) ; Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 31, 5, 13, 29, 32

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

USR n°3185

Intitulé : Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société Lille Nord-de-France

Directrice : Mme Martine BENOIT, professeur

Directeur-adjoint : M. Richard SOBEL, maître de conférences

Partenaires : UNIVERSITE LILLE 3, UNIVERSITE D'ARTOIS, UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE, UNIVERSITE VALENCIENNES, UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE, UNIVERSITE LILLE 1, UNIVERSITE LILLE 2

Section : 33

Délégation Paris Michel-Ange

USR n°3060

Intitulé : Centre d'études franco-russe de Moscou

Directrice : Mme Hélène MELAT, maître de conférences

Partenaire : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Sections : 35, 32, 33, 40

USR n°3077

Intitulé : Institut de recherche sur le maghreb contemporain

Directrice : Mme Karima DIRECHE, chargé de recherche

Partenaire : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Sections : 39, 33, 38, 40

USR n°3123

Intitulé : Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale

Directeur : M. Bernard ROUGIER, maître de conférences

Partenaire : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Sections : 39, 40, 33

USR n°3131

Intitulé : Institut français d'études anatoliennes - Georges Dumezil

Directeur : M. Jean-François PEROUSE, maître de conférences

Partenaire : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Sections : 35, 31, 32, 33

USR n°3172

Intitulé : Centre Franco-Egyptien d'Etude des Temples de Karnak

Directeur : M. Christophe THIERS, directeur de recherche

Partenaire : MINISTER OF STATE FOR ANTIQUITIES

Section : 32

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

USR n°3290

Intitulé : Miniaturisation pour la Synthèse, l'Analyse et la Protéomique

Directrice : Mme Caroline TOKARSKI, maître de conférences

Partenaire : UNIVERSITE LILLE 1

Section : 12

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

USR n°3380

Intitulé : Institut de recherche sur les composants logiciel et matériel pour l'information et la communication avancée

Directrice : Mme Nathalie ROLLAND-HAESE, professeur

Partenaire : UNIVERSITE LILLE 1

Instituts secondaires : Institut de physique (INP) ; Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 8, 7, 6, 4

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs et des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 mai 2014



DEC142129DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités de service et de recherche du CNRS

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est créée à compter du 01 janvier 2015 l'unité de service et de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Sud

USR n°3695

Intitulé : BioEmergences

Directrice : Mme Nadine PEYRIERAS, directeur de recherche

Sections : 22, 51

Art. 2. - Est renouvelée à compter du 01 janvier 2015 l'unité de service et de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Paris Michel-Ange

USR n°3456

Intitulé : CNRS Guyane

Directrice : Mme Annaig LE GUEN, ingénieur de recherche

Sections : 29, 30, 31

Art. 3. - Le mandat des directrices, nommées aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142130DGDS

Décision portant création et renouvellement des équipes de recherche labellisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 01 janvier 2015 les équipes de recherche labellisées suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Est

ERL n°9215

Intitulé : Laboratoire de recherche sur la croissance cellulaire, la réparation et la régénération tissulaires

Directrice : Mme Dulce PAPY, professeur

Partenaire : UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE

Section : 28

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

ERL n°9195
Intitulé : Bases génétiques et moléculaires des interactions hôte-parasite
Directeur : M. Artur SCHERF, directeur de recherche
Partenaires : INSERM, INSTITUT PASTEUR
Section : 27

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Ile-de-France Sud

ERL n°9216
Intitulé : Laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES
Directeur : M. Emmanuel ULLMO, professeur
Partenaire : IHES BURES
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Section : 41

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Sud

ERL n°9218
Intitulé : Imagerie Moléculaire In Vivo (IMIV)
Directrice : Mme Irene BUVAT-GUILLEMET, directeur de recherche
Partenaires : UNIVERSITE PARIS-SUD, CEA, INSERM
Section : 28

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les équipes de recherche labellisées suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Est

ERL n°7240
Intitulé : Biomécanique & Appareil Respiratoire : une approche multi-échelles
Directeur : M. Bruno LOUIS, chargé de recherche
Partenaires : UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, INSERM
Section : 9

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

ERL n°3559
Intitulé : Du gène à la graine
Directeur : M. David BOUCHEZ, directeur de recherche
Partenaires : INRA, AGROPARISTECH
Section : 23

Délégation Languedoc-Roussillon

ERL n°5300
Intitulé : Régulations épigénétiques et développement de la graine

Directeur : M. Olivier LEBLANC, chargé de recherche
Directrice-adjointe : Mme Martine DEVIC, directeur de recherche
Partenaire : IRD
Section : 23

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, de la directrice adjointe mentionnés à l'article 1 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - Le mandat des directrices, des directeurs, de la directrice adjointe mentionnés à l'article 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 5. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 mai 2014.

Le président
Alain FUCHS



DEC142131DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités propres de service

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le comité d'orientation et de surveillance et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est créée à compter du 01 janvier 2015 :

Institut de rattachement : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Délégation Paris Michel-Ange

UPS n°3718

Intitulé : Télescope héliographique pour l'étude du magnétisme et des instabilités solaires

Directeur : M. Bernard GELLY, directeur de recherche

Section : 17

Mission : THEMIS est un télescope solaire de nouvelle génération dédié à la mesure précise de la polarisation des raies du spectre solaire à haute résolution spatiale, spectrale et temporelle.

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les unités propres de service suivantes :

Institut de rattachement : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UPS n°855

Intitulé : Division technique de l'INSU

Directeur : M. Dominique POULIQUEN, ingénieur de recherche

Directeur-adjoint : M. Michel CALZAS, ingénieur de recherche

Directeur-adjoint : M. Nadir AMAROUCHE, ingénieur de recherche

Sections : 17, 18, 19, 30

Mission : Assurer la maîtrise d'oeuvre du développement d'équipements scientifiques ainsi que la mise en oeuvre opérationnelle de moyens nationaux.

Délégation Paris Michel-Ange

UPS n°3031

Intitulé : Unité de gestion de l'Institut National des Sciences de l'Univers

Directrice : Mme Marie-helene PAPILLON, ingénieur de recherche

Mission : Assurer l'interface CNES sur des opérations d'exécution des programmes spatiaux et le suivi scientifique/budgétaire des personnels non titulaires dont l'INSU a la charge par obligation contractuelle.

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Sud

UPS n°831

Intitulé : Prévention du risque chimique

Directrice : Mme Anne-christine MACHEREY, ingénieur de recherche

Section : 16

Mission : L'unité a des missions d'expertise et de conseil, de communication et de mise en oeuvre de formations sur le risque chimique. Elle agit en direction des organismes publics, des EPST et des entreprises.

Délégation Languedoc-Roussillon

UPS n°3035

Intitulé : Unité de Gestion de la Chimiothèque Nationale

Directeur : M. Philippe JAUFFRET, ingénieur de recherche

Sections : 16, 12

Mission : Assurer la mise en oeuvre de la politique du GIS Chimiothèque Nationale : administration du système d'information, gestion financière, gestion des collaborations, développement et consolidation des collections

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Ile-de-France Sud

UPS n°851

Intitulé : Institut du Développement et des Ressources en Informatique Scientifique

Directeur : M. Denis GIROU, ingénieur de recherche

Section : 6

Mission : Rôle fondamental en matière de calcul intensif tant pour le CNRS que pour l'ensemble de la communauté ESR concernée.

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des

particules (IN2P3)

Délégation Ile-de-France Sud

UPS n°3107

Intitulé : Institut des grilles et du cloud

Directeur : M. Vincent BRETON, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Michel DAYDE, Professeur

Directeur-adjoint : M. Dominique BOUTIGNY, directeur de recherche

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU) ; Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut de physique (INP) ; Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ; Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 1, 6, 7

Mission : Coordonner et animer l'ensemble des travaux de CNRS dans le domaine des grilles de production et des grilles de recherche

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

UPS n°3364

Intitulé : Ingénierie, Radioprotection, Sûreté et Démantèlement

Directeur : M. Pierre ROBERT, ingénieur de recherche

Section : 5

Mission : Fournir un support interdisciplinaire dans le domaine de l'Ingénierie, radioprotection, sécurité et démantèlement utilisant le savoir faire acquis dans le démantèlement du LURE par les personnels de l'INP.

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Languedoc-Roussillon

UPS n°3044

Intitulé : Baculovirus et Thérapie

Directrice : Mme Martine CERUTTI, directeur de recherche

Section : 27

Mission : Unité spécialisée dans la production d'anticorps en système baculovirus/cellules d'insectes.

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Languedoc-Roussillon

UPS n°3248

Intitulé : Ecotron européen de Montpellier

Directeur : M. Jacques ROY, directeur de recherche

Sections : 30, 29

Mission : Ecotron européen de Montpellier

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs et des directeurs adjoints nommés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la

recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142133DGDS

**Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche
(à composantes exclusivement CNRS)**

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de groupement de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs des instituts concernés ;

Décide :

Art. 1. - Sont créés, à compter du 01 janvier 2015, les groupements de recherche suivants :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Alpes

GDR n°3708

Intitulé : Masses de Données, Informations, Connaissances Sciences des données

Directrice : Mme Christine Françoise COLLET, Professeur

Directeur-adjoint : M. Vincent CLAVEAU, chargé de recherche
Directeur-adjoint : M. Pierre GANCARSKI, professeur
Directeur-adjoint : M. Aurélien GARIVIER, professeur
Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
Sections : 6, 7, 41
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

GDR n°3672
Intitulé : Implémentations matérielles du calcul naturel
Directrice : Mme Julie GROLLIER, chargé de recherche
Directeur-adjoint : M. Sylvain SAIGHI, maître de conférences
Instituts scientifiques secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 3, 6, 7, 8, 15, 24, 26
Durée : 4 ans

GDR n°3675
Intitulé : REnccontres de Spectroscopie Théorique
Directeur : M. Francesco SOTTILE, ingénieur
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 5, 3, 4, 13, 14, 15
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris A

GDR n°3719
Intitulé : Philosophie des Mathématiques
Directeur : M. Jean-Jacques SZCZECINIARZ, professeur
Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
Sections : 35, 41
Durée : 4 ans

Délégation Paris B

GDR n°3720
Intitulé : Aide à la décision dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques
Directeur : M. Alexandros TSOUKIAS, directeur de recherche
Instituts scientifiques secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)
Sections : 37, 39, 6, 52, 53
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Paris B

GDR n°3703
Intitulé : Nanodispositifs pour le TeraHertz et moyen infrarouge
Directrice : Mme Juliette MANGENEY, chargé de recherche
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Sections : 8, 3
Durée : 4 ans

Art. 2. - Sont renouvelés, à compter du 01 janvier 2015, les groupements de recherche suivants :

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Alpes

GDR n°2918
Intitulé : NEUTRINO
Directeur : M. Dominique DUCHESNEAU, directeur de recherche
Sections : 1, 2
Durée : 4 ans

Délégation Rhône Auvergne

GDR n°2917
Intitulé : Outils et Méthodes nucléaires pour la lutte contre le Cancer
Directeur : M. Philippe MORETTO, professeur certifié
Section : 1
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Alsace

GDR n°3398
Intitulé : Histoire des mathématiques
Directeur : M. Norbert SCHAPPACHER, professeur
Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
Sections : 41, 35
Durée : 4 ans

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

GDR n°3064
Intitulé : Géométrie algébrique et géométrie complexe
Directeur : M. Christophe MOURUGANE, professeur
Section : 41
Durée : 4 ans

Délégation Languedoc-Roussillon

GDR n°3395
Intitulé : Théorie de Lie Algébrique et Géométrie

Directeur : M. Cedric BONNAFE, directeur de recherche
Section : 41
Durée : 4 ans

Délégation Rhône Auvergne

GDR n°2251
Intitulé : Structuration de la théorie des nombres
Directeur : M. Emmanuel ROYER, professeur
Section : 41
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Alsace

GDR n°3418
Intitulé : Chémoinformatique
Directeur : M. Didier ROGNAN, directeur de recherche
Sections : 13, 16
Durée : 4 ans

Délégation Midi-Pyrénées

GDR n°3314
Intitulé : Méthodes corrélées pour la structure électronique
Directeur : M. Michel CAFFAREL, directeur de recherche
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Sections : 13, 3, 4
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes

GDR n°3438
Intitulé : ACTION COncertée en Rayonnement Thermique
Directeur : M. Denis LEMONNIER, directeur de recherche
Section : 10
Durée : 4 ans

Délégation Rhône Auvergne

GDR n°3437
Intitulé : Dynamique des structures et approches de dynamique non linéaire
Directeur : M. Claude-Henri LAMARQUE, chef de laboratoire
Section : 9
Durée : 4 ans

GDR n°3071
Intitulé : Ingénierie des biosystèmes : de la cellule au procédé
Directeur : M. CLAUDE-GILLES DUSSAP, professeur
Sections : 28, 10
Durée : 2 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Midi-Pyrénées

GDR n°3070

Intitulé : Physique de la cellule au tissu

Directrice : Mme Laurence SALOME, directeur de recherche

Instituts scientifiques secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 11, 5, 28

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

GDR n°3072

Intitulé : Robotique

Directeur : M. Philippe BONNIFAIT, professeur

Directeur-adjoint : M. Philippe FRAISSE, professeur

Directeur-adjoint : M. Philippe MARTINET, Professeur

Instituts scientifiques secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 6, 9, 26

Durée : 4 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs et des directeurs adjoints nommés aux articles 1 et 2 prend effet au 01 janvier 2015 pour la durée du groupement.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 mai 2014

Le Président
Alain FUCHS



DEC142134DGDS

**Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche
(à composantes non exclusivement CNRS)**

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu les conventions entre le CNRS et les partenaires concernés ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de groupement de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs des instituts concernés ;

Décide :

Art. 1. - Sont créés, à compter du 01 janvier 2015, et sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes, les groupements de recherche suivants :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Alpes

GDR n°3710
Intitulé : Synthons et matériaux biosources - Symbiose
Directeur : M. Bernard CATHALA, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme RACHEL AUZELY, professeur
Partenaire : INRA
Sections : 11, 14, 12, 16
Durée : 4 ans

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

GDR n°3712
Intitulé : Chiralité et multifonctionnalité
Directrice : Mme Jeanne CRASSOUS, directeur de recherche
Partenaire : UNIVERSITE RENNES 1
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Sections : 12, 14, 4, 13, 16
Durée : 4 ans

Délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes

GDR n°3711
Intitulé : Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs)
Directrice : Mme Claire ELFAKIR, professeur
Directeur-adjoint : M. RICHARD DANIELLOU, professeur
Partenaire : UNIVERSITE D'ORLEANS
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 16, 20, 28
Durée : 4 ans

Délégation Côte d'Azur

GDR n°3713
Intitulé : Odorants - Odeur - Olfaction
Directrice : Mme Isabel DUNACH CLINET, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Jérôme GOLEBIOWSKI, maître de conférences
Partenaire : UNICE
Instituts scientifiques secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
Sections : 12, 26, 29, 38
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes

GDR n°3697
Intitulé : Microenvironnement des niches tumorales
Directeur : M. Olivier HERAULT, professeur des universités - praticien hospitalier
Partenaires : UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS, INSERM, UNIVERSITE DE LYON 1, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE DE POITIERS, UNICE, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE LILLE 2
Sections : 24, 22, 28
Durée : 4 ans

Délégation Midi-Pyrénées

GDR n°3699

Intitulé : Biologie de Synthèse et des Systèmes

Directeur : M. Gilles TRUAN, chargé de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean-Loup FAULON, professeur

Partenaires : CAD4BIO, CEA, ECOLE CENTRALE DE LYON, ECOLE CENTRALE MARSEILLE, ENGEES, ENS LYON, ENS PARIS, IFP ENERGIES NOUVELLES, INRIA, INRA, INSERM, INSA ROUEN, INSA TOULOUSE, INSA DE LYON, INSA DE STRASBOURG, INSTITUT PASTEUR, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX, PROTEUS, UNIVERSITE DE LYON 1, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE ROUEN, UNIVERSITE DE LORRAINE, UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER, UNIVERSITE LILLE 1, UNICE, UNIVERSITE PARIS DESCARTES, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE TOULOUSE 3, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, AGROPARISTECH, CELLECTIS BIORESEARCH, ECOLE SUP BIOTECHNOLOGIE STRASBOURG, LFB BIOTECHNOLOGIES, UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LYON, UNIVERSITE FRANÇOIS RABELAIS

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 20, 21

Durée : 4 ans

Délégation Paris A

GDR n°3700

Intitulé : ESARS : Esthétique Arts & Sciences

Directrice : Mme Zoi KAPOULA-SAINTE FARE GARNOT, directeur de recherche

Partenaires : UNIVERSITE PARIS DESCARTES, UNIVERSITE LILLE 3, IRCAM, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE BLAISE PASCAL, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE PARIS 1, ENSA LYON

Section : 26

Durée : 4 ans

Délégation Provence et Corse

GDR n°3696

Intitulé : Protéines membranaires : aspects moléculaires et cellulaires

Directeur : M. James STURGIS, Professeur

Partenaires : UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, ENS PARIS, INSTITUT CURIE, AGROPARISTECH, INRA, INSERM, INSTITUT PASTEUR, MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, UNIVERSITE DE LYON 1, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE STRASBOURG, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER, UNICE, UNIVERSITE PARIS DESCARTES, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE TOULOUSE 3, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX, CEA, IRD, UNIV REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, UNIV LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITE D'AVIGNON

Section : 20

Durée : 4 ans

GDR n°3698

Intitulé : GDR Physiopathologie vestibulaire

Directeur : M. Christian CHABBERT, chargé de recherche

Partenaires : UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, CHRU LILLE, CHU TOULOUSE HOPITAL PURPAN, CEA, INST NATIONAL RECHERCHE SECURITE, INSERM, SENSORION, SYNAPSYS, UNIVERSITE PARIS DESCARTES, UNIVERSITE TOULOUSE 3, CHU DE SAINT-ETIENNE, CHU NANTES, CHU DE DIJON, CHU BORDEAUX, CHU DE TOULOUSE, HOPITAL LARIBOISIERE, CHR MARSEILLE, CHU CLERMONT FERRAND, CHU DE NANCY, CHRU DE TOURS, CHU DE LIMOGES, CHU DE GRENOBLE, CHU DE REIMS, HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG, UNIVERSITE D'AUVERGNE CLERMONT-FERRAND 1

Sections : 25, 26

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Ile-de-France Sud

GDR n°3692

Intitulé : Génomique environnementale

Directeur : M. Denis FAURE, directeur de recherche

Partenaires : CIRAD, CEA, ECOLE CENTRALE DE LYON, ECOLE DES MINES DE NANTES, ECOLE PRATIQUE HAUTES ETUDES, AGROPARISTECH, INRA, INSA DE LYON, IRD, MINISTERE CULTURE ET COMMUNICATION, MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, UNIVERSITE BLAISE PASCAL, UNIVERSITE DE LYON 1, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE DE BIRMINGHAM, UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE DE LORRAINE, UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE DE SAVOIE, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-DESSONNE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER, UNIVERSITE LILLE 1, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE RENNES 1

Section : 29

Durée : 4 ans

Délégation Rhône Auvergne

GDR n°3715

Intitulé : Plasticité Phénotypique

Directrice : Mme Patricia GIBERT BRUNET, chargé de recherche

Partenaires : CIRAD, MONTPELLIER SUPAGRO, ECOLE NAT DES TRAVAUX PUBLICS D'ETAT, ENS PARIS, ECOLE PRATIQUE HAUTES ETUDES, AGROPARISTECH, INRA, INSERM, IRD, MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, UNIVERSITE DE LYON 1, UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE SAVOIE, UNIVERSITE DE STRASBOURG, UNIVERSITE D'ORLEANS, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER, UNICE, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, UNIVERSITE PARIS 1, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE MONTPELLIER 3, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE TOULOUSE 3

Sections : 29, 21, 30, 52, 53

Durée : 4 ans

GDR n°3716

Intitulé : Groupe de Recherche en Écologie Trophique

Directeur : M. ALEXANDRE BEC, maître de conférences

Partenaires : ECOLE NAT DES TRAVAUX PUBLICS D'ETAT, IFREMER, INRA, IRSTEA, INP TOULOUSE, IRD, MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, UNIVERSITE BLAISE PASCAL, UNIVERSITE DE LYON 1, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE D'AUVERGNE CLERMONT-FERRAND 1, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE

CAEN BASSE-NORMANDIE, UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, UNIVERSITE DE ROUEN, UNIVERSITE DE LA ROCHELLE, UNIVERSITE DE LORRAINE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE DE SAVOIE, UNIVERSITE DE TOULON, UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE, UNIVERSITE LILLE 1, UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE TOULOUSE 3

Section : 30

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Paris B

GDR n°3717

Intitulé : GDR Micro et nanofluidique

Directrice : Mme Stephanie DESCROIX, chargé de recherche

Partenaire : INSTITUT CURIE

Instituts scientifiques secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut de physique (INP) ;

Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 8, 5, 10, 11, 13, 26, 54

Durée : 4 ans

Art. 2. - Sont renouvelés, à compter du 01 janvier 2015, et sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes, les groupements de recherche suivants :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

GDR n°3430

Intitulé : Plasmonique Moléculaire et Spectroscopies Exaltées

Directeur : M. Marc LAMY DE LA CHAPELLE, professeur

Directeur-adjoint : M. Nordin FELIDJ, professeur

Partenaires : UNIVERSITE PARIS 13, IFREMER

Instituts scientifiques secondaires : Institut de physique (INP) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 13, 5, 8

Durée : 4 ans

Délégation Paris B

GDR n°3328

Intitulé : Solidification des Alliages Métalliques (SAM)

Directeur : M. Silvere AKAMATSU, directeur de recherche

Partenaires : ARTS METIERS PARISTECH BORDEAUX TALENCE, CEA, CNAM, ECOLE CENTRALE MARSEILLE, MINES PARISTECH, ECOLE POLYTECHNIQUE, ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE LAUSANNE, INRA, INP TOULOUSE, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, ISEN TOULON, ONERA, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE DE LORRAINE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE TOULON, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER, UNIVERSITE LILLE 1, UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, UNIVERSITE PIERRE

ET MARIE CURIE, UNIVERSITE TOULOUSE 3
Sections : 15, 10, 9, 5
Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Aquitaine

GDR n°3452

Intitulé : Réseau Universitaire Européen "Droit de l'espace de Liberté - Sécurité - Justice"

Directeur : M. Henri LABAYLE, professeur

Partenaires : UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L ADOUR, UNIV PARIS OUEST
NANTERRE LA DEFENSE, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE DE LYON 3,
UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

Section : 36

Durée : 2 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, de la directrice adjointe et des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1 et 2 prend effet au 01 janvier 2015 pour la durée du groupement.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le Président
Alain FUCHS



DEC142135DGDS

Décision portant Prolongation des structures opérationnelles de recherche

Le Président,

Vu le Décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont prorogées pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2015, dans un intérêt de service, les unités suivantes :

Instituts de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Midi-Pyrénées

UPR n° 8001

Intitulé : Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes (LAAS)

Directeur : M. Jean ARLAT, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Anne-marie GUE, directeur de recherche.

Partenaires : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Sections : 7, 8, 6

Instituts de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Alpes

UMR n° 5525

Intitulé : Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications de Grenoble (TIMC-IMAG)

Directeur : M. Philippe CINQUIN, professeur des universités - praticien hospitalier.

Directrice adjointe : Mme Jocelyne TROCCAZ, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Benoît POLACK, professeur des universités - praticien hospitalier.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaires : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE EN ALIMENTATION SANTE ANIMALE SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 7, 28, 6

Instituts de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5220

Intitulé : Centre de Recherche en Acquisition et Traitement d'Images pour la Santé (CREATIS)

Directrice : Mme Isabelle MAGNIN, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Pierre CROISILLE, professeur des universités - praticien hospitalier.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Partenaires : HOSPICES CIVILS DE LYON, CENTRE ANTICANCEREUX LEON BERARD

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 7, 28, 9

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Alpes

UMR n° 5553

Intitulé : Laboratoire d'écologie alpine (LECA)

Directrice : Mme Irene TILL-BOTTRAUD, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Claude MIAUD, professeur.

Directeur adjoint : M. Jean-philippe DAVID, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. François POMPANON, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, UNIVERSITE DE SAVOIE

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 29, 30

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5174

Intitulé : Evolution et diversité biologique (EDB)

Directeur : M. Etienne DANCHIN, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Christophe THEBAUD, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Partenaire : ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRONOMIQUE

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 29, 30

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5557

Intitulé : Ecologie microbienne (LEM)

Directeur : M. Yvan MOENNE-LOCCOZ, professeur.

Directeur adjoint : M. Benoit COURNOYER, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 29, 30

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5245

Intitulé : Laboratoire d'écologie fonctionnelle et environnement (ECOLAB)

Directeur : M. Jean-luc PROBST, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme MICHELE TACKX, professeur.

Directeur adjoint : M. Eric PINELLI, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Section : 30

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5023

Intitulé : Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels Anthropisés (LEHNA)

Directeur : M. Pierre JOLY, professeur.

Directeur adjoint : M. Christophe DOUADY, professeur.

Directeur adjoint : M. Yves PERRODIN, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 30, 29

UMR n° 5558

Intitulé : Biométrie et biologie évolutive (LBBE)

Directrice : Mme Dominique MOUCHIROUD, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE, HOSPICES CIVILS DE LYON

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 29, 21, 6

Délégation Aquitaine

UMR n° 5199

Intitulé : De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA)

Directeur : M. Bruno MAUREILLE, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Catherine FERRIER, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Partenaire : INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Section : 31

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5288

Intitulé : Anthropologie moléculaire et imagerie de synthèse (AMIS)

Directeur : M. Eric CRUBEZY, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Partenaire : UNIVERSITE DE STRASBOURG

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 31, 29, 52

UMR n° 5602

Intitulé : Géographie de l'environnement (GEODE)

Directeur : M. Didier GALOP, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-Marc ANTOINE, maître de conférences.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 39, 31

UMR n° 5608

Intitulé : Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés (TRACES)

Directeur : M. Francois-xavier FAUVELLE, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Nicolas VALDEYRON, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Partenaires : ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES, INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 31, 32

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5600

Intitulé : Environnement, ville, société (EVS)

Directeur : M. Jean-Yves TOUSSAINT, professeur.

Directeur adjoint : M. Herve PIEGAY, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JEAN-MOULIN LYON 3, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT

Partenaire : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 39, 31

Délégation Alpes

UMR n° 5204

Intitulé : Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM)

Directeur : M. Jean-Jacques DELANNOY, Professeur.

Directeur adjoint : M. Dominique GASQUET, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE SAVOIE

Instituts secondaires : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Section : 31

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Alpes

UMR n° 5063

Intitulé : Département de pharmacochimie moléculaire

Directeur : M. ERIC PEYRIN, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Sections : 16, 13

UMR n° 5279

Intitulé : Laboratoire d'Electrochimie et de Physico-chimie des Matériaux et des Interfaces (L.E.P.M.I)

Directeur : M. Ricardo NOGUEIRA, professeur.

Directeur adjoint : M. Lionel FLANDIN, professeur.

Directeur adjoint : M. Jean-Claude LEPRETRE, professeur.

Directeur adjoint : M. Yann BULTEL, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Partenaires : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, UNIVERSITE DE SAVOIE

Sections : 14, 11

Délégation Aquitaine

UMR n° 5629

Intitulé : Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques (LCPO)

Directeur : M. Henri CRAMAIL, Professeur.

Directeur adjoint : M. Sébastien LECOMMANDOUX, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Section : 11

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5068

Intitulé : Synthèse et physico-chimie de molécules d'intérêt biologique

Directeur : M. Michel BALTAS, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Sections : 12, 16, 28

UMR n° 5069

Intitulé : Laboratoire Hétérochimie Fondamentale et Appliquée (LHFA)

Directeur : M. Didier BOURISSOU, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Sections : 12, 11, 14

UPR n° 8241

Intitulé : Laboratoire de Chimie de Coordination (LCC)

Directeur : M. Azzedine BOUSSEKSOU, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Noel LUGAN, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Denis NEIBECKER, directeur de recherche.

Sections : 14, 12

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5182

Intitulé : Laboratoire de chimie

Directrice : Mme Marie-chantal ANDRAUD, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Sections : 12, 13, 14

UMR n° 5223

Intitulé : Ingénierie des Matériaux Polymères

Directeur : M. Philippe CASSAGNAU, professeur.

Directeur adjoint : M. Christian CARROT, professeur.

Directeur adjoint : M. ETIENNE FLEURY, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Section : 11

UMR n° 5278

Intitulé : Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés

Directeur : M. Henri DELALU, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Guy JACOB, ingénieur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET DES EXPLOSIFS, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES TOULOUSE

Section : 15

UMR n° 5615

Intitulé : Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces

Directeur : M. Christian BRYLINSKI, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Section : 15

Délégation Alpes

UMR n° 5250

Intitulé : Département de Chimie Moléculaire (DCM)

Directeur : M. Serge COSNIER, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Anne MILET, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 16, 12, 13

Délégation Aquitaine

UMR n° 5254

Intitulé : Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM)

Directeur : M. Olivier DONARD, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Ryszard LOBINSKI, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 13, 11, 12, 15, 30, 29

UMR n° 5255

Intitulé : Institut des Sciences Moléculaires

Directeur : M. Philippe GARRIGUES, directeur de recherche.

Directeur adjoint par intérim : M. Eric FOUQUET, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 13, 11, 12, 14, 16

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5623

Intitulé : Interactions Moléculaires et Réactivité Chimique et Photochimique (IMRCP)

Directrice : Mme Monique MAUZAC, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Verena POINSOT, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 11, 12, 16

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5256

Intitulé : Institut de Recherches sur la Catalyse et l'Environnement de Lyon (IRCELYON)

Directeur : M. Michel LACROIX, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Catherine PINEL-HENRYON, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 14, 13, 19

Délégation Alpes

UPR n° 5301

Intitulé : Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (C.E.R.M.A.V)

Directeur : M. Redouane BORSALI, directeur de recherche.

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 11, 16, 23

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5280

Intitulé : Institut des Sciences Analytiques

Directrice : Mme Nathalie SCHILDKNECHT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Pierre LANTERI, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 13, 16

Délégation Aquitaine

UPR n° 9048

Intitulé : Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (I.C.M.C.B)

Directeur : M. Mario MAGLIONE, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Aline ROUGIER, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Etienne DUGUET, professeur.

Partenaires : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 14, 10

UPR n° 8641

Intitulé : Centre de Recherche Paul Pascal (C.R.P.P)

Directeur : M. Philippe RICHETTI, directeur de recherche.

Partenaire : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 11

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5626

Intitulé : Laboratoire de Chimie et Physique Quantique (LCPQ)

Directeur : M. Fernand SPIEGELMAN, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 13, 4

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5268

Intitulé : Laboratoire Polymères et Matériaux Avancés (LPMA)

Directeur : M. Jean-Yves DELANNOY, Directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Didier LONG, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : RHODIA OPERATIONS

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 11

Délégation Alpes

UMR n° 5266

Intitulé : Sciences et Ingénierie, des MATériaux et Procédés (SIMAP)

Directeur : M. Michel PONS, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Partenaire : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 9, 10, 5

UMR n° 5249

Intitulé : Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux (LCBM)

Directeur : M. Stéphane MENAGE, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Patrice CATTY, Chercheur du CEA.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 16, 14, 25, 20, 27

Délégation Aquitaine

UMR n° 5248

Intitulé : Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN)

Directeur : M. Erick DUFOURC, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Ivan HUC, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Partenaire : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 16, 22, 11, 20, 27

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5246

Intitulé : Institut de Chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires (ICBMS)

Directeur : M. Loïc BLUM, Professeur.

Directeur adjoint : M. Yves QUENEAU, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRONIQUE DE LYON

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 12, 20, 28

Délégation Alpes

UMR n° 5628

Intitulé : Laboratoire des Matériaux et Génie Physique (LMGP)

Directeur : M. Franz BRUCKERT, professeur.

Directrice adjointe : Mme Maria del carmen JIMENEZ AREVALO, ingénieur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 8

Délégation Aquitaine

UMR n° 5258

Intitulé : LABORATOIRE DU FUTUR

Directeur : M. Patrick MAESTRO, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Annie COLIN, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : RHODIA, UNIVERSITE DE BORDEAUX

Partenaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 11, 10

UMR n° 5801

Intitulé : Laboratoire des Composites Thermostructuraux

Directeur : M. Francis TEYSSANDIER, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS, SNECMA

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Section : 15

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5085

Intitulé : Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux (CIRIMAT)

Directeur : M. Francis MAURY, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Philippe TAILHADES, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 11, 8, 9, 14, 28

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5265

Intitulé : Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés (C2P2)

Directeur : M. Timothy MCKENNA, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRONIQUE DE LYON

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 14, 11, 12

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Alpes

UMR n° 5108

Intitulé : Laboratoire d'annecy-le-vieux de physique théorique (LAPTH)

Directeur : M. Fawzi BOUDJEMA, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE SAVOIE

Section : 2

UMR n° 5493

Intitulé : Laboratoire de Physique et Modélisation des Milieux Condensés (LPM2C)

Directrice : Mme Anna MINGUZZI, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Sections : 5, 3, 2

UMR n° 8191

Intitulé : Spintronique et technologie des composants (SPINTEC)

Directeur : M. Jean pierre NOZIERES, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Ioan-Lucian PREJBEANU, Chercheur du CEA.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Sections : 3, 8

UPR n° 3228

Intitulé : Laboratoire National des Champs Magnétiques Intenses (LNCMI)

Directeur : M. Gerardus RIKKEN, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Oliver PORTUGALL, ingénieur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Françoise HIPPERT, professeur.

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE, UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Sections : 3, 4, 13

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5152

Intitulé : Laboratoire de Physique Théorique (LPT)

Directeur : M. Clement SIRE, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Sections : 2, 3, 5, 4

UMR n° 5589

Intitulé : Laboratoire Collisions, Agrégats, Réactivité (LCAR)

Directeur par intérim : M. Jean-marc L'HERMITE, directeur de recherche.

Directeur adjoint par intérim : M. David GUERY-ODELIN, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Sections : 4, 13

Délégation Alpes

UMR n° 5819

Intitulé : Structures et propriétés d'architectures moléculaires (SPrAM)

Directeur par intérim : M. Frédéric CHANDEZON, Chercheur du CEA.

Directeur adjoint par intérim : M. Yoann ROUPIOZ, chargé de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 11, 3, 13

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5215

Intitulé : Laboratoire de physique et chimie des nano-objets (LPCNO)

Directeur : M. Bruno CHAUDRET, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Guillaume VIAU, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE

Partenaire : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 3, 13, 14

UPR n° 8011

Intitulé : Centre d'élaboration de matériaux et d'études structurales (CEMES)

Directeur : M. Alain CLAVERIE, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Virginie SERIN, professeur.

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 5, 14, 15

Délégation Alpes

UPR n° 2940

Intitulé : Institut NEEL (NEEL)

Directeur : M. Alain SCHUHL, Professeur.

Directeur adjoint : M. Philippe GANDIT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Alain IBANEZ, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Pierre-etienne WOLF, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Hervé COURTOIS, professeur.

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS),

Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 3, 5, 4, 8, 15

UMR n° 5588

Intitulé : Laboratoire Interdisciplinaire de Physique (LIPhy)

Directeur par intérim : M. Jean-Louis BARRAT, Professeur.

Directeur adjoint par intérim : M. Eric LACOT, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 5, 4, 9, 11, 8

Délégation Aquitaine

UMR n° 5107

Intitulé : Centre des Lasers Intenses et Applications (CELIA)

Directeur : M. Philippe BALCOU, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 4, 8

UMR n° 5298

Intitulé : Laboratoire Photonique, Numérique et Nanosciences (LP2N)

Directeur : M. Philippe BOUYER, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Laurent COGNET, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT D'OPTIQUE THEORIQUE ET APPLIQUEE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 4, 5, 8

UMR n° 5798

Intitulé : Laboratoire Ondes et Matière d'Aquitaine (LOMA)

Directeur : M. Jean-pierre DELVILLE, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean OBERLE, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 4, 5, 3

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5672

Intitulé : Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon

Directeur : M. Thierry DAUXOIS, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Partenaire : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 2, 11, 7, 5, 10

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Alpes

ERL n° 5261

Intitulé : Pathogénie bactérienne et réponses cellulaires

Directrice : Mme Ina ATTREE, directeur de recherche.

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Sections : 27, 20

ERL n° 5284

Intitulé : Dynamique des systèmes d'adhérence et différenciation

Directrice : Mme Corinne ALBIGES RIZO, directeur de recherche.

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Section : 22

UMR n° 5168

Intitulé : Laboratoire de physiologie cellulaire végétale (LPCV)

Directeur : M. Norbert ROLLAND, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Laurent BLANCHOIN, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Section : 23

Délégation Aquitaine

UMR n° 5095

Intitulé : Institut de biochimie et génétique cellulaires (IBGC)

Directeur : M. Bertrand DAIGNAN FORNIER DE LACHAUX, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Sections : 22, 21, 20

UMR n° 5164

Intitulé : Composantes innées de la réponse immunitaire et de la différenciation

Directeur : M. Jean-François MOREAU, professeur des universités - praticien hospitalier.

Directrice adjointe : Mme Julie MERVILLE, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Partenaire : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG AQUITAINE-LIMOUSIN SITE MONT DE MARSAN

Sections : 27, 22

UMR n° 5200

Intitulé : Laboratoire de biogenèse membranaire (LBM)

Directeur : M. Jean jacques BESSOULE, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 23

UMR n° 5234

Intitulé : Microbiologie fondamentale et pathogénicité

Directeur : M. Michael KANN, professeur des universités - praticien hospitalier.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 27

UMR n° 5287

Intitulé : Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine (INCA)

Directeur : M. Jean rene CAZALETS, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Sections : 26, 25

UMR n° 5293

Intitulé : Institut des maladies neurodégénératives (IMN)

Directeur : M. Erwan BEZARD, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Sections : 25, 26

UMR n° 5296

Intitulé : Groupe d'imagerie neurofonctionnelle (GIN)

Directeur : M. Bernard MAZOYER, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS, UNIVERSITE DE BORDEAUX

Sections : 26, 28

Délégation Midi-Pyrénées

ERL n° 5294

Intitulé : ERL Centre de recherche en cancérologie de Toulouse (CRCT)

Directeur : M. Jean-jacques FOURNIE, directeur de recherche.

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Sections : 28, 24

UMR n° 5088

Intitulé : Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire du contrôle de la prolifération

Directeur : M. Didier TROUCHE, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Sylvie TOURNIER-GACHET, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Sections : 21, 28, 22

UMR n° 5165

Intitulé : UDEAR - Unité différenciation épidermique et autoimmunité rhumatoïde (UDEAR)

Directeur : M. Guy SERRE, professeur des universités - praticien hospitalier.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Sections : 27, 22

UMR n° 5169

Intitulé : Centre de recherches sur la cognition animale (CRCA)

Directeur : M. Martin GIURFA, professeur.

Directeur adjoint : M. Bernard FRANCES, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Section : 26

UMR n° 5273

Intitulé : STROMALAB

Directeur : M. Louis CASTEILLA, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PYRENEES-MEDITERRANEE SITE REGIONAL

Section : 24

UMR n° 5282

Intitulé : Centre de physiopathologie de Toulouse Purpan (CPTP)

Directeur : M. Roland LIBLAU, professeur des universités - praticien hospitalier.

Directrice adjointe : Mme Nathalie VERGNOLLE, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Marie-Paule ROTH, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Sections : 27, 22

UMR n° 5547

Intitulé : Centre de biologie du développement (CBD)

Directeur : M. Marc HAENLIN, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Sections : 22, 21, 25

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5229

Intitulé : Centre de neuroscience cognitive

Directeur : M. Jean-rene DUHAMEL, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Section : 26

UMR n° 5239

Intitulé : Laboratoire de biologie moléculaire de la cellule (LBMC)

Directeur : M. Laurent SCHAEFFER, professeur des universités - praticien hospitalier.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Partenaires : HOSPICES CIVILS DE LYON, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Section : 21

UMR n° 5286

Intitulé : Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon (CRCL)

Directeur : M. Alain PUISIEUX, professeur des universités - praticien hospitalier.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Partenaire : CENTRE ANTICANCEREUX LEON BERARD

Sections : 24, 22

UMR n° 5534

Intitulé : Centre de génétique et de physiologie moléculaire et cellulaire

Directeur : M. Guy MOUCHIROUD, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Bruno ALLARD, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Sections : 21, 24, 22, 25

UMR n° 5667

Intitulé : Reproduction et développement des plantes (RDP)

Directeur : M. Jan TRAAS, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Sections : 23, 22

Délégation Alpes

UMR n° 5163

Intitulé : Laboratoire adaptation et pathogénie des micro-organismes (LAPM)

Directeur : M. Dominique SCHNEIDER, professeur.

Directeur adjoint : M. Johannes GEISELMANN, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 27, 21

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 2594

Intitulé : Laboratoire des interactions plantes micro-organismes (LIPM)

Directrice : Mme Dominique ROBY, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. David BARKER, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Stephane GENIN, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Partenaires : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE DE TOULOUSE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 23

UMR n° 5546

Intitulé : Laboratoire de recherche en sciences végétales

Directrice : Mme Elisabeth JAMET, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Christophe ROUX, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 23

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5240

Intitulé : Microbiologie, adaptation et pathogénie (MAP)

Directrice : Mme Nicole COTTE PATTAT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Christophe BRUEL, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON

Partenaire : BAYER CROPSCIENCE SA

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 21, 23

UMR n° 5242

Intitulé : Institut de génomique fonctionnelle de Lyon (IGFL)

Directeur : M. Vincent LAUDET, professeur.

Directrice adjointe : Mme Françoise BLEICHER, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, HOSPICES CIVILS DE LYON

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 22, 21, 24, 29

Délégation Alpes

UMR n° 5075

Intitulé : Institut de biologie structurale (IBS)

Directrice : Mme Eva PEBAY-PEYROULA, Professeur.

Directeur adjoint : M. Jacques NEYTON, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 20, 16, 27

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5089

Intitulé : Institut de pharmacologie et de biologie structurale (IPBS)

Directeur : M. Jean-Philippe GIRARD, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 28, 21, 16, 20, 27

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5086

Intitulé : Bases moléculaires et structurales des systèmes infectieux (BMSSI)

Directeur : M. Gilbert DELEAGE, Professeur.

Directeur adjoint : M. Jean michel JAULT, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 20, 16, 13

Délégation Aquitaine

UMR n° 5297

Intitulé : Institut interdisciplinaire de neurosciences (IINS)

Directeur : M. Daniel CHOQUET, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Marc LANDRY, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut de physique (INP)

Sections : 25, 22

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5100

Intitulé : Laboratoire de microbiologie et génétique moléculaires (LMGM)

Directeur : M. Patrice POLARD, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 21, 20

Délégation Aquitaine

UMR n° 5536

Intitulé : Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques (CRMSB)

Directeur : M. Jean-Michel FRANCONI, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Section : 28

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5099

Intitulé : Laboratoire de biologie moléculaire des eucaryotes (LBME)

Directeur : M. Pierre-Emmanuel GLEIZES, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 21, 54, 20

UMR n° 5549

Intitulé : Centre de recherche cerveau et cognition (CERCO)

Directeur : M. Simon THORPE, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 26, 25

Délégation Alpes

UMR n° 5105

Intitulé : Laboratoire de psychologie et neurocognition (LPN)

Directrice : Mme Monica BACIU, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2, UNIVERSITE DE SAVOIE

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Section : 26

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5292

Intitulé : Centre de recherche en neurosciences de Lyon

Directeur : M. Olivier BERTRAND, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Instituts secondaires : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 26, 25, 28

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Alpes

UMR n° 5104

Intitulé : VERIMAG (VERIMAG)

Directeur : M. Nicolas HALBWACHS, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Susanne GRAF, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Sections : 6, 7

Délégation Aquitaine

UMR n° 5800

Intitulé : Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LaBRI)

Directeur : M. Pascal WEIL, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Eric SOPENA, Professeur.

Directeur adjoint : M. Xavier BLANC, professeur.

Directrice adjointe : Mme Myriam DESAINTE-CATHERINE, professeur.

Directeur adjoint : M. Mohamed MOSBAH, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 6, 7, 21

Délégation Alpes

UMR n° 5159

Intitulé : Techniques de l'Informatique et de la Microélectronique pour l'Architecture de systèmes intégrés (TIMA)

Directeur : M. Salvador MIR, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Skandar BASROUR, professeur.

Directeur adjoint : M. Frédéric PETROT, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 8

UMR n° 5272

Intitulé : LABORATOIRE G-SCOP (G-SCOP)

Directeur : M. François VILLENEUVE, professeur.

Directrice adjointe : Mme Gulgun ALPAN, maître de conférences.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Partenaire : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 6, 9, 7

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5505

Intitulé : Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT)

Directeur : M. Michel DAYDE, Professeur.

Directeur adjoint : M. Jean-Pierre JESSEL, professeur.

Directrice adjointe : Mme Florence SEDES, professeur.

Directeur adjoint : M. Michelle SIBILLA, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE, UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 6, 7

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5205

Intitulé : Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information (LIRIS)

Directeur : M. Atilla BASKURT, Professeur.

Directeur adjoint : M. Mohand-Said HACID, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, ECOLE CENTRALE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 6, 7

Délégation Alpes

UMR n° 5216

Intitulé : Grenoble Image, Parole, Signal, Automatique (GIPSA-lab)

Directeur : M. JEAN-MARC THIRIET, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, UNIVERSITE STENDHAL - GRENOBLE 3

Partenaires : UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

Instituts secondaires : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 34, 6, 9

UMR n° 5217

Intitulé : Laboratoire d'Informatique de Grenoble (LIG)

Directeur : M. Hervé MARTIN, Professeur.

Directrice adjointe : Mme Gaëlle CALVARY, professeur.

Directeur adjoint : M. Eric GAUSSIER, professeur.

Directeur adjoint : M. Denis TRYSTRAM, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

Partenaire : UNIVERSITE STENDHAL - GRENOBLE 3

Instituts secondaires : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 6, 7

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5668

Intitulé : Laboratoire d'informatique du parallélisme (LIP)

Directeur : M. Guillaume HANROT, professeur.

Directrice adjointe : Mme Isabelle GUERIN-LASSOUS, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 6, 41

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Alpes

UMR n° 5269

Intitulé : Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2ELab)

Directeur : M. James ROUDET, professeur.

Directeur adjoint : M. Yves MARECHAL, professeur.

Directeur adjoint : M. Olivier LESAIN, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Section : 8

UMR n° 5518

Intitulé : Laboratoire de Génie des Procédés Papetiers (LGPP)

Directrice : Mme Evelyn MAURET, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Partenaire : ASSOCIATION DE GESTION DE L'ECOLE FRANCAISE DE PAPETERIE ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Section : 10

UMR n° 5520

Intitulé : Laboratoire de Rhéologie et procédés

Directrice : Mme Nadia MOLLARD, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Sections : 10, 9, 11

Délégation Aquitaine

UMR n° 5218

Intitulé : Laboratoire de l'intégration, du matériau au système (IMS)

Directeur : M. Claude PELLET, Professeur.

Directrice adjointe : Mme Nathalie LABAT, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Partenaire : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE BORDEAUX

Sections : 8, 7, 28

UMR n° 5295

Intitulé : Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux (I2M)

Directeur : M. ERIC ARQUIS, Professeur.

Directeur adjoint : M. Henri BERTIN, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX, ARTS ET METIERS PARISTECH - CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DE BORDEAUX - TALENCE

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Sections : 9, 10

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5213

Intitulé : Laboratoire Plasma et Conversion d'Energie (LAPLACE)

Directeur : M. Christian LAURENT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Maurice FADEL, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Sections : 8, 10

UMR n° 5503

Intitulé : Laboratoire de génie chimique (LGC)

Directrice : Mme Beatrice BISCANS, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Patrice BACCHIN, professeur.

Directeur adjoint : M. Xavier JOULIA, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE,
UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Section : 10

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5007

Intitulé : Laboratoire d'automatique et de génie des procédés (LAGEP)

Directeur : M. Hatem FESSI, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Partenaire : ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRONIQUE DE LYON

Sections : 10, 7, 11

UMR n° 5259

Intitulé : Laboratoire de mécanique des contacts et des structures (LAMCOS)

Directeur : M. DAVID DUREISSEIX, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON

Section : 9

UMR n° 5509

Intitulé : Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique (LMFA)

Directeur : M. Philippe BLANC-BENON, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD
LYON 1, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON

Partenaire : UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Sections : 10, 9

UMR n° 5513

Intitulé : Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes (LTDS)

Directeur : M. Fabrice THOUVEREZ, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LYON, ECOLE NATIONALE
D'INGENIEURS DE SAINT-ETIENNE

Section : 9

Délégation Alpes

UMR n° 5271

Intitulé : Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement (LOCIE)

Directeur : M. Benoît STUTZ, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE SAVOIE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 10

UMR n° 5521

Intitulé : Sols, solides, structures et risques (3SR)

Directeur : M. Gioacchino VIGGIANI, Professeur.

Directeur adjoint : M. Robert PEYROUX, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. Frédéric DUFOUR, professeur.

Directeur adjoint : M. Pascal VILLARD, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 9

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5008

Intitulé : Centre d'Energétique et de Thermique de Lyon (CETHIL)

Directeur : M. Jocelyn BONJOUR, professeur.

Directeur adjoint : M. SHIHE XIN, professeur.

Directeur adjoint : M. Herve PABIOU, chargé de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 10

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5504

Intitulé : Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés (LISBP)

Directeur : M. Nicholas LINDLEY, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Pascal GUIRAUD, professeur.

Directeur adjoint : M. Pierre MONSAN, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 28, 10, 20

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5005

Intitulé : Laboratoire Ampère (Ampère)

Directeur : M. Guy CLERC, professeur.

Directeur adjoint : M. François BURET, professeur.

Directeur adjoint : M. Bruno ALLARD, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LYON, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 8, 7, 29

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5502

Intitulé : Institut de mécanique des fluides de Toulouse (IMFT)

Directeur : M. Francois CHARRU, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE, UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 10, 30, 9

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5285

Intitulé : Laboratoire de génie des procédés catalytiques (LGPC)

Directeur : M. Claude DE MERIC DE BELLEFON, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRONIQUE DE LYON

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 10, 14

UMR n° 5510

Intitulé : Matériaux : Ingénierie et Science (MATEIS)

Directeur : M. Jérôme CHEVALIER, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 9, 11, 15

UMR n° 5270

Intitulé : Institut des nanotechnologies de Lyon (INL)

Directrice : Mme Catherine CHEVALLIER, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Christian SEASSAL, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE CENTRALE DE LYON, ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRONIQUE DE LYON

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut de physique (INP)

Sections : 8, 14

Délégation Alpes

UMR n° 5129

Intitulé : Laboratoire des technologies de la microélectronique (LTM)

Directeur : M. Olivier JOUBERT, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Jumana BOUSSEY-SAID, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaire : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES GRENOBLE

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 8

UMR n° 5130

Intitulé : Institut de Microélectronique, Electromagnétisme et Photonique-Laboratoire d'Hyperfréquence et Caractérisation (IMEP-LAHC)

Directeur : M. Gerard GHIBAUDO, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-Emmanuel BROQUIN, professeur.

Directrice adjointe : Mme Anne KAMINSKI-CACHOPO, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE DE SAVOIE

Partenaire : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 8

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5516

Intitulé : Laboratoire HUBERT CURIEN (LHC)

Directeur : M. Florent PIGEON, Professeur.

Directeur adjoint : M. Youcef OUERDANE, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Partenaires : ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRONIQUE DE LYON, INSTITUT D'OPTIQUE THEORIQUE ET APPLIQUEE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 8, 7, 6

Délégation Alpes

UMR n° 5519

Intitulé : Laboratoire des Ecoulements Géophysiques et Industriels (LEGI)

Directeur : M. Achim WIRTH, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-pierre FRANC, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 10, 19, 30

Délégation Aquitaine

UMR n° 5150

Intitulé : Laboratoire des Fluides Complexes et leurs Réservoirs (LFC-R)

Directeur : M. Gilles PIJAUDIER CABOT, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, TOTAL SA

Institut secondaire : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 10, 9, 18

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Alpes

UMR n° 5820

Intitulé : Centre d'études et de recherches appliquées a la gestion (CERAG)

Directeur : M. Radu BURLACU, professeur.

Directeur adjoint : M. CHARLES PIOT, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2

Partenaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Section : 37

Délégation Aquitaine

UMR n° 5113

Intitulé : Groupe de recherche en économie théorique et appliquée (GREThA)

Directeur : M. Marc-Alexandre SENEGAS, professeur.

Directeur adjoint : M. Jean-Christophe PEREAU, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 37

UMR n° 5114

Intitulé : Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (COMPTRASEC)

Directrice : Mme Isabelle DAUGAREILH, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 36

UMR n° 5115

Intitulé : Les Afriques dans le monde (LAM)

Directrice : Mme Céline THIRIOT, maître de conférences.

Directeur adjoint : M. Laurent FOURCHARD, chargé de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE BORDEAUX

Partenaires : UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Section : 40

UMR n° 5116

Intitulé : Centre Émile Durkheim : Science politique et sociologie comparatives

Directeur : M. Andrew SMITH, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Éric MACE, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE BORDEAUX

Sections : 40, 36

UMR n° 5478

Intitulé : Centre de recherches sur la langue et les textes basques (IKER)

Directeur : M. Ricardo ETXEPARE, chargé de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Section : 34

UMR n° 5607

Intitulé : Ausonius : institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age (IRAM)

Directeur : M. Jérôme FRANCE, professeur.

Directrice adjointe : Mme Isabelle CARTRON KAWÉ, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Section : 32

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5044

Intitulé : Centre d'étude et de recherche Travail, Organisations, Pouvoirs (C.E.R.T.O.P.)

Directeur : M. Vincent SIMOULIN, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS, UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Partenaire : CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Section : 40

UMR n° 5136

Intitulé : France méridionale et Espagne : histoire des sociétés du Moyen-Âge à l'époque contemporaine (FRA.M.ESPA)

Directrice : Mme Hélène DEBAX-VIADER, professeur.

Directrice adjointe : Mme Sylvie MOUYSSET, professeur.

Directrice adjointe : Mme Sophie DULUCQ, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS

Sections : 32, 33

UMR n° 5604

Intitulé : Groupe de recherche en économie mathématique et quantitative (GREMAQ)

Directeur : M. Jean-marie LOZACHMEUR, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. Vincent REQUILLART, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Partenaire : ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Sections : 37, 41

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5037

Intitulé : Institut d'Histoire de la Pensée classique

Directeur : M. Pierre-François MOREAU, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE BLAISE PASCAL CLERMONT-FERRAND 2, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Section : 35

UMR n° 5062

Intitulé : Institut d'Asie Orientale (I. A. O)

Directeur : M. Jean-Pascal BASSINO, professeur.

Directrice adjointe : Mme Christine CORNET, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES LYON

Sections : 33, 40, 39

UMR n° 5137

Intitulé : Centre de recherches critiques sur le droit (CeRCriD)

Directrice : Mme Isabelle SAYN, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Sylvaine LAULOM, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Section : 36

UMR n° 5189

Intitulé : Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMA)

Directrice : Mme Véronique CHANKOWSKI, professeur.

Directeur adjoint : M. Laurent COULON, chargé de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE JEAN-MOULIN LYON 3, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Section : 32

UMR n° 5190

Intitulé : Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) (LARHRA)

Directeur : M. Bernard HOURS, professeur.

Directeur adjoint : M. Pierre VERNUS, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE JEAN-MOULIN LYON 3

Section : 33

UMR n° 5206

Intitulé : Triangle: Action, Discours, Pensée politique et économique (TRIANGLE)

Directeur : M. Renaud PAYRE, professeur.

Directrice adjointe par intérim : Mme Rebeca GOMEZ BETANCOURT, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES LYON, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Partenaires : UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3, UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L AMENAGEMENT ET DES RESEAUX

Sections : 40, 35, 37

UMR n° 5283

Intitulé : Centre Max Weber

Directeur par intérim : M. BRUNO MILLY, maître de conférences.

Directeur adjoint : M. MICHEL RAUTENBERG, professeur.

Directeur adjoint : M. Bernard LAHIRE, professeur.

Directeur adjoint : M. Jean-Yves AUTHIER, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Partenaire : UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LYON

Sections : 36, 40

UMR n° 5593

Intitulé : Laboratoire d'économie des transports (LET)

Directeur : M. Charles RAUX, ingénieur de recherche.

Directeur adjoint : M. Olivier KLEIN, ingénieur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT

Sections : 39, 37

UMR n° 5611

Intitulé : Littérature, idéologies, représentations aux XVIIIe et XIXe siècles (LIRE)

Directeur : M. Philippe REGNIER, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE STENDHAL - GRENOBLE 3, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE
Section : 35

UMR n° 5648

Intitulé : Histoire Archéologie Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM)

Directeur : M. Jean-Louis GAULIN, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DU VAUCLUSE, UNIVERSITE JEAN-MOULIN LYON 3
Section : 32

UMR n° 5824

Intitulé : Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon St-Etienne (GATE)

Directrice : Mme Marie-claire VILLEVAL, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Stephane RIOU, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON
Partenaire : CENTRE ANTICANCEREUX LEON BERARD
Section : 37

Délégation Alpes

UMR n° 5194

Intitulé : Politiques Publiques, Actions Politiques, Territoires (PACTE)

Directrice par intérim : Mme Pascale TROMPETTE, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Alain FAURE, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Romain LAJARGE, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2

Partenaires : FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, UNIVERSITE STENDHAL - GRENOBLE 3

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 40, 39

Délégation Aquitaine

UMR n° 5185

Intitulé : Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS)

Directeur : M. Denis RETAILLE, professeur.

Directeur adjoint : M. Charles-antoine ARNAUD, ingénieur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Partenaires : UNIVERSITE DE BORDEAUX, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE BORDEAUX, INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 39, 31

UMR n° 5603

Intitulé : Société, environnement, territoire (SET)

Directeur par intérim : M. Xavier ARNAULD DE SARTRE, chargé de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 39

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5193

Intitulé : Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)

Directeur : M. Denis ECKERT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. François SICOT, professeur.

Directeur adjoint : M. Guillaume ROZENBERG, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. Emmanuel EVENO, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS

Partenaire : ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 39, 36, 38

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5133

Intitulé : ARCHEORIENT - Environnements et sociétés de l'Orient ancien (ARCHEORIENT)

Directrice : Mme Emmanuelle VILA, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. Pierre LOMBARD, chargé de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 31, 32

Délégation Centre Est

UMR n° 5060

Intitulé : Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT)

Directeur : M. Philippe FLUZIN, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Pierre GUIBERT, ingénieur de recherche.

Directeur adjoint : M. Bernard GRATUZE, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD,
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, UNIVERSITE D'ORLEANS

Partenaires : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, COMMISSARIAT A L'ENERGIE
ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, INSTITUT NATIONAL RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 32, 31, 5, 19

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5138

Intitulé : Archéométrie et archéologie : Origine, Datation et Technologies des matériaux

Directeur : M. Mathieu POUX, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Partenaire : INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 32, 31

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5263

Intitulé : Cognition, Langues, Langages, Ergonomie (CLLE)

Directrice par intérim : Mme Helene GIRAUDO, chargé de recherche.

Directrice adjointe par intérim : Mme Cécile FABRE, maître de conférences.

Directeur adjoint par intérim : M. Gwenaël KAMINSKI, maître de conférences.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS

Partenaires : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 34, 26

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5596

Intitulé : Dynamique du langage

Directrice : Mme Sophie KERN, chargé de recherche.

Directrice adjointe : Mme Harriet JISA, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Section : 34

UMR n° 5191

Intitulé : Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations (ICAR)

Directrice : Mme Sandra TESTON-BONNARD, maître de conférences.

Directeur adjoint : M. Gerald NICCOLAI, chargé de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE

Partenaire : ECOLE CENTRALE DE LYON

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Section : 34

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Rhône Auvergne

USR n° 6402

Intitulé : Centre de calcul de l'inst. national de phy.nucléaire et de phy.des particules (CCIN2P3)

Directeur : M. Pierre-etienne MACCHI, ingénieur de recherche.

Sections : 1, 6

Délégation Aquitaine

UMR n° 5797

Intitulé : Centre d'études nucléaires de Bordeaux Gradignan (CENBG)

Directeur : M. Philippe MORETTO, professeur certifié.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 1, 21, 2, 13

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5822

Intitulé : Institut de physique nucléaire de Lyon (IPNL)

Directeur : M. Guy CHANFRAY, Professeur.

Directeur adjoint : M. Patrice VERDIER, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut de physique (INP)

Sections : 1, 2, 13

Délégation Alpes

UMR n° 5814

Intitulé : Laboratoire d'Annecy le Vieux de physique des particules (LAPP)

Directeur : M. Jean KARYOTAKIS, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-pierre LEES, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE SAVOIE

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 1

UMR n° 5821

Intitulé : Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie (LPSC)

Directeur : M. Arnaud LUCOTTE, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 1, 2, 10, 17

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Aquitaine

UMR n° 5804

Intitulé : Laboratoire d'astrophysique de Bordeaux (LAB)

Directeur : M. Patrick CHARLOT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-Marc HURE, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 17

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5574

Intitulé : Centre de recherche astrophysique de Lyon (CRAL)

Directeur : M. Bruno GUIDERDONI, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-François GONZALEZ, maître de conférences.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Section : 17

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5126

Intitulé : Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO)

Directeur : M. Yann KERR, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-Philippe GASTELLU-ETCHEGORRY, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 30

UMR n° 5560

Intitulé : Laboratoire d'aérologie (LA)

Directeur : M. Frank ROUX, professeur.

Directeur adjoint : M. Dominique SERCA, maître de conférences.

Directeur adjoint : M. Serge PRIEUR, ingénieur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 19

UMR n° 5563

Intitulé : Géosciences Environnement Toulouse (GET)

Directeur : M. Michel GREGOIRE, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Stéphanie DUCHENE, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Partenaire : CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 18, 30

UMR n° 5566

Intitulé : Laboratoire d'études en Géophysique et océanographie spatiales (LEGOS)

Directeur : M. Yves MOREL, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Nicholas HALL, professeur.

Directeur adjoint : M. Philippe MAISONGRANDE, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. Thierry DELCROIX, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 19, 30

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5276

Intitulé : Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement (LGL-TPE)

Directrice : Mme Emanuela MATTIOLI, professeur.

Directeur adjoint : M. Francis ALBAREDE, Professeur.

Directeur adjoint : M. Bruno REYNARD, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Yanick RICARD, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 18, 29

Délégation Alpes

UMR n° 5275

Intitulé : Institut des Sciences de la Terre (ISTerre)

Directeur par intérim : M. Stephane GUILLOT, directeur de recherche.

Directrice adjointe par intérim : Mme Nathalie COTTE, ingénieur de recherche.

Directeur adjoint par intérim : M. Philippe LESAGE, maître de conférences.

Directeur adjoint par intérim : M. Olivier COUTANT, physicien.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L AMENAGEMENT ET DES RESEAUX, UNIVERSITE DE SAVOIE

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut de physique (INP)

Sections : 18, 30

UMR n° 5564

Intitulé : Laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement (LTHE)

Directeur : M. Thierry LEBEL, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-paul LAURENT, ingénieur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Partenaire : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 30, 19

UMR n° 5183

Intitulé : Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE)

Directeur : M. Paolo LAJ, physicien.

Directeur adjoint : M. Gerhard KRINNER, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean-luc JAFFREZO, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 19, 30, 9

UMR n° 5274

Intitulé : Institut de Planétologie et Astrophysique de Grenoble (IPAG)

Directeur : M. Jean-Louis MONIN, Professeur.

Directeur adjoint : M. Sylvain DOUTE, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. Jerome BOUVIER, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Section : 17

Délégation Aquitaine

UMR n° 5805

Intitulé : Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux (EPOC)

Directeur : M. Antoine GREMARE, professeur.

Directeur adjoint : M. Thierry CORREGE, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 19, 18, 30, 29

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5277

Intitulé : Institut de Recherche en Astrophysique et Planétologie (IRAP)

Directeur : M. Martin GIARD, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Patrick PINET, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Philippe LOUARN, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. JEAN-LUC ATTEIA, astronome.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 17, 18, 7

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Alpes

UMR n° 5582

Intitulé : Institut Fourier (IF)

Directeur : M. Gerard BESSON, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Section : 41

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5669

Intitulé : Unite de mathématiques pures et appliquées (UMPA/ENSL)

Directeur : M. Emmanuel GIROUX, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

Section : 41

Délégation Alpes

UMR n° 5127

Intitulé : Laboratoire de mathématiques (LAMA)

Directeur : M. Philippe BRIAND, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE SAVOIE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Section : 41

Délégation Aquitaine

UMR n° 5251

Intitulé : Institut de Mathématiques de Bordeaux (IMB)

Directeur : M. Jean-Marc COUVEIGNES, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Section : 41

Délégation Midi-Pyrénées

UMR n° 5219

Intitulé : Institut de mathématiques de Toulouse (IMT)

Directeur : M. Serge COHEN, professeur.

Directeur adjoint : M. Philippe LAURENCOT, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE, UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Section : 41

Délégation Alpes

UMR n° 5224

Intitulé : Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK)

Directeur : M. Eric BONNETIER, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 41, 6, 7

Délégation Aquitaine

UMR n° 5142

Intitulé : Laboratoire de mathématiques et de leurs applications (LMAP)

Directeur : M. Jacques GIACOMONI, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Section : 41

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5208

Intitulé : Institut Camille Jordan (ICJ)

Directrice : Mme Elisabeth MIRONESCU, professeur.

Directrice adjointe : Mme Sylvie BENZONI, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE CENTRALE DE LYON, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Section : 41

Art. 2. - Sont prorogées pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2015, dans un intérêt de service, les unités suivantes, sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Midi-Pyrénées

USR n° 2936

Intitulé : Station d'écologie expérimentale du CNRS à Moulis (SEEM)

Directeur : M. Jean CLOBERT, directeur de recherche.

Partenaire : MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Sections : 29, 30

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 3012

Intitulé : Hôtes, vecteurs et agents infectieux : biologie et dynamique

Directeur : M. Luis QUINTANA MURCI, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 29, 20

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Alpes

FR n° 2607

Intitulé : Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble (ICMG)

Directeur : M. Sylvain COTTAZ, professeur.

Partenaire : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Sections : 13, 11, 12, 16

Délégation Midi-Pyrénées

FR n° 2599

Intitulé : Institut de Chimie de Toulouse

Directeur : M. Jose antoine BACEIREDO, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Sylviane SABO ETIENNE, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Sections : 14, 12

Délégation Ile-de-France Sud

URA n° 2453

Intitulé : Laboratoire Francis PERRIN (LFP)

Directeur : M. Philippe MARTIN, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Thomas GUSTAFSSON, directeur de recherche.

Partenaire : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 13, 4

Délégation Midi-Pyrénées

USR n° 3388

Intitulé : Pharmacochimie de la Régulation Epigénétique du Cancer (ETaC)

Directrice : Mme Paola barbara ARIMONDO, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT DE RECHERCHE PIERRE FABRE

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 16, 28

Délégation Rhône Auvergne

FR n° 3023

Intitulé : INSTITUT DE CHIMIE DE LYON (ICL)

Directeur : M. Philippe SAUTET, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRONIQUE DE LYON, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 14, 11, 12, 13, 15, 16, 10, 20, 28

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FR n° 2707

Intitulé : Fédération de Recherche Lasers et Plasmas (FLP)

Directeur : M. Patrick MORA, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Partenaires : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS, ECOLE POLYTECHNIQUE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE TECHNIQUES AVANCEES, UNIVERSITE PARIS-SUD 11, OBSERVATOIRE DE PARIS, INSTITUT D'OPTIQUE THEORIQUE ET APPLIQUEE

Sections : 4, 10

Délégation Midi-Pyrénées

FR n° 2568

Intitulé : Institut de Recherche sur les Systèmes Atomiques et Moléculaires Complexes (IRSAMC)

Directeur : M. Bertrand GEORGEOT, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 2, 4, 5, 13

Délégation Alpes

FR n° 2601

Intitulé : Matière et Nanosciences

Directeur : M. Marc SANQUER, Chercheur du CEA.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 3, 4, 5, 7, 8, 10, 14, 15, 22, 27

Délégation Rhône Auvergne

FR n° 3127

Intitulé : Fédération de Physique André Marie Ampère (FRAMA)

Directeur par intérim : M. Alfonso SAN MIGUEL, professeur.

Directeur adjoint : M. Alain PUMIR, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, ECOLE CENTRALE DE LYON

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON

Instituts secondaires : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), Institut de chimie (INC), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 4, 2, 5, 3

Délégation Aquitaine

FR n° 3297

Intitulé : Fédération Matière Molle (F2M)

Directrice : Mme Annie COLIN, professeur.

Directeur adjoint : M. Hamid KELLAY, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE, RHODIA CHIMIE

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 5, 11

Délégation Alpes

FR n° 2914

Intitulé : Modélisation, Simulation, Interactions fondamentales (MSIF)

Directeur : M. Laurent VUILLON, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE SAVOIE

Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 2, 41

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Alpes

FR n° 3425

Intitulé : Institut de Recherches en Technologies et Sciences pour le Vivant (IRTSV)

Directeur : M. Jérôme GARIN, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES GRENOBLE

Sections : 20, 16, 23

Délégation Aquitaine

USR n° 3413

Intitulé : Sommeil, attention et neuropsychiatrie (SANPSY)

Directeur : M. Pierre PHILIP, praticien hospitalo-universitaire.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 26

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

URA n° 1961

Intitulé : Activation, relaxation et homéostasie du système immunitaire (ARHSI)

Directeur : M. Antonio FREITAS, professeur.

Partenaire : INSTITUT PASTEUR

Section : 27

URA n° 2578

Intitulé : Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement

Directeur : M. Francois SCHWEISGUTH, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Shahragim TAJBAKSHH, Professeur de l'Institut Pasteur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Sections : 22, 21

Délégation Midi-Pyrénées

FR n° 3451

Intitulé : Fédération de recherche en biologie de Toulouse (FRBT)

Directeur : M. Jean-Philippe GIRARD, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Agamemnon CARPOUSIS, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Section : 21

FR n° 3450

Intitulé : Agrobiosciences Interactions et Biodiversité (AIB)

Directeur : M. Jacques BATUT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean CLOBERT, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 23

Délégation Alpes

UMI n° 3265

Intitulé : Biologie structurale des interactions entre virus et cellule-hôte (UVHCI)

Directeur : M. Stephen CUSACK, chef de laboratoire.

Directeur adjoint : M. Rob RUIGROK, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, EUROPEAN MOLECULAR BIOLOGY LABORATORY (EMBL)

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 27, 20

Délégation Rhône Auvergne

USR n° 3010

Intitulé : Laboratoire Joliot-Curie (LJC)

Directeur : M. Bertrand FOURCADE, Professeur.

Directeur adjoint : M. Fabien MONGELARD, maître de conférences.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut de physique (INP)

Sections : 21, 23, 22, 28, 2, 5, 11, 54

FR n° 3302

Intitulé : Institut de biologie et chimie des protéines (IBCP)

Directeur : M. Gilbert DELEAGE, Professeur.

Directeur adjoint : M. Bernard VERRIER, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Christophe GEOURJON, ingénieur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 20, 16, 13

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Alpes

FR n° 3381

Intitulé : Pôle Grenoble Cognition (GPC)

Directeur : M. Jean-luc SCHWARTZ, directeur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaires : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2, UNIVERSITE STENDHAL - GRENOBLE 3

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 6, 7, 26, 34

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Alpes

FR n° 2542

Intitulé : Fédération des Micro - NanoTechnologies (FMNT)

Directeur : M. Ahmad BSIESY , professeur.

Directrice adjointe : Mme Cecile GOURGON, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Mireille MOUIS, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Bernard CHENEVIER, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Partenaire : UNIVERSITE DE SAVOIE

Sections : 8, 3, 15

FR n° 3345

Intitulé : Fédération Galileo Galilei de Grenoble (Fed 3G)

Directeur : M. Christian GEINDREAU, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE

Sections : 10, 9

Délégation Rhône Auvergne

FR n° 3410

Intitulé : Comportement et ingénierie des matériaux réactifs et vivants (CIMReV)

Directeur : M. SYLVAIN DRAPIER, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE, ECOLE CENTRALE DE LYON, ASSOCIATION NATIONALE DES INGENIEURS ENISE

Sections : 9, 10

FR n° 3411

Intitulé : Collegium ingénierie et interfaces à Lyon (C2I@L)

Directeur : M. Joël COURBON, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, ECOLE CENTRALE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Sections : 7, 8, 9, 10

Délégation Midi-Pyrénées

FR n° 3089

Intitulé : Fluides, Energie, Réacteurs, Matériaux et Transferts (FERMAT)

Directeur : M. Jacques MAGNAUDET, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Jean Pascal CAMBRONNE, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Partenaires : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 10, 15

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Alpes

USR n° 3394

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme - Alpes (MSH-ALPES)

Directeur : M. Laurent BEGUE, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2

Partenaires : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, UNIVERSITE STENDHAL - GRENOBLE 3, UNIVERSITE DE SAVOIE, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Sections : 36, 37

Délégation Midi-Pyrénées

USR n° 3414

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse

Directeur : M. Pascal GAILLARD, maître de conférences.

Partenaire : UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS

Section : 34

Délégation Rhône Auvergne

USR n° 3385

Intitulé : Institut des Sciences de l'Homme (ISH)

Directeur : M. Abdelkader ZIGHED, professeur.

Directrice adjointe par intérim : Mme Isabelle SAYN, chargé de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE JEAN-MOULIN LYON 3, UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE

Sections : 33, 32, 36

USR n° 3439

Intitulé : Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux (MOM)

Directrice : Mme Anne SCHMITT, chargé de recherche.

Partenaire : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Sections : 32, 31, 39

Délégation Aquitaine

FR n° 3383

Intitulé : Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux

Directeur : M. Pierre GUIBERT, ingénieur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Partenaires : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 32, 31

Délégation Alpes

FR n° 3391

Intitulé : Innovation, Connaissances et sociétés-INNOVACS

Directeur : M. DANIEL LLERENA, professeur.

Directrice adjointe : Mme Dominique RIEU, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE GRENOBLE 2

Partenaires : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 37, 36, 7

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Midi-Pyrénées

USR n° 5026

Intitulé : Télescope Bernard Lyot (TBL)

Directeur : M. REMI CABANAC, astronome.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER

Section : 17

URA n° 1875

Intitulé : Sciences de l'Univers au CERFACS (SUC)

Directeur : M. Laurent TERRAY, directeur de recherche.

Partenaires : CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION AVANCEE EN CALCUL SCIENTIFIQUE (CERFACS), TOTAL SA, SAFRAN, ELECTRICITE DE FRANCE, EUROPEAN AERONAUTIC DEFENCE AND SPACE, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES, METEO FRANCE, OFFICE NATIONAL DES ETUDES ET RECHERCHES AEROSPATIALES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 19

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Rhône Auvergne

FR n° 3403

Intitulé : Fédération lyonnaise de modélisation et sciences numériques

Directeur : M. Marc BUFFAT, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, ECOLE CENTRALE DE LYON

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Section : 41

Délégation Aquitaine

FR n° 2952

Intitulé : Institut pluridisciplinaire de recherche appliquée dans le domaine du génie pétrolier (IPRA)

Directeur : M. Alain GRACIAA, Professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 41, 10, 18

Art. 3. - Est prorogée pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2015, dans un intérêt de service, l'unité suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Alpes

UMR n° 1563

Intitulé : Ambiances architecturales et urbaines

Directeur : M. Daniel SIRET, ingénieur de recherche.

Directeur adjoint : M. Anthony PECQUEUX, chargé de recherche.

Directeur adjoint : M. Thomas LEDUC, ingénieur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, ECOLE CENTRALE DE NANTES

Partenaires : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 39, 9, 7

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le Président
Alain FUCHS



DEC142136DGDS

Décision portant Prolongation des structures opérationnelles de service

Le Président,

Vu le Décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont prorogées pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2015, dans un intérêt de service, les unités suivantes :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

UPS n° 2573

Intitulé : Démantèlement de l'installation nucléaire de base 106 (LURE)

Directeur : M. Nicolas PAUWELS, ingénieur de recherche.

Section : 5

Délégation Alpes

UPS n° 2070

Intitulé : Consortium de Recherches pour l'Emergence des Technologies Avancées (CRETA)

Directeur : M. Andre SULPICE, directeur de recherche.

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 3, 8, 15

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Alpes

UPS n° 2074

Intitulé : LAM/IRAM

Directeur : M. Karl SCHUSTER, astronome.

Directeur adjoint : M. Frederic GUETH, chargé de recherche.

Section : 17

Art. 2. - Sont prorogées pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2015, dans un intérêt de service, les unités suivantes, sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Alpes

UMS n° 3370

Intitulé : Station alpine Joseph Fourier (SAJF)

Directeur : M. Serge AUBERT, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Sections : 29, 23, 30

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Aquitaine

UMS n° 3033

Intitulé : Unité de soutien à la recherche IECB

Directeur : M. Jean-Louis MERGNY, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Section : 16

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Aquitaine

UMS n° 3427

Intitulé : Biologie fondamentale et appliquée à la médecine "TransBioMed"

Directeur : M. Jean ROSENBAUM, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE DE BORDEAUX

Sections : 24, 22, 27

UMS n° 3428

Intitulé : Bio-imagerie de Bordeaux

Directeur : M. Vincent DOUSSET, professeur des universités - praticien hospitalier.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 28

Délégation Rhône Auvergne

UMS n° 3421

Intitulé : Biologie de Caenorhabditis elegans

Directrice : Mme Maite CARRE-PIERRAT, ingénieur de recherche.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Section : 22

UMS n° 3444

Intitulé : BioSciences Gerland-Lyon Sud

Directrice : Mme Jacqueline MARVEL, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Sections : 22, 20, 23, 24, 27

UMS n° 3453

Intitulé : Santé Lyon Est - Louis Léopold Ollier

Directeur : M. Germain GILLET, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, HOSPICES CIVILS DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

Section : 24

Délégation Aquitaine

UMS n° 3420

Intitulé : Bordeaux Imaging Center (BIC)

Directeur : M. Daniel CHOQUET, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE DE BORDEAUX

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut de physique (INP)

Sections : 25, 23, 4, 11

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Alpes

UMS n° 3040

Intitulé : Circuits Multi-Projets (CMP)

Directeur : M. Jean-christophe CREBIER, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 8

UMS n° 3042

Intitulé : Moyens Informatiques Multimedia, Information Scientifique (MI2S)

Directrice : Mme Brigitte BIDEGARAY-FESQUET, chargé de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 6, 7, 41

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Aquitaine

UMS n° 3360

Intitulé : Développement de méthodologies expérimentales pour les métiers du Génie Pétrolier (D-MeX)

Directeur : M. Alain GRACIAA, Professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, TOTAL SA

Section : 10

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Midi-Pyrénées

UMS n° 831

Intitulé : Observatoire midi-Pyrénées (OMP)

Directeur : M. PIERRE SOLER, directeur de recherche.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES, UNIVERSITE TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER, METEO FRANCE

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut de physique (INP), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 19, 17, 18, 30

Délégation Aquitaine

UMS n° 2567

Intitulé : Observatoire aquitain des sciences de l'univers (OASU)

Directeur : M. eric VILLENAVE, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Partenaires : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut de physique (INP), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 17, 19, 18, 30, 29

Délégation Alpes

UMS n° 832

Intitulé : Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG)

Directeur : M. Michel FILY, professeur.

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Partenaires : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE DE SAVOIE, METEO FRANCE, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L AMENAGEMENT ET DES RESEAUX

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut de physique (INP), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 17, 18, 19, 30

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Alpes

UMS n° 3458

Intitulé : Agence pour les Mathématiques en Interaction avec l'Entreprise et la Société (AMIES)

Directeur : M. Stéphane CORDIER, professeur.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Section : 41

UMS n° 5638

Intitulé : Cellule de coordination documentaire nationale pour les mathématiques (MathDoc)

Directeur : M. Thierry BOUCHE, maître de conférences.

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE JOSEPH FOURIER GRENOBLE 1

Section : 41

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le Président
Alain FUCHS

DEC143252DGDS

Décision portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° DEC998353DCAJ du 10 mars 1999 modifiée portant rattachement des structures opérationnelles du CNRS aux délégations en fonction de leur localisation géographiques ;

Vu la décision n° DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. - A compter du 1^{er} janvier 2015, les structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS listées à l'annexe de la présente décision sont rattachées aux délégations régionales du CNRS selon la répartition prévue dans cette annexe.

Art.2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain Fuchs

DEC143252DGDS - Annexe unique

Code unité	Intitulé unité	Sigle unité	Institut unité	Délégation régionale de rattachement jusqu'au 31/12/2014	Délégation régionale de rattachement à compter du 01/01/2015
UMR7083	GULLIVER		INC	Paris A	Paris B
UMR7088	Dauphine Recherches en Management	DRM	INSHS	Paris A	Paris B
UMR7130	Laboratoire d'anthropologie sociale	LAS	INSHS	Paris A	Paris B
UMR7167	Laboratoire Matière Molle et Chimie	MMC	INC	Paris A	Paris B
UMR7170	Institut de recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique (IRISSO)	IRISSO	INSHS	Paris A	Paris B
UMR7192	Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures		INSHS	Paris A	Paris B
UMR7241	Centre interdisciplinaire de recherche en biologie	CIRB	INSB	Paris A	Paris B
UMR7243	Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision	LAMSADE	INS2I	Paris A	Paris B
UMR7534	Centre de recherches en mathématiques de la décision	CEREMADE	INSMI	Paris A	Paris B
UMR7587	Institut Langevin Ondes et Images	Institut Langevin	INSIS	Paris A	Paris B
UMR7636	Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes	PMMH	INSIS	Paris A	Paris B
UMR8213	Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux	LPEM	INP	Paris A	Paris B
UMR8229	Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques		INC	Paris A	Paris B
UMR8231	Chimie, Biologie, Innovation	ESPCI	INC	Paris A	Paris B
UMR8249	Plasticité du cerveau		INSB	Paris A	Paris B
UMS2409	Centre de Documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France		INSHS	Paris A	Paris B
USR3149	Spectrométrie de masse biologique et protéomique		INSB	Paris A	Paris B
USR3573	Jeunes équipes de physique du Collège de France	Jeunes équipes IPCdF	INP	Paris A	Paris B
ERL8252	Centre de recherche sur l'inflammation		INSB	Paris B	Paris A
FR3616	Imagerie X pour la recherche en ostéo-articulaire	IMOSAR	INSIS	Paris B	Paris A
FR3634	Fédération de Recherche en Informatique Fondamentale de Paris-Diderot	FR LIAFA-PPS	INS2I	Paris B	Paris A
FR3640	Paris Centre for Quantum Computing	PCQC	INS2I	Paris B	Paris A
GDR3182	Nanoalliages : synthèse, structures et propriétés	Nanoalliages	INP	Paris B	Paris A
UMR7052	Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires	B2OA	INSIS	Paris B	Paris A
UMR7057	Laboratoire Matière et Systèmes Complexes	MSC	INSIS	Paris B	Paris A
UMR7086	Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes	ITODYS	INC	Paris B	Paris A
UMR7089	Laboratoire d'Informatique Algorithmique: Fondements et Applications	LIAFA	INS2I	Paris B	Paris A
UMR7110	Laboratoire de Linguistique Formelle	LLF	INSHS	Paris B	Paris A
UMR7126	Preuves, Programmes et Systèmes	PPS	INS2I	Paris B	Paris A
UMR7162	Laboratoire Matériaux et Phénomènes Quantiques	MPQ	INP	Paris B	Paris A
UMR7164	Astroparticule et Cosmologie	APC	IN2P3	Paris B	Paris A
UMR7212	Pathologie et virologie moléculaire		INSB	Paris B	Paris A
UMR7216	Epigénétique et destin cellulaire		INSB	Paris B	Paris A
UMR7219	Sciences - Philosophie - Histoire	SPHERE	INSHS	Paris B	Paris A
UMR7591	Laboratoire d'Electrochimie Moléculaire	LEM	INC	Paris B	Paris A
UMR7592	Institut Jacques Monod	IJM	INSB	Paris B	Paris A
UMR7597	Histoire des Théories Linguistiques	HTL	INSHS	Paris B	Paris A
UMR8225	Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones	LARCA	INSHS	Paris B	Paris A
UMR8245	UNITE DE RECHERCHE MIGRATIONS ET SOCIETE	URMIS	INSHS	Paris B	Paris A
UMR8251	Unité de biologie fonctionnelle et adaptative	BFA	INSB	Paris B	Paris A
UMS2414	Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen	RIATE	INSHS	Paris B	Paris A

DEC143252DGDS - Annexe unique

Code unité	Intitulé unité	Sigle unité	Institut unité	Délégation régionale de rattachement jusqu'au 31/12/2014	Délégation régionale de rattachement à compter du 01/01/2015
UMS3598	HUMA-NUM. La TGIR pour les humanités numériques	HUMA-NUM	INSHS	Paris B	Ile-de-France Ouest et Nord
GDR3431	Structures et Rôles Biologiques des Quadruplexes d'Acides Nucléiques	G4	INC	Ile-de-France Est	Paris B
UMR144	Compartimentation et dynamique cellulaires	CDC	INSB	Ile-de-France Est	Paris B
UMR168	Unité physico-chimie Curie	P.C.C	INC	Ile-de-France Est	Paris B
UMR176	Conception, synthèse et vectorisation de biomolécules.	CSVB	INC	Ile-de-France Est	Paris B
UMR3215	Génétique et biologie du développement		INSB	Ile-de-France Est	Paris B
UMR3244	Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer		INSB	Ile-de-France Est	Paris B
UMR3306	Signalisation, neurobiologie et cancer		INSB	Ile-de-France Est	Paris B
UMR3347	Signalisation normale et pathologique de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers		INSB	Ile-de-France Est	Paris B
UMR3348	Stress génotoxiques et cancer		INSB	Ile-de-France Est	Paris B
UMR3664	Dynamique du noyau		INSB	Ile-de-France Est	Paris B
UMR3666	Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique		INC	Ile-de-France Est	Paris B
UMS6425	Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irene Joliot		IN2P3	Ile-de-France Est	Paris B
UMS2201	Observatoire de Paris		INSU	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris B



DEC142127DGDS

Décision portant Renouvellement des unités propres de recherche

Le Président,

Vu le Décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2015 les unités propres de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Sud

UPR n° 2301

Intitulé : INSTITUT DE CHIMIE DES SUBSTANCES NATURELLES (ICSN)

Directrice : Mme Angela MARINETTI, directeur de recherche.

Etablissement conventionné avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 16, 12

Mission et orientation générale des recherches : Etudes à l'interface chimie/science du vivant pour la compréhension des interactions existantes entre molécules et cycle biologique, dans le domaine de la chimie organique, structurale et médicinale.

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Languedoc Roussillon

UPR n° 1142

Intitulé : INSTITUT DE GENETIQUE HUMAINE (IGH)

Directeur : M. Moncef BENKIRANE, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Dominique GIORGI, directeur de recherche.

Partenaire : UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Sections : 21, 22, 27

Mission et orientation générale des recherches : Recherche fondamentale en génétique, biologie moléculaire et cellulaire, notamment génétique humaine, régulations épigénétiques, génome et chromatine, différenciation et développement.

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Ile-de-France Sud

UPR n° 3251

Intitulé : Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur (LIMSI)

Directeur : M. François YVON, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Christian TENAUD, directeur de recherche.

Directrice adjointe : Mme Anne VILNAT, professeur.

Etablissement conventionné avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 10, 26, 34

Mission et orientation générale des recherches : Communication homme-machine multimodale et multimedia ; Cognition et perception humaines et artificielles ; Ingénierie des langues ; Dynamique des fluides et des transferts ; Energetique.

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n° 288

Intitulé : Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C)

Directeur : M. Olivier GICQUEL, professeur.

Directeur adjoint : M. Sebastien DUCRUIX, chargé de recherche.

Etablissement conventionné avec le CNRS : CENTRALESUPELEC

Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 10, 41

Mission et orientation générale des recherches : la physique des gaz, la thermodynamique et la combustion.

Trois objectifs: Ecoulements des fluides; Thermique et énergétique; Combustion et systèmes réactifs

Délégation Languedoc Roussillon

UPR n° 8521

Intitulé : LABORATOIRE PROCÉDÉS, MATÉRIAUX ÉNERGIE SOLAIRE (PROMES)

Directeur : M. Gilles FLAMANT, directeur de recherche.

Directeur adjoint : M. Laurent THOMAS, professeur.

Etablissement conventionné avec le CNRS : UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Section : 10

Mission et orientation générale des recherches : Interactions hauts flux solaires - matière. Matériaux pour l'énergie. Conversion, stockage et transport de l'énergie

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris A

UPR n° 841

Intitulé : INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES

Directeur : M. Francois BOUGARD, professeur.

Sections : 32, 35

Mission et orientation générale des recherches : Toutes recherches sur les textes des périodes antiques, médiévales et modernes dans une perspective de critique des sources et de publications scientifiques. Champs privilégiés : l'Europe et la Méditerranée

Art. 2. - Le mandat de la directrice, des directeurs, de la directrice adjointe, des directeurs adjoints mentionnés à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2015 pour la durée de l'unité propre de recherche.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le Président
Alain FUCHS



DEC142126DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de service

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'il existe ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de service suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Sud

UMS n°3679

Intitulé : Institut Paris Saclay d'Innovation Thérapeutique

Directeur : M. Rodolphe FISCHMEISTER, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Sylvia COHEN-KAMINSKY, directeur de recherche

Partenaires : UNIVERSITE PARIS-SUD, INSERM, ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Section : 16

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMS n°3702

Intitulé : Institut de biologie de Lille

Directeur : M. Philippe BOUTIN, ingénieur de recherche

Partenaires : INSTITUT PASTEUR LILLE, UNIVERSITE LILLE 1, UNIVERSITE LILLE 2, INSERM

Section : 21

Délégation Paris B

UMS n°3714

Intitulé : Centre d'imagerie biologique

Directeur : M. Jean SALAMERO, directeur de recherche

Partenaire : INSTITUT CURIE

Section : 22

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de service suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n°3465

Intitulé : Unité mixte de service "Flotte océanographique Française"

Directeur : M. Olivier LEFORT, ingénieur d'études

Directrice-adjointe : Mme Catherine MOCQUARD, ingénieur d'études

Partenaires : INST POLAIRE FRANCAIS PAUL-EMILE VICTOR, IFREMER, IRD

Sections : 19, 17, 18

Délégation Ile-de-France Est

UMS n°3563

Intitulé : Unité mixte de service "Enveloppes fluides : de la ville à l'exobiologie"

Directeur : M. Matthias BEEKMANN, directeur de recherche

Partenaires : UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, ECOLE DES PONTS PARISTECH

Sections : 19, 18, 17, 30

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMS n°3342

Intitulé : Observatoire des Sciences de l'Univers de l'UVSQ

Directrice : Mme Sophie GODIN BEEKMANN, directeur de recherche

Partenaire : UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Section : 19

Délégation Languedoc-Roussillon

UMS n°3282

Intitulé : Observatoire de REcherche Méditerranéen de l'Environnement

Directeur : M. Eric SERVAT, directeur de recherche

Partenaires : UNIVERSITE DE MONTPELLIER, IRD

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 18, 19, 30, 29, 31, 39

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMS n°2877

Intitulé : ICARE

Directeur : M. Jacques DESCLOITRES, ingénieur de recherche

Partenaires : UNIVERSITE LILLE 1, CENTRE NATIONAL D ETUDES SPATIALES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 19

Délégation Paris Michel-Ange

UMS n°3365

Intitulé : Unité mixte de service de l'OSU-Réunion

Directeur : M. Jean-pierre CAMMAS, directeur de recherche

Partenaire : UNIVERSITE DE LA REUNION

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 19

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Est

UMS n°3628

Intitulé : France Génomique

Directeur : M. Pierre LE BER, ingénieur de recherche

Partenaires : INSERM, INRA, CEA

Section : 21

UMS n°3655

Intitulé : Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse

Directeur : M. Jean-Yves SCOAZEC, professeur des universités - praticien hospitalier

Partenaires : UNIVERSITE PARIS-SUD, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, INSERM

Section : 24

Délégation Ile-de-France Sud

UMS n°3504

Intitulé : AMAGEN

Directeur : M. FREDERIC SOHM, ingénieur de recherche

Partenaire : INRA

Sections : 22, 25

UMS n°3601

Intitulé : Institut français de bioinformatique

Directeur : M. Jean-François GIBRAT, directeur de recherche

Partenaires : INSERM, INRA, INRIA, CEA

Section : 21

Délégation Languedoc-Roussillon

UMS n°3426

Intitulé : BioCampus Montpellier

Directeur : M. Laurent JOURNOT, directeur de recherche

Partenaires : UNIVERSITE DE MONTPELLIER, INSERM

Section : 21

UMS n°3656
Intitulé : GENOPOLYS
Directeur : M. Marcel MECHALI, directeur de recherche
Partenaires : INSERM, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Section : 21

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMS n°3605
Intitulé : Organisation de Micro-Electronique Générale Avancée
Directeur : M. Christophe DE LA TAILLE, ingénieur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Nathalie SEGUIN-MOREAU, ingénieur de recherche
Partenaire : ECOLE POLYTECHNIQUE
Section : 1

Délégation Paris B

UMS n°6425
Intitulé : Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irene Joliot
Directeur : M. Renaud HUYNH, ingénieur de recherche
Partenaire : INSTITUT CURIE
Section : 1

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Ile-de-France Sud

UMS n°1786
Intitulé : Bibliothèque mathématique Jacques Hadamard
Directeur : M. Yves LE JAN, professeur
Partenaire : UNIVERSITE PARIS-SUD
Section : 41

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

UMS n°3676
Intitulé : UMS IOGS-CNRS
Directeur : M. Jean-Louis MARTIN, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Annie MONTAGNAC-CUSIMANO, ingénieur de recherche
Partenaire : INSTITUT D'OPTIQUE THEORIQUE & APPLIQUEE
Sections : 4, 8

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Languedoc-Roussillon

UMS n°3358
Intitulé : IN'SOL

Directeur : M. Gilles FLAMANT, directeur de recherche
Partenaire : UNIVERSITE DE PERPIGNAN
Section : 10

Art. 3. - Le mandat de la directrice, des directeurs, des directrices adjointes mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142124DGDS

Décision portant création et renouvellement des fédérations de recherche

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de fédération de chacune des fédérations, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 01 janvier 2015 les fédérations de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

FR n°3686

Intitulé : Fédération autour de la Chimie et Physique des Matériaux dans l'Ouest (Lab-O-Mat)

Directeur : M. Guy OUVRARD, Professeur

Directeur-adjoint : M. Denis MORINEAU, directeur de recherche

Partenaires : ENSICAEN, ECOLE NAT SUP CHIMIE RENNES, INSA ROUEN, UNIVERSITE

DE BRETAGNE OCCIDENTALE, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, UNIVERSITE DE CAEN BASSE-NORMANDIE, UNIVERSITE DE ROUEN, UNIVERSITE DE POITIERS, UNIVERSITE DU MAINE, UNIVERSITE RENNES 1

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 5, 3, 8, 9, 11, 15, 14

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes

FR n°3707

Intitulé : INCREASE

Directeur : M. Francois JEROME, directeur de recherche

Partenaires : ECOLE NAT SUP CHIMIE RENNES, INRA, INSA RENNES, INSA TOULOUSE, INP TOULOUSE, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE LA ROCHELLE, UNIVERSITE DE POITIERS, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE TOULOUSE 3

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 14, 10, 11, 12, 13, 21

Délégation Ile-de-France Est

FR n°3701

Intitulé : Fédération pour l'Enseignement et la Recherche sur la Métallurgie en Ile de France

Directeur : M. Yannick CHAMPION, directeur de recherche

Partenaires : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, CNAM, CHIMIE PARISTECH, UNIVERSITE PARIS-SUD, ECOLE POLYTECHNIQUE, UNIVERSITE PARIS 13, UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, CENTRALESUPELEC, ARTS ET METIERS PARISTECH, ONERA, CEA, MINES PARISTECH

Sections : 15, 5, 9, 10

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

FR n°3688

Intitulé : Biochimie structurale et fonctionnelle des assemblages biomoléculaires

Directeur : M. Dominique LEGRAND, directeur de recherche

Partenaires : UNIVERSITE LILLE 1, INSERM

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 20, 16

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les fédérations de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Est

FR n°3242

Intitulé : Institut d'Alembert

Directeur : M. Eric DEPRESZ, directeur de recherche

Partenaire : ENS CACHAN

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut de physique (INP) ; Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 8, 4, 13, 16, 28, 20

FR n°3311

Intitulé : Institut Farman

Directeur : M. Florian DE VUYST, professeur

Partenaire : ENS CACHAN

Sections : 8, 9, 7, 6

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FR n°3029

Intitulé : ITER (FCM/ITER)

Directeur : M. Yannick MARANDET, chargé de recherche

Partenaires : CEA, INRIA, ECOLE POLYTECHNIQUE, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, UNIVERSITE DE TOULON, UNICE, UNIVERSITE DE LORRAINE, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE TOULOUSE 3, UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURÈS, UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, INP TOULOUSE, UNIVERSITE DE STRASBOURG, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE PARIS 13, ECOLE CENTRALE MARSEILLE, ECOLE CENTRALE DE LYON, UNIVERSITE DE LYON 1, UNIVERSITE LILLE 1, ECOLE NAT SUP CHIMIE LILLE, UNIVERSITE DE ROUEN, UNIVERSITE D'ORLEANS, UNIVERSITE JOSEPH FOURIER, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE RENNES 2, ENS RENNES, UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, UNIVERSITE PIERRE-MENDES-FRANCE, UNIVERSITE JEAN MONNET ST-ETIENNE, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, INSA DE LYON, INSA RENNES, INSA ROUEN, INSA TOULOUSE, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX, OBSERVATOIRE DE LA COTE D'AZUR, IRSN, UNIVERSITE D'ANGERS

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut de physique (INP) ; Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 4, 10

FR n°3393

Intitulé : Fédération de Recherche sur l'Énergie Photovoltaïque

Directeur : M. Pere ROCA CABARROCAS, directeur de recherche

Partenaires : EDF, ECOLE POLYTECHNIQUE, CHIMIE PARISTECH, UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN, CENTRALESUPELEC, UNIVERSITE DE STRASBOURG, UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, INSA RENNES, UNIVERSITE DE TOULON, UNIVERSITE RENNES 1, INSA DE LYON, UNIVERSITE DE LYON 1, ECOLE CENTRALE DE LYON, ECOLE SUP CHIMIE PHYS ELECTRONIQ LYON, INSA DE STRASBOURG, ENGEES

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut de physique (INP)

Sections : 8, 14, 10, 15, 4, 5, 3

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Est

FR n°3435

Intitulé : Travail, Emploi et Politiques Publiques

Directeur : M. Yannick L'HORTY, professeur

Partenaires : UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE, UNIVERSITE DE CAEN

BASSE-NORMANDIE, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE, UNIVERSITE DU MAINE,
UNIVERSITE PARIS 2, UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, UNIVERSITE
RENNES 1, UNIVERSITE DE NANTES
Section : 37

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Ile-de-France Est

FR n°3522
Intitulé : Fédération de recherche Bézout
Directeur : M. Philippe LOUBATON, Professeur
Partenaires : UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE, UNIV PARIS EST CRETEIL
VAL DE MARNE, ECOLE DES PONTS PARISTECH, ESIEE PARIS
Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)
Sections : 41, 6, 7

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FR n°3487
Intitulé : Fédération de Mathématiques de l'Ecole Centrale Paris
Directeur : M. Marc MASSOT, professeur
Partenaire : CENTRALESUPELEC
Section : 41

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

FR n°2956
Intitulé : Fédération de recherche Mathématique du Nord Pas-de-Calais
Directeur : M. Catalin BADEA, professeur
Partenaires : UNIVERSITE LILLE 1, UNIVERSITE D'ARTOIS, UNIVERSITE
VALENCIENNES, UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE
Section : 41

Institut de rattachement : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FR n°636
Intitulé : Institut Pierre-Simon Laplace
Directeur : M. Herve LE TREUT, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Jean louis DUFRESNE, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. PHILIPPE BOUSQUET, maître de conférences
Directrice-adjointe : Mme Nicole PAPINEAU, directeur de recherche
Partenaires : UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN, CENTRE NATIONAL D ETUDES
SPATIALES, CEA, ENS PARIS, ECOLE POLYTECHNIQUE, IRD, UNIVERSITE PARIS
DIDEROT, UNIV PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE
CURIE, ECOLE DES PONTS PARISTECH, ECOLE PRATIQUE HAUTES ETUDES, EDF,
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, OBSERVATOIRE DE PARIS,
UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE, UNIVERSITE PARIS-SUD
Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut de physique (INP)
Sections : 19, 17, 30, 18

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FR n°2483
Intitulé : Institut Lavoisier-Franklin
Directeur : M. Pierre GALTIER, Professeur
Partenaire : UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Sections : 15, 12, 3, 14

Délégation Ile-de-France Sud

FR n°3510
Intitulé : Fédération de Chimie Physique de Paris Saclay
Directeur : M. Philippe MAITRE, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Michel MONS, Chercheur du CEA
Partenaires : UNIVERSITE PARIS-SUD, CEA, ENS CACHAN, ECOLE POLYTECHNIQUE,
UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE
Section : 13

FR n°3624
Intitulé : Réseau National de Spectrométrie de Masse FT-ICR à très haut champ
Directeur : M. Guillaume VAN DER REST, professeur
Partenaires : ECOLE POLYTECHNIQUE, ESPCI PARISTECH, UNIVERSITE DE
LORRAINE, UNIVERSITE LILLE 1, UNIVERSITE PARIS-SUD, UNIVERSITE PIERRE ET
MARIE CURIE
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 12, 13

Délégation Languedoc-Roussillon

FR n°3105
Intitulé : Fédération de Recherche Chimie Balard
Directrice : Mme Deborah JONES, directeur de recherche
Partenaires : UNIVERSITE DE MONTPELLIER, CEA, ECOLE NAT SUP DE CHIMIE
MONTPELLIER, COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
Sections : 14, 11, 12, 13, 15, 16

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

FR n°2638
Intitulé : Institut Michel Eugène Chevreul
Directeur : M. Guy BUNTINX, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Hugues LEROUX, professeur
Directeur-adjoint : M. Jean-François LAMONIER, professeur
Partenaires : UNIVERSITE LILLE 1, ECOLE CENTRALE DE LILLE, ECOLE NAT SUP
CHIMIE LILLE, INRA, UNIVERSITE D'ARTOIS, UNIVERSITE LILLE 2
Institut secondaire : Institut national des sciences de l'univers (INSU)
Sections : 15, 11, 12, 14, 5, 18

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

FR n°2764

Intitulé : Fédération Lumière Matière
Directrice : Mme Danielle DOWEK, directeur de recherche
Partenaires : UNIVERSITE PARIS-SUD, INSTITUT OPTIQUE GRADUATE SCHOOL
Section : 4

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Ile-de-France Sud

FR n°3284
Intitulé : Institut Diversité, Ecologie et Evolution du Vivant
Directeur : M. Pierre CAPY, professeur
Directrice-adjointe : Mme Catherine MONTCHAMP, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Olivier MARTIN, Directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Jane LECOMTE, professeur
Directeur-adjoint : M. Jean François SILVAIN, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Nathalie FRASCARIA-LACOSTE, professeur
Partenaires : UNIVERSITE PARIS-SUD, AGROPARISTECH, INRA, IRD
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 29, 21, 22, 23, 30

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

FR n°3508
Intitulé : Institut Européen de Génomique du Diabète
Directeur : M. Philippe FROGUEL, professeur
Partenaires : UNIVERSITE LILLE 2, CHRU LILLE, INSTITUT PASTEUR LILLE
Sections : 21, 24

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes et des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 mai 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142123DGDS

Décision portant renouvellement des unités mixtes internationales

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes internationales suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n°2955

Intitulé : Image and Pervasive Access Lab

Directeur : M. Mounir MOKHTARI, professeur

Partenaires : UNIVERSITE NATIONALE DE SINGAPOUR, UNIVERSITE JOSEPH

FOURIER, AGENCY FOR SCIENCE TECHNOLOGY RESEARCH, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, INSTITUT MINES-TELECOM

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 6

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n°3069

Intitulé : The Pacific Institute for the Mathematical Sciences

Directeur : M. Alejandro ADEM, professeur

Partenaires : THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA, UNIVERSITY OF WASHINGTON, UNIVERSITE DE CALGARY, UNIVERSITE SIMON FRASER, UNIVERSITE ALBERTA, UNIVERSITE VICTORIA, UNIVERSITY OF REGINA, UNIVERSITY OF SASKATCHEWAN, UNIVERSITE DE LETHBRIDGE

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ;

Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 41, 6, 7

Institut de rattachement : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n°3376

Intitulé : TAKUVIK

Directeur : M. Marcel BABIN, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Louis FORTIER, professeur

Partenaire : UNIVERSITE LAVAL

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 19, 18, 30

UMI n°3386

Intitulé : Laboratoire Franco-Chilien d'Astronomie

Directeur : M. Guido Alejandro GARAY BRIGNARDELLO, professeur

Partenaire : UNIV DE CHILE

Section : 17

Art. 2. - Le mandat des directeurs et du directeur adjoint mentionnés à l'article 1 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142122DGDS

Décision portant création des formations de recherche en évolution

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des formations, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est créée à compter du 01 janvier 2015 la formation de recherche en évolution suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Sud

FRE n°3693

Intitulé : Unité de Neurosciences, Information et Complexité

Directeur : M. Yves FREGNAC, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Daniel ernesto SHULZ, directeur de recherche

Sections : 26, 25, 51

Art. 2. - Le mandat des responsables à l'article 1 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142121DGDS

Décision portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des formations, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 01 janvier 2015 les formations de recherche en évolution suivantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

FRE n°3706

Intitulé : Centre Nantais de Sociologie

Responsable : Mme Annie COLLOVALD, professeur

Partenaire : UNIVERSITE DE NANTES

Section : 36

Délégation Ile-de-France Est

FRE n°3705

Intitulé : Laboratoire interdisciplinaire sciences, innovations, sociétés

Responsable : M. Pierre-Benoît JOLY, directeur de recherche

Partenaires : INRA, ECOLE DES PONTS PARISTECH, UNIVERSITE PARIS-EST
MARNE-LA-VALLEE, ANDRA, AREVA SA, EHESS, ESIEE PARIS

Sections : 36, 37

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Languedoc-Roussillon

FRE n°3689

Intitulé : Centre d'études d'agents Pathogènes et Biotechnologies pour la Santé

Responsable : M. Jean-michel MESNARD, directeur de recherche

Responsable adjoint : M. Stephan KOHLER, directeur de recherche

Partenaire : UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Section : 27

FRE n°3690

Intitulé : Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic

Responsable : M. Franck MOLINA, directeur de recherche

Partenaire : ALCEN-PMB

Section : 28

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Paris B

FRE n°3684

Intitulé : Laboratoire de statistique théorique et appliquée

Responsable : M. Gérard BIAU, professeur

Partenaire : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE

Section : 41

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FRE n°3709

Intitulé : Parallélisme, Réseaux, Systèmes, Modélisation

Responsable : M. Jean-Michel FOURNEAU, professeur

Responsable adjoint : M. Alain BUI, professeur

Partenaire : UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN

Sections : 6, 7

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Midi-Pyrénées

FRE n°3687

Intitulé : Institut Clément Ader

Responsable : M. Philippe OLIVIER, professeur

Responsable adjoint : M. Thierry CUTARD, professeur

Responsable adjoint : M. Yves GOURINAT, professeur
Partenaires : UNIVERSITE TOULOUSE 3, INSA TOULOUSE, ISAE, ECOLE DES MINES
D'ALBI-CARMAUX
Section : 9

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les formations de recherche en évolution suivantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Est

FRE n°3561
Intitulé : Institut de Biologie Systémique et Synthétique
Responsable : M. Jean-Loup FAULON, professeur
Partenaires : UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE, CEA
Section : 21

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

FRE n°3580
Intitulé : Génie Enzymatique et Cellulaire. Reconnaissance Moléculaire et Catalyse
Responsable : M. Karsten HAUPT, Professeur
Responsable adjoint : M. Alain FRIBOULET, directeur de recherche
Partenaires : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE, UNIVERSITE DE
PICARDIE JULES VERNE
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Section : 20

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Languedoc-Roussillon

FRE n°3673
Intitulé : Chimie bio-inspirée et innovations écologiques
Responsable : Mme Claude GRISON, professeur
Partenaires : UNIVERSITE DE MONTPELLIER, STRATTOZ
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 16, 29, 52

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

FRE n°3498
Intitulé : Ecologie et dynamique des systèmes anthropisés
Responsable : M. Guillaume DECOCQ, professeur des universités - praticien hospitalier
Partenaire : UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
Sections : 29, 30, 31

Art. 3. - Le mandat des responsables et des responsables adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014



DEC142120DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche non contractualisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°3691

Intitulé : Dynamique cellulaire physiologique et pathologique

Directrice : Mme Sandrine ETIENNE MANNEVILLE, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean-Christophe OLIVO-MARIN, chef de laboratoire

Partenaire : INSTITUT PASTEUR
Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)
Sections : 22, 51

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°3680
Intitulé : Service de physique de l'état condensé
Directeur : M. François DAVIAUD, Chercheur du CEA
Directeur-adjoint : M. Patrice ROCHE, Chercheur du CEA
Partenaire : CEA
Sections : 3, 2

UMR n°3681
Intitulé : Institut de physique théorique
Directeur : M. MICHEL BAUER, Chercheur du CEA
Partenaire : CEA
Section : 2

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°3685
Intitulé : Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie
Directeur : M. Serge PALACIN, Chercheur du CEA
Directeur-adjoint : M. Philippe DILLMANN, directeur de recherche
Partenaire : CEA
Sections : 14, 11, 13, 15

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°104
Intitulé : Laboratoire d'étude des microstructures
Directeur : M. Alphonse FINEL, Directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Yann LE BOUAR, directeur de recherche
Partenaire : ONERA
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 5, 15

UMR n°125
Intitulé : Surface du verre et interface
Directrice : Mme Emmanuelle GOUILLART, directeur de recherche
Partenaire : SGPM RECHERCHES
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 5, 11, 9

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°12

Intitulé : Laboratoire Léon Brillouin

Directrice : Mme Christiane ALBA-SIMIONESCO, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Alain MENELLE, Chercheur du CEA

Directeur-adjoint : M. Jean-Paul VISTICOT, Chercheur du CEA

Partenaire : CEA

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut d'écologie et environnement (INEE) ;

Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 5, 3, 11, 15, 13

UMR n°137

Intitulé : Unité mixte de physique CNRS/Thalès

Directeur : M. Frédéric NGUYEN VAN DAU, physicien

Directeur-adjoint : M. Frederic PETROFF, directeur de recherche

Partenaires : THALES, UNIVERSITE PARIS-SUD

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 3, 8

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°2959

Intitulé : Groupement de Recherche et d'Etudes en Gestion à HEC

Directeur : M. Blaise ALLAZ, maître de conférences

Partenaire : CCI PARIS

Section : 37

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs et des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142117DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Centre-Est

UMR n°7375

Intitulé : Laboratoire de chimie-physique macromoléculaire

Directeur : M. Alain DURAND, professeur

Directrice-adjointe : Mme Marie-christine AVERLANT-PETIT, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE LORRAINE

Sections : 11, 16

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes

UMR n°7374

Intitulé : Interfaces Confinement Matériaux et Nanostructures

Directrice : Mme Sylvie BONNAMY, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Caroline ANDREAZZA-VIGNOLLE, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE D'ORLEANS

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 5, 15

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°8230

Intitulé : Centre Jean Pépin

Directeur : M. Pierre CAYE, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE PARIS

Section : 35

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°8238

Intitulé : Laboratoire d'études sur le genre et la sexualité

Directrice : Mme ANNE BERGER, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE PARIS OUEST NANTERRE LA

DEFENSE, UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

Sections : 35, 36, 40

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Côte d'Azur

UMR n°7635

Intitulé : Centre de Mise en Forme des Matériaux

Directeur : M. Pierre MONTMITONNET, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 9, 11

Délégation Paris B

UMR n°7633

Intitulé : Centre des matériaux

Directeur : M. Jacques BESSON, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS

Section : 9

Art. 3.- Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS



DEC142119DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Paris B

UMR n°9187

Intitulé : Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie

Directrice : Mme Marie-paule FICHOU, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Sergio MARCO, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT CURIE, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 16, 20

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°9191

Intitulé : Évolution, génomes, comportement et écologie

Directrice : Mme Catherine MONTCHAMP, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Dominique JOLY, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Myriam HARRY, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Etablissement partenaire : UNIVERSITE PARIS DIDEROT

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 29, 21, 22

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°9190

Intitulé : Centre pour la biodiversité marine, l'exploitation et la conservation

Directeur : M. Laurent DAGORN, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Thierry BOUVIER, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Catherine ALLIAUME, professeur

Directeur-adjoint : M. Jean-Marc FROMENTIN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Sections : 30, 29

Délégation Paris Michel-Ange

UMR n°9220

Intitulé : Ecologie marine tropicale dans les Océans Pacifique et Indien

Directrice : Mme Claude PAYRI, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Matthieu LE CORRE, professeur

Etablissements co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE LA REUNION, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Sections : 29, 30

UMR n°9192

Intitulé : Processus infectieux en milieu insulaire tropical

Directeur : M. Patrick MAVINGUI, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE LA REUNION

Section : 29

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°9188

Intitulé : Laboratoire Aimé Cotton

Directeur : M. Jean-François ROCH, professeur
Directeur-adjoint : M. Olivier DULIEU, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN,
UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 4, 25

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°9196
Intitulé : Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux
Directeur : M. Thierry HEIDMANN, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissement partenaire : INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
Sections : 27, 21

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°9197
Intitulé : Institut des Neurosciences Paris Saclay
Directeur : M. Philippe VERNIER, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissements partenaires : CEA, INRA, INSERM, UNIVERSITE JEAN MONNET
ST-ETIENNE
Sections : 25, 22, 26

UMR n°9198
Intitulé : Institut de Biologie Intégrative de la Cellule
Directeur : M. Thierry MEINNEL, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Frederic BOCCARD, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET
AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissement partenaire : INRA
Sections : 21, 20, 23, 22, 27

UMR n°9199
Intitulé : Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapies, imagerie
Directeur : M. Emmanuel BROUILLET, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET
AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Section : 28

UMR n°9213
Intitulé : Institut des Sciences des Plantes de Paris Saclay
Directeur : M. Martin CRESPI, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Michael HODGES, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Abdelhafid BENDAHMANE, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE, UNIVERSITE PARIS-SUD 11,
UNIVERSITE PARIS DIDEROT
Section : 23

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°9214

Intitulé : Physiologie et médecine expérimentale du coeur et des muscles

Directeur : M. Jacques MERCIER, professeur des universités - praticien hospitalier

Directeur-adjoint : M. Sylvain RICHARD, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Etablissement partenaire : CHU DE MONTPELLIER

Section : 24

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°9217

Intitulé : Institut Interdisciplinaire de l'Innovation

Directeur : M. Herve DUMEZ, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS, ECOLE POLYTECHNIQUE, INSTITUT MINES TELECOM

Section : 37

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°9193

Intitulé : Laboratoires sciences cognitives et sciences affectives

Directeur : M. Yann COELLO, professeur

Directeur-adjoint : M. Pierre THOMAS, professeur des universités - praticien hospitalier

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE - LILLE 3, UNIVERSITE LILLE 2 - DROIT ET SANTE

Etablissement partenaire : CHRU LILLE

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Section : 26

Délégation Paris A

UMR n°9194

Intitulé : EXCESS

Directeur : M. Francis KRAMARZ, inspecteur général

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ADMINISTRATION ECONOMIQUE PARISTECH, ECOLE POLYTECHNIQUE

Sections : 37, 36

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°9189

Intitulé : Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille

Directeur : M. Olivier COLOT, professeur

Directrice-adjointe : Mme Clarisse DHAENENS, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LILLE, UNIVERSITE

LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Etablissements partenaires : UNIVERSITE LILLE 3, INRIA, INSTITUT MINES-TELECOM

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 6, 7

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°9219

Intitulé : Institut des Sciences de la Mécanique et Applications Industrielles

Directeur : M. Patrick MASSIN, ingénieur de recherche

Directeur-adjoint : M. Ludovic JASON, ingénieur de recherche

Directeur-adjoint : M. Habibou MAITOURNAM, ingénieur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE TECHNIQUES AVANCEES, ELECTRICITE DE FRANCE

Sections : 9, 10

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2015 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°8531

Intitulé : Photophysique et Photochimie Supramoléculaires et Macromoléculaires

Directeur : M. Fabien MIOMANDRE, maître de conférences

Directrice-adjointe : Mme Isabelle LERAY-RIOU KERANGAL, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN

Section : 13

UMR n°7182

Intitulé : Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est

Directeur : M. Michel LATROCHE, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Valérie LANGLOIS, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE

Sections : 15, 11, 13

UMR n°8587

Intitulé : Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie et l'Environnement

Directeur : M. Jean-yves SALPIN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS, UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 13, 16

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°8580

Intitulé : Structures, propriétés et modélisation des solides
Directeur : M. Guilhem DEZANNEAU, chargé de recherche
Directeur-adjoint : M. Pietro CORTONA, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : CENTRALESUPELEC
Etablissement partenaire : CEA
Sections : 15, 13

UMR n°9168

Intitulé : Laboratoire de Chimie Moléculaire
Directrice : Mme Corinne GOSMINI, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Gilles FRISON, chargé de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE
Sections : 14, 12, 13

UMR n°8180

Intitulé : Institut Lavoisier de Versailles
Directeur : M. Christian SERRE, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Francois COUTY, professeur
Directrice-adjointe : Mme Anne DOLBECQ-BASTIN, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE VERSAILLES ST
QUENTIN-EN-YVELINES
Sections : 14, 15, 12

UMR n°7652

Intitulé : Laboratoire de Synthèse Organique
Directeur : M. Fabien GAGOSZ, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE
TECHNIQUES AVANCEES, ECOLE POLYTECHNIQUE
Section : 12

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8000

Intitulé : Laboratoire de Chimie Physique
Directeur : M. Philippe MAITRE, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. PEDRO ALMEIDA DE OLIVEIRA, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Instituts secondaires : Institut de physique (INP) ; Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 13, 20, 4

UMR n°8076

Intitulé : Biomolécules : Conception, Isolement, Synthèse
Directeur : M. Bruno FIGADERE, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Mouad ALAMI, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 16, 12

UMR n°8182

Intitulé : Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay
Directeur : M. David AITKEN, Professeur
Directrice-adjointe : Mme Anne BLEUZEN, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Sections : 12, 14, 15, 16

UMR n°8612
Intitulé : Institut Galien Paris Sud
Directeur : M. Elias FATTAL, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 16, 11, 13, 28

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5247
Intitulé : Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM)
Directeur : M. Pascal DUMY , professeur
Directeur-adjoint : M. Jean-jacques VASSEUR, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Muriel AMBLARD, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Etablissements partenaires : UNIVERSITE D'AVIGNON, UNIVERSITE DE NIMES, CHU DE NIMES
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 16, 12, 20, 28

UMR n°5253
Intitulé : Institut de chimie moléculaire et des matériaux - Institut Charles Gerhardt Montpellier (ICGM)
Directeur : M. Jean-Marie DEVOISSELLE, professeur
Directeur-adjoint : M. Eric CLOT, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Deborah JONES, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Jean-Jacques ROBIN, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)
Sections : 14, 11, 12, 13, 15, 16

UMR n°5635
Intitulé : Institut Européen des Membranes
Directeur : M. Philippe MIELE, Professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 15, 14, 10, 12, 11, 16

UMR n°5257
Intitulé : Institut de Chimie Séparative de Marcoule
Directeur : M. Stephane PELLET-ROSTAING, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Thomas ZEMB, Chercheur du CEA
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Etablissement partenaire : INST MAX PLANCK CHEMICAL PHYSICS SOLIDS
Institut secondaire : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)
Sections : 13, 11, 12, 15

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8516

Intitulé : Laboratoire de Spectrochimie Infrarouge et Raman

Directeur : M. Herve VEZIN, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Cyril RUCKEBUSCH, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Etablissement partenaire : UNIVERSITE LILLE 2

Sections : 13, 12

UMR n°8207

Intitulé : Unité Matériaux et Transformations

Directeur : M. Alexandre LEGRIS, professeur

Directeur-adjoint : M. Hugues LEROUX, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE LILLE, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Institut secondaire : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Sections : 15, 11, 12, 18, 5

UMR n°8181

Intitulé : Unité de Catalyse et de Chimie du Solide

Directeur : M. Lionel MONTAGNE, Professeur

Directeur-adjoint : M. Franck DUMEIGNIL, Professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LILLE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE LILLE, UNIVERSITE D'ARTOIS, UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Sections : 14, 15, 12

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8079

Intitulé : Ecologie, systématique et évolution

Directrice : Mme Jane LECOMTE, professeur

Directrice-adjointe : Mme Tatiana GIRAUD, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Nathalie FRASCARIA-LACOSTE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT, UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Sections : 29, 23, 30

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5290

Intitulé : Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle

Directeur : M. Frédéric SIMARD, chargé de recherche

Directeur-adjoint : M. Francois RENAUD, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Patrick BASTIEN, professeur des universités - praticien hospitalier

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 29, 27

UMR n°5554

Intitulé : Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier

Directrice : Mme Agnès MIGNOT, professeur

Directeur-adjoint : M. Nicolas GALTIER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean-François AGNESE, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Christelle HELY-ALLEAUME, directeur d'études

Directeur-adjoint : M. Pierre-Olivier ANTOINE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Etablissements partenaires : CIRAD, INRAP

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Sections : 29, 18, 19, 30, 31

UMR n°5175

Intitulé : Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive

Directeur : M. Richard JOFFRE, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean-louis MARTIN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3

Etablissements partenaires : MONTPELLIER SUPAGRO, IRD, INRA

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 29, 26, 30, 39

UMR n°5244

Intitulé : Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements

Directeur : M. Guillaume MITTA, professeur

Directeur-adjoint : M. Yannick GUEGUEN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Section : 29

UMR n°5120

Intitulé : Botanique et modélisation de l'architecture des plantes et des végétations

Directeur : M. Thierry FOURCAUD, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean François MOLINO, chargé de recherche

Directeur-adjoint : M. Raphaël PELISSIER, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 29, 7

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8198

Intitulé : Evolution, Ecologie et Paléontologie

Directeur : M. Xavier VEKEMANS, Professeur

Directeur-adjoint : M. Joël CUGUEN, Professeur

Directeur-adjoint : M. Thomas SERVAIS, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Sections : 29, 18

Délégation Paris Michel-Ange

UMR n°8172

Intitulé : Ecologie des forêts de Guyane

Directeur : M. Eric MARCON, Ingénieur en chef des ponts et chaussées

Directeur-adjoint : M. Jean-Christophe ROGGY, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT, INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, UNIVERSITE DE LA GUYANE, UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 30, 9, 12, 29

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°7643

Intitulé : Laboratoire de physique de la matière condensée

Directeur : M. Mathis PLAPP, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 5, 3, 14, 15

UMR n°7644

Intitulé : Centre de physique théorique (CPhT)

Directeur : M. Bernard PIRE, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE

Sections : 2, 4, 17, 3, 5

UMR n°8089

Intitulé : Laboratoire de Physique Théorique et Modélisation

Directeur : M. Philippe LECHÉMINANT, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE

Sections : 2, 5

UMR n°8635

Intitulé : Groupe d'études de la matière condensée

Directeur : M. Niels KELLER, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES

Sections : 3, 14, 15

UMR n°7642

Intitulé : Laboratoire des solides irradiés

Directeur : M. Cornelis VAN DER BEEK, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Bruno BOIZOT, Chercheur du CEA
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET
AUX ENERGIES ALTERNATIVES, ECOLE POLYTECHNIQUE
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 5, 3, 11

UMR n°7639

Intitulé : Laboratoire d'Optique Appliquée
Directeur : M. Antoine ROUSSE, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE
TECHNIQUES AVANCEES, ECOLE POLYTECHNIQUE
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 4, 5, 8, 13

UMR n°7645

Intitulé : Laboratoire d'optique et biosciences
Directeur : M. Francois HACHE, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE, INSTITUT
NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Section : 4

UMR n°7605

Intitulé : Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses
Directeur : M. Patrick AUDEBERT, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Sylvie JACQUEMOT, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET
AUX ENERGIES ALTERNATIVES PARIS, ECOLE POLYTECHNIQUE, UNIVERSITE
PIERRE ET MARIE CURIE
Etablissement partenaire : UNIVERSITE PARIS-SUD
Sections : 4, 8

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8501

Intitulé : Laboratoire Charles Fabry
Directeur : M. Patrick GEORGES, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT OPTIQUE GRADUATE SCHOOL
Etablissement partenaire : UNIVERSITE PARIS-SUD
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 8, 4, 3

UMR n°8214

Intitulé : Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay
Directeur : M. Bernard BOURGUIGNON, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Marie pierre FONTAINE AUPART, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Philippe RONCIN, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 4, 13

UMR n°8502

Intitulé : Laboratoire de Physique des Solides
Directeur : M. Sylvain RAVY, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 3, 5, 11, 14, 20

UMR n°8626

Intitulé : Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques
Directeur : M. Emmanuel TRIZAC, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Section : 2

UMR n°8627

Intitulé : Laboratoire de physique théorique
Directeur : M. Sebastien DESCOTES-GENON, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Philippe BOUCAUD, chargé de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)
Section : 2

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5221

Intitulé : Laboratoire Charles Coulomb
Directeur : M. Pierre LEFEBVRE, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 3, 5, 11, 2, 8

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8523

Intitulé : Physique des lasers, atomes et molécules
Directeur : M. Marc DOUAY, Professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Instituts secondaires : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU)
Sections : 4, 8, 13, 17

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°7638

Intitulé : Laboratoire Leprince-Ringuet
Directeur : M. Jean-claude BRIENT, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE
Section : 1

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8607

Intitulé : Laboratoire de l'accélérateur linéaire

Directeur : M. ACHILLE STOCCHI, professeur
Directeur-adjoint : M. Fabien CAVALIER, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Sections : 1, 2, 7

UMR n°8608
Intitulé : Institut de Physique Nucléaire d'Orsay
Directeur : M. Faïçal AZAIEZ, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut de physique (INP)
Sections : 1, 2, 13

UMR n°8609
Intitulé : Centre de Sciences Nucléaires et de Sciences de la Matière
Directeur : M. Jean-antoine SCARPACI, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut de physique (INP) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU)
Sections : 1, 3, 15, 17, 18

UMR n°8165
Intitulé : Imagerie et Modélisation en Neurobiologie et Cancérologie
Directeur : M. Philippe LANIECE, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS DIDEROT PARIS 7, UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 28, 1, 25

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5299
Intitulé : Laboratoire Univers et Particules de Montpellier
Directeur : M. Denis PUY, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Instituts secondaires : Institut de physique (INP) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU)
Sections : 2, 1, 17

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°8113
Intitulé : Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée
Directeur : M. Malcolm BUCKLE, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Eric DEPRESZ, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN
Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 20, 16

UMR n°8126
Intitulé : Signalisation, noyaux et innovations en cancérologie

Directrice : Mme Joelle WIELS, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Marc LIPINSKI, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissement partenaire : INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
Section : 24

UMR n°8200

Intitulé : Stabilité génétique et oncogénèse
Directrice : Mme Patricia-laila KANNOUCHE, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissement partenaire : INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
Sections : 21, 24

UMR n°8203

Intitulé : Vectorologie et thérapeutiques anticancéreuses
Directeur : M. Luis MIR, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Karim BENIHOUD, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissement partenaire : INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 28, 8

UMR n°8030

Intitulé : Génomique métabolique
Directeur : M. Marcel SALANOUBAT, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET
AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE
Etablissement partenaire : INSERM
Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)
Sections : 20, 21

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°7654

Intitulé : Bases moléculaires et régulation de la biosynthèse protéique
Directeur : M. Yves MECHULAM, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE
Section : 20

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8120

Intitulé : Génétique quantitative et Evolution - Le Moulon
Directeur : M. Olivier MARTIN, Directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU
VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE, UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)
Sections : 23, 29

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5235

Intitulé : Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques

Directeur : M. Georges LUTFALLA, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Maryse LEBRUN, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Section : 27

UMR n°5237

Intitulé : Centre de recherche de biochimie macromoléculaire
Directrice : Mme Anne DEBANT, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Serge ROCHE, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Sections : 22, 24

UMR n°5535

Intitulé : Institut de génétique moléculaire de Montpellier
Directeur : M. Marc PIECHACZYK, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Alexandre PHILIPS, chargé de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Sections : 21, 22, 27, 28

UMR n°5096

Intitulé : Laboratoire Génome et développement des plantes
Directeur : M. Jean-Marc DERAGON, Professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA
Section : 23

UMR n°5048

Intitulé : Centre de biochimie structurale
Directeur : M. Christian ROUMESTAND, Professeur
Directeur-adjoint : M. Pierre-emmanuel MILHIET, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Etablissement partenaire : INRA
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 20, 16

UMR n°5203

Intitulé : Institut de génomique fonctionnelle
Directeur : M. Jean-philippe PIN, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Philippe LORY, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Sections : 24, 25

UMR n°5004

Intitulé : Biochimie et Physiologie Moléculaire des Plantes
Directeur : M. Alain GOJON, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Christophe MAUREL, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRE INTERNATIONAL D ETUDES SUPERIEURES EN SCIENCES AGRONOMIQUES, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Section : 23

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8576

Intitulé : Unité de glycobiochimie structurale et fonctionnelle

Directeur : M. Christophe D'HULST, professeur

Directeur-adjoint : M. Yann GUERARDEL, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Etablissement partenaire : INRA

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 20, 16, 21, 23, 26, 29

UMR n°8199

Intitulé : Génomique intégrative et modélisation des maladies métaboliques

Directeur : M. Philippe FROGUEL, professeur

Directeur-adjoint : M. Amar ABDERRAHMANI, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 2 - DROIT ET SANTE

Etablissement partenaire : INSTITUT PASTEUR LILLE

Sections : 21, 24

UMR n°8161

Intitulé : Mécanismes de la tumorigenèse et thérapies ciblées

Directeur : M. Yvan DE LAUNOIT, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES, UNIVERSITE LILLE 2 - DROIT ET SANTE

Etablissements partenaires : INSERM, INSTITUT PASTEUR LILLE

Sections : 24, 21, 16

UMR n°8204

Intitulé : Centre d'infection et d'immunité de Lille

Directeur : M. Camille LOCHT, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Francois TROTTEIN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES, UNIVERSITE LILLE 2 - DROIT ET SANTE, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Etablissement partenaire : INSTITUT PASTEUR LILLE

Section : 27

Délégation Paris B

UMR n°3348

Intitulé : Stress génotoxique et cancer

Directrice : Mme Mounira AMOR GUERET, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Stephan VAGNER, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT CURIE, UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Sections : 21, 24, 22

UMR n°3347

Intitulé : Signalisation normale et pathologique : de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers

Directeur : M. Simon SAULE, professeur

Directeur-adjoint : M. Lionel LARUE, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT CURIE, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Section : 24

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°8568

Intitulé : Centre international de recherche sur l'environnement et le développement

Directeur : M. Franck LECOCQ, ingénieur

Directrice-adjointe : Mme CATHERINE BOEMARE, ingénieur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT, ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES

Etablissements partenaires : EHESS, METEO-FRANCE, AGROPARISTECH

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Section : 37

UMR n°8134

Intitulé : Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés

Directeur : M. Olivier COUTARD, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES, UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 39

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°8184

Intitulé : Théorie économique, modélisation et applications

Directeur : M. Olivier DONNI, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE

Etablissement partenaire : ESSEC

Section : 37

UMR n°8085

Intitulé : Laboratoire PRINTEMPS (Professions, Institutions, Temporalités)

Directeur : M. Laurent WILLEMEZ, professeur

Directrice-adjointe : Mme Laure DE VERDALLE, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES

Sections : 40, 36

UMR n°8183

Intitulé : Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales

Directeur : M. Christian MOUHANNA, chargé de recherche

Directeur-adjoint : M. Jacques DE MAILLARD, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : MINISTERE DE LA JUSTICE, UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE, UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES

Sections : 36, 40

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5112

Intitulé : Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine
Directeur : M. William GENIEYS, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Section : 40

UMR n°5815

Intitulé : Dynamiques du droit
Directeur : M. Eric DE MARI, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Section : 36

UMR n°5186

Intitulé : Institut de recherche sur la Renaissance, l'Age Classique et les Lumières
Directrice : Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, professeur
Directeur-adjoint : M. Jean pierre SCHANDELER, chargé de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3
Section : 35

UMR n°5267

Intitulé : PRAXILING
Directrice : Mme Agnès STEUCKARDT, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3
Section : 34

UMR n°5474

Intitulé : Laboratoire Montpellierain d'Economie Théorique et Appliquée
Directeur : M. Jean michel SALLES, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Thierry BLAYAC, maître de conférences
Directrice-adjointe : Mme Mabel TIDBALL, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Etablissements partenaires : MONTPELLIER SUPAGRO, UNIVERSITE MONTPELLIER 3
Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)
Section : 37

UMR n°5140

Intitulé : Archéologie des sociétés méditerranéennes
Directeur : M. David LEFEVRE, professeur
Directrice-adjointe : Mme Armelle GARDEISEN, ingénieur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3
Etablissement partenaire : INRAP
Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)
Sections : 31, 32

UMR n°5281

Intitulé : Acteurs, ressources et territoires dans le développement
Directeur : M. David GIBAND, professeur
Directrice-adjointe : Mme Sandrine MICHEL, maître de conférences
Directeur-adjoint : M. Frédéric LANCON, chargé de recherche
Directeur-adjoint : M. marc DEDEIRE, maître de conférences
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA,

UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3
Section : 39

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8529

Intitulé : Institut de Recherches Historiques du Septentrion

Directrice : Mme Sylvie APRILE, professeur

Directrice-adjointe : Mme Odile PARSIS, maître de conférences

Directeur-adjoint : M. Bertrand SCHNERB, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE - LILLE 3

Sections : 33, 32, 40

UMR n°8019

Intitulé : Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques

Directeur : M. Sébastien FLEURIEL, professeur

Directeur-adjoint : M. François-Xavier DEVETTER, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Sections : 36, 37, 40

UMR n°8025

Intitulé : Centre d'histoire judiciaire

Directeur : M. Farid LEKEAL, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 2 - DROIT ET SANTE

Section : 36

UMR n°8026

Intitulé : Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales

Directeur : M. Jean-Gabriel CONTAMIN, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 2 - DROIT ET SANTE

Etablissement partenaire : SCIENCES PO LILLE

Sections : 40, 36

UMR n°8164

Intitulé : Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens

Directeur : M. Stéphane BENOIST, professeur

Directrice-adjointe : Mme Laurianne SEVE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE - LILLE 3

Etablissement partenaire : INRAP

Section : 32

UMR n°8163

Intitulé : SAVOIRS, TEXTES, LANGAGE

Directeur : M. Philippe SABOT, professeur

Directrice-adjointe : Mme Natalia HAMON GRABAR, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE - LILLE 3, UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Sections : 35, 34

Délégation Paris Michel-Ange

UMR n°8053

Intitulé : Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la caraïbe
Directeur : M. Justin DANIEL, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
Etablissement partenaire : UNIVERSITE DE LA GUYANE
Sections : 40, 33

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°8643
Intitulé : Laboratoire Spécification et Vérification
Directeur : M. Laurent FRIBOURG, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Patricia BOUYER-DECITRE, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN
Etablissement partenaire : INRIA
Section : 6

UMR n°5157
Intitulé : SAMOVAR (Services répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux)
Directeur : M. Walid BEN AMEUR, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT MINES TELECOM
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 6, 7

UMR n°8049
Intitulé : Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge
Directeur : M. Cyril NICAUD, professeur
Directeur-adjoint : M. Jean-Christophe PESQUET, Professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES, ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS EN ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE, UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE
Instituts secondaires : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ; Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
Sections : 6, 7

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°7161
Intitulé : Laboratoire d'Informatique de l'Ecole Polytechnique
Directeur : M. Olivier BOURNEZ, professeur
Directrice-adjointe : Mme Catuscia PALAMIDESSI, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE
Etablissement partenaire : INRIA
Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
Sections : 6, 7

UMR n°8051
Intitulé : Equipes Traitement de l'Information et Systèmes
Directeur : M. Mathias QUOY, professeur
Directeur-adjoint : M. DAVID DECLERCQ, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE L'ELECTRONIQUE ET DE SES APPLICATIONS, UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 7, 6, 8

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8623

Intitulé : Laboratoire de Recherche en Informatique
Directeur : M. Ioannis MANOUSSAKIS, professeur
Directrice-adjointe : Mme Martine SEBAG, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissements partenaires : CENTRALESUPELEC, INRIA
Sections : 6, 7

UMR n°8506

Intitulé : Laboratoire des Signaux et Systèmes
Directeur : M. Silviu-iulian NICULESCU, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRALESUPELEC, UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Sections : 7, 6

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5506

Intitulé : Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier
Directeur : M. Francois PIERROT, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Michel RENOVELL, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Esther PACITTI, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Etablissements partenaires : UNIVERSITE MONTPELLIER 3, UNIVERSITE DE PERPIGNAN, INRIA
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 6, 7, 8, 21

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8188

Intitulé : Centre de Recherche en Informatique de Lens
Directeur : M. Eric GREGOIRE, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE D'ARTOIS
Section : 6

UMR n°8201

Intitulé : Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines
Directeur : M. Thierry Marie GUERRA, Professeur
Directeur-adjoint : M. Laurent DUBAR, Professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DU HAINAUT-CAMBRESIS VALENCIENNES
Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 7, 6, 9, 10, 26

Délégation Paris A

UMR n°5141

Intitulé : Laboratoire Traitement et Communication de l'Information

Directeur : M. Olivier CAPPE, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT MINES TELECOM

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ; Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 7, 6, 8

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°7231

Intitulé : Propagation des ondes : étude mathématique et simulation

Directeur : M. Patrick JOLY, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Anne-sophie BONNET-BEN DHIA, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE TECHNIQUES AVANCEES

Etablissement partenaire : INRIA

Sections : 9, 8

UMR n°8535

Intitulé : Laboratoire de Mécanique et Technologie

Directeur : M. Frédéric RAGUENEAU, professeur

Directeur-adjoint : M. Olivier ALLIX, Professeur

Directeur-adjoint : M. Han ZHAO, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN

Etablissement partenaire : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE

Section : 9

UMR n°8537

Intitulé : Laboratoire de Photonique Quantique et Moléculaire

Directrice : Mme Isabelle RAK, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRALESUPELEC, ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 8, 4

UMR n°8205

Intitulé : Laboratoire Navier

Directeur : M. KARAM SAB, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. François CHEVOIR, Ingénieur des ponts et chaussées

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L AMENAGEMENT ET DES RESEAUX

Sections : 9, 10

UMR n°8208

Intitulé : Modélisation et simulation multi-échelle

Directeur : M. Salah NAILI, Professeur

Directeur-adjoint : M. Qi-Chang HE, Professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE, UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE
Institut secondaire : Institut de chimie (INC)
Sections : 10, 13, 9

UMR n°8029

Intitulé : Laboratoire des Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Energie

Directeur : M. Pascal LARZABAL, Professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS, ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L AMENAGEMENT ET DES RESEAUX, UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE, UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 8, 7

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°8579

Intitulé : Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux

Directeur : M. Hachmi BEN DHIA, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : CENTRALESUPELEC

Instituts secondaires : Institut de physique (INP) ; Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 9, 5, 28

UMR n°7646

Intitulé : Laboratoire d'hydrodynamique

Directeur : M. Christophe CLANET, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Sébastien MICHELIN, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 10, 2, 11, 9

UMR n°7647

Intitulé : Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces

Directeur : M. Pere ROCA CABARROCAS, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Costel sorin COJOCARU, chargé de recherche

Directeur-adjoint : M. Yvan BONNASSIEUX, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut de physique (INP)

Sections : 8, 10, 4

UMR n°7649

Intitulé : Laboratoire de mécanique des solides

Directeur : M. Patrick LE TALLEC, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS, ECOLE POLYTECHNIQUE

Institut secondaire : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Sections : 9, 18

UMR n°7648

Intitulé : Laboratoire de physique des plasmas

Directeur : M. Pascal CHABERT, directeur de recherche

Directrice-adjointe : Mme Dominique FONTAINE, directeur de recherche
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE, OBSERVATOIRE DE PARIS, UNIVERSITE PARIS-SUD 11, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE
Instituts secondaires : Institut de physique (INP) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU)
Sections : 4, 10, 17

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°7608
Intitulé : Fluides, Automatique et Systèmes Thermiques
Directeur : M. Marc RABAUD, Professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Instituts secondaires : Institut de physique (INP) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU)
Sections : 10, 5, 18

UMR n°8081
Intitulé : Imagerie par Résonance Magnétique Médicale et Multi-Modalités
Directeur : M. Luc DARRASSE, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Nathalie LASSAU, praticien hospitalier
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissements partenaires : CEA, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 28, 8

UMR n°8578
Intitulé : Laboratoire de physique des gaz et des plasmas
Directeur : M. Tiberiu MINEA, professeur
Directeur-adjoint : M. Stephane PASQUIERS, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Sections : 10, 4

UMR n°8622
Intitulé : Institut d'électronique fondamentale
Directeur : M. Andre DE LUSTRAC, professeur
Directeur-adjoint : M. Daniel-pierre BOUCHIER, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Sections : 8, 3, 7

UMR n°8507
Intitulé : Laboratoire Génie électrique et électronique de Paris
Directeur : M. Claude MARCHAND, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRALESUPELEC, UNIVERSITE PARIS-SUD 11, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE
Section : 8

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5214
Intitulé : Institut d'Electronique et des Systèmes
Directeur : M. Alain FOUCARAN, professeur

Directeur-adjoint : M. Philippe CHRISTOL, professeur
Directeur-adjoint : M. Fabien PASCAL, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Section : 8

UMR n°5508

Intitulé : Laboratoire de mécanique et génie civil
Directeur : M. Stephane PAGANO, directeur de recherche
Directrice-adjointe : Mme Sandrine BARDET, maître de conférences
Directeur-adjoint : M. Frederic DUBOIS, ingénieur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Etablissement partenaire : IRSN
Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)
Section : 9

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8522

Intitulé : Physicochimie des Processus de Combustion et de l'Atmosphère
Directeur : M. Laurent GASNOT, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Etablissement partenaire : IRSN
Section : 10

UMR n°8107

Intitulé : Laboratoire de mécanique de Lille
Directeur : M. Olivier COUTIER-DELGOSHA, professeur
Directeur-adjoint : M. Philippe DUFRENOY, professeur
Directeur-adjoint : M. Jean-Baptiste COLLIAT, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LILLE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS, UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Sections : 9, 10

UMR n°8520

Intitulé : Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie
Directeur : M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Gilles DAMBRINE, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LILLE, INSTITUT SUPERIEUR DE L'ELECTRONIQUE ET DU NUMERIQUE LILLE, UNIVERSITE DU HAINAUT-CAMBRESIS VALENCIENNES, UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Institut secondaire : Institut de physique (INP)
Sections : 8, 3, 9

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°8536

Intitulé : Centre de mathématiques et de leurs applications

Directeur : M. Nicolas VAYATIS, professeur
Directeur-adjoint : M. Florian DE VUYST, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN
Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ;
Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 41, 7

UMR n°8071

Intitulé : Laboratoire de Mathématiques et Modélisation d'Evry
Directeur : M. ARNAUD GLOTER, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ENTREPRISE, UNIVERSITE D'EVRY-VAL-D'ESSONNE
Etablissement partenaire : INRA
Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)
Sections : 41, 21

UMR n°8050

Intitulé : Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées
Directeur : M. STEPHANE SABOURAU, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE
MARNE, UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE
Section : 41

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°7640

Intitulé : Centre de Mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique
Directeur : M. YVAN MARTEL, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE
Section : 41

UMR n°7641

Intitulé : Centre de mathématiques appliquées
Directrice : Mme Anne DE BOUARD LIBERGE, directeur de recherche
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE POLYTECHNIQUE
Etablissement partenaire : INRIA
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 41, 10

UMR n°8088

Intitulé : Analyse, géométrie et modélisation (AGM)
Directeur : M. Emmanuel HEBEY, Professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE
Section : 41

UMR n°8100

Intitulé : Laboratoire de mathématiques de Versailles
Directrice : Mme Catherine DONATI-MARTIN, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE VERSAILLES ST
QUENTIN-EN-YVELINES
Section : 41

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8628
Intitulé : Laboratoire de mathématiques d'Orsay
Directrice : Mme Elisabeth GASSIAT, professeur
Directeur-adjoint : M. Thierry RAMOND, maître de conférences
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11
Etablissement partenaire : INRIA
Section : 41

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5149
Intitulé : Institut de Mathématiques et de Modélisation de Montpellier
Directeur : M. Jean Michel MARIN, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 41, 10

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8524
Intitulé : Laboratoire Paul Painlevé
Directeur : M. Benoît FRESSE, professeur
Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Etablissement partenaire : INRIA
Section : 41

Institut de rattachement : Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Délégation Ile-de-France Est

UMR n°7583
Intitulé : Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques
Directeur : M. Patrice COLL, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS DIDEROT PARIS 7, UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE
Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)
Sections : 19, 4, 30, 17

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n°8190
Intitulé : Laboratoire "Atmosphères, Milieux, Observations Spatiales"
Directeur : M. Philippe KECKHUT, physicien
Directeur-adjoint : M. Eric QUEMERAIS, directeur de recherche
Directeur-adjoint : M. Francois RAVETTA, professeur
Directrice-adjointe : Mme Valerie CIARLETTI, professeur
Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES
Etablissement partenaire : CENTRE NATIONAL D ETUDES SPATIALES
Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 19, 17, 30

Délégation Ile-de-France Sud

UMR n°8148

Intitulé : GÉOsciences Paris-Sud

Directeur : M. Eric CHASSEFIERE, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 18, 30

UMR n°8617

Intitulé : Institut d'Astrophysique Spatiale

Directeur : M. Donald HASSLER, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Karine BOCCHIALINI, professeur

Directeur-adjoint : M. Hervé DOLE, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SUD 11

Etablissement partenaire : CENTRE NATIONAL D ETUDES SPATIALES

Section : 17

UMR n°8212

Intitulé : Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement

Directrice : Mme Elsa CORTIJO, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. François-Marie BREON, Chercheur du CEA

Directeur-adjoint : M. Philippe BOUSQUET, professeur certifié

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 19, 30, 18

Délégation Languedoc-Roussillon

UMR n°5110

Intitulé : Centre de formation et de recherche sur les environnements méditerranéens

Directeur : M. Wolfgang LUDWIG, professeur

Directrice-adjointe : Mme MARIA-ANGELA BASSETTI, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 19, 30

UMR n°5569

Intitulé : HydroSciences Montpellier

Directeur : M. Patrick SEYLER, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 30

UMR n°5243

Intitulé : Géosciences Montpellier

Directeur : M. Jean-louis BODINIER, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut des sciences de

l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
Sections : 18, 30

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

UMR n°8518

Intitulé : Laboratoire d'optique atmosphérique

Directeur : M. Frederic PAROL, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Etablissement partenaire : CENTRE NATIONAL D ETUDES SPATIALES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 19

UMR n°8187

Intitulé : Laboratoire d'océanologie et de géosciences (LOG)

Directeur : M. Francois SCHMITT, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE, UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 19, 30, 29

Délégation Paris Michel-Ange

UMR n°8105

Intitulé : Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones

Directeur : M. Pierre TULET, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : METEO FRANCE, UNIVERSITE DE LA REUNION

Section : 19

Art. 3.- Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes et des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2015.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2014

Le président
Alain FUCHS

DEC150356DGDS

Décision portant modification de la décision DEC142124DGDS – Modification du dispositif partenarial de la FR3688

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des fédérations de recherche et portant notamment création de la FR3688 *Biochimie structurale et fonctionnelle des assemblages biomoléculaires* ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. – A l'article 1 de la décision n°DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à la fédération de recherche FR3688 intitulée *Biochimie structurale et fonctionnelle des assemblages biomoléculaires* sont modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante:

« Partenaires : UNIVERSITE LILLE 1, INSERM »

Est remplacée par

« Partenaire : UNIVERSITE LILLE 1 »

Les données relatives à la FR3688 deviennent ainsi :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

FR n°3688

Intitulé : Biochimie structurale et fonctionnelle des assemblages biomoléculaires

Directeur : M. Dominique LEGRAND, directeur de recherche

Partenaire : UNIVERSITE LILLE 1

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 20, 16

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le président
Alain FUCHS

DEC150357DGDS

Décision portant modification de la décision DEC142131DGDS – Modification de la direction de l'UPS3107

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°DEC142131DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités propres de recherche et portant notamment renouvellement de l'UPS3107 *Institut des grilles et du cloud* ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. – A l'article 2 de la décision n°DEC142131DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'unité propre de recherche UPS3107 intitulée *Institut des grilles et du cloud* sont modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante est supprimée : « Directeur-adjoint : M. Dominique BOUTIGNY, directeur de recherche »

Les données relatives à l'UMS3107 deviennent ainsi

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Ile-de-France Sud

UPS n°3107

Intitulé : Institut des grilles et du cloud

Directeur : M. Vincent BRETON, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Michel DAYDE, Professeur

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC) ; Institut national des sciences de l'univers (INSU) ; Institut d'écologie et environnement (INEE) ; Institut de physique (INP) ; Institut des sciences biologiques (INSB) ; Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ; Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 1, 6, 7

Mission : Coordonner et animer l'ensemble des travaux de CNRS dans le domaine des grilles de production et des grilles de recherche

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le président
Alain FUCHS

DEC150355DGDS

Décision portant modification de la décision DEC142133DGDS – Modification de la délégation de rattachement du GDR2917

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes exclusivement CNRS) et portant notamment renouvellement du GDR2917 ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. – A l'article 2 de la décision n°DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives au groupement de recherche GDR2917 sont modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante :

« Délégation Rhône-Auvergne »

Est remplacée par :

« Délégation Aquitaine »

Les données relatives au GDR2917 deviennent ainsi :

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Aquitaine

GDR n°2917

Intitulé : Outils et Méthodes nucléaires pour la lutte contre le Cancer

Directeur : M. Philippe MORETTO, professeur certifié

Section : 1

Durée : 4 ans

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 28 janvier 2015

Le président
Alain FUCHS

Décision relative au tarif des produits de la Prévention du Risque Chimique de Gif-sur-Yvette (UPS831)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° DEC121623DAJ en date du 1^{er} juin 2012 portant nomination de Mme Véronique DEBISSCHOP aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision n° DEC140810DAJ en date du 28 février 2014 donnant délégation de signature à Mme Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs H.T. des diverses prestations d'interventions/conférences sur le risque chimique réalisées par la Prévention du Risque Chimique de Gif-sur-Yvette (UPS831) sont fixés selon les barèmes joints en annexe.

Article 2 :

Cette décision abroge la décision tarifaire du 27 mai 2013 fixant les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2013.

La présente décision s'applique à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 janvier 2015

Pour le Président et par délégation
La déléguée régionale

Véronique DEBISSCHOP

Grille tarifaire Unité de Prévention du risque chimique
Montants en € HT

<u>Prestations</u>	Tarif horaire / agent	Tarif
Intervention/Conférence Risque chimique général	180	
Intervention/Conférence Risque chimique spécifique	360	
Visite/Présence sur site	60	
Conception de documents spécifiques	60	
Réalisation de documents spécifiques nécessitant prestation externe		Coût évalué
Frais de mission		Coût évalué
Prestation de conseil	120	
Frais de Gestion	37	

Remises		
Structures sous tutelle CNRS ou universitaire (sur intervention et conseil)	50%	par session
Interventions identiques prévues sur une même commande (hors structure CNRS et universitaire)	30%	par session supplémentaire

Conditions d'annulation des prestations d'intervention/conférence :

En cas d'annulation par le client moins de 15 jours avant la réalisation de la prestation, une pénalité de 30% du montant de la prestation s'applique

DEC150302DR10

Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR7540 intitulée IPCMS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°142559DAJ en date du 14 novembre 2014 portant nomination de M. Patrice Soullie aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alsace ;

Vu la décision n° 142561DAJ en date du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs des diverses prestations réalisées par l'unité UMR 7504 intitulée IPCMS sont fixés selon le barème joint en annexe 1.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1/01/2014. Cette décision annule et remplace la décision DEC141963DR10.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 23/01/2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Patrice SOULLIE

Code Article	Nature prestation	Tarif HT €
A/ Prestation du MET-JEOL2013		Tarif / jour
5731	Activités de formation pour l'Université de Strasbourg	150,00
6081	Activités de mesure de microscopie sans expert IPCMS pour laboratoire CNRS	400,00
5732	Activités de mesure de microscopie sans expert IPCMS pour laboratoire d'autres EPST ou Universités	400,00
6082	Activités de mesure de microscopie avec expertise IPCMS pour laboratoire CNRS	500,00
5733	Activités de mesure de microscopie avec expertise IPCMS pour laboratoires d'autres EPST ou universités	500,00
5734	Activités de mesure de microscopie pour le secteur privé	1 180,00
B/ Utilisation salle ST'Nano		Tarif / heure
5735	Activités de formation pour l'université de Strasbourg	25,00
6083	Activités d'utilisation de la plateforme STnano pour laboratoire CNRS	100,00
5736	Activités d'utilisation de la plateforme STnano pour laboratoire d'autres EPST ou Université	100,00
5737	Activités d'utilisation de la plateforme STnano pour le secteur privé	250,00

DEC153350DR01

Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Paris A

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la décision n° DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrick MOUNAUD, délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC143128DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS,

DECIDE :

Article 1^{er}

Pendant la durée du mandat, la répartition des sept sièges des représentants du personnel au CRHSCT de la délégation régionale Paris A s'établit comme suit :

- SGEN-CFDT : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SNCS-FSU : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SNTRS-CGT : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SUD Recherche EPST : 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 15 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick MOUNAUD

DEC150162DR03

Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Ile-de-France Est

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la décision n° DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC142569DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrick MOUNAUD, délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Est;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC143128DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS,

DECIDE :

Article 1^{er}

Pendant la durée du mandat, la répartition des sept sièges des représentants du personnel au CRHSCT de la délégation régionale Paris A s'établit comme suit :

- SGEN-CFDT : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SNCS-FSU : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SNTRS-CGT : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SNIRS-CGC: 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Thiais le 15 janvier 2015

Le délégué régional
Patrick MOUNAUD

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8643 intitulée Laboratoire Spécification et vérification (LSV)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° DEC142568DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrick Mounaud délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Est;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité UMR8643,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8643.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité : Laurent Fribourg ;
- la directrice adjointe : Patricia Bouyer-Decitre ;
- 13 membres élus :
 - Collège Chercheurs et Enseignants-Chercheurs (9) : Benedikt Bollig, Stéphanie Delaune, Stéphane Demri, Alain Finkel, Paul Gustin, Nicolas Markey, Sylvain Schmitz, Stefan Schwoon, Cristina Sirangelo ;
 - Collège Doctorants (2) : Rémy Chrétien, Daniel Stan ;
 - Collège ITA (2) : Virginie Guénard, Thida Iem ;
- 5 membres nommés : Serge Abiteboul, Dietmar Berwanger, Hubert Comon-Lundh, Stefan Haar, Luc Segoufin.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 14 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Patrick Mounaud

DEC150192DR05

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7638 intitulée Laboratoire Leprince-Ringuet.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature à Philippe Cavalier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord;

Vu la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7638 intitulée Laboratoire Leprince-Ringuet.

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7638 intitulée Laboratoire Leprince-Ringuet.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 13 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 6 membres élus ;
- 6 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 16 Janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150265DR05

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7644 intitulée Centre de physique théorique.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature à Philippe Cavalier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord;

Vu la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7644 intitulée Centre de physique théorique.

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7644.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 8 membres élus ;
- 6 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 21 Janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150042DR05

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7649 intitulée Laboratoire de mécanique des solides (LMS).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature à Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord;

Vu la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7649 intitulée Laboratoire de mécanique des solides (LMS).

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7649.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 9 membres élus ;
- 5 membres nommés :

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 28 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC150043DR05

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR3407 intitulée Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision n° DEC133026DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UPR 3407, intitulée « Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux », dont le Directeur est M. Khaled Hassouni ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR3407 intitulée Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 8 membres élus ;
- 5 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 8 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC150403DR05

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR288
Energétique Moléculaire et Macroscopique, Combustion – EM2C**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavalier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision n° DEC142127DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UPR288 Energétique Moléculaire et Macroscopique, Combustion – EM2C.

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR288 Energétique Moléculaire et Macroscopique, Combustion – EM2C

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres:

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 3 membres nommés ;
- 7 membres élus ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 29 janvier 2015.

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Philippe Cavalier

DEC150195DR06

Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Centre-Est

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la décision n° DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au CNRS ;

Vu la décision n°140844DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Philippe Piéri, délégué régional pour la circonscription Centre-Est ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC143128DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS,

DECIDE :

Article 1^{er}

Pendant la durée du mandat, la répartition des sept sièges des représentants du personnel au CRHSCT de la délégation régionale Centre-Est, s'établit comme suit :

- SGEN-CFDT : 2 représentant(s) titulaire(s) – 2 représentant(s) suppléant(s)
- SNCS-FSU : 1 représentant(s) titulaire(s) – 1 représentant(s) suppléant(s)
- SNIRS-CGC : 1 représentant(s) titulaire(s) – 1 représentant(s) suppléant(s)
- SNPREES-FO : 1 représentant(s) titulaire(s) – 1 représentant(s) suppléant(s)
- SNPTES : 1 représentant(s) titulaire(s) – 1 représentant(s) suppléant(s)
- SNTRS-CGT : 1 représentant(s) titulaire(s) – 1 représentant(s) suppléant(s)

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 19 janvier 2015

Le délégué régional
Philippe Piéri

DEC150129DR07

Décision fixant la liste des organisations syndicales non représentées à la commission régionale d'action sociale et à la commission régionale compétente en matière de formation permanente de la délégation régionale Rhône Auvergne

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu la décision n° 930001SPER du 4 janvier 1993 instituant une commission nationale d'action sociale (CNAS) et des commissions régionales d'action sociale (CORAS) au CNRS modifiée par les décisions 940082SPER du 15 février 1994 et DEC121295DRH du 23 avril 2012 ;

Vu la décision n° DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la circulaire n° 156/84 du 6 septembre 1984 relative à la création, auprès de chaque administration déléguée, d'une commission régionale compétente en matière de formation permanente, modifiée par la décision n° DEC121296DRH du 23 avril 2012 ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC143127DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité technique du CNRS,

DECIDE :

Article 1^{er}

Pendant la durée du mandat, les organisations syndicales suivantes sont habilitées à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour assister aux réunions de la commission régionale d'action sociale (CORAS) et de la commission régionale compétente en matière de formation permanente (CRFP) de la délégation Rhône Auvergne, sans droit de vote :

- le syndicat national indépendant de la recherche scientifique : SNIRS-CGC ;
- le syndicat national des personnels de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur FO : SNPREES-FO ;

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 15 janvier 2015

Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC143304DR07

Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Rhône Auvergne

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la décision n° DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC143128DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS,

DECIDE :

Article 1^{er}

Pendant la durée du mandat, la répartition des sept sièges des représentants du personnel au CRHSCT de la délégation régionale Rhône Auvergne, s'établit comme suit :

- SGEN-CFDT : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SNCS-FSU : 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant
- SNPTES : 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant
- SNTRS-CGT : 2 représentants titulaires – 2 représentants suppléants
- SUD Recherche EPST : 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 15 janvier 2015

Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC150243DR12

Décision portant renouvellement partiel du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7287 intitulée Institut des Sciences du Mouvement, Etienne-Jules MAREY

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC111909DAJ du 22 août 2011 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR7287, intitulée « Institut des sciences du mouvement – Etienne Jules Marey » ;

DECIDE :

Article 1er : Renouvellement partiel

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il a été procédé à un renouvellement partiel du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7287.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 16 membres :

- Eric BERTON, le directeur de l'unité ;
- François CURY, Gilles MONTAGNE & Jean-Marc LINARES, les directeurs adjoints;

- 9 membres élus :
 - Collège Chercheurs/ Enseignants-chercheurs
 - Sous-collège Chercheurs / Enseignants-chercheurs Permanents : Jérôme LAURIN ; Nicolas MASCRET ; Serge MESURE ; Antoine MORICE
 - Sous-collège Chercheurs / Enseignants-chercheurs Non Permanents : Mathieu LECOQ & Simon LEDOUIT

 - Collège ITA / IATSS : Julien DIPERI ; Sylvain FLOUCAT ; Patrick SAINTON ;

- 3 membres nommés : Jean-Noël ARGENSON ; Martine PITHIOUX ; Thibaut RAHARIJAONA

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 14 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC150296DR12

Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Provence et Corse

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la décision n° DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC143128DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS,

DECIDE :

Article 1^{er}

Pendant la durée du mandat, la répartition des sept sièges des représentants du personnel au CRHSCT de la délégation régionale Provence et Corse, s'établit comme suit :

- SGEN-CFDT : 2 représentant(s) titulaire(s) – 2 représentant(s) suppléant(s)
- SNCS-FSU : 2 représentant(s) titulaire(s) – 2 représentant(s) suppléant(s)
- SNTRS-CGT : 2 représentant(s) titulaire(s) – 2 représentant(s) suppléant(s)
- SUD Recherche EPST : 1 représentant(s) titulaire(s) – 1 représentant(s) suppléant(s)

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 23 janvier 2015

Le délégué régional
M. Younis HERMES

DEC143165INS2I

Décision portant modification de l'unité mixte internationale UMI2954 intitulée Multimédia, Informations, Communication et Applications (MICA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133022DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMI2954 intitulée Multimédia, Informations, Communication et Applications (MICA) et nommant M. Eric CASTELLI directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Thi Ngoc Yen PHAM, professeure à la « Hanoi university of technology au Vietnam » est nommée directrice adjointe de l'unité mixte internationale susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

A l'article 2 de la décision n° 133022DGDS en date du 20 décembre 2013 susvisée, les dispositions relatives à l'UMI2954 sont modifiées comme suit :

La ligne « Etablissements partenaires: UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE D'HANOI » est remplacée par « Etablissements partenaires: Institut Polytechnique de Hanoi (IPH) ».

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste

DEC143165INS2I

Décision portant modification de l'unité mixte internationale UMI2954 intitulée Multimédia, Informations, Communication et Applications (MICA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133022DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMI2954 intitulée Multimédia, Informations, Communication et Applications (MICA) et nommant M. Eric CASTELLI directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Thi Ngoc Yen PHAM, professeure à la « Hanoi university of technology au Vietnam » est nommée directrice adjointe de l'unité mixte internationale susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

A l'article 2 de la décision n° 133022DGDS en date du 20 décembre 2013 susvisée, les dispositions relatives à l'UMI2954 sont modifiées comme suit :

La ligne « Etablissements partenaires: UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE D'HANOI » est remplacée par « Etablissements partenaires: Institut Polytechnique de Hanoi (IPH) ».

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le **18 DEC. 2014**

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DEC150242SGCN

Décision relative à la nomination des experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ouverts au titre de l'année 2015

LE PRESIDENT,

- Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);
- Vu le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;
- Vu le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;
- Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 1re classe du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2e classe du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1re classe du CNRS ;
- Vu l'arrêté 28 novembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2e classe du CNRS ;
- Vu l'avis du conseil scientifique du 19 janvier 2015.

DECIDE

Article 1er : Sont nommés experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ci-dessous désignés, ouverts au titre de l'année 2015, les personnes dont les noms suivent :

Prénom Nom	Section	Grade N°	Concours
Philippe BELMONT	Section 12	Concours DR1	16/01

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 janvier 2015

Alain FUCHS

DEC150127DR19

Décision fixant le nombre de sièges auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Normandie

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la décision n° DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au CNRS ;

Vu la décision n°DEC142422DAJ du 01 décembre 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Vincent GOUJON, délégué régional pour la circonscription Normandie ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Vu la décision n° DEC143128DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS,

DECIDE :

Article 1^{er}

Pendant la durée du mandat, la répartition des sept sièges des représentants du personnel au CRHSCT de la délégation régionale Normandie, s'établit comme suit :

- SGEN-CFDT : 2 représentant(s) titulaire(s) – 2 représentant(s) suppléant(s)
- SNIRS-CGC : 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant
- SNPTES : 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant
- SNTRS-CGT : 1 représentant titulaire – 1 représentant suppléant
- SUD Recherche EPST : 2 représentant(s) titulaire(s) – 2 représentant(s) suppléant(s)

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 15 janvier 2015

Le délégué régional
Vincent GOUJON

DEC143344DR20

Décision portant fermeture de la régie de recettes instituée auprès du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) UMS 3538

LE PRESIDENT,

Délégation Côte d'Azur

Les Lucioles 1
250 Rue Albert Einstein
06560 Valbonne

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°112584DAJ en date du 6 novembre 2013 donnant délégation de signature à Mme Béatrice Saint-Cricq déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur ;



Vu la décision n°100013DAJ du 21 janvier 2010 attribuant, aux délégués régionaux, la qualité d'ordonnateurs secondaires du budget de l'établissement ;

Vu l'article 60 de la loi n° 63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 ;

Vu l'article 18, et l'article 166 (régies de recettes), du décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics, ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu le décret n° 2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologique ;

Vu l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées en France métropolitaine auprès des centres de recherche et services du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est procédé à la fermeture de la régie de recettes instituée auprès du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) UMS 3538 par la décision DEC122459DR20 du 14 septembre 2012

Article 2 :

Ampliation de cette décision sera adressée à :

- Madame la Directrice de la Stratégie Financière, de l'Immobilier et de la Modernisation

- Monsieur l'Agent Comptable Principal du CNRS

Fait à Valbonne, le 31 décembre 2014

Vu, Murielle BUSBY
Agent Comptable Secondaire

Pour le Président et par délégation
La déléguée régionale,
Béatrice Saint-Cricq

DEC143346DR20

Décision portant cessation des fonctions de Mr Daniel BOYER régisseur de recettes de la régie instituée auprès du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) UMS 3538

LE PRESIDENT,

Délégation Côte d'Azur

Les Lucioles 1
250 Rue Albert Einstein
06560 Valbonne

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°112584DAJ en date du 6 novembre 2013 donnant délégation de signature à Mme Béatrice Saint-Cricq déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur ;



Vu la décision n°100013DAJ du 21 janvier 2010 attribuant, aux délégués régionaux, la qualité d'ordonnateurs secondaires du budget de l'établissement ;

Vu l'article 60 de la loi n° 63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 ;

Vu l'article 18, et l'article 166 (régies de recettes), du décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics, ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu le décret n° 2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologique ;

Vu l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées en France métropolitaine auprès des centres de recherche et services du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC122459DR20 du 14 septembre 2012 portant création d'une régie de recettes au Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) UMS 3538 ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin à compter du 1^{er} janvier 2015 aux fonctions de Mr Daniel BOYER régisseur de recettes de la régie instituée auprès du Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) UMS 3538 par la décision DEC122459DR20 du 14 septembre 2012

Fait à Valbonne, le 31 décembre 2014

DEC150112DRH

Liste d'aptitude établie au titre de 2015

Après avis des commissions paritaires compétentes, les agents dont les noms suivent dans les décisions jointes sont inscrits sur la liste d'aptitude établie au titre de 2015.



Le président

**Liste d'aptitude à l'accès au corps d'Ingénieur de
recherche au titre de l'année 2015 dressée après avis
de la CAP n°3 du 05 novembre 2014**

**Changement de corps au choix
IR2**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
1	32321	BEURTON	Bernadette	IEHC	MOY1200	12	J
2	30863	PENOTE	Jeanne	IE1C	MOY1400	14	J
3	40387	DIVOUX	Didier	IE1C	UMR6301	19	A
4	3421	FAURE	Etienne	IEHC	MOY300	03	E
5	34200	TOUSSAINT-LEROY	Sophie	IE1C	UPS2776	05	J
6	37507	CARIN	Gilles	IEHC	UMR8022	18	E
7	33130	SAILLANT	Pierre-Yves	IE1C	UMR5185	15	F
8	28341	HAIDOUX	Abel	IE1C	UMR5253	13	B
9	14478	FOURNIER	Catherine	IE1C	UPS76	06	F
10	5275	MYNARD	Antoine	IE1C	MOY1602	16	J
11	26089	GARCIA	Nicole	IE1C	UMR7294	12	B
12	34909	ZADVAT	Zoubeir	IE1C	INS1670	16	J
13	37529	PODVIN	Thierry	IE1C	UMR8518	18	C
14	25305	CHARMASSON	Laurent	IE1C	UMR7341	12	C
15	9733	AUMONT	Magali	IE1C	UMR8619	04	A
16	19597	RUDOLF	Nicolas	IE2	UMR7178	10	E
17	19603	CLAUS	Gilles	IE2	UMR7178	10	C
18	32054	CLAVERIE	Gerard	IE1C	UMR5797	15	C
19	16049	BARBIER	Carine	IE1C	UMR8568	03	D

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
20	16185	BIRLAN	Mirel	IE1C	UMR8028	05	E
21	9995	CORADIN	Frederique	IE1C	MOY200	02	G
22	27010	DOAZAN	Yves	IE1C	UMR7316	12	F
23	29687	CHABLE BESSIA	Christine	IE2	UMR5236	13	A
24	40163	MENARD	Nicolas	IE2	UPR3266	19	E
25	70506	ROUDIL	Gilles	IE2	UMR5277	14	C

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 17 novembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Liste d'aptitude à l'accès au corps
d'Ingénieur d'études au titre de l'année 2015
dressée après avis de la CAP n°4 du 18 novembre 2014**

**Changement de corps au choix
IE2**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
1	31513	DERVILLERS	Marie-Helene	AI	UPR8001	14	F
2	15892	CORNEC	Mariannick	AI	UMR7318	12	F
3	7760	MAZOYER	Bruno	AI	UMR8607	04	F
4	3183	LEMOINE	Michel	AI	UMR7209	03	D
5	13876	MANGIN	Denis	AI	UMR7198	06	C
6	40383	HERVE	Laurence	AI	UMR6508	19	B
7	28308	EXCOFFON	Lucienne	AI	UMR5253	13	J
8	7787	JULES	Eric	AI	UMR8607	04	E
9	4800	SABAT	Gilles	AI	MOY1632	16	J
10	19476	SIGWARD	Marie-Helene	AI	UMR7178	10	C
11	26130	LAURENT	Philippe	AI	UMR7326	12	C
12	7929	PLANAT	Christophe	AI	UMR8608	04	G
13	24047	MAGNARD	Yves	AI	UMR5274	11	C
14	15855	KIMMEL	Sabine	AI	UMR8111	05	J
15	4227	DELAVEAU	Thierry	AI	UMR7238	02	A
16	9355	DEMARQUE	Alexandre	AI	UMR8000	04	B
17	9778	OLIVIERO	Sophie	AI	MOY400	04	J
18	33659	LEBRAUD	Eric	AI	UPR9048	15	B

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
19	24143	MAILLARD	Bruno	AI	UMR5274	11	J
20	38057	DE WITTE	Frederique	AI	USR3078	18	A
21	30794	BANCILHON	Olivier	AI	UPR8011	14	E
22	15480	DENISE	Stephane	AI	UMR8635	05	C
23	30859	CHUPIN	Sandrine	AI	UMR5502	14	J
24	41443	CAZARETH	Julie	AI	UMR7275	20	A
25	37200	SAMBIN	Yolande	AI	UMR6164	17	J
26	16915	ROGOWSKY	Fabienne	AI	UMR5242	07	J
27	31329	MALAGA	Wladimir	AI	UMR5089	14	A
28	19381	SERET	Anne-Marie	AI	MOY800	08	J
29	15365	DOLMAIRE	Carole	AI	UMR7358	06	E
30	26976	LHUILIER-DESOUS	Stephanie	AI	UMR7309	12	J
31	34113	D'ANNA	Wilfried	AI	UMR5804	15	C
32	27034	DJAOUI	Stephane	AI	UMR7246	12	E
33	10063	GAUTHIER	Caroline	AI	UMR8212	04	A
34	10777	DELBECQ	Laurent	AI	UMR8609	04	C
35	19820	FROMENTEZE	Valerie	AI	UMR5280	07	J
36	23748	GEIN	Gabriele	AI	MOY1000	10	J

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 2 décembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Liste d'aptitude à l'accès au corps d'Assistant
ingénieur au titre de l'année 2015
dressée après avis de la CAP n°5 du 21 novembre 2014**

**Changement de corps au choix
AI**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
1	22265	KOCH	Léa	TCE	UPR22	10	J
2	32604	GENESTE	Muriel	TCE	MOY1600	16	J
3	15711	COUTURE	Claude	TCE	UMR8183	05	J
4	5423	TANSKI	Pascal	TCE	UPS2776	05	G
5	11741	SAHUC	Eric	TCE	UMR6533	07	C
6	15639	ECKLY	Frederic	TCE	UPS2841	05	F
7	13846	PARMENTIER	Christiane	TCE	UMR7358	06	B
8	17651	CHARIEAU	Jean-Luc	TCE	UMR5229	07	A
9	30715	GRIS	Carine	TCE	UMR2594	14	A
10	9538	BENOIT	Alain	TCE	UMR8607	04	G
11	29395	PEROY	Jean-Yves	TCE	UPR8521	13	C
12	28273	LAGARDE	Christiane	TCE	UMR5281	13	J
13	30977	GALINA-RAOUL	Veronique	TCE	MOY1400	14	J
14	27913	POULIN	Jean-Michel	TCE	UMR5635	13	E
15	25981	OULIE	Marie Pierre	TCE	UMR7310	12	F
16	14450	DANIN	Sylvie	TCE	MOY600	06	J
17	33487	SOLBES	Bernard	TCS	UMR5295	15	C
18	23219	POGGIO	Carole	TCE	UMR5204	11	J
19	28388	TAKESSIAN	Ghislaine	TCE	UMR5506	13	J
20	23908	PERROUX	Gilles	TCE	UPR2940	11	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
21	33442	CONSTANTIN	Thierry	TCE	MOY1500	15	J
22	19271	DELHAYE	Corinne	TCE	UPR3021	08	J
23	4340	BUJALDON	Sandrine	TCS	UMR7141	02	A
24	16787	HENRIQUES	Natali	TCE	UMR5246	07	B
25	16823	BONFRE	Mylene	TCE	MOY700	07	J
26	24436	LAMBERT	Nicole	TCE	UMR5105	11	E
27	31325	GULLI	Marie Helene	TCS	UPR8241	14	F
28	19477	TSIKIS	Guillaume	TCE	UMR7247	08	A
29	19529	CRESPIN-HENRY	Marie-Christine	TCE	MOY800	08	G
30	10056	PROVOT	Catherine	TCE	MOY400	04	J
31	27140	BLANCHARD	Danielle	TCE	MOY1200	12	J
32	10738	MARCUOLA	Valentine	TCE	UMR8607	04	J
33	40602	BOILET	Muriel	TCE	MOY1900	19	J
34	23620	BRONNER	Sylviane	TCE	UMR7104	10	J
35	31631	LARROCHE	Robert	TCE	UMR5213	14	C
36	43868	MAPELLI	Veronique	TCE	MOY2000	20	J
37	58633	GENESTE	Liliane	TCE	MOY500	05	J
38	70295	GATTET	Nadine	TCS	UMR6290	17	J
39	88701	CABO	Graziella	TCE	MOY200	02	J
40	96970	PABOEUF	Gilles	TCE	UMR6251	17	A

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 28 novembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Liste d'aptitude à l'accès au corps
de Technicien de la recherche au titre de l'année 2015
dressée après avis de la CAP n°6 du 27 novembre 2014**

**Changement de corps au choix
TCN**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
1	21947	FAUCI	Gisele	ATP1	MOY1200	12	J
2	27907	DUQUESNE	Jean-Jacques	ATP1	UMR5554	13	A
3	3980	LACHAUD	Alfred	ATP1	UMR7592	02	G
4	15743	WILK	Antonia	ATP1	UMR7030	05	J
5	9608	SAINSARD	Nelly	ATP1	UMR8621	04	A
6	14532	CHEVRIER	Catherine	ATP1	MOY600	06	J
7	14970	MOREL	Thierry	ATP1	UPS76	06	F
8	30829	MICHALYK	Philippe	ATP1	UMS831	14	E
9	34955	DELAROCHE	Cecile	ATP1	INS1640	16	J
10	17106	ROCHER	Cyrus	ATP1	UMR6174	06	C
11	26400	BRESSIER	Nathalie	ATP1	UMR7288	12	A
12	37626	ABGRALL	Maryvonne	ATP1	UMR8227	17	J
13	7864	BOUDJENAH	Frederic	ATP1	UMR8608	04	G
14	28878	RAFIN	Veronique	ATP1	UMR5004	13	J
15	23242	POLLET	Brigitte	ATP2	UMR7213	10	A
16	6058	CHADUC	Martine	ATP2	UMR8235	02	J
17	23403	CHAKCHEM	Sabeur	ATP1	MOY1000	10	G
18	24442	BAFFERT	Christelle	ATP2	MOY1100	11	J
19	19554	LABROUSSE	Carole	ATP1	UMR7261	08	A

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Grade	Laboratoire	DR	BAP
20	41415	GERVASONI	Laurence	ATP1	UMR7321	20	J
21	6362	LANDIER	Sophie	ATP1	UMR7141	02	A
22	19613	PERRIER	Nadege	ATP2	UPR4301	08	J
23	40647	CATHERINE	Georges	ATP1	UMR6508	19	G
24	27175	BRACK	Chantal	ATP1	MOY1200	12	J
25	4947	VANDJOUR	Eric	ATP2	UMR8226	02	A
26	16819	MARTIN	Stephane	ATP1	MOY500	05	G
27	10214	BOHNER	Olivier	ATP2	UMR5547	14	A
28	20791	LE GOUGUEC	Bruno	ATP1	USR3439	07	F
29	44830	MICHAUD	Annick	ATP2	UMR8607	04	G
30	45660	MOLINARI	Sacha	ATR1	UMR7282	12	A
31	48383	MEYRE	Elia	ATP2	UMR5800	15	J
32	51555	CHARLES	Marc	ATP2	MOY1100	11	G
33	59614	RELMY	Lucien	ATP1	UMR7275	20	A
34	55642	REGLIER	Anne	ATP2	MOY1666	16	F
35	95812	PIERRE	Nathalie	ATP2	MOY700	07	J

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 11 décembre 2014

Président du CNRS

DEC150106DRH

Tableau d'avancement établi au titre de 2015

Après avis des commissions paritaires compétentes, les agents dont les noms suivent dans les décisions jointes sont inscrits au tableau d'avancement établi au titre de 2015.



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'Ingénieur de
recherche hors-classe au titre de l'année 2015 dressé après
avis de la CAP n°3 du 05 décembre 2014**

**Avancement de grade par sélection professionnelle
IRHC**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	1547	DELBRACCIO	Mireille	INS1640	02	D
2	25519	GRANGE	Robert	UMR7326	12	C
3	3618	GROSS	Martine	UMR8216	01	D
4	9439	TENCE	Marcel	UMR8502	04	C
5	13390	WYBIER	Janine	MOY1662	05	G
6	17129	ROUSSALY	MICHEL	MOY1678	05	E
7	37111	BOUSSARD	Catherine	UMR6226	17	B
8	4009	CHARADE	Olivier	UPS855	05	C
9	19460	OSSWALD	Francis	UMR7178	10	C
10	11784	MATHEZ	Herve	UMR5822	07	C
11	7794	THERMEAU	Jean-Pierre	UMR8608	04	C
12	22722	BONNAREL	Francois	UMR7550	10	E
13	7819	KARKOUR	Nabil	UMR8609	04	C
14	32050	DELALEE	Franck	UMR5797	15	C
15	26175	RONDA	Antoine	UMR7334	12	B
16	10320	PAROUBEK	Patrick	UPR3251	04	E
17	17672	LE FLOCH	Sylvie	UMR5306	07	B
18	26264	SPINELLI	Silvia	UMR7257	12	A

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
19	31146	LOPEZ	Jean-Yves	MOY1678	14	E
20	28105	DUBOIS	Frederic	UMR5508	13	E
21	28534	STITOU	Driss	UPR8521	13	C
22	24082	CHAUD	Xavier	UPR3228	11	B
23	31176	GUILLET	Valerie	UMR5089	14	A
24	35021	VITRE	Jerome	MOY1620	16	J
25	827	BREELLE	Eric	UMR7164	02	C
26	41378	SAMAIN	Etienne	UMR7329	20	C
27	21152	BRUNNER	Jurgen	UMR7346	12	E
28	37588	LEDUC	Thomas	UMR1563	17	E
29	26472	BADIE	Alain	USR3155	12	D
30	16688	BERTHAUD	Christine	MOY1602	07	F
31	19651	MEDINA	Patrice	UMR5560	14	C
32	19211	RODIER	Xavier	UMR7324	08	D
33	24236	RIVOIRARD	Sophie	UPS2070	11	B
34	33781	CAIS	Philippe	UMR5804	15	C
35	23856	BIRCK	Catherine	UMR7104	10	A
36	31273	SAUVAGE	Sabine	UMR5245	14	A
37	784	DETOURNAY	Michele	UMR7164	02	E
38	24366	ALEMANY	Olivier	UMR5183	11	C
39	8008	JUILLARD	Alexandre	UMR5822	07	C
40	35259	LONGIN	Isabelle	MOY1632	16	J
41	4466	TRAMIER	Marc	UMR6290	17	A
42	41423	BERIO	Philippe	UMR7293	20	E
43	16291	BONVALET	Adeline	UMR7645	05	C
44	17073	TAOUFIK	Mostafa	UMR5265	07	B
45	4509	DELOUIS	Jean-Marc	UMR7095	02	E

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
46	17220	PETROSYAN	Artyom	UMR5672	07	C
47	27273	CONTENSIN	Magali	UMR7288	12	E
48	35681	GUERIN	Mathias	INS1650	16	J

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 15 décembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'Ingénieur de
recherche de 1ère classe au titre de l'année 2015 dressé après
avis de la CAP n°3 du 05 novembre 2014**

**Avancement de grade au choix
IR1**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	1615	BOGGETTO	Nicole	UMR7592	02	A
2	33454	SERIE	Nicole	MOY1632	16	J
3	40093	DAUDIN	Francois	UPR3266	19	C
4	15555	LOPEZ	Olivier	UMR7538	05	C
5	34293	BASTIEN-VENTURA	Catherine	MOY1677	16	J
6	11624	ROMANTEAU	Thierry	UMR7638	05	C
7	5433	CLAUDE	Rodolphe	MOY100	16	E
8	9591	LOUIS JOSEPH	Alain	UMR7643	05	C
9	22579	BERGDOLL	Marc	UPR2357	10	A
10	5212	SCHRIVE	Christine	UMR5245	14	J
11	13889	BRUNET	Pierre	UMR7198	06	C
12	13901	GARTISER	Thierry	UMR7503	06	E
13	7783	BEIGBEDER BEAU	Christophe	UMR8607	04	C
14	9572	SENZIER	Pascale	UMR8502	04	B
15	3685	COURGEY	Bernadette	UMS3454	03	J
16	4023	DEMAILLE	Dominique	UMR7588	02	B
17	7792	LHERMITTE GUILLEMET	Nicole	UMR8617	04	J
18	21337	DAMOISEAUX	Magali	UMR7346	12	F

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
19	25345	BLANC	Veronique	UMR7299	12	D
20	30819	MICHRIFY	Abderrahim	UMR5302	14	E
21	34236	KOHLER	Elisabeth	INS1619	16	J
22	7817	DZIRI-MARCE	Moufida	UMR8609	04	E
23	27533	MOURET	Dominique	UMR5815	13	D
24	14528	KETTANI	Fabienne	UPS76	06	F
25	37699	ALLET	Cyrille	UMR8516	18	E
26	37316	BARATTE	Blandine	USR3151	17	A
27	26101	SANCHEZ	Patrick	UPR7051	12	C
28	17165	DANON-SZMYDT	Myriam	USR3225	05	J
29	17770	SOURIOT	Thierry	UMR6524	07	E
30	21239	MEESSEN	Christophe	UMR7346	12	E
31	15422	BOITEL	Christophe	UMR8539	05	E
32	14798	ROBERT	Pascal	UMS3562	06	C
33	26256	LAMBERT	Jean-Charles	UMR7326	12	E
34	3823	PAILLER	Isabelle	UMR7182	03	B
35	24061	LEINARDI	Francesca	UMR5582	11	F
36	11828	BLANCHARD	Guillaume	UMR6533	07	C
37	37504	COHONER	Veronique	USR3491	17	F
38	36498	BUHOUR	Jean-Michel	UMR6457	17	C
39	34357	EL MARJOU	Ahmed	UMR144	03	A
40	16657	CARDON	Herve	UMR5276	07	B
41	26440	NICOUD	Sophie	UMR5506	13	E
42	31171	AZEMA	Philippe	UMR5563	14	E
43	17096	BRESCH	Nicolas	USR3155	01	D
44	24207	VOLCKE	Pierre	UMR5275	11	E
45	25316	DUCRET	Franck	UMR7326	12	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
46	41401	MAURINO	Lionel	UMR7329	20	E
47	28569	CHEBLI	Karim	UMR5535	13	A
48	17695	PUGNERE	Denis	UMR5822	07	E
49	26604	GUYOMARC'H	Didier	UMR7345	12	C
50	31271	VIALAN	Emmanuel	MOY1400	14	G
51	35149	FERRAS-FLEUTRY	Claire	INS1680	16	J
52	26636	VICQ	Helene	UMR7326	12	J
53	9882	RAUX	Denis	UMR7161	05	E
54	11681	SEMENIOUK	Igor	UMR7638	05	E
55	31280	CAMPS	Frédéric	UPR8001	14	E
56	40518	DO REGO	Marie Jean-Claude	SNC5081	19	A
57	33889	THOMAS	Bertrand	UMR5797	15	C
58	10312	GILARD	Francoise	UMR8618	04	B
59	7862	RAULY	Emmanuel	UMR8608	04	C
60	20433	IONESCU	Gelu	UMR5216	11	E
61	9933	BOURDIN	Vincent	UPR3251	04	C
62	16924	DUPERRAY	Denis	USR3385	07	E
63	16952	CHEYLUS	Anne	UMR5304	07	E
64	26817	NAZARIAN	Bruno	UMR7289	12	C
65	16287	VANOT	Adele	UPS2841	05	F
66	28112	BOUBY	Laurent	UMR5059	13	D
67	33997	GRELARD	Axelle	UMR5248	15	C
68	20200	GUERIN	Cyrille	UMR5822	07	C
69	11988	CALVAT	Pascal	USR6402	07	E
70	19525	COURSON	Olivier	UMR7178	10	B
71	31391	MARTY	Christophe	UMR5277	14	C
72	23384	SCHAUB	Emmanuel	UMR6251	17	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
73	16377	AVILA	Fernand	USR3225	05	F
74	38221	ADDAD	Ahmed	UMR8207	18	B
75	20289	GUILLAUDIN	Olivier	UMR5821	11	C
76	16419	DOURNAUX	Jean Laurent	UMR8111	05	C
77	17488	DAINEKA	Dmitri	UMR7647	05	B
78	7878	HENRY	Sylvain	UMR7346	12	C
79	16543	MICHAU	Armelle	UPR3407	05	E
80	14444	AUBRY	Laurent	UMR8215	05	D
81	16624	PIETRAS	Christophe	UMR8539	05	C
82	10068	LAIGLE	Stephane	MOY400	04	G
83	10085	FOSSARD	Frederic	UMR104	05	B
84	6483	LOUVAT	Pascale	UMR7154	03	C
85	16731	TCHOBANOV	Atanas	UMR7114	05	D
86	40617	PERROT	Luc	UMR8608	04	C
87	25520	ELLES	Sabine	UMR5814	11	E
88	25331	DONNIER VALENTIN	Guillaume	UPR2940	11	C
89	4699	MONETI	Andrea	UMR7095	02	E
90	16704	BOUSSAHA	Mohamed Faouzi	UMR8112	05	C
91	23558	CIOCCA	Dominique	UMS3415	10	A
92	10130	DASSAS	Karin	UMR8617	04	E
93	10132	FAURE	Sylvain	UMR8628	04	E
94	14850	GLANC	Marie	UMR8109	05	C
95	6503	GEORGET	Virginie	UMR5237	13	A
96	6541	QUEYROUX	Nathalie	UMS3610	02	F
97	31333	SIGUIER	Valerie	UPR8241	14	B
98	6547	DEBONTRIDDER	Francois	UMR7588	02	C
99	4733	BENAS	Philippe	UMR8015	01	A

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
100	15697	LUX-POGODALLA	Veronika	UMR7118	06	D
101	14858	POTTIE	Paul Eric	UMR8630	05	C
102	10175	WAUTELET	Philippe	UPS851	04	E
103	25575	GOUJON	Celine	UPR2940	11	B
104	27269	ESPINOSA CASTRO	Leon	UMR7283	12	A
105	30816	BOURDON	Aurelien	INS1619	14	J
106	4998	EREMENKO	Maxim	UMR7583	03	E
107	35661	COURDE	Laurent	UMR5218	15	J
108	26967	RAUZY	Stephane	UMR7309	12	E
109	6751	TREGON	Bernard	UMR5798	15	C
110	23657	DECOSSAS-MENDOZA	Marion	UMR5248	15	A
111	25873	VIGNAL	Laure	UMR5519	11	C
112	41586	PORTAIL	Marc	UPR10	20	B
113	34420	KAUFFMANN	Brice	UMS3033	15	B
114	31761	IMBERNON	Eric	UPR8001	14	B
115	34690	TAILLARD	Jacques	USR3413	15	A
116	42800	BOULET	Pascal	UMR7198	06	B
117	44326	PIERRE	Charles	UMR5142	15	E
118	44071	BERNARD	Olivier	MOY1632	16	E
119	49056	BIELLI-BOUSQUET	Soline	UMR8105	16	E
120	53179	MIRAS	Yannick	UMR6042	07	A
121	52928	MEOUCHY	Nadine	USR3135	16	F
122	27779	TCHEREMISKINE	Vadim	UMR7341	12	C
123	26157	GRIGULIS	Karlis	UMR5553	11	A
124	20498	PINAUD	David	UMR7372	08	E
125	53854	LEBAS	Helene	MOY1632	16	J
126	57369	JALABERT	Laurent	UMI2820	16	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
127	55251	MOEBS	Guy	UMR6629	17	E
128	59592	MONARD	Hugues	UMR8607	04	C
129	60331	WANG	Irene	UMR5588	11	C
130	60730	VAN DIJK	Erwin	UPR3404	04	A
131	62349	MONIER	Karine	USR3010	07	A
132	31758	COUSTOU	Antony	UPR8001	14	C
133	41714	TREVISAN	Jenny	UMR7329	20	E
134	63378	RENAUD	Olivier	UMR3215	03	A
135	63698	PAGE	Adeline	UMR7104	10	A
136	64150	BONDOUX	Dominique	UMR5821	11	C
137	71453	SAND	Olivier	UMR8199	18	E
138	72529	HAFIDI	Zouhir	UPS855	20	E
139	91052	LOUREIRO DE SOUSA	Paulo	UMR7357	10	C
140	101568	VAUTIER	Franck	USR3550	07	D

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 17 novembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'Ingénieur
d'études hors classe au titre de l'année 2015 dressé
après avis de la CAP n°4 du 18 novembre 2014**

**Avancement de grade au choix
IEHC**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	12321	DESCIEUX	Monique	UMR7186	05	J
2	12119	BENOIT	Jean-Luc	UMR7118	06	D
3	266	BLAISE	Sylvie	UMR7050	01	F
4	33441	BESSIN	Frederique	MOY1666	16	J
5	21943	LUCIANI	MARIE-FRANCOISE	UMR7280	12	A
6	20944	VIVENZIO	Teodolinda	UMR5279	11	J
7	3731	MORA	Liliana	FRE3630	02	A
8	30870	MOUYSET	Serge	UMR5503	14	C
9	9311	DANG	My-Anh	UMR8502	04	F
10	15013	HORVILLE	David	UMR8111	05	C
11	34389	BOURACHOT	Brigitte	SNC9033	03	A
12	5380	MALIGNER	Bernard	UMR7106	01	D
13	41230	ANGLADE	Alain	UMS2202	20	C
14	34190	PEHAU-ARNAUDET	Gerard	UMR3528	05	A
15	3866	POLITI	Alban	UMR7574	02	E
16	33322	SELVA	Pierre	UMR5060	15	E
17	16099	TISSOT	Jean-Daniel	UMR6249	06	E
18	3657	LE DRET-ALANOCA	Viviane	UMS839	02	F
19	11575	MORINAUD	Gilles	UMR8617	04	C
20	19458	ILLINGER	Christian	UMR7178	10	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
21	4991	LANCELIN	Denis	UMR8248	02	D
22	20150	BOSSON	Germain	UMR5821	11	C
23	27854	KIEFFER	Jean-Francois	UMR5243	13	G
24	18648	SCHWARTZ	Annie	UPR4301	08	A
25	29374	BOISSIER	Guilhem	UMR5214	13	B
26	37627	FIKRY-VENNIN	Muriel	UMR8198	18	J
27	22581	LING	Claude	UMR7104	10	E
28	15845	MONTSERRET	Roland	UMR5086	07	A
29	31526	MIROUX	Philippe	UMR5608	14	J
30	36473	ROY	Didier	UMR6457	17	C
31	23679	DOUILLET	Sabine	UPR2940	11	C
32	30989	PRADEL	Christian	UMR5069	14	B
33	37178	ROBERT	Nathalie	UMR6607	17	E
34	18478	BENOIST	Dominique	USR704	08	C
35	14109	CIOLEK-FIGIEL	Anne	UPS76	06	F
36	14291	STEFFANN	Sylvie	UPS76	06	F
37	37264	POSTIC	Francois	UMS3554	17	F
38	4080	KERIVEN	Brigitte	UMR8066	02	D
39	15846	SPORTOUCH	Stephane	UMR8539	05	J
40	15852	GENAU	Pascal	UMR8190	05	E
41	33494	GIMENEZ	Laurence	MOY1500	15	J
42	14619	MEDJAHDI	Ghouti	UMR7198	06	B

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 28 novembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'Ingénieur
d'études de 1^{ère} classe au titre de l'année 2015 dressé
après avis de la CAP n°4 du 18 novembre 2014**

**Avancement de grade au choix
IE1C**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	11987	HILD	Pascal	UMR7358	06	B
2	8215	MARGUET	Evelyne	UMR8621	04	A
3	12349	VIGNERON	Jackie	UMR8180	05	B
4	28437	JULIEN	Sylviane	UMR5089	14	B
5	36634	CUEFF	Anne	UMR8227	17	A
6	41207	PARIS	Jocelyn	UMR7329	20	E
7	30899	SOURROUIL	Patrick	UPR8001	14	G
8	30761	BOTANCH	Catherine	UMR5504	14	A
9	28077	LUCAND	Christine	UMR5140	13	J
10	23232	LOUBINOUX	Marie-Therese	UMR5269	11	F
11	25455	PERRON	Martine	UMR7318	12	F
12	25697	ZELLER	Mireille	UMR7342	12	J
13	27888	ANTOINE	ETIENNE	UMR5535	13	A
14	18622	LANGER ZAMORA	Isabelle	UMR7328	08	J
15	30961	LE PENVEN	Lydie	USR3414	14	F
16	3894	MARION	Genevieve	UMR8150	01	D
17	8034	LANGLET	Marc	UMR8607	04	G
18	9512	BORDESSOULE	Michel	EXT400	04	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
19	23631	ROBERT-GENTHON	Mylene	ERL5261	11	A
20	22585	SIRA	Christophe	UMS830	10	D
21	24945	BRUTT	Martine	MOY1000	10	J
22	16059	MARTIN	Gilles	UMR6174	06	C
23	34705	GESTEL	Sylvie	UMS2927	16	J
24	18704	POTHIER	Nathalie	UMR7327	08	F
25	21126	INGARSIA	Guy	UMR7346	12	J
26	30772	COUSIN	Jean-Marc	UMR5560	14	C
27	15350	CAVANNA	Daniel	UMR7605	05	C
28	13627	DAHDOUH	Claude	UPS76	06	F
29	13979	COUCHET	Pierre	UMR7117	06	E
30	14137	STEINER	Monique	UPS76	06	F
31	23735	LA MANNA	Joseph	UMR5628	11	C
32	37254	HALET	Chantal	UMR6625	17	J
33	7798	DU	Sylvie	UMR8608	04	E
34	14452	TISSERAND-BEDRI	Francoise	UPS76	06	F
35	37180	HERVE	Hugues	UMR6290	17	J
36	4097	LE NOAN	Martine	MOY200	02	J
37	37695	DROULEZ	Jean-Michel	UMR8520	18	E
38	15835	GOMBERT	Christophe	UPS2841	05	F
39	28355	MATIGNON-BOUJOT	Monique	UMR5119	16	J
40	9633	DESSAINTS	Sagayaradje	UMR8578	04	J
41	23882	LACROIX	Francoise	UMR5075	11	A
42	23903	BRISSAUD	Olivier	UMR5274	11	C
43	3208	HALDYS	Violette	UMR8587	03	B
44	31132	BORDIER	Christine	UMR5089	14	A
45	22783	EBERLING	Pascal	UMR7104	10	A

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
46	10439	LECANU	Marie-Francoise	UMR8000	04	J
47	16045	PENNANECH	Cyril	UMR7583	03	E
48	22869	EILER	Sylvia	UMR7104	10	A
49	15935	LORENTZ	Chantal	UMR5256	07	B
50	31533	CHAUMIER	Christophe	MOY1400	14	J
51	9746	CHARRIERE	Christophe	UMR8214	04	C
52	14938	FRANCOIS	Caroline	UMR7360	06	J
53	34461	YANG	Cho	UMS2927	16	E
54	7962	LE GALLIARD	Christine	UMR8608	04	C
55	17829	ALIZON	Serge	UMR6602	07	C
56	4243	PEBAY	Cecile	UPS831	04	F
57	36513	GIRAULT	Sophie	UMR6457	17	J
58	7980	CHATELET	Frederic	UMR8608	04	C
59	28661	SANS	Pierre	UMR5253	13	E
60	34367	LOEILLET	Sophie	UMR3244	03	A
61	24232	MONIN	Amandine	UMR5272	11	J
62	24253	FOURNIER	Dominique	MOY1100	11	E
63	31238	ASSIE-SOULEILLE	Sandrine	UPR8001	14	C
64	37632	GODEST	Catherine	USR3549	17	F
65	34471	MONTI	Fabrice	UMR7083	01	C
66	16128	MERAT-COMBES	Marie Noelle	UPR20	05	E
67	24270	TISSERAND	Delphine	UMR5275	11	B
68	24330	MORARD	Lionel	MOY1100	11	G
69	4377	STRIEBIG	Nicolas	UMS831	14	C
70	23124	BOUN	My Kene	UMR7522	10	E
71	31293	FROMENT	Carine	UMR5089	14	A
72	31605	RAIMBEAUX	Gwenaelle	UMR5503	14	B

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
73	41412	SAUDER	Gregory	UMR7336	20	C
74	16889	BOYRON	Olivier	UMR5265	07	B
75	28848	ESCODA	Alain	UMR5292	07	J
76	41236	BERNADAC	Jean Francois	UMS2202	20	G
77	23185	LEUVREY	Cedric	UMR7504	10	B
78	20416	VILALTE	Sebastien	UMR5814	11	C
79	15598	AYADI	Lilia	UMR7365	06	A
80	19516	GRAEHLING	Philippe	UMR7178	10	C
81	19383	ROS	Christine	UMR7295	08	D
82	25324	AUMAITRE	Georges	UMR7330	12	C
83	41431	MATTEI	Damien	UMR7293	20	E
84	31607	BARLET	Xavier	UMR2594	14	A
85	28918	WEIN-GRATRAUD	Sharon	UMR5235	13	A
86	23213	BARTRINGER	Jeremy	UMR7357	10	C
87	13683	MEYER	Eric	UMR6213	06	C
88	24753	GAUFRETEAU	Celine	UMR5194	11	F
89	5280	PROST	Elise	FRE3580	18	B
90	29551	NEGRELL-GUIRAO	Claire	UMR5253	13	B
91	23204	HUMBERT	Nicolas	UMR7213	10	B
92	16348	VOGT	Etienne	UMS2201	05	E
93	4502	FRANEL DEBUE	Karyne	UMR7209	03	D
94	19520	PINEAU	Jean Pierre	UMR8190	05	C
95	16968	VICAT	Jean Michel	UMR5534	07	A
96	24852	MAGAND	Olivier	UMR5183	11	B
97	4425	MENDES DA SILVA	Antonio	USR3103	01	F
98	26924	BAYLE	Vincent	UMR7332	12	E
99	28983	GORGEON	Anne	UMR5175	13	F

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
100	29014	NEDELLEC	Yannig	UMR5253	13	C
101	16478	CADULE	Patricia	FR636	05	E
102	16628	SOURGEN	Daniel	UMR8539	05	C
103	16435	MERGHEM	Kamel	UPR20	05	C
104	30852	MICHEL	Karine	MOY1400	14	J
105	26994	CHAUDANSON	Damien	UMR7325	12	B
106	31403	BOUTARD	Jeremie	MOY1678	14	E
107	34057	ALLAIN	Anne-Emilie	UMR5287	15	A
108	10024	CHASSAT	Christophe	UMR8622	04	E
109	6076	BRUNET	Christophe	UMS3454	03	C
110	26955	MOUYSET	Dominique	UMR7273	12	B
111	16167	AIGUEPERSE	Christelle	UMR7365	06	A
112	20456	HEUSCH	Murielle	UMR5821	11	C
113	34267	TOFONI	Béatrice	MOY1900	19	J
114	16531	ASSAL	Sophie	UMR7130	01	F
115	38012	DELAGE	Ludovic	UMR8227	17	A
116	4324	MAURE	Gwladys	MOY1300	13	J
117	4657	VERGNAUD	Frederic	UMR7185	02	D
118	29109	HENRY	Gilles	UMR5243	13	C
119	11875	BAULIEU	Guillaume	UMR5822	07	E
120	25171	ARGOUD	Nathalie	MOY1100	11	J
121	35411	SMONDACK	Emilie	MOY1666	16	F
122	23449	OBERTO	Anais	UMR7550	10	E
123	23439	COGNAT	Valerie	UPR2357	10	E
124	38259	MERMET GUYENNET	Isabelle	USR3135	16	J
125	19580	STEINMANN	Thomas	UMR7261	08	C
126	38010	SILVESTRE	Virginie	UMR6230	17	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
127	6313	LEMARECHAL	Jean-Didier	UMR7225	02	E
128	6315	LEMOINE-PAIN	Sophie	UMR8197	02	E
129	6317	PROUX	Florence	UMR8197	02	A
130	7889	GARNIER	Laurent	UMR8607	04	E
131	7890	GALLAS	Alexandre	UMR8607	04	C
132	10061	AUMAR	Florent	UMS2348	13	G
133	18026	OUILLOU	Isabelle	MOY700	07	J
134	10062	LECONTE	Jerome	UPR3404	04	E
135	10066	OULD ALI	Malika	UPR3296	04	A
136	10072	BREMOND	Karen	UMR168	03	J
137	31432	SAJOUS	Franck	UMR5263	14	E
138	29091	PEYRE	Janet	UMR5186	13	D
139	29104	VIENNOIS	Gaelle	UMR5120	13	D
140	16583	STEINMETZ	Vincent	UMR8000	04	B
141	16639	HAIGRON	Regis	UMR8111	05	E
142	27055	MEISTER	Lionel	UMR7343	12	E
143	15155	LAMBERT	Nathalie	UPS2841	05	F
144	18117	LAJILI	Nadia	USR6402	07	E
145	10127	LE ROUX	Xavier	UMR8622	04	B
146	19727	PRUD'HOMME	Isabelle	MOY800	08	J
147	17302	PAREIGE	Christelle	UMR6082	17	C
148	10129	CAMINADE	Stephane	UMR8617	04	E
149	17246	JONDEAU	Emmanuel	UMR5509	07	C
150	4701	KITOU	Gaetan	UMS3454	03	C
151	4694	BOULANGER	Karine	UMR8150	01	D
152	40619	BRAS	Cyril	UPR5301	11	E
153	25397	PFISTER	Rolf	UPR3228	11	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
154	28843	JABADO MICHALOUD	Joumana	UPR1142	13	E
155	31632	SUERE	Christophe	UMR5126	14	E
156	19888	TAFFOUREAU	Christophe	USR704	08	E
157	38306	GUICHOUX	Marielle	FR2424	17	F
158	31633	JAHAN	Loic	UMR5277	14	E
159	17416	TRAN VAN	Van	UMR5557	07	A
160	27311	MURA	Anne-Marie	UMS3367	12	A
161	34494	MASSOT	Philippe	UMR5536	15	C
162	15907	BILLET	David	UMR7360	06	B
163	35709	CAPELLAN	Anne-Marie	MOY1649	16	J
164	61037	MORLOCK	Emmanuelle	UMR5189	07	F
165	64568	ALVAREZ	Anne	UMS839	02	E
166	84464	BOUVIER	Emilie	MOY400	04	J
167	93213	NICOLAS	Carole	MOY100	01	J
168	95869	SAUVAGE	Martin	USR3225	05	D
169	95966	LASSAQUE	Didier	UMR5295	15	J

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 28 novembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade
de Technicien de classe exceptionnelle au titre de l'année 2015
dressé après avis de la CAP n°6 du 27 novembre 2014**

**Avancement de grade au choix
TCE**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	13724	GAGNERE	Christine	UMR5236	13	J
2	32718	GUILLEMAIN	Martine	INS1619	16	J
3	18804	GUICHARD	Claire	UMR7285	08	J
4	3822	MARY	Ghislaine	UMR7606	02	J
5	15584	COQUELET	Isabelle	UMS2927	05	J
6	22454	LAZARUS	Huguette	UMR7516	10	J
7	23538	BLANC	Elisabeth	UMR5194	11	J
8	11748	ALLIAUME	Thierry	UMR5822	07	C
9	15660	GRANDEMANGE SALVINI	Pascale	UMR8580	05	J
10	8043	FAVRE	Patrick	UMR8607	04	C
11	23615	FRAISSE	Philippe	MOY1100	11	G
12	37101	GANGNERY	Patricia	UMR6283	17	B
13	39137	CALLIONI	Gerard	UMR6290	17	G
14	3341	BOISSEAU	Nicolas	UMR7182	03	F
15	16270	COHEN	Corinne	INS1618	16	J
16	7746	GUARNACCIA	Patricia	UMR8608	04	E
17	15741	DUPONT	Cristine	UMR8109	05	J
18	20483	BOMBAR	Claudine	UMR5814	11	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
19	13916	MOUGEL	Joelle	MOY600	06	J
20	18941	ANSQUER	Maryse	MOY1609	16	J
21	25860	BENEDETTI	Jean-Antoine	UMR7326	12	C
22	27999	GOETSCHY	Elisabeth	UMR5096	13	J
23	14117	BACH	Carine	UPS76	06	F
24	25970	BRESSAND	Nathalie	UMS3470	12	J
25	15859	HENOT	Jean-Marc	UMR6524	07	B
26	4055	MOUFFLE	Christine	UMR8246	02	A
27	7813	MANGANO	Mario	UMR8608	04	C
28	11788	CHADELAS	Michele	UMR6533	07	F
29	3658	TARANTINO	Nadine	URA2582	02	A
30	20321	BAUD	Jean Philippe	UMR5814	11	C
31	20223	CAVALLI	Pierre	UMR5821	11	C
32	26075	ROS	Sylvie	UMR7279	12	J
33	18736	SALAS	Noel	MOY800	08	J
34	4943	GARGAN	Sophie	MOY200	02	J
35	7926	ZOMER	Catherine	UMR8607	04	J
36	41333	HAGNERE	Micheline	UMR7271	20	J
37	31026	ROMA	Dorine	UMR5277	14	J
38	5224	GBAGUIDI	Marie-Helene	UMR8145	01	J
39	11552	CRANE	Bruno	UMR8617	04	C
40	23927	SAILLER	Pierre	UPR5301	11	C
41	5576	RIVIERE	Christine	UMR7528	01	J
42	4115	RIO	Josette	UMR7172	01	J
43	4953	FAIVRE	Maria	UMS839	02	F
44	27606	LABLACHE	Laurence	UMR7303	12	F
45	22873	DUCLAUD	Sylvie	UMR7104	10	A

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
46	31149	FOURCADE	Christine	UPR8001	14	B
47	4185	RICHERT	Alain	UMR7057	02	A
48	4969	BAOUZ	Nor-Eddine	UMR7592	02	G
49	9759	HOINT	Carole	UPR3251	04	J
50	34252	MIALET	Veronique	MOY1601	16	J
51	15491	JOLY	Alexandra	UMR7649	05	J
52	34365	LEMAIRE	Benoit	UPS855	05	C
53	33727	LEBARBEY	Laurent	MOY1500	15	J
54	29533	MARTINEZ	Pascal	UMR5221	13	C
55	23043	KERNEIS	Michel	UPR2357	10	A
56	15901	MAIEIRO	Stéphanie	MOY700	07	J
57	29386	VINCENTI	Cecile	UMR8171	12	J
58	37696	DUFRESNE	Sylvie	MOY1700	17	J
59	40517	SAULNIER	Romarc	UMS3408	19	A
60	4121	DUBOST	Lionel	UMR7245	03	B
61	38105	WILLEMS	Cecile	UMR8516	18	J
62	24362	MESTAS	Olga	MOY1100	11	J
63	17018	BAILLY	Agnes	UMR5191	07	J
64	31362	LADOUCE	Nathalie	UMR5546	14	A
65	9966	DOS SANTOS LOBO	Jose Carlos	MOY400	04	G
66	28954	CHALVIDAN	Bernard	MOY1300	13	G
67	23279	DEMEY	Geneviève	MOY1000	10	J
68	7874	GILBERT	Genevieve	UMR8607	04	J
69	26970	NOTARESCHI	Philippe	UMR7283	12	E
70	17971	DONNADIEU-BERNARD	Florence	UMR6023	07	A
71	10026	GENDRE	Brigitte	UMR8621	04	J
72	5709	VIRAPIN	Gounassegarin	UMR8258	01	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
73	38050	LOUAZEL	Catherine	UMR6566	17	J
74	34356	BOYER	Valerie	UMR5200	15	A
75	35494	LEON	Pascale	UMR3348	03	J
76	27307	LOMBARDO	Michele	MOY1200	12	G
77	15874	FAUVEZ	Valerie	UMR6174	06	J
78	6829	RICCI	Bruno	UMR8232	02	E
79	17630	ALLAIN	Elisabeth	UMR6293	07	A
80	57014	DUPUY	Anne	MOY1100	11	J

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 11 décembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade
de Technicien de classe exceptionnelle au titre de l'année 2015
dressé après avis de la CAP n° 6 du 27 novembre 2014**

**Avancement de grade par sélection professionnelle
TCE**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	40650	GONTIER	Aurelie	UMR6534	19	J
2	1505	DEBAUSSE	Evelyne	UMS2927	02	J
3	3897	METTENDORFF	Annie	UMR7197	02	J
4	5008	SENNEGON-MESLEM	Martine	UMR8533	01	J
5	3306	PILLET	Sylvie	INS1618	16	J
6	36509	MILLETTO	Thierry	UMR6457	17	C
7	5578	JOSEPHINE	Mathie	MOY100	01	J
8	17195	BEAUMONT	Catherine	UMR7074	05	J
9	31188	BENTOUR	Malika	UMR5152	14	J
10	15478	THOUARD	Anne	UMR5282	14	A
11	31252	LAMOUREUX	Virginie	MOY600	06	J
12	9934	COURNAUD	Stephane	MOY400	04	G
13	15389	GAUTHIER	Christophe	UMR7359	06	B
14	40400	FOMBA	Theodore	INS1619	16	J
15	5966	PESQUEIRA	Frederick	UMS3454	03	C
16	27642	VERIN	Francine	UMR7278	12	J
17	30855	THOMAS	Thierry	UMR5165	14	E
18	26898	CHAGNIOT	Caroline	UMR7303	12	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
19	4392	LE RIDANT	Arnaud	SNC9028	17	C
20	23397	VOLA	Lisiane	UPR2357	10	J
21	25035	CAPOLINI	Laurence	MOY1100	11	J
22	6227	RICHARD	Graziella	UMR6293	07	A
23	8021	PIERRE	Eric	UMR7585	02	C
24	19601	BEDU	Sebastien	UPR3294	04	A
25	38601	CRAMPE	Patricia	UMR8161	18	J
26	23447	NOTHISEN	Cathie	UMR7517	10	J
27	10097	MENIEL	Blandine	UMR8076	04	B
28	27187	GROSSETETE RUIZ	Estelle	UMR7256	12	J
29	19812	LAURENT	Anne	UPR841	08	F
30	18965	BENNACER	Nadia	MOY800	08	J
31	25917	VERNEY	Eric	UPR3228	11	C
32	38290	FONTANA	Yann	FR2424	17	A
33	17463	FOUILHE	Emmanuelle	UMR5265	07	J
34	10205	LEBOUVIER	Severine	MOY400	04	J
35	35636	GEOFFROY	Helene	UMR8249	01	A
36	18077	NIVOIX	Marc	UMR6533	07	C
37	26145	JARREAU	Julien	UPR2940	11	C
38	5185	BERTHIER	Mylene	USR3224	03	J
39	44156	FUENTES	Patricia	UMS2348	13	G
40	43848	FRONTERA	Yannick	UMR5554	13	E
41	44543	MOREAU	Alain	FR2599	14	B
42	49964	LAVERGNE	Carmen	UMR5203	13	J
43	53074	FRESILLON	Cyril	UPS2841	05	F
44	53521	MOUNIC	Stephanie	UMR5563	14	B
45	53493	BERNAT FABRE	Sandra	UMR5547	14	A

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
46	57414	MONTIGNY	Emmanuelle	MOY800	08	J
47	57772	JAUSSENT	Anne-Laure	MOY1100	11	J
48	64097	BOISNEAU	Nathalie	MOY1632	16	J
49	54869	SOSSON	Valerie	MOY1600	16	J
50	79856	CASSIN	Véronique	MOY1400	14	J
51	82912	NIABALY	Bourama	MOY500	05	J
52	101430	DONNADIER	Thierry	USR3225	05	F

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 15 décembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade
de Technicien de classe supérieure au titre de l'année 2015
dressé après avis de la CAP n°6 du 27 novembre 2014**

**Avancement de grade au choix
TCS**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	3526	DAVID	Brigitte	UMR7209	03	D
2	10277	JEANNETTE	Romain	UMR7325	12	B
3	3669	REMOISSENET	Laurence	MOY1600	16	J
4	3338	SEROPIAN	Thierry	UMR8233	02	C
5	20181	FROGER	Myriam	UMR5814	11	J
6	23698	GARDES	Magali	UMR5275	11	J
7	14149	LACOUR	Sylvie	UPS76	06	F
8	7814	HAMMOUDI	Nourredine	UMR8608	04	C
9	34331	BROUARD	Olivier	UMR7636	01	C
10	40434	ROCHER	Veronique	UMR6273	19	F
11	40446	RABELLE	Blandine	UMR6506	19	J
12	14694	LAMY	Florence	UPS76	06	J
13	28471	BRUGAT	Jean	UPR8521	13	G
14	31131	AULIER	Nathalie	UPR8241	14	J
15	3469	PAUCHONT	Virginie	UMR8536	03	J
16	7840	LELOUET	Roxane	UMR8607	04	G
17	16560	KACIDEM	Nedjima	UMR5611	07	J
18	31160	CRESTOU	Catherine	UPR8011	14	C

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
19	9769	BEGUIN	Pascal	UMR8212	04	G
20	4640	SAINT-MARTIN	Norbert	UMR7590	02	E
21	15995	EVENO	Carole	UMR8167	01	J
22	29515	OUSTRY	Joel	UMR5243	13	C
23	24145	RAJAB	Youness	UMR5159	11	J
24	31201	MENUT	Pascal	UPR8241	14	G
25	31223	PRATVIEL	Marie-Irene	UPR8001	14	J
26	29529	CACCIAGUERRA	Agnes	UMR5506	13	J
27	31239	DEPREY	Catherine	UMR5546	14	J
28	16692	BRUYERE	Odile	MOY700	07	J
29	37666	RIO	Anne-Gaelle	UMR6290	17	A
30	23081	REUZE	Nathalie	EXT1000	10	J
31	24495	BARBELENET	Martine	UMS3116	08	F
32	23118	JUSTINIANO	Selda	UMR7213	10	A
33	19289	FOURNIER	Karine	UPS44	08	A
34	37640	MICHEL	Renaud	UMR7144	17	A
35	26358	CASSEGRAIN	Brigitte	UMS820	12	J
36	26738	PIETRI	Jean-Pierre	FR3479	12	G
37	3969	GONDOR	Sandrine	UMR7179	03	A
38	26760	REYNAUD	Guylaine	UMR7262	08	J
39	15379	MOULLA	Virginie	UMR7118	06	F
40	33214	ANDRIEUX	David	UMR7250	20	J
41	19394	BRUNEAU	Martial	UPR4301	08	G
42	23224	SAFIDINE DALI	Hayet	UPR3572	10	A
43	15283	THIRIAT	Christelle	MOY600	06	J
44	8023	AMARNI	Johannes	UMR7164	02	C
45	24837	PONNET	Linda	UMR5075	11	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
46	31408	JARDEL	Damien	UMR5255	15	B
47	4764	RENIA	Fabienne	UMR8551	02	J
48	23380	STRUB	Gerard	UPR22	10	C
49	15441	LEONARD	Christine	UMR7274	06	J
50	15490	CHAUDY	Sylvie	UMR6265	06	A
51	19524	REGNAULD	Corinne	UPS44	08	J
52	10037	ABOULFATH-LADID	Ilham	UMR8113	03	A
53	3	GOUDIABY	Stephanie	UMR8582	01	J
54	29045	SCOGNAMIGLIO	Catherine	UMR5635	13	J
55	16399	PICQUET-VENTOSE	Sylvie	MOY500	05	J
56	4518	ROCK	Bruno	UMR7036	06	E
57	9990	DE MEDEIROS	Christophe	UPR3294	04	A
58	16591	LE CORRE	Francoise	UPS855	17	J
59	17192	BOSCHETTO	Sylvain	UMR5190	07	E
60	10071	BEL HADJ-KHLAIFI	Oulfa	USR3224	03	B
61	17184	LEJARZA	Karine	MOY1300	13	J
62	17162	BENDIB	Michele	MOY700	07	J
63	23322	LETHENET	Nicolas	UMS3415	10	A
64	25069	BAGDAD	Elif	UMS2927	11	J
65	29111	BIENVENU	Marjorie	UMR5235	13	A
66	16390	AUDON	Michele	MOY500	05	J
67	10116	KABAKLIJA	Adela	UMR7222	02	J
68	10109	HUVIER	Fabienne	MOY400	04	J
69	17238	SOLBES	Bruno	MOY700	07	G
70	10125	ROULOT	Morgane	UMR7275	20	A
71	10781	MOTTET	Louis	UMS3365	16	C
72	10779	MERLETTE	Anne-Laure	UMR5113	15	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
73	17322	ODORICO	Cecile	UMR5245	14	J
74	27250	CARUSO	Nathalie	UMR7288	12	A
75	15765	BOUCHARD	Adeline	UMS3562	06	B
76	16826	TOLBA	Fateh	MOY500	05	E
77	41571	STEVENOT	Franck	MOY1900	19	G
78	5067	BRIOT	Delphine	MOY300	03	J
79	34492	PLAZOLLES	Nicolas	UMR5234	15	A
80	27372	LONG	Vincent	UPR7051	12	C
81	19894	THIBAUT	Florence	UMR7267	08	A
82	31651	GILABERT	Christel	UMR5604	14	J
83	15860	COPPIN	Claude	UMR7502	06	J
84	6805	BOURLARD	Carine	UMR8085	05	J
85	23760	WEBER	Nathalie	UMR7515	10	J
86	31649	MATHIEU	Pascale	MOY1678	14	J
87	5317	CAN	Refiye	MOY1699	16	J
88	23833	RONOT	Pascale	UMR7178	10	B
89	41625	LOTITO	Sonia	UMR7009	20	A
90	43215	BERNARI	Gladys	UMR7182	03	J
91	48565	DE RODELLEC	Anne-Blanche	UPS2776	05	J
92	53056	TOURTE	Christian	UPR8001	14	C
93	52961	DECUQ	Fabienne	UMR8220	02	J
94	54156	DELOISON	Mara	INS1670	16	J
95	56372	FOUGERAY	Micheline	UMR104	05	J
96	56391	SCHAFER	Virginie	UMR8520	18	J
97	28694	BALLESTER	Maite	MOY1200	12	J
98	63895	DUARTE	Patricia	UMR8609	04	J
99	63689	LAREDO	Cécile	UMR7275	20	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
100	63125	GAUTHIER	Frédéric	UMR8607	04	C
101	64153	LOMBARDO	Frédéric	UMR7290	12	J
102	68616	RAMATCHANDIRANE	Kanchana Isabelle	MOY1613	16	J
103	75475	LE DOUARAN	Eric	UMR6629	17	E

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 11 décembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade
de Technicien de classe supérieure au titre de l'année 2015
dressé après avis de la CAP n°6 du 27 novembre 2014**

**Avancement de grade par sélection professionnelle
TCS**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	1357	NAVY	Celine	MOY300	03	J
2	25333	DE PERRE	Thierry	MOY2000	20	G
3	25932	ISNARDON	Nicole	UMR7307	12	J
4	35003	HOUARI	Catherine	INS1640	16	J
5	3611	JOUFFROY	Nathalie	MOY300	03	J
6	15101	DAVY	Emmanuel	UMR7358	06	B
7	33795	ROULAND	Richard	UMR5536	15	A
8	26543	CHENESSEAU	Sandrine	UMR7263	12	A
9	36906	POULARD	Isabelle	EXT1700	17	J
10	34254	BOULET	Sylvie	MOY200	02	J
11	26506	BARNIAUD	Sebastien	UMS3537	12	A
12	9965	AZEVEDO	Jose	MOY400	04	G
13	15359	COSTA-ALVAREZ	Maria	UPS76	06	F
14	6083	TREMBLOT	Stephanie	UPR3266	19	G
15	4409	LENTZ	Celine	UMR8221	04	J
16	33200	RAJAOARIVELO	Haingomalala	MOY1500	15	J
17	9998	DURAND	Sylvie	UMR8608	04	J
18	16405	HOSTE	Astrid	UPR3572	10	A
19	41444	DAIRE	Caroline	UMR7320	20	J
20	4479	PARZYCH	Josiane	UPR8641	15	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
21	28872	DURAND	Valerie	UMR5554	13	D
22	26795	FEDERICI	Chantal	MOY1200	12	J
23	10030	POISSON	Marion	URA2453	04	B
24	4650	ZENDAGUI	Zahia	FR2559	01	J
25	10098	BOURLARD	Valerie	UPR3296	04	J
26	15637	HAUDIQUET	Yannick	UMR7358	06	G
27	31449	PRONO	Philippe	UPR8241	14	G
28	40162	LEGRUEL	Francois	UPR3266	19	C
29	25092	MAILLARD	Denis	UPR2940	11	C
30	16548	EL GHAZI	Samira	UMR5253	13	C
31	4767	TALIS	Marie-Michelle	UMR8061	01	J
32	10743	BOUAFIA	Ahmed	UMR8608	04	C
33	40603	LAGORIO	Nadege	MOY1632	19	J
34	29185	VAILLE	Alexia	UMS3282	13	J
35	10138	SENILHES	Nathalie	MOY400	04	J
36	17274	VERLAY	Catherine	UMR5280	07	B
37	6519	FERARD	Celine	UMR7590	02	A
38	10147	POIDEVIN	Mickael	EXT400	04	A
39	29224	MAKOUNDOU	Patrick	UMR5554	13	A
40	16804	DOUIT	Frederic	UMR8579	05	C
41	4950	RAKOTOVAHINY	Viviane	UPS2259	03	J
42	27403	GIUDICELLI	Nathalie	UMS820	12	J
43	4814	SEIJO	Bili	UMR8015	01	A
44	10172	EXIGA	Stephanie	UPR8641	15	B
45	27369	ELFASSY	Angelique	MOY1200	12	J
46	23682	ZIMMERMANN	Nicolas	UMR7357	10	B
47	17470	LE BORGNE	Magalie	UMR5669	07	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
48	16953	BACARI	Faouziat	MOY500	05	J
49	30067	NOEL	Valerie	UMR5290	13	A
50	10247	BAYARD	Laurence	UMR8212	04	J
51	27508	BARDET	Nelly	UMR7249	12	J
52	33238	OUM	Ruth Celine	UMR5107	15	J
53	45659	MARGUERITE	Sébastien	UMR7330	12	C
54	29340	GIRARD	Isabelle	UMR5253	13	J
55	41799	ARHATTE	Khadija	MOY2000	20	J
56	52532	PASTEL GENY	Hélène	UMR7358	06	B
57	52743	GILLIER	David	UMR5274	11	E
58	53121	TANASE	Marius	UMR5672	07	C
59	53300	MAINGUY	Ronan	UMR5085	14	C
60	53719	BLECOURT	Francoise	MOY1646	16	J
61	53775	DIAKITE	Selay	INS1610	16	J
62	52310	PENALBA	Virginie	UMR7286	12	A
63	54479	HAKER	Dalila	ERL8228	02	J
64	36015	BRUEL	Stephanie	UMS831	14	J
65	54921	LEGOUY	Benoit	UMR8135	03	D
66	51311	LENOEL	Sandrine	UMR8619	04	J
67	56170	NAVEAU	Audrey	MOY400	04	J
68	58041	BECHEMIN	Stéphane	UPR8641	15	G
69	55088	DUVIGNAC	Eric	FR2424	17	E
70	60569	DUBOIS	Stephanie	UMR7116	01	J
71	52416	NAMET	Sylvie	MOY700	07	J
72	63185	DE BECKERS	Laurene	MOY100	01	J
73	63558	SOWINSKI	Claire	UPS76	06	F
74	63772	DIMOYAT	Pierre	UMR5648	07	J

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
75	37829	VANSTAEVEL	Gaëlle	UMR8576	18	J
76	64201	MAISTRE	Jean-Baptiste	UPS44	08	A
77	29643	BELLEC	Gael	UMR5235	13	J
78	59869	TCHOUMAKOVA	Irina	UMR8190	05	J
79	19957	OUARDAD	Fatiha	MOY800	08	J
80	74057	BOLL	Emmanuelle	UMR8161	18	B
81	74809	BEAUSSIER	Charlotte	MOY1100	11	J
82	63254	TANGUY	Gwenn	FR2424	17	A
83	76134	GARNIER	Esthere	UMR7346	12	J
84	75945	HELMSTETTER	Anne-Laure	MOY1000	10	J
85	76171	TOUQUET	Bastien	UMR5163	11	A
86	76307	TAHIR	Said	UMR5221	13	B
87	77233	PELAGE	Joëlle	MOY1677	16	J
88	78848	BERTRAND	Julien	MOY1000	10	J
89	89180	SCHNEIDER	Severine	UMR7200	10	B
90	89983	MOREAU	Audrey	MOY1200	12	J
91	91918	BAKAYOKO	Gladys	UMR8623	04	J
92	94376	GILLON	Emilie	UPR5301	11	A
93	97715	BOUTIC	Muriel	UMR5502	14	F
94	62679	GADEA	Marjorie	UMR5175	13	J
95	100785	MANIN	Nathalie	MOY700	07	J
96	58025	SERVIEN	Celia	MOY1632	16	J

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 15 décembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade
d'Adjoint technique principal de 1ère classe au titre de l'année 2015
dressé après avis de la CAP n°7 du 04 décembre 2014**

**Avancement de grade au choix
ATP1**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	34945	PETROFF	Jeanne	UMS2927	16	G
2	9751	LACOSTE	Karine	UPR2355	04	J
3	22964	BENICHOU	Sonia	UPS3156	10	A
4	23909	HRANITZKY	Aurelie	UMR7178	10	A
5	9877	QUERE	Emilie	MOY400	04	J
6	9929	PASCAL	Frederic	UMR8214	04	G
7	9931	SOKHONA	Koro	UMR8622	04	G
8	9867	CRINIÈRE	Frederic	MOY400	04	F
9	31448	BABOURAM	Sabrina	UMR5088	14	A
10	23312	EGESI	Onwukanjo-Daniel	UMR7364	10	A
11	26881	STEFANINI	Laure	UMS822	12	J
12	26707	LIGNON	Delphine	UMR5815	13	J
13	29125	DEVAUX	Jeremy	UMR5175	13	A
14	31453	CONFUCIOUS	Jeevitha	UMR5089	14	A
15	4769	RIVA	Renaud	MOY300	03	G
16	10124	ZAOUI	Christine	UMR8609	04	J
17	17923	BRUNEL	Maryse	UMR6293	07	J
18	23670	DELSEIN	Laurent	UMR7515	10	G

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
19	10166	LUCENAY	Arnaud	UMR8502	04	G
20	6809	BOUVIER	Emilie	UPS44	08	A
21	27407	BRUN	Annick	UMR7255	12	A
22	20082	GOUILLON	Vincent	UPR3021	08	J
23	42813	BORNIET	Philippe	UPS76	06	F
24	41740	RADJ KUMAR	Santhi	UMR7277	20	A
25	52258	THUREAU	Emily	UMR6597	17	J
26	52761	GALINDO	Therese	UMR3145	13	A
27	62608	GRIESSINGER	Brigitte	UPR8241	14	G
28	63518	NAUDINAT	Nathalie	MOY1700	17	J
29	60770	NORTIER	Sylvie	UPR9034	04	A

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 15 décembre 2014

Président du CNRS



Le président

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade
d'Adjoint technique principal de 2ème classe au titre de l'année 2015
dressé après avis de la CAP n°7 du 04 décembre 2014**

**Avancement de grade au choix
ATP2**

Classement	Matricule	Nom	Prénom	Laboratoire	DR	BAP
1	47830	TINPE	Steven	MOY400	04	G

Les nominations seront prononcées dans la limite des possibilités au titre de l'année 2015

Fait à Paris, le 15 décembre 2014

Président du CNRS

**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE PHYSIQUE NUCLEAIRE ET
DE PHYSIQUE DES PARTICULES,**

VU le décret n°85-1462 du 30 décembre 1985 relatif aux statuts particuliers de certains corps des fonctionnaires de physique nucléaire de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique,

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente en date du 30 octobre 2014,

DECIDE

Article 1 : est inscrit sur le tableau d'avancement au titre de l'année 2015 pour l'accès au grade des ingénieurs principaux de physique nucléaire de première classe :

LP 40825 Jean-Pierre COULON IP2 UMR 7250 DR20

Fait à Paris, le

Le Directeur de l'IN2P3

Jacques MARTINO

DEC143129DRH

fixant la liste des organisations syndicales non représentées au comité technique du CNRS

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 24 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la décision n° 121295DRH du 23 avril 2012 modifiant la décision n° 930001SPER du 4 janvier 1993 instituant une commission nationale d'action sociale (CNAS) et des CORAS (commissions régionales d'action sociale) ;

Vu la décision n° 121281DRH du 23 avril 2012 instituant une commission nationale de la formation permanente (CNFP) ;

Vu la décision n° 121282DRH du 23 avril 2012 modifiant la décision n°060071DRH du 6 décembre 2006 fixant la composition et les attributions de la commission nationale de mobilité (CNM) ;

Vu la décision n° 121280DRH du 23 avril 2012 modifiant la décision n° 070062DRH du 30 novembre 2007 instituant une commission nationale de suivi des travaux du plan de développement de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées (CNSPH) ;

Vu la décision n° 121284DRH du 23 avril 2012 modifiant la décision n° 940029SJUR du 14 mars 1994 portant création d'un observatoire des métiers de la recherche scientifique et de l'administration de la recherche, et d'un comité d'orientation et de suivi de l'observatoire des métiers (COS) ;

Vu la décision n° 143127DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité technique du CNRS,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014 ;

Décide

Article 1^{er}

Le syndicat national des personnels de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur FO (SNPREES-FO) désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant pour assister aux réunions des instances nationales suivantes :

- la commission nationale d'action sociale ;
- la commission nationale de formation permanente ;
- la commission nationale de mobilité ;
- la commission nationale de suivi des travaux du plan de développement de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ;
- le comité d'orientation et de suivi de l'observatoire des métiers.

Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 décembre 2014

Alain FUCHS

DEC143128DRH

fixant la répartition des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 24 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014,

Décide

Article 1^{er}

Le mandat des nouveaux représentants du personnel siégeant au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du CNRS débute le 1^{er} janvier 2015.

Article 2

Sont habilitées à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail susvisé, les organisations syndicales suivantes :

Organisations syndicales	Nombre de sièges	Titulaires	Suppléants
SGEN-CFDT Recherche EPST	2	2	2
SNCS-FSU	2	2	2
SNIRS-CGC	1	1	1
SNPTES	1	1	1
SNTRS-CGT	2	2	2
SUD Recherche EPST	1	1	1

Article 3

Les organisations syndicales ci-dessus énumérées disposent d'un délai maximal de quinze jours à compter de la notification de la présente décision pour désigner leurs représentants titulaires et suppléants.

Article 4

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 décembre 2014

Alain FUCHS

DEC143127DRH

fixant la répartition des sièges au comité technique du CNRS

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 24 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2014 relatif à la réduction du mandat des membres de certaines instances représentatives du personnel des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS en date du 5 décembre 2014,

Décide

Article 1^{er}

Le mandat des nouveaux représentants du personnel du comité technique du CNRS débute le 1^{er} janvier 2015.

Article 2

La répartition des sièges du comité technique susvisé, est la suivante :

Organisations syndicales	Nombre de sièges	Titulaires	Suppléants
SGEN-CFDT Recherche EPST	2	2	2
SNCS-FSU	2	2	2
SNIRS-CGC	1	1	1
SNPTES	1	1	1
SNTRS-CGT	3	3	3
SUD Recherche EPST	1	1	1

Article 3

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 décembre 2014

Alain FUCHS

DEC14094DAJ

Décision arrêtant la liste des organisations syndicales représentantes du personnel aux comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) au CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la dates des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu la décision n° 121279 DRH en date du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le procès-verbal en date du 5 décembre 2014 des opérations de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel au comité technique d'établissement public du CNRS ;

DECIDE

Art. 1^{er} - Sont attribués pour la représentation du personnel aux comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) du CNRS :

DR01 : Paris A

- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
- 2 sièges à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 2 sièges à SNTRS-CGT

DR02 : Paris B

- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
- 3 sièges à SNTRS-CGT

DR03 : IDF Est

- 1 siège à SNIRS-CGC
- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 2 sièges à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 2 sièges à SNTRS-CGT

DR04 : IDF Sud

- 1 siège à SNPTES
- 1 siège à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 2 sièges à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
- 2 sièges à SNTRS-CGT

DR05 : IDF Ouest et Nord

- 1 siège à SNPTES
- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 2 sièges à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 2 sièges à SNTRS-CGT

DR06 : Centre Est

- 1 siège à SNIRS-CGC
- 1 siège à SNPTES
- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 1 siège à FNEC FP Force Ouvrière
- 1 siège à SNTRS-CGT

DR07 : Rhône - Auvergne

- 1 siège à SNPTES
- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
- 2 sièges à SNTRS-CGT

DR08 : Centre Limousin Poitou Charentes

- 1 siège à SNPTES
- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
- 2 sièges à SNTRS-CGT

DR10 : Alsace

- 1 siège à SNIRS-CGC
- 2 sièges à SNPTES
- 1 siège à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 2 sièges à SNTRS-CGT

DR11 : Alpes

- 1 siège à SNPTES
- 2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
- 1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
- 1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP

2 sièges à SNTRS-CGT

DR12 : Provence & Corse

2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
2 sièges à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
2 sièges à SNTRS-CGT

DR13 : Languedoc-Roussillon

1 siège à SNPTES
1 siège à Sgen-CFDT Recherche EPST
2 sièges à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
2 sièges à SNTRS-CGT

DR14 : Midi-Pyrénées

1 siège à SNPTES
2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
2 sièges à SNTRS-CGT

DR15 : Aquitaine

1 siège à SNPTES
2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
2 sièges à SNTRS-CGT

DR16 : Paris - Michel-Ange

2 sièges à SNIRS-CGC
2 sièges à SNPTES
2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
1 siège à SNTRS-CGT

DR17 : Bretagne et Pays-de-la-Loire

1 siège à SNPTES
1 siège à Sgen-CFDT Recherche EPST
1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
1 siège à FNEC FP Force Ouvrière
2 sièges à SNTRS-CGT

DR18 Nord-Pas-de-Calais et Picardie

1 siège à SNIRS-CGC
1 siège à SNPTES
1 siège à Sgen-CFDT Recherche EPST
2 sièges à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
2 sièges à SNTRS-CGT

DR19 : Normandie

1 siège à SNIRS-CGC
1 siège à SNPTES
2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
2 sièges à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
1 siège à SNTRS-CGT

DR20 : Côte d'Azur

1 siège à SNPTES
2 sièges à Sgen-CFDT Recherche EPST
1 siège à SNCS-FSU / SNASUB / FSU
1 siège à Sud-Recherche-EPST / Solidaires FP
2 sièges à SNTRS-CGT

Art. 3. - La présente décision, publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, est également affichée au siège du CNRS (SECA - 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16) et consultable sur le site internet des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Paris, le 5 décembre 2014

Par délégation
Le Délégué pour les élections

Jean-Jacques Rivy

DEC143078DAJ

Décision arrêtant la liste des organisations syndicales représentantes du personnel aux commissions consultatives paritaires (CCP) compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la dates des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu la décision n°0800040DRH du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS ;

Vu la décision n°0800041DRH en date du 22 juillet 2008 créant des commissions consultatives paritaires au CNRS ;

Vu la décision n°DEC141609DAJ en date du 17 septembre 2014 fixant les modalités d'organisation de l'élection des représentants du personnel aux CCP compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS ;

Vu le procès-verbal en date du 5 décembre 2014 de proclamation des résultats des opérations de dépouillement et d'attribution des sièges, de l'élection des représentants du personnel aux CCP compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS ;

DECIDE

Art. 1^{er} - Sont attribués pour la représentation du personnel aux commissions consultatives paritaires du CNRS :

CCP 1 – Recherche

1 siège au Sgen-CFDT Recherche EPST

1 siège à Sud Recherche EPST / Solidaires FP

1 siège au SNTRS-CGT

CCP 2 - Accompagnement de la recherche

1 siège au Sgen-CFDT Recherche EPST

1 siège à Sud Recherche EPST / Solidaires FP

1 siège au SNTRS-CGT

Art. 2. - La présente décision, publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, est également affichée au siège du CNRS (SECA - 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16) et consultable sur le site internet des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Paris, le 5 décembre 2014

Par délégation
Le Délégué pour les élections

Jean-Jacques Rivy

DEC143076DAJ

Décision arrêtant la liste des représentants élus du personnel au comité technique d'établissement public (CT) du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique d'établissement public du CNRS ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel au comité technique du CNRS ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la dates des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal en date du 5 décembre 2014 de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges et de désignation des élus de l'élection des représentants du personnel au comité technique d'établissement public du CNRS ;

DECIDE

Art. 1^{er} - Sont élus en tant que représentants du personnel au comité technique d'établissement public du CNRS :

TITULAIRES

M.	Philippe	GEOFFROY	SNIRS-CGC
Mme	Myriam	DANON-SZMYDT	SNPTES
Mme	Maria	GUERRA	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Sylvie	LEROY	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Janique	GUIRAMAND	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
Mme	Maud	LERICHE-KILLIJIAN	SNCS-FSU / SNASUB-FSU
M.	Patrick	MONFORT	SNCS-FSU / SNASUB-FSU
Mme	Josiane	TACK	SNTRS-CGT
Mme	Lise	CARON	SNTRS-CGT
M.	Bruno	GUIBERT	SNTRS-CGT

SUPPLEANTS

Mme	Laurence	LABBE	SNIRS-CGC
M.	Dominique	HARAKAT	SNPTES
M.	Ludovic	CHARPENTIER	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Guillaume	EDOUARD	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Francis	VEZZU	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
Mme	Hélène	MONE	SNCS-FSU / SNASUB-FSU
M.	Bernard	VEYSSIERE	SNCS-FSU / SNASUB-FSU
Mme	Sophie	TOUSSAINT-LEROY	SNTRS-CGT
M.	Patrice	MORALES	SNTRS-CGT
Mme	Sophie	DUCHESNE	SNTRS-CGT

Art. 2. - La présente décision, publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, est également affichée au siège du CNRS (SECA - 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16) et consultable sur le site internet des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Paris, le 5 décembre 2014

Par délégation
Le Délégué pour les élections

Jean-Jacques Rivy

DECD142584DAJ

Décision portant création d'un bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires (CCP) compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la dates des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu la décision DEC0800040DRH du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS ;

Vu la décision DEC0800041DRH du 22 juillet 2008 créant des commissions consultatives paritaires au CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques du CNRS ;

DECIDE

Art. 1er – Création

En application de l'article 13 de la décision DEC0800040DRH susvisée il est créé un bureau de vote chargé de rassembler les résultats du scrutin et de procéder aux différentes opérations aboutissant à la proclamation des résultats pour les élections des représentants du personnel aux commissions consultatives paritaires (CCP) compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au CNRS.

Art. 2. – Composition

Conformément à l'article 13 de la décision DEC0800040DRH susvisée le bureau de vote comprend un président et un secrétaire désignés par le président du CNRS et un délégué de chaque liste en présence.

Les membres du Bureau de vote sont :

M. Jean-Jacques Rivy, délégué pour les élections ;

Mme Magali Couffignal, secrétaire du bureau de vote.

Les organisations syndicales candidates habilitées à désigner un délégué au sein du bureau de vote sont :

- SNIRS-CGC
- SNPTES
- Sgen-CFDT Recherche EPST
- Sud Recherche EPST / Solidaires FP
- SNCS-FSU
- FNEC FP Force Ouvrière
- SNTRS-CGT

Le bureau de vote est placé sous la présidence du délégué pour les élections.

Art. 3. – Publication

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, sera également consultable au siège du CNRS (SECA - 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16) ainsi que sur le site internet des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Paris,

Alain FUCHS

DEC143073DAJ

Décision arrêtant la liste des représentants élus aux commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des personnels du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels du CNRS ;

Vu l'arrêté du 27 avril 1999 modifié fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels du CNRS ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la dates des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal en date du 5 décembre 2014 de proclamation des résultats des opérations de dépouillement, d'attribution des sièges et de désignation des élus de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des personnels du CNRS ;

DECIDE

Art. 1^{er} - Sont élus en tant que représentants du personnel aux commissions administratives paritaires du CNRS :

CAP 1 – DIRECTEURS DE RECHERCHE

Titulaires

M.	Joël	GUIOT	DRCE SNCS-FSU
Mme	Dominique	CHANDESRIS	DRCE SNCS-FSU
M.	Martin	GIARD	DR1 Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Josette	GARNIER	DR1 SNCS-FSU
M.	Georges	LUTFALLA	DR1 SNTRS-CGT
Mme	Martine	DEMEUNYNCK	DR2 SNIRS-CGC

M.	Olivier	SANDRE	DR2	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Bernard	VEYSSIERE	DR2	SNCS-FSU

Suppléants

M.	Philippe	AUVERGNON	DRCE	SNCS-FSU
M.	Raja	CHATILA	DRCE	SNCS-FSU
M.	Pierre	CHAVEL	DR1	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Bernard	GIL	DR1	SNCS-FSU
M.	Finn	KJELLBERG	DR1	SNTRS-CGT
M.	Sylvain	PICAUD	DR2	SNIRS-CGC
M.	Patrick	TAUC	DR2	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Mireille	ANSALDI	DR2	SNCS-FSU

CAP 2 – CHARGES DE RECHERCHE

Titulaires

M.	Philippe	GEOFFROY	CR1	SNIRS-CGC
M.	Julien	LEGROS	CR1	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Janique	GUIRAMAND	CR1	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
M.	Aurélien	DJAMENT	CR1	SNTRS-CGT
M.	Mathieu	GIBERT	CR2	SNCS-FSU
Mme	Caroline	HABOLD OUDART	CR2	SNCS-FSU
M.	Kévin	BELKACEM	CR2	SNCS-FSU

Suppléants

Mme	Fabienne	FACHE-DANY	CR1	SNIRS-CGC
M.	Victor	MAMANE	CR1	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Sébastien	ZAMITH	CR1	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
M.	Grégoire	NADIN	CR1	SNTRS-CGT
Mme	Sibylle Emmanuelle	GOLLAC	CR2	SNCS-FSU
Mme	Stéphanie	CHAILLAT-LOSEILLE	CR2	SNCS-FSU
M.	Cédric	HUGREE	CR2	SNCS-FSU

CAP 3 – INGENIEURS DE RECHERCHE

Titulaires

Mme	Sylvie	BRAU NOGUE	IRHC	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Valérie	GIVAUDAN	IRHC	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
M.	Jean-Claude	POMMIER	IR1	SNIRS-CGC
M.	Xavier	CHAUD	IR1	SNPTES
M.	Joseph	ATIENZA	IR1	SNTRS-CGT
M.	Marc	KRAUTH	IR2	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Luc	PERROT	IR2	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	François	THIEULEUX	IR2	SNTRS-CGT

Suppléants

M.	Philippe	FEAUTRIER	IRHC	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Hervé	LEBBOLO	IRHC	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
M.	Denis	OSTER	IR1	SNIRS-CGC
M.	Gilles	ATHIER	IR1	SNPTES
Mme	Monique	BIGOTEAU	IR1	SNTRS-CGT
M.	David	TREBOSC	IR2	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Rudolph	CORVAISIER	IR2	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Etienne	GUILLAUD	IR2	SNTRS-CGT

CAP 4 – INGENIEURS D'ETUDES ET ATTACHES D'ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE

Titulaires

Mme	Christine	CANAFF	IEHC	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Rémy	PICHON	IEHC	SNTRS-CGT
Mme	Sophie	COLLIN	IE1C	SNPTES
M.	Gérald	CONREUR	IE1C	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Sophie	TOUSSAINT-LEROY	IE1C	SNTRS-CGT
Mme	Christine	REY-ROUCH	IE2	SNPTES
M.	Loïc	REVERT	IE2	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
M.	Jérémie	GAILLARD	IE2	SNTRS-CGT

Suppléants

M.	Rémy	BAUMANN	IEHC	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Christian	DANIEL	IEHC	SNTRS-CGT
Mme	Véronique	LAUTIER	IE1C	SNPTES
Mme	Dominique	GAC	IE1C	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Monique	TORSET	IE1C	SNTRS-CGT
Mme	Florence	L'HOSTIS	IE2	SNPTES
M.	Pierre	SANS	IE2	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
M.	Frédéric	VERGNAUD	IE2	SNTRS-CGT

CAP 5 – ASSISTANTS INGENIEURS

Titulaires

M.	Alain	CASTILLO	AI	SNPTES
Mme	Marie-Françoise	FERRE	AI	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Maurad	HAMAIDI	AI	SNTRS-CGT
Mme	Lucie	RONGEAT	AI	SNTRS-CGT

Suppléants

Mme	Patricia	COMBIER	AI	SNPTES
Mme	Nadine	MAURY	AI	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	Patrice	LECOMTE	AI	SNTRS-CGT
Mme	Michèle	BOTTARO	AI	SNTRS-CGT

CAP 6 – TECHNICIENS ET SECRETAIRES D'ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE

Titulaires

Mme	Cécile	BERNARD	TCE	SNPTES
Mme	Maud	CORDRAY	TCE	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
Mme	Yveline	LAVERRET	TCE	SNTRS-CGT
M.	Sébastien	STAERCK	TCS	Sgen-CFDT Recherche EPST
Mme	Caroline	ZIMMER	TCS	FNEC FP Force Ouvrière
M.	Xavier	DUCHEMIN	TCN	SNPTES
Mme	Nicole	ISNARDON	TCN	SNTRS-CGT
Mme	Catherine	BOURLON	TCN	SNTRS-CGT

Suppléants

M.	Jean-Louis	FRUQUIERE	TCE	SNPTES
M.	Jean	PENNORS	TCE	Sud Recherche EPST / Solidaires FP
Mme	Isabelle	NONDIER	TCE	SNTRS-CGT
M.	Pierre Yves	CANTO	TCS	Sgen-CFDT Recherche EPST
M.	José	BOSQUE	TCS	FNEC FP Force Ouvrière
Mme	Sandrine	CHENESSEAU	TCN	SNPTES
Mme	Marie-Noëlle	ROUMANI-GIDON	TCN	SNTRS-CGT
M.	Xavier	SIMOES	TCN	SNTRS-CGT

CAP 7 – ADJOINTS TECHNIQUES DE LA RECHERCHE

Titulaires

M.	Guy	MOUREY	ATP1	FNEC FP Force Ouvrière
Mme	Cécile	SAINTOT	ATP1	SNTRS-CGT
Mme	Sabine	BERRY	ATP2	SNTRS-CGT
Mme	Christine	ZAQUI	ATP2	SNTRS-CGT

Suppléants

Mme	Annick	GUILLEBERT	ATP1	FNEC FP Force Ouvrière
Mme	Lydia	PACTOLE	ATP1	SNTRS-CGT
Mme	Anne	DECRISTOFORO	ATP2	SNTRS-CGT
M.	Eric	VANDJOUR	ATP2	SNTRS-CGT

L'absence de liste de candidats pour les grades des adjoints techniques de la recherche de 1^{ère} et 2^{ème} classe n'a pas permis d'attribuer les deux sièges de cette CAP par voie électorale.

Conformément à l'article 21-b alinéa 4 du décret 82-451 du 28 mai 1982 modifié, le bureau de vote a procédé au tirage au sort parmi les fonctionnaires de ces grades. Si les fonctionnaires ainsi désignés n'acceptent pas leur nomination, les sièges vacants des représentants du personnel sont attribués à des représentants de l'Administration.

Ont été tirés au sort :

1 -	Mme	Christiane	CLERET MESSAOUDI	ATR1
2 -	M.	Alain	RULLIERE	ATR1

3 -	Mme	Anne	BELINGARD	ATR2
4 -	Mme	Farah	GUEMOUR	ATR1
5 -	Mme	Jocelyne	CHARBONNEL	ATR1
6 -	M.	Sébastien	HICQUEBRANT	ATR2
7 -	M.	Sacha	MOLINARI	ATR1
8 -	Mme	Natacha	CIVATON	ATR2
9 -	M.	Frédéric	TANGUY	ATR1
10 -	Mme	Isabelle	TIMMERMAN	ATR1
11 -	M.	Karim	AIT-ALOUACHE	ATR1
12 -	Mme	Myriam	FELDMANN	ATR1
13 -	Mme	Valérie	FERAUX	ATR2
14 -	M.	Yves	MAKHLOUFI	ATR1
15 -	Mme	Laurence	LAFONT	ATR2
16 -	Mme	Priscilla	PRIMUS	ATR2
17 -	M.	Steven	TINPE	ATR1
18 -	Mme	Sylvie	LABY	ATR2

Art. 2. - La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, sera également consultable au siège du CNRS (SECA - 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16) ainsi que sur le site internet des élections du CNRS (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Paris, le 5 décembre 2014

Par délégation
Jean-Jacques Rivy

Délégué pour les élections



Le Président
www.cnrs.fr

Campus Gérard MEGIE
3, Rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

DEC150005DRH Décision modifiant la décision d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information n° DEC141220DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

Vu le décret n° 71-342 du 29 avril 1971 modifié relatif à la situation des fonctionnaires affectés au traitement de l'information,

Vu le décret n° 71-343 du 29 avril 1971 modifié relatif aux fonctions et au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État et des établissements publics affectés au traitement de l'information,

Vu l'arrêté du 10 juin 1982 relatif aux programmes et à la nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information, ensemble l'arrêté du 2 novembre 2004 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des examens et concours de recrutement portant sur le traitement de l'information,

Vu la circulaire n° 050001DRH du 23 mai 2005 relative au régime indemnitaire des fonctionnaires affectés au traitement de l'information,

Vu la décision n° 050022DRH du 23 mai 2005 instituant au CNRS une commission d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information,

Vu la décision n° DEC122738DRH du 10 octobre 2012 portant nomination des membres de la commission d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information,

Vu la proposition émise par la commission d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information le 13 octobre 2014,

Vu la décision d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information n° DEC141220DRH du 25 avril 2014,

DECIDE :

Article 1 : L'article 2 de la décision du 25 avril 2014 susvisée est complété comme suit :

DR	Code unité	Service homologué
16	MOY1605	Service Systèmes d'Information et Information Scientifique et Technique (DIST)

Article 2 : L'article 3 de la décision du 16 avril 2013 susvisée est complété comme suit :

6	UMS3562	Service Commun Systèmes d'Information (OTELo)
---	---------	---

Article 3 : La présente décision prend effet au 1er janvier 2014 et sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Paris, le 20 janvier 2015

Le Président du CNRS,

Alain FUCHS

Le Président du Centre national de la recherche scientifique

Vu, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation du CNRS,

Vu, le décret 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des EPST,

Vu, le décret 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS,

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du Centre National de la Recherche Scientifique,

Vu, l'avis des instances d'évaluation,

Vu, la demande des intéressés.

DECIDE**Article I**

Sont retenus en vue de leur accueil en détachement sur un emploi de chercheur à compter du 1er février 2015, pour une durée de deux ans, les fonctionnaires dont les noms suivent :

Direction Europe de la recherche et coopération internationale

Nom	Prénom	Grade	Section	Affectation	DR
FUDYM Professeur de l'Institut Mines-Telecom	Olivier	DR2	10	MOY1689 RIO DE JANEIRO	16
CODOGNET Professeur des universités	Philippe	DR1	6	MOY1686 TOKYO	16

Article II

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre National de la Recherche Scientifique.

Fait à Paris, le 19 janvier 2015

Alain FUCHS

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Xavier Inglebert

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Janvier 2015
ISSN 1148-4853

Établissement public à caractère scientifique et technologique Recherche

Organisation générale du CNRS
Présidence générale déléguée
Direction générale déléguée
Instituts : domaines scientifiques, technologiques
et sociétaux
Délégations régionales
Unités de recherches et de services : UPR, UPS, « Nul n'est censé ignorer la loi »...
USIGDS, UMR, UMS, UMI, FRE, FR, IFR, GDR, Article unique
Article 1. -
Article 2. -
Article 3. -

Personnels chercheurs au CNRS
Enseignants-chercheurs au CNRS
Personnels administratifs
Statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat - Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat - Vu la loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 modifiée et les décrets pris pour son application - Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique - Vu le décret n° 82-693 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique et technologique - Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques - Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques...
Mesures particulières
Comités, conseils et commissions
Conseil d'administration
Concours et promotions
Distinctions
Éméritat

Dispositions particulières
Décret
Procédure CNRS
Décisions administratives
Administration de la recherche
Budget, finances, comptabilité
Ordonnateur, Comptable
Qualité d'ordonnateur
Vérification des besoins et délégation des personnes responsables

Décision de subvention
Circulaire
Dons et legs consentis au CNRS
Administration de la recherche
Budget, finances, comptabilité
Ordonnateur, Comptable
Qualité d'ordonnateur
Vérification des besoins et délégation des personnes responsables

Décision de subvention
Circulaire
Dons et legs consentis au CNRS
Administration de la recherche
Budget, finances, comptabilité
Ordonnateur, Comptable
Qualité d'ordonnateur
Vérification des besoins et délégation des personnes responsables

Décision de subvention
Circulaire
Dons et legs consentis au CNRS
Administration de la recherche
Budget, finances, comptabilité
Ordonnateur, Comptable
Qualité d'ordonnateur
Vérification des besoins et délégation des personnes responsables



www.cnrs.fr